4 2. 97

Digitized by Google

Digitized by Google

A

Digitized by Google

4.2.19.
B 2

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

Digitized by Google

Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE;

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Géorgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

TOME QUATORZIÈME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

M. D. CCC. XVIII.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE CVI.

Les Vénitiens reprennent et défendent Padoue; leur guerre dans le Ferrarois, et leur déroute à la Polisella. Jules II les relève de la sentence d'excommunication. Campagne du prince d'Anhalt dans l'état de Venise, et ses cruautés.

1509, 1510.

DANS la détresse où s'étoit trouvé le sénat vénitien après la déroute de Vaila, il avoit pris le parti d'abandonner toutes ses possessions de terre ferme, d'ouvrir toutes ses portes aux ennemis, de rappeler toutes ses garnisons, de délier tous ses sujets de leur serment de fidélité, de renoncer enfin en un instant à ce qui avoit été pendant des siècles l'objet de sa politique, et

CHAP. CVI. 1509.

CHAP. CVI. de se réduire lui-même plus bas que n'auroit
1509. pu le faire, après de longs combats, l'obstination de sa mauvaise fortune. Une résolution aussi extraordinaire a, tour à tour, été considérée comme la preuve d'une étrange pusillanimité dans ce sénat illustre, ou comme celle d'une profonde politique. Ceux qui lui virent regagner ensuite si péniblement, au prix de tant d'argent et de tant de sang, ce qu'il avoit abandonné dans une heure, se sentirent disposés à l'accuser d'une foiblesse honteuse. Ceux au contraire qui remarquèrent que par cet abandon, qui mettoit le comble à sa mauvaise fortune, la république y avoit aussi mis un terme, et que dès lors elle n'avoit pas cessé d'être secondée par les circonstances, se sont plû à croire que le sénat avoit prévu ces circonstances, et qu'il avoit calculé d'avance tout ce qu'il pouvoit y avoir d'avantageux dans l'acte éclatant par lequel il se soumettoit au sort. La seigneurie, intéressée à persuader au peuple que dans aucun temps elle ne s'étoit départie de cette prudence sur laquelle elle fondoit son meilleur droit à l'empire, s'est vantée d'avoir conjuré l'orage par son habileté; et tous les historiens vénitiens lui ont attribué à cette occasion même le mérite de la plus profonde prévoyance.

Il faut convenir cependant que toutes les circonstances de cet événement portent l'empreinte

4.2.97

d'une très-grande et très-juste terreur. Toutes les ressources manquoient à la fois : l'armée étoit absolument désorganisée, et les sacrifices inouïs, par lesquels on y amenoit des recrues, ne compensoient pas les pertes journalières qu'elle faisoit par la désertion. Le général, comte de Pitigliano, de même que son collègue, Barthélemi d'Alviano, alors prisonnier, étoient tous deux vassaux de Ferdinand-le-Catholique. Avant la bataille, ils n'avoient point obéi à ses sommations de quitter le service de ses ennemis (1). Mais l'on pouvoit craindre qu'ils ne fussent accessibles à des négociations nouvelles, lorsque toute espérance raisonnable de succès dans la résistance leur seroit ôtée. Les villes ébranlées par la crainte du pillage, et de la férocité des ultramontains, ne montroient nulle part la résolution de soutenir un siége, pour demeurer fidèles à la république. A l'approche d'une révolution, leurs anciennes factions se réveilloient, et les Guelfes ou les Gibelins avoient tour à tour l'espérance d'être protégés par le vainqueur. Les gentilshommes vénitiens, chargés du commandement des places, voyoient devant eux une captivité inévitable, à laquelle la ruine de leurs familles étoit attachée par les rançons exorbitantes que le roi de France exi-

CHAP. CVI. 1509.

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hispaniæ.* Lib. XXIX, cap. XIX, p. 287.

CHAP. CVI. 1509. séparables des siéges, et des occupations hostiles.

Au dehors, cette politique avoit un égal succès, soit avec les ennemis, soit avec les puissances neutres. La coalition de tous contre un seul, toutes les fois qu'elle est offensive, est toujours imprudente et impolitique. Le moment vient où chaque puissance éprouve à son tour le danger d'avoir renversé la balance des états. Chacune d'ailleurs, en commençant à exécuter ses projets, voit naître des difficultés et des obstacles qu'elle n'avoit point prévus d'avance; et le partage des dépouilles du foible devient la première source de division entre les forts. Tant que Venise retenoit une partie des provinces que le traité de Cambrai devoit lui enlever, toute discussion sur les nouveaux arrangemens étoit ajournée, et la ligue n'étant occupée que de vaincre, ne pouvoit encore se diviser. Mais les armées vénitiennes, en évacuant toute la terre ferme, mirent les alliés à même d'exécuter immédiatement le traité de Cambrai, et permirent l'entier développement de toutes les jalousies et de toutes les craintes, auxquelles il devoit donner naissance. Le sénat cependant avoit le bonheur d'avoir dans les Lagunes une retraite inexpugnable, où le siége du gouvernement, le trésor, l'armée et la flotte pouvoient demeurer en sûreté, et attendre que les vexa-

tions des ennemis eussent donné de nouveaux alliés à la bonne cause. CHAP. CVI. 1509.

Tandis que Maximilien, qui n'avoit rien exécuté, qui n'avoit accompli aucune de ses promesses, proposoit de poursuivre plus loin encore des succès qui n'étoient pas les siens; de prendre la ville même de Venise, de la partager en quatre juridictions, d'élever dans chacune une citadelle, et d'en remettre la garde à chacune des puissances alliées (1); Ferdinand-le-Catholique, content d'avoir regagné ses ports de mer, commençoit déjà à faire des vœux pour le rétablissement de la puissance vénitienne; Louis XII, qui avoit conquis tout ce que le traité de Cambrai lui assignoit en partage, et qui ne poussoit pas plus loin ses prétentions, avoit licencié sa redoutable armée, et s'en retournoit en France; Jules II enfin se reprochoit d'avoir contribué à écraser la gardienne des portes de l'Italie, et d'avoir introduit les barbares jusqu'au sein de ce beau pays. Les puissances neutres trembloient de la prépondérance funeste obtenue par les états co-partageans, et celles mêmes que leur foiblesse et leurs craintes avoient fait concourir à l'association, faisoient des vœux pour la voir bientôt dissoute.

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, cap. XIX, p. 288. — *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 437.

CHAP. CVI. 1509. André Foscolo, ambassadeur de la seigneurie à Constantinople, écrivit au sénat que le sultan Bajazeth II lui avoit témoigné la douleur avec laquelle il avoit appris les désastres de la république, et son regret que les Vénitiens n'eussent pas recouru à lui, quand ils se voyoient menacés par une ligue si puissante; assurant qu'il étoit prêt à les assister de ses forces de terre et de mer, comme un bon voisin et un fidèle allié. Cette nouvelle arriva à Venise presque en même temps que les premières lettres des ambassadeurs envoyés à Rome, qui faisoient connoître l'orgueil extrême avec lequel Jules II les avoit reçus, et ses prétentions insultantes. Il avoit demandé que la république abandonnât à Maximilien tous ses états de terre ferme; qu'elle renonçât à la souveraineté du golfe Adriatique; qu'elle se départit de toutes ses immunités ecclésiastiques, et qu'elle reconnut humblement avoir péché contre le saint-siége. Laurent Lorédano, fils du doge, proposa à la seigneurie de demander immédiatement les secours du sultan contre ce Jules, bien moins pape, que bourreau des chrétiens: mais les sénateurs, plus sages, qui connoissoient le caractère de Jules II, jugèrent qu'il falloit accorder quelque chose à sa hauteur et à son emportement; et que pourvu qu'on ne rompît point les négociations avec lui, on l'ameneroit bientôt à embrasser avec chaleur les inté-

rêts de cette même république qu'il sembloit encore persécuter (1). CHAP. CVI. 1509.

Maximilien étoit toujours sur les frontières de l'Italie, et il continuoit à se transporter rapidement d'un lieu dans un autre, sans que ceux qu'il admettoit à sa familiarité la plus intime connussent jamais ses motifs. Par ce profond secret, il croyoit mériter la réputation de grand politique, tout comme, par son activité continuelle, celle de grand capitaine. Cependant, l'armée qu'il auroit dû rassembler ne se trouvoit encore en aucun lieu, et les villes qui s'étoient livrées à lui n'avoient pas même une garnison suffisante pour un temps de paix. Léonard Trissino, avec trois cents fantassins allemands, et Brunoro de Sérégo, avec cinquante cavaliers, occupoient seuls Padoue, quoique cette ville, la plus rapprochée de Venise, fût aussi la plus exposée. Les gentilshommes de Padoue avoient presque tous embrassé le parti de l'empereur, et ils s'étoient partagés entre eux les palais et les domaines que les Vénitiens possédoient dans leur territoire (2). En se déclarant pour l'empereur, ils avoient espéré qu'ils obtiendroient des distinctions à sa cour, et qu'avec son appui ils établiroient le régime féodal dans les belles plaines de la Lombardie. Ils

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. VIII, p. 185.
(2) *Idem*, p. 186.

CHAP. CVI. étoient impatiens de faire rentrer les bourgeois
1509. et les paysans de Padoue dans cet état de soumission abjecte où les gentilshommes d'Autriche et de Hongrie tenoient leurs vassaux et leurs serfs. Les Allemands n'avoient commandé que quarante-deux jours à Padoue, et la noblesse de cette ville avoit déjà eu le temps de faire sentir à tous ses compatriotes cette arrogance qui croissoit d'autant plus que la patrie étoit plus humiliée : mais plus elle se vendoit à l'Autriche, plus la république pouvoit compter sur le dévouement de tous les paysans et de presque tous les bourgeois (1).

Le doge Léonard Lorédano ne croyoit point cependant que le moment fût encore venu de reprendre l'offensive; mais le sénateur Molino communiqua à la seigneurie le courage de recommencer les combats. L'armée française étoit licenciée, Jules II et Ferdinand laissoient espérer qu'on pourroit les détacher de la ligue : Molino jugeoit ce moment opportun pour entrer en lutte avec Maximilien, et lui reprendre de force ce qu'on lui avoit cédé sans résistance. Le provéditeur André Gritti se chargea de surprendre Padoue, où il s'étoit ménagé des intelligences. La récolte des seconds foins avoit commencé, et chaque matin il en entroit un si

(1) *Petri Bembi.* Lib. VIII, p. 189. — *Fr. Belcarii Rer. Gallic. Comment.* Lib. XI, p. 323.

grand nombre de chariots dans Padoue, qu'ils offusquoient la vue des landsknechts chargés de la garde des portes. Le matin du 17 juillet, André Gritti fit avancer, par la porte de Coda-Lunga, un long convoi de chars de foin; mais entre le cinquième et le sixième chars marchoient six hommes d'armes vénitiens, avec six hommes de pied derrière eux. Au moment où ils eurent passé la porte ils tuèrent à bout portant chacun un landsknecht, puis sonnèrent du cor, pour faire arriver les renforts. Gritti, qui suivoit à peu de distance, s'étoit rendu maître de la porte avec quatre cents hommes d'armes, deux mille chevau-légers et trois mille fantassins, avant que les Impériaux eussent pu se mettre en défense. Pendant le même temps, Christophe Moro, l'autre provéditeur, avec trois cents fantassins et deux mille paysans, faisoit une fausse attaque à Portello, pour détourner l'attention de la garnison (1).

CHAP. CVI. 1509.

Padoue étoit déjà alors ce qu'elle est aujourd'hui, une ville immense, mais déserte, dont les quartiers sont séparés par des murs, et forment autant de villes diverses. Dans ses rues sans habitans, la nouvelle même de l'attaque n'avoit pas pu se propager, et la ville étoit prise que la moitié des Padouans ne savoient pas en-

(1) Mémoires du chev. Bayard. T. XV, ch. XXX, p. 77.

CHAP. CVI. 1509. core qu'ils fussent menacés. Trissino et Sérégo se rangèrent en bataille sur la place avec leur petite troupe allemande, espérant être bientôt joints par les gentilshommes, qui avoient paru si zélés pour leur cause; mais aucun d'eux ne vint à leur secours. Les Allemands furent repoussés avec perte dans la citadelle; et comme elle n'étoit pas pourvue de vivres, ils ne purent s'y défendre que quelques heures. Il fut impossible de retenir les paysans, et de les empêcher de piller les palais de quatre-vingts gentilshommes, les plus notés pour leur attachement aux alliés, aussi-bien que le quartier des Juifs. La foule des paysans du voisinage accouroit pour prendre part à ce pillage; dans le même but, de nombreuses barques partoient de Venise, et remontoient la Brenta et le Bacchiglione; l'armée entière de Pitigliano arriva enfin elle-même avant la fin de la journée : mais les provéditeurs firent publier l'ordre de cesser tout pillage, sous peine de mort, et dérobèrent ainsi Padoue à la ruine qui la menaçoit. Le lendemain, la citadelle se rendit, et ses commandans furent envoyés prisonniers à Venise (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VII, p. 439. — *Petri Bembi.* L. VIII, p. 190. — *Anonimo Padovano msto. presso Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 50. — *Paolo Giovio Vita d'Alfonso d'Este*, p. 24. — *Jacopo Nardi.* L. V. p. 209. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, cap. XX, p. 289. — *Fr. Belcarii. Comment.* Lib. XI, p. 324.

Le jour où Padoue fut recouvrée, fut consacré par le sénat à une fête solennelle d'actions de grâces : et en effet, c'est de ce jour qu'il put dater la renaissance de la république. Tout le territoire de Padoue suivit avec empressement le sort de sa capitale. La ville de Vicence, qui étoit sur le point de se soulever aussi, ne fut contenue qu'avec peine par Constantin Cominatès, qui y conduisit en hâte tout ce qu'il put rassembler de troupes impériales. Légnago, avec ses forteresses, ouvrit ses portes aux Vénitiens, et leur donna un point d'appui pour attaquer, à leur choix, ou Vicence ou Vérone. La tour Marchésana, à huit milles de Padoue, qui ouvroit l'entrée du Polésine de Rovigo, ne fut sauvée que par la rapidité avec laquelle le cardinal d'Este la secourut (1). CHAP. CVI. 1509.

L'évêque de Trente, qui s'étoit chargé de défendre Vérone, n'avoit dans cette ville que deux cents chevaux et sept cents fantassins : il craignoit à toute heure de se la voir enlever, et il appela à son aide le marquis de Mantoue. Celui-ci, s'étant avancé sur la frontière véronoise, jusqu'à l'île de la Scala, bourgade toute ouverte sur les bords du Tartaro, à moitié chemin entre Mantoue et Vérone, entra en négociations avec quelques Stradiotes, qu'il espéroit débau-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 440. — *Petri Bembi.* L. IX, p. 193.

CHAP. CVI. 1509. cher aux Vénitiens, et qui le trompoient par un traité double. Ils avoient averti Lucio Malvezzi, et Zittolo de Pérouse, qui s'étoient rendus secrètement à Légnago avec deux cents chevaux et huit cents fantassins, et qui investirent la Scala dans la nuit du 9 août. Les Stradiotes, en approchant, répétoient le cri de guerre du marquis, pour ne pas exciter la défiance de ses gardes : d'ailleurs, tous les paysans étoient pour eux, et il s'en rassembla aussitôt plus de quinze cents pour les seconder. Boissy, lieutenant du marquis, et neveu du cardinal d'Amboise, fut arrêté dans son lit, et fait prisonnier avec tous ses soldats; Gonsague s'échappa en chemise par une fenêtre, et se cacha dans un champ de sorgo ou millet africain; mais des paysans l'y découvrirent, et, méprisant les sommes prodigieuses qu'il leur offroit pour sa rançon, ils le livrèrent à la seigneurie, qui le retint en prison dans la tour du palais public (1).

On avoit cru d'abord que ces deux revers, éprouvés coup sur coup par la ligue, arrêteroient Louis XII, qui étoit encore à Milan, et l'empêcheroient de retourner en France; mais

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 442. — *Anonimo Padovano mss. presso Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 51. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. IX, p. 196. — *Paolo Giovio Vita d'Alfonso d'Este*, p. 30. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. V, p. 210.

ce monarque, après avoir conquis les provinces autrefois milanoises qu'il avoit ambitionnées, commençoit à s'apercevoir qu'il avoit sacrifié, par un faux calcul, la sûreté du tout à l'acquisition d'une partie. La versatilité de Maximilien lui faisoit sentir combien il pouvoit peu compter sur un tel allié; et malgré la défiance qui existoit alors entre ce monarque et Ferdinand, l'âge avancé du dernier faisoit prévoir le moment prochain où le petit-fils de l'un et de l'autre leur succéderoit, et réuniroit les couronnes de l'Allemagne à celles de l'Espagne : alors cette même maison d'Autriche, dont l'alliance étoit si peu profitable, deviendroit une ennemie dangereuse, et la possession des provinces vénitiennes, que la France avoit mises entre ses mains, compromettroit le duché de Milan.

CHAP. CVI. 1509.

Louis XII ne savoit désirer ni la victoire des Vénitiens trop justement irrités contre lui, ni celle de Maximilien, qui livreroit l'Italie entière aux mains des Allemands. L'empereur sollicitoit des secours considérables en hommes et en argent, et il n'y avoit pas de sûreté à les lui refuser, car d'après l'inconstance de son caractère, et la disposition où l'on savoit toutes les autres puissances, une ligue de Maximilien, avec les Vénitiens eux-mêmes, avec l'Église et Ferdinand, pour chasser les Français d'Italie, n'étoit point un événement invraisemblable.

CHAP. CVI. 1509. Dans cet état de doute et de craintes que de si brillantes victoires n'avoient fait qu'augmenter, Louis XII se détermina à laisser sur les confins du Véronois, La Palisse avec cinq cents lances, auxquelles Bayard et deux cents gentilshommes volontaires se joignirent. Ils leur donna ordre de secourir l'empereur au besoin; mais en même temps il retourna lui-même en France pour se dérober aux sollicitations de secours plus considérables. Il se flatta que l'empereur et les Vénitiens se consumeroient réciproquement par une guerre ruineuse pour tous deux, et que Maximilien dans un moment de besoin lui vendroit Vérone, avec laquelle il acquerroit la clef de l'Italie du côté du Tyrol (1).

Avant de quitter la Lombardie, Louis XII avoit conclu à Biagrasso un nouveau traité d'alliance avec le cardinal de Pavie, légat de Jules II. Le pape et le roi s'engagèrent réciproquement à la défense des états l'un de l'autre; ils se réservèrent chacun la liberté de traiter avec qui ils voudroient, pourvu que ce ne fût pas au préjudice l'un de l'autre; mais le roi, en son particulier promit de n'accepter la protection d'aucun feudataire médiat ou immédiat de l'Église, annullant expressément toute protection semblable, à laquelle il pourroit s'être

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 441. — *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic.* L. XI, p. 324.

Digitized by Google

engagé jusqu'à ce jour. Il anéantissoit ainsi les traités solennels qu'il avoit conclus avec les ducs de Ferrare, alliés héréditaires de la maison de France. Le pape se réserva la nomination aux bénéfices actuellement vacans dans tous les états du roi; mais il accorda à Louis XII la nomination de ceux qui viendroient à vaquer ensuite (1). CHAP. CVI. 1509.

Cependant Maximilien sembloit enfin ressentir quelque honte de son extrême négligence; la perte de Padoue l'avoit blessé dans son amour-propre comme un affront personnel, et ses troupes si long-temps attendues arrivoient sur la frontière. Rodolphe, frère du prince régnant d'Anhalt, entra dans le Friuli avec dix mille hommes. Après avoir vainement attaqué Montefalcone, il s'empara de Cadoro, dont il massacra la garnison, presque dans le temps où les Vénitiens se rendoient maîtres de Val di Séra et de Bellune. D'autre part, le duc de Brunswick échoua devant Udine, puis il entreprit le siége de Cividale, que Jean-Paul Gradénigo, provéditeur du Friuli, défendit vaillamment avec cinq cents fantassins. En Istrie, Christophe Frangipani, général hongrois au service de Maximilien, après avoir battu les Vénitiens près de Verme, s'empara de Castel-Nuovo et de Ras-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 440. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 324.

CHAP. CVI. 1509. prucchio, tandis qu'Ange Trévisani, capitaine des galères de la républiqne, reprenoit Fiume et attaquoit Trieste. Toutes ces provinces devenues le siége de la guerre, étoient soumises à la plus effroyable désolation : la même ville, le même château, étoient pris et repris à peu de jours de distance, et chaque fois abandonnés au pillage. Les soldats des deux armées étoient également barbares, et également étrangers au pays où ils combattoient; aucune discipline ne modéroit leur cupidité dans la victoire. Les Allemands, peu contens de tourmenter les villageois qui tomboient entre leurs mains, avoient dressé des chiens pour découvrir dans les blés, les femmes et les enfans qui s'y étoient cachés (1).

Les Vénitiens ne doutoient pas qu'aussitôt que l'armée de l'empereur seroit en entier rassemblée, elle n'attaquât Padoue; aussi réunirent-ils tous leurs efforts pour mettre cette ville en état d'opposer la résistance la plus obstinée. Ils y firent entrer le comte de Pitigliano leur général, avec toute son armée. Bernardino del Montone, Antonio de Pii, Lucio Malvezzi, Giovanni Gréco, étoient à la tête de leur cavalerie, où l'on comptoit six cents hommes d'armes, quinze cents chevau-légers, et quinze

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 443.

cents Stradiotes. Douze mille fantassins, les meilleurs de l'Italie, étoient commandés par Dionigi Naldo, Zittolo de Pérouse, Lattanzio de Bergame, et Saccoccio de Spolète. Dans les longues guerres de l'Italie, tous ces chefs avoient déja établi leur réputation. Le sénat avoit encore envoyé à Padoue dix mille fantassins esclavons, grecs et albanois, tirés des galères de la république, et qui, bien qu'inférieurs aux Italiens qu'on nommoit brisighella, étoient encore capables de rendre de bons services (1). CHAP. CVI. 1509.

Les capitaines vénitiens avoient conduit à Padoue un magnifique train d'artillerie; ils avoient profité des deux rivières qui traversent la ville, pour y introduire toutes les munitions qui pouvoient devenir nécessaires pendant le siége le plus long. Les paysans de toute la province, redoutant la prochaine arrivée des Allemands, s'étoient empressés d'y transporter les moissons qu'ils venoient de recueillir, ils s'y étoient ensuite refugiés eux-mêmes avec leurs familles et leurs troupeaux; et cette immense ville, qui le plus souvent étoit presque déserte, avoit pu accueillir dans son sein une population presque quadruple de celle qu'elle contient ordinairement. Cette population n'avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 444-451. — *Pietro Bembo.* Lib. IX, p. 199. — Mémoires du chev. Bayard. T. XV, chap. XXXIII, p. 90.

CHAP. CVI. point été oisive ; de nouvelles fortifications
1509. avoient été ajoutées chaque jour à l'enceinte de Padoue. Les fossés avoient été remplis d'eau, qu'on avoit élevée presqu'au niveau du terrain : des ouvrages avancés couvroient toutes les portes, et des bastions nouveaux partageoient les courtines qu'on avoit jugées trop longues. Tous ces ouvrages étoient minés, et les mines chargées, pour qu'on pût les faire sauter si on se voyoit forcé de les abandonner. Le mur avoit été soutenu dans toute sa longueur par un large terre-plain, derrière lequel on avoit creusé un nouveau fossé large de seize bras, sur une profondeur égale, et défendu dans son intérieur par des casemattes. Enfin, derrière le fossé, un nouveau boulevard suivoit tous les contours de la ville, et étoit également garni d'artillerie. Ainsi Padoue étoit défendue par une triple ligne de fortifications, qui présentoient presque l'image de celles qu'on emploie aujourd'hui (1).

Pour que la constance des assiégés répondît aux préparatifs immenses destinés à soutenir le siége, les Vénitiens résolurent de prouver aux Padouans et à leur armée, qu'ils attachoient le salut même de la république à celui de cette ville, et que s'ils venoient à la perdre, ils ne

(1) *Fr. Guicciardini*. L. VIII, p. 451. — *Fr. Belcarii Comm.* L. XI, p. 327.

se réservoient point d'autres espérances. Les lois et les usages de la république éloignoient les gentilshommes vénitiens du service des armées de terre, tandis qu'ils les avoient encouragés de tout temps à servir sur la flotte. Mais dans une assemblée du sénat, le vénérable doge Léonard Lorédano engagea ses compatriotes à se départir de cet usage antique, et à laisser la jeune noblesse prouver également son zèle, partout où son courage pourroit être utile à la patrie. Il déclara que ses deux fils, Louis et Bernard, avec cent fantassins entretenus à leurs frais, iroient s'enfermer dans Padoue. Son exemple fut suivi avec une noble émulation; cent soixante-seize gentilshommes vénitiens allèrent renforcer la garnison de cette ville, et chacun d'eux conduisit une suite militaire proportionnée à la richesse de sa maison (1).

CHAP. CVI. 1509.

Maximilien étoit enfin arrivé à son armée, il avoit établi son quartier-général au pont de la Brenta, à trois milles de Padoue, et tandis qu'il y attendoit l'artillerie qui devoit lui arriver d'Allemagne, il avoit attaqué les châteaux des monts Euganéens; Este et Monsélice furent pris d'assaut; Montagnana se rendit par capitulation. Maximilien s'empara ensuite de Li-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 444. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IX, p. 199.

CHAP. CVI. 1509. mèna, où une forteresse défend le partage des eaux de la Brenta, et en fait couler une partie à Padoue, tandis que le reste se rend par Vico d'Arzéré à la mer. Déjà ses sapeurs avoient abattu à moitié la digue qui empêche la rivière de couler toute entière dans son lit naturel; mais il fit interrompre cet ouvrage sans qu'on en pût savoir la raison, et il laissa ainsi aux Padouans la jouissance de leurs eaux. Il avoit aussi voulu se rendre maître du partage des eaux du Bacchiglione à Longara; mais les Stradiotes qui tenoient la campagne, ne permirent jamais à ses ouvriers d'y achever leurs travaux (1).

L'artillerie allemande étant arrivée, Maximilien établit son camp devant la porte de Santa-Croce; et comme il s'y trouva trop incommodé par le feu des assiégés, il le transporta devant celle de Portello, qui conduit à Venise, entre la Brenta et le Bacchiglione. Ce fut seulement le 15 septembre qu'il y fixa son quartier-général, après avoir ravagé tout le pays environnant, mais après avoir donné aussi aux Vénitiens tout le temps d'achever leurs préparatifs pour la défense de la place (2).

Sous les ordres de Maximilien se trouvoient

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. IX, p. 197.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 449. — *Petri Bembi.* L. IX, p. 198.

réunis La Palisse avec sept cents lances françaises, Louis Pic de la Mirandole avec deux cents lances du pape Jules II, le cardinal Hippolythe d'Este avec deux cents lances du duc de Ferrare, le cardinal de Gonzague avec deux cents lances de Mantoue, et six cents hommes d'armes italiens à la solde de l'empereur sous leurs différens condottiéri. L'infanterie se composoit de dix-huit mille fantassins allemands ou landsknechts, six mille Espagnols, six mille aventuriers de différentes nations, et deux mille Ferrarois. Cent six pièces d'artillerie sur roues étoient venues d'Allemagne; six autres bombardes étoient si grosses qu'on n'avoit pu les placer sur des affûts; une fois établies, elles demeuroient immobiles, et ne pouvoient tirer que quatre coups par jour. Un second train d'artillerie étoit arrivé de Milan, un troisième de Ferrare; et en tout, on comptoit dans les lignes de l'empereur deux cents pièces de canon sur leurs affûts. Jamais, depuis des siècles, des forces aussi considérables n'avoient été employées à l'attaque et à la défense d'une ville. L'armée de Maximilien comptoit de quatre-vingts à cent mille hommes; et quoiqu'elle ne fût presque jamais payée, le soldat, qui aimoit la bravoure et la prodigalité de l'empereur, qui se savoit aimé de lui, et qui se dédommageoit sur les malheureux habitans du manque d'argent de

CHAP. CVI. 1509.

CHAP. CVI. 1509. son général, ne songeoit point à l'abandonner (1).

Jusque alors l'empereur n'avoit donné aux Italiens que le spectacle de sa versatilité, de son manque de foi et de ses dissipations; mais au commencement du siége de Padoue, il déploya à leurs yeux cette activité, cette intelligence militaire, et cette bravoure personnelle, qui ont rendu sa mémoire chère aux Allemands. Il avoit son logement au couvent de Sainte-Hélène, à un quart de mille des murs; son camp, qui occupoit trois milles d'étendue, étoit dans presque toute sa longueur exposé au feu de la place; Maximilien le bravoit à toute heure. On le voyoit toujours au milieu des ouvriers, dirigeant et pressant leurs travaux; et en effet, par son activité, les batteries furent ouvertes au bout de cinq jours sur toute la ligne (2).

Dès le quatrième jour depuis l'ouverture des batteries, de larges brèches furent pratiquées dans les murs. En conséquence, Maximilien mit le lendemain son armée en bataille pour donner

(1) Mémoires du chev. Bayard, par son loyal serviteur. Chap. XXXII, p. 84. — Mémoires du jeune adventureux maréchal de Fleuranges. T. XVI, p. 57. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 450. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. IX, p. 198. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 211.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 452. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 211.

Digitized by Google

l'assaut; mais pendant la nuit, les Padouans avoient trouvé moyen d'introduire de nouvelles eaux dans leurs fossés, et l'attaque fut jugée impossible jusqu'à ce qu'elles fussent retirées. Il fallut vingt-quatre heures pour les faire écouler. Au bout de ce terme, Maximilien attaqua le bastion qui couvroit la porte de Coda-Lunga, et fut repoussé. Déterminé à l'emporter, il fit avancer de ce côté l'artillerie française, qui élargit considérablement la brèche; et au bout de deux jours, il donna un nouvel assaut. Les fantassins allemands et espagnols, s'encourageant par l'émulation entre les deux nations, pénétrèrent enfin par la brèche, après un combat furieux dans lequel ils perdirent infiniment de monde, et s'établirent sur le bastion; mais à peine les Vénitiens l'avoient-ils abandonné, qu'ils mirent le feu aux mines toutes chargées. Leur explosion fit périr la plupart des vainqueurs, et parmi eux les plus distingués des compagnons d'armes et des soldats formés à l'école de Gonzalve de Cordoue (1). Dans ce moment, les Impériaux consternés furent chargés avec fureur par Zittolo de Pérouse, et chassés de tous les ouvrages qu'ils avoient occupés (2).

CHAP. CVI. 1509.

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, c. XX, p. 289.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 453. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. IX, p. 201. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 211.

CHAP. CVI. 1509. Cet échec jeta du découragement dans l'armée, et refroidit l'ardeur de Maximilien. Les assiégés ne se tenoient point enfermés dans la ville; les Stradiotes avoient voulu conserver leur logement dans les faubourgs, et ils battoient sans cesse la campagne. Les vivres, il est vrai, ne manquoient point encore aux assiégeans; malgré toute l'autorité du gouvernement vénitien et le zèle des paysans, il avoit été impossible d'en dépouiller absolument cette riche campagne; et les fourrageurs n'eurent jamais besoin de s'éloigner de plus de six milles de leur quartier pour trouver des munitions de bouche. Mais si le siége s'étoit prolongé quelque temps encore, les troupes auroient enfin éprouvé les conséquences de leur indiscipline et de la pauvreté de leur chef (1).

Avant que les Vénitiens eussent fermé la brèche par laquelle les Espagnols et les Allemands étoient entrés, et où ils avoient tant souffert, Maximilien fit proposer à La Palisse de faire mettre pied à terre à sa gendarmerie pour monter à l'assaut avec les landsknechts. Mais, d'après le conseil de Bayard, La Palisse répondit que la gendarmerie française étoit toute composée de gentilshommes, et qu'il ne seroit pas convenable de la faire combattre pêle-mêle

(1) Mémoires de Bayard. Chap. XXXIV, p. 94.

avec les fantassins allemands, qui étoient roturiers. Si l'empereur, ajouta-t-il, vouloit faire mettre pied à terre à ses princes et à sa noblesse allemande, la noblesse française leur montreroit le chemin de la brèche. Maximilien communiqua cette réponse aux Allemands, qu'elle provoquoit; ils répondirent qu'ils ne combattroient qu'en gentilshommes, c'est-à dire, à cheval. Maximilien impatienté quitta le camp, et s'en éloigna de quarante milles, sur la route d'Allemagne, laissant à ses lieutenans l'ordre de lever le siége (1). Ceux-ci retirèrent leur artillerie le 3 octobre, seize jours après l'ouverture de la tranchée, et portèrent le quartier-général à Limène, sur la route de Trévise; au bout de peu de jours, Maximilien les ramena à Vicence, où il reçut le serment de fidélité du peuple, et où il congédia la plus grande partie de son armée (2).

CHAP. CVI. 1509.

Maximilien avoit perdu beaucoup de sa réputation par cette tentative infructueuse; et Chaumont étant venu dans le Véronois pour avoir une conférence avec lui, l'empereur lui représenta que, si le roi de France ne lui don-

(1) Mémoires du chev. Bayard. Chap. XXXVII et XXXVIII, p. 116-127. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 58.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 453. — *Petri Bembi.* L. IX, p. 203. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso d'Este*, p. 24. — *Fr. Belcarii.* Lib. XI, p. 528.

CHAP. CVI. noit pas de puissans secours, il se trouveroit à
1509. son tour en danger de perdre ses conquêtes; que les Vénitiens songeoient déjà à attaquer Cittadella et Bassano; qu'ils ne manqueroient pas de tourner ensuite leurs armes contre Este, Monsélice et Montagnana; et que le seul moyen de les arrêter étoit de réunir les Français aux Allemands pour une attaque sur Légnago. Mais le gouvernement français n'avoit aucune envie de se charger seul des frais et des dangers d'une guerre dont les avantages ne devoient pas être pour lui; et lorsque Maximilien, après beaucoup d'irrésolution, repartit pour Trente, La Palisse retira ses troupes de l'état de Vérone pour rentrer sur les frontières milanoises (1).

Les armées de cette ligue, auparavant si redoutable, s'étoient retirées de toutes parts. Les Vénitiens, au lieu de craindre pour eux-mêmes, menaçoient à leur tour ceux qui avoient envahi leurs provinces; d'ailleurs la mésintelligence commençoit à s'introduire entre leurs ennemis. Maximilien se plaignoit d'avoir été abandonné par ses confédérés, et les accusoit de ses mauvais succès. Le roi de France se plaignoit du pape, qui, se fondant sur ce que l'évêque d'Avignon étoit mort en cour de Rome, avoit conféré son évêché, au lieu de le laisser à la nomina-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 455. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. X, p. 205.

tion du roi; et le ressentiment de celui-ci alla si loin, qu'il fit saisir tous les revenus des ecclésiastiques romains dans le duché de Milan (1). CHAP. CVI. 1509.

Jules II céda enfin, mais de mauvaise grâce; hautain, emporté et défiant tout ensemble, il ne conservoit pour la cour de France que de la malveillance et du ressentiment : il comptoit sur le respect religieux des peuples, et sur les forces de l'Église; et il ne recherchoit l'appui d'aucun des confédérés : il s'éloignoit de tous en même temps, et s'il prenoit encore quelque intérêt à la guerre, c'étoit en faveur des Vénitiens. Cependant il ne leur avoit point jusque alors donné l'absolution; il vouloit auparavant les faire renoncer à la jurisdiction de leur vidôme à Ferrare, comme messéante dans un fief de l'Église, et au droit exclusif qu'ils s'arrogeoient de naviguer et de commercer sur la mer Adriatique (2).

Les Florentins, que leur jalousie contre Venise avoit aveuglés au point de leur faire désirer des succès à la ligue de Cambrai, avoient envoyé des ambassadeurs à Maximilien à son entrée en Italie, pour régler avec lui toutes les prétentions de la chambre impériale, sur

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 455. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 329. — *Parisii de Grassis Diarium Curiæ Rom.* T. III, p. 485. *Apud Raynald. Annal. eccles.* 1509, §. 20, p. 70.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. VIII, p. 456.

CHAP. CVI. 1509. lesquelles ils n'avoient pu s'entendre un an auparavant. Maximilien, avant de quitter Vérone, y reçut ces ambassadeurs, parmi lesquels se trouvoit Pierre Guicciardini, père de l'historien. Ses finances étoient épuisées, ses besoins pressans, et il rabattit beaucoup des demandes exorbitantes qu'il avoit faites à Macchiavelli en 1508. Moyennant quarante mille florins payables en quatre termes, avant la fin de février, il tint les Florentins quittes de tous les cens non payés, et des investitures qu'ils pouvoient lui devoir; il confirma leurs droits à tous les fiefs impériaux qu'ils possédoient; il s'engagea enfin à ne les point troubler, et à n'attaquer jamais leur gouvernement (1).

Pendant ce temps, les armées vénitiennes faisoient des progrès rapides. Le provéditeur André Gritti s'approcha de Vicence, et la vue des drapeaux de Saint-Marc causa aussitôt un soulèvement dans cette ville; elle lui ouvrit ses portes le 26 novembre. Le prince d'Anhalt qui y commandoit, se retira dans la citadelle avec Fracassa de San-Sévérino; mais dès le quatrième jour il fut obligé de la rendre par capitu-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 454. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 212. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 289. — *Diario del Bonaccorsi*, p. 144. — *Legazione del Macchiavelli a Mantova, commissione del* 10 *novembre* 1509. T. VII, opere p. 289.

lation (1). Si, au lieu de perdre un temps précieux au siége de cette forteresse, Gritti avoit immédiatement poussé jusqu'à Vérone, cette ville, où la fermentation étoit extrême, lui auroit aussi ouvert ses portes. L'évêque de Trente, qui y commandoit, eut le temps d'y faire entrer trois cents lances françaises sous les ordres de d'Aubigny, et un gros corps d'infanterie espagnole et allemande. Cependant toutes ces troupes suffisoient à peine pour contenir les habitans, menacés, insultés, pillés tour à tour par les soldats de toutes nations qu'ils logeoient chez eux, et soupirant après la domination paternelle de leurs anciens maîtres. L'armée vénitienne, après une attaque mal combinée sur Vérone, se partagea en deux corps, dont l'un recouvra Bassano, Feltre, Cividale et Castel-Nuovo de Friuli; l'autre reprit Monsélice, Montagnana et le Polésine de Rovigo (2).

CHAP. CVI. 1509.

Cette division de l'armée étoit chargée d'exécuter sur la maison d'Este une vengeance qui tenoit à cœur à la république. Les Vénitiens ne pouvoient pardonner à leur foible voisin, qui

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 458. — *Petri Bembi.* L. IX, p. 205. — *Fr. Belcarii.* Lib. XI, p. 330. — *Macchiavelli Legazione a Mantova.* Lett. I, 17 novemb. 1509. T. VII, p. 293.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 458. — *Petri Bembi.* L. IX, p. 208. — *Macchiavelli Legazione.* Lett. 4, 22 novemb. 1509, ex Verona, p. 298.

CHAP. CVI. 1509. avoit si long-temps vécu sous leur protection, d'avoir profité de leurs désastres pour les attaquer, lorsqu'ils étoient déjà accablés par tous leurs autres ennemis; l'insulte des petits, qui abusent du triomphe momentané de leurs alliés, excite de plus profonds ressentimens que les injures plus graves des puissans. Le premier usage que le sénat voulut faire de ses forces fut de montrer qu'il n'étoit pas si déchu, que de ne pouvoir se faire respecter par un duc de Ferrare. Ange Trévisani, qui commandoit la flotte, venoit de brûler Trieste, et il se proposoit d'attaquer Ancône, Fano, ou les villes de Ferdinand en Pouille; mais la seigneurie le rappela; et malgré sa répugnance à s'engager dans le lit d'un fleuve, elle lui ordonna d'aller, de concert avec l'armée, punir le duc Alfonse dans sa capitale même (1).

La flotte vénitienne entra dans le Pô par la Bocca delle Fornaci; elle brûla Corbola, et elle remonta jusqu'à Lago Scuro, incendiant sur les deux rives, dans toute la longueur du pays qu'elle parcouroit, les palais, les châteaux et les villages. Lago Scuro est le port de Ferrare sur le Pô; il n'est éloigné que de deux milles de cette ville, et les chevau-légers vénitiens,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 459. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. IX, p. 207.

qui étoient venus se ranger sous la protection de la flotte, partoient de là pour répandre la désolation dans tout le territoire ferrarois. Le goût d'Alfonse, duc de Ferrare, pour les arts mécaniques, lui avoit procuré la plus belle artillerie de l'Europe : il avoit fait son amusement et son plus grand luxe de la fonte des canons; il les employa pour sa défense. Ayant dressé ses batteries à Lago Scuro, sur les rives du fleuve, il força la flotte de Trévisani à redescendre jusqu'à Polisella, où elle jetta l'ancre derrière une petite île (1).

CHAP. CVI. 1509.

Pour mettre ses vaisseaux en sûreté dans cette station, Trévisani éleva deux bastions des deux côtés du fleuve, et les unit par un pont. Alfonse tenta, le 30 décembre, d'enlever ces retranchemens, et il fut repoussé avec perte. Dans ce combat, Hercule Cantelmo, émigré de Naples, et fils du duc de Sora, fut fait prisonnier par des Esclavons; comme ils ne pouvoient convenir entre eux sur celui qui avoit droit à la riche rançon de ce captif, l'un d'eux abattit sa tête d'un coup de sabre. L'Arioste a invoqué la compassion de tous les âges en faveur de ce jeune homme, l'un des plus

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 460. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. IX, p. 209. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 26.

CHAP. CVI. 1509. distingués de la cour de Ferrare, et l'ami du poète (1).

Cependant Chaumont ne voulant pas laisser périr le duc de Ferrare, vint à Vérone, et annonça qu'il alloit marcher sur Vicence, ce qui força l'armée vénitienne à se séparer de la flotte, pour défendre les états de la république; le cardinal d'Este profita de ce que Trévisani n'étoit plus maître de la campagne tout autour de Polisella, pour transporter pendant la nuit un train considérable d'artillerie vis-à-vis de la flotte. Des pluies violentes, en gonflant la rivière, avoient élevé les vaisseaux presque au niveau des digues. Le cardinal d'Este fit ouvrir des embrasures dans ces digues, et y fit placer dans un profond silence des canons en batterie, au-dessus et au-dessous de l'endroit où étoit la flotte. Le bruit de la rivière, beaucoup plus violent que de coutume, avoit dérobé cette manœuvre à Trévisani, et il n'avoit point prévu que l'élévation subite du fleuve permettroit de placer l'artillerie à fleur d'eau. Le 22 décembre, au point du jour, il fut éveillé par le feu roulant de ces batteries dont il avoit ignoré la construction, et auxquelles, dans une longueur de trois milles, ses vaisseaux ne pouvoient se

(1) *Ariosto, Orlando furioso*, Canto 36, str. 6-8. — *Petri Bembi*. L. IX, p. 209. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 27.

dérober. Il n'avoit point assez de troupes de débarquement pour les attaquer et les enlever de force; il perdit la tête, et au lieu de faire couper la digue du fleuve, ce qui, en inondant le Ferrarois, auroit fait baisser le niveau des eaux de manière à le dérober au feu ennemi; il s'enfuit sur une petite barque dès le commencement du combat; presque tous les équipages de ses vaisseaux suivirent son exemple, lorsqu'ils virent une galère brûlée et deux autres coulées à fond par l'ennemi; près de deux mille personnes furent tuées ou submergées; quinze galères, plusieurs moindres vaisseaux, et soixante étendards furent conduits en triomphe à Lago Scuro, par le cardinal d'Este. Trévisani auroit dû payer de sa tête son imprudence et sa lâcheté; mais le nombre des gentilshommes qui avoient prévariqué durant la dernière campagne étoit si grand, qu'ils faisoient un parti dans l'état; ils se défendoient tous réciproquement, et Trévisani ne fut puni que par un exil de trois ans (1).

CHAP. CVI. 1509.

Ainsi, la campagne de 1509 finissoit, pour les Vénitiens, par une déroute presque aussi éclatante que celle qu'ils avoient éprouvée à son

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* L. IX, p. 211; L. X, p. 218. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 462. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 331. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 213. — *Ariosto, Orlando Furioso*, Canto III, stanza 57.

CHAP. CVI. commencement. Mais la destruction de leur
1509 flotte à Polisella fut loin d'avoir des conséquences aussi funestes que celle de leur armée à Vaila. D'aucun côté ils n'étoient menacés par des ennemis en état d'en tirer avantage. Les Français vendoient leur protection à Maximilien ; ils se faisoient céder le château de Valeggio, sur le Mincio, qui complétoit leur ligne de défense. Ils avoient envoyé des renforts à Vérone, et de l'argent pour la solde des troupes allemandes, mais sous condition qu'ils occuperoient les principales forteresses de la ville ; et même avec cette assistance, les généraux impériaux n'étoient point en état de tenir la campagne. Bayard, qui étoit entré avec les Français à Vérone, ne trouvoit à occuper son activité que dans les surprises et les stratagèmes par lesquels il combattoit Jean-Paul Manfrone, son antagoniste ; et il souilloit sa gloire par des cruautés que son loyal serviteur raconte avec ostentation, parce qu'elles n'atteignoient jamais que des soldats roturiers, pour lesquels les gentilshommes ne se croyoient tenus à aucune compassion (1).

Le duc de Ferrare étoit moins encore en état de poursuivre ses avantages : le pape, qui ne perdoit aucune occasion de rappeler que ce duc

(1) Mémoires de Bayard. Ch. XXXIX et XL, p. 127-148. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 463.

étoit feudataire de l'Église, et qui songeoit dès lors à le réconcilier avec les Vénitiens, demanda et obtint d'eux qu'ils n'essayassent point de se venger sur Ferrare, et qu'ils rendissent même à Alfonse la ville de Comacchio, prise et brûlée par eux le 4 décembre. Le duc s'estima trop heureux de pouvoir à ce prix suspendre les hostilités (1). CHAP. CVI. 1509.

Au commencement de l'année suivante, les Vénitiens perdirent le général qui commandoit en chef leurs armées, et qui convenoit le mieux, par son caractère précautionneux, à la prudence du sénat, encore qu'il eût peut-être contribué, par sa lenteur et sa défiance, à la déroute de Vaila. Nicolas Orsini, comte de Pitigliano, éprouvé par les fatigues du siége de Padoue, s'étoit fait porter à Lonigo, dans l'état de Vicence, où il mourut d'une fièvre lente, à la fin de février, âgé de soixante-huit ans. La seigneurie fit transporter son corps à Venise, et lui fit élever un magnifique tombeau, surmonté d'une statue équestre, dans l'église de San-Giovanni et Paulo (2). 1510.

Cependant les Vénitiens avoient enfin consenti à tout ce que leur demandoit le pape; ils avoient abandonné leur appel à un concile gé-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 463.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 463. — *Petri Bembi.* L. X, p. 216.

CHAP. CVI. 1510. néral; ils avoient promis de ne plus mettre obstacle, dans leurs états, à la jurisdiction ecclésiastique; ils avoient renoncé au droit de nommer un vidôme à Ferrare; enfin, ils avoient accordé à tous les sujets de l'Église la permission de naviguer et de commercer librement sur la mer Adriatique (1). Ils avoient envoyé à Rome une ambassade, composée de six des citoyens les plus illustres de leur république; et en retour le pontife leur accorda l'absolution, le 24 février 1510, second dimanche de carême, sans imposer à leurs ambassadeurs d'autre pénitence que de visiter les sept basiliques de Rome; il retrancha même du cérémonial de l'absolution les coups de baguette que le pape et les cardinaux devoient donner aux excommuniés, pendant la lecture du *Miserere*; coups qui, dans quelques circonstances récentes, avoient été changés en une rude flagellation, sur des pénitens dépouillés de tous leurs habits (2).

Les ambassadeurs de Maximilien et de Louis XII avoient fait tout ce qu'ils avoient pu pour empêcher cette réconciliation des Vénitiens avec

(1) Le Traité de paix, *apud Raynald. Annal. eccles.* 1510, §. 2-6, p. 73. — *Petri Bembi.* L. IX, p. 213. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 213.

(2) Journal de Paris de Grassis, maître des cérémonies du pape; *apud Raynald. Ann. eccles.* 1510, §. 7-10, p. 74. — *Fr. Guicciardini.* L. VIII, p. 467. — *Petri Bembi.* L. X, p. 218. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 32.

l'Église ; mais Jules II n'étoit pas aisément détourné de ses volontés : il avoit conçu un souverain mépris pour Maximilien, qu'il jugeoit incapable d'exécuter jamais aucune des choses qu'il avoit préméditées ; Louis XII, au contraire, lui inspiroit une extrême défiance ; il redoutoit également son pouvoir et sa foiblesse, qui le soumettoit à toutes les volontés du cardinal d'Amboise, et il regardoit toujours ce dernier comme sur le point de lui disputer le pontificat. Aussi Jules II travailloit-il avec ardeur à détruire la puissante influence que Louis XII venoit d'acquérir sur l'Italie : il cherchoit pour cela, en même temps, à lui susciter une guerre avec l'Angleterre, à le brouiller avec les Suisses, et à le détacher du duc de Ferrare. CHAP. CVI. 1510.

Henri VII, roi d'Angleterre, étoit mort le 21 avril 1509 ; et quoiqu'en mourant il eût recommandé fortement à son fils Henri VIII, de maintenir la paix avec la France, celui-ci, qui disposoit d'un trésor considérable, et dont l'alliance étoit sollicitée par toutes les puissances de l'Europe, croyoit déjà, dans son orgueil, tenir la balance du continent. Jules II lui envoya la rose d'or, aux fêtes de Pâques de 1510, présent que le saint-siége destine, chaque année, à celui des souverains sur la protection duquel il compte le plus (1). Cependant, au moment

(1) *Rymer Fœdera et Conventiones.* T. XIII, p. 275.

CHAP. CVI. 1510. même où Jules II lui faisoit ces avances, pour l'engager à attaquer la France, Henri VIII signoit à Londres, le 23 mars 1510, un nouveau traité de paix avec Louis XII, en se réservant seulement de pouvoir défendre l'Église contre lui, si le roi de France venoit à l'attaquer (1).

Les négociations de Jules II avec les Suisses eurent plus de succès. Ceux-ci, enorgueillis de toutes les victoires remportées en Italie par Charles VIII et par Louis XII, en réclamoient toute la gloire pour leur infanterie : ils étoient persuadés que les armées françaises ne pourroient combattre sans eux, et ils vouloient se faire payer à un plus haut prix leur alliance. Ils ne consentoient à renouveler les capitulations arrivées à leur terme, qu'autant que la France augmenteroit la pension annuelle de soixante mille francs, qu'elle leur payoit, sans compter un grand nombre de traitemens particuliers qu'elle faisoit aux hommes influens dans chaque canton. Louis XII, irrité de cette demande, déclara qu'il ne soumettroit point la couronne de France à l'insolence d'un rassemblement de paysans et de montagnards. Il signa, avec les Valaisans et avec les Grisons, une confédération particulière, et il crut pouvoir se passer du secours des cantons. D'autre part,

(1) *Rymer Fœdera et Conventiones.* T. XIII, p. 270. — *Petri Bembi.* L. X, p. 221.

Jules II avoit mis dans ses intérêts Matthieu Schiner, qui, en l'an 1500, avoit été promu à l'évêché de Sion, et qui s'étoit toujours montré ennemi acharné de la France. Par son entremise, il traita avec la confédération : il promit à chaque canton une pension de mille florins du Rhin ; il les engagea à accepter la protection des états de l'Église, et il se fit accorder le privilége de lever en Suisse, et pour le saint-siége, autant de soldats qu'il en auroit besoin (1). CHAP. CVI. 1510.

Jules II avoit cru s'être assuré du dévouement sans bornes du duc de Ferrare, en lui faisant restituer la ville de Comacchio, et en empêchant les Vénitiens de l'attaquer pendant l'hiver. C'étoit le seul des feudataires de l'Église qu'il eût ménagé, et il croyoit pouvoir compter sur une obéissance absolue : mais sa colère fut extrême, quand il vit le duc de Ferrare s'attacher toujours plus intimement à la France, et subordonner toute sa politique aux volontés de Louis XII. Comme jusque alors le pape étoit en paix avec ce monarque, et observoit toujours le traité de Cambrai, il ne pouvoit faire un crime à Alfonse d'une alliance qui ne l'obligeoit à rien de contraire à ses devoirs envers le saint-siége. Il lui chercha donc d'autres torts : il lui

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 469. — *Josias Symler Descriptio Vallesiæ et Alpium.* Lib. II, p. 159. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 215. — *Fr. Belcarii* L. XI, p. 555.

CHAP. CVI. 1510. fit défendre de faire du sel à Comacchio, au préjudice des salines pontificales établies à Cervia. Alfonse répondit que pendant que les Vénitiens possédoient Cervia, ils lui avoient imposé par force un traité, par lequel ils l'empêchoient de recueillir le sel que la nature formoit sur son propre territoire ; mais qu'il n'avoit aucune obligation semblable envers l'Église, et que Comacchio, où il recueilloit du sel, n'étoit pas un fief du saint-siége, mais de l'empire romain. De nouveau Jules II vouloit annuller le contrat dotal fait par Alexandre VI pour le mariage de sa fille ; il demandoit que le cens annuel payé par Ferrare fût reporté de cent florins à quatre mille, et que les divers châteaux de Romagne, que Lucrèce Borgia avoit apportés en dot à Alfonse, fussent restitués à l'Église. Le duc répondoit que son traité avec Alexandre VI étoit de même nature que tous ceux que concluoit l'Église, qu'il avoit été sanctionné par les mêmes autorités, et que comme il n'y avoit contrevenu en rien, il n'étoit pas juste que l'autre partie contractante se déliât de ses engagemens (1).

Louis XII prenoit la défense du duc de Ferrare, en vertu du traité par lequel il s'étoit engagé à le protéger pour le prix de trente mille ducats. Mais ce traité même étoit une nouvelle

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 470. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1510, §. 13, p. 75.

offense aux yeux du pape, puisqu'il étoit contraire et à la ligue de Cambrai, et à la convention postérieure de Biagrasso. Louis XII, qui craignoit de se brouiller tout-à-fait avec ce fougueux pontife, cherchoit en vain des expédiens pour conserver son influence sur le duché de Ferrare, qu'il regardoit comme important fort à la sûreté du Milanez, et pour satisfaire Jules II en le réconciliant avec Alfonse (1). CHAP. CVI. 1510.

Ces négociations étant demeurées sans effet, Louis XII jugea convenable de resserrer son alliance avec Maximilien, et de poursuivre la guerre contre Venise avec des forces assez considérables pour intimider le pape, et mettre fin à toutes ses intrigues. Chaumont entra dans le Polésine de Rovigo avec quinze cents lances, et dix mille fantassins de diverses nations; Alfonse le joignit avec deux cents hommes d'armes, cinq cents chevau-légers, et deux mille fantassins; de son côté, le prince d'Anhalt sortit de Vérone avec l'armée impériale, composée de trois cents lances françaises, deux cents hommes d'armes, et trois mille fantassins allemands; et après s'être réunis à Chaumont, ils s'avancèrent ensemble contre Vicence (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 472. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 338.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 471. — *Petri Bembi.* L. X, p. 228.

CHAP. CVI. 1510. Les Vénitiens, pour résister à cette invasion, cherchoient avec inquiétude à donner un successeur au comte de Pitigliano. Leurs divers condottiéri, qui s'étoient engagés séparément à leur service, n'étoient point subordonnés les uns aux autres; et leur jalousie étoit telle, qu'en donnant la préférence à l'un d'entre eux, le sénat craignoit de déterminer tous les autres à se retirer. Pour satisfaire leur amour-propre, il falloit que leur généralissime fût prince souverain. Cette difficulté fit penser la seigneurie à donner le commandement de ses troupes à François de Gonzague, duc de Mantoue, qu'elle retenoit alors prisonnier. Le doge le fit venir, et lui communiqua cette proposition inattendue, qui fut reçue avec la plus vive reconnoissance. Le doge lui demandoit seulement un gage de sa fidélité plus que douteuse; Gonzague s'empressa de promettre son fils Frédéric en ôtage, et il écrivit aussitôt à sa femme de le remettre aux Vénitiens. Mais la marquise et son conseil étoient entièrement dévoués à la France; elle ne vouloit pas s'exposer au ressentiment des Français et des Allemands, qui entouroient de toutes parts l'état de Mantoue; elle refusa de livrer son fils, et François de Gonzague demeura prisonnier (1).

Les Vénitiens cherchèrent alors un général

(1) *Petri Bembi hist. Ven.* L. X, p. 223.

parmi les feudataires de l'Église, que le pape leur avoit permis de prendre à leur service. Ils avoient engagé deux Vitelli de Città di Castello, neveux de ce César Borgia, que Vitellozzo avoit fait périr; ils avoient donné à Laurent Orsini, seigneur de Céri, qui devint célèbre sous le nom de Renzo de Céri, le commandement de toute leur infanterie; et ils se déterminèrent enfin à donner le bâton de gouverneur-général à Jean Paul Baglioni de Pérouse, qui, dans ses rapports avec la république florentine, avoit fait naître beaucoup de doutes sur sa fidélité, et qui cependant se montra digne de la confiance que le sénat de Venise reposa en lui (1). L'armée que lui confioit la république se trouvoit alors composée de six cents hommes d'armes, quatre mille chevau-légers et Stradiotes, et huit mille fantassins. Ne se trouvant point assez forte pour résister à l'armée combinée des Français et des Impériaux, elle recula sans cesse, abandonnant le Vicentin aux ennemis, jusqu'au lieu nommé Brentella, où elle se fortifia. Elle y étoit couverte par trois rivières, la Brenta, la Brentella et le Bacchiglione, tandis qu'elle faisoit occuper Trévise et Mestre par des garnisons suffisantes (2).

CHAP. CVI. 1510.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 469. — *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. X, p. 227.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 473. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 359.

CHAP. CVI. 1510. Les malheureux Vicentins se trouvoient abandonnés à toute la férocité de leurs ennemis. Leur ville n'avoit pas paru en état de soutenir un siége, et les Vénitiens n'avoient pas voulu s'exposer à perdre la garnison qu'il auroit fallu laisser pour les défendre. Les Vicentins envoyèrent une députation au prince d'Anhalt, général de Maximilien, pour lui demander grâce. Le prince qui étoit à Vicence au moment où la ville s'étoit soulevée, répondit que les Vicentins étoient coupables de rébellion contre l'empereur, leur souverain légitime; qu'ils n'avoient d'autre parti à prendre que de remettre à sa discrétion leurs biens, leur honneur et leur vie, et qu'ils ne devoient point s'attendre à ce qu'il ne demandât une soumission si entière que pour faire briller davantage sa magnanimité, en leur pardonnant; qu'il vouloit au contraire les avoir à sa discrétion pour que Vicence pût à jamais être un exemple au monde du châtiment que mérite la rébellion (1).

Les députés vicentins ne rapportèrent à leurs compatriotes que cette désolante réponse; mais la barbarie insolente des Allemands contribua à tromper leur cupidité. Depuis le commencement de la guerre, les Vicentins avoient sans cesse été occupés à soustraire leurs richesses au

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 474. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 539.

pillage. Comme leur ville n'est éloignée de Padoue que de douze milles, ils y avoient de bonne heure mis en sûreté leurs femmes, leurs enfans et leurs biens. Le cours du Bacchiglione avoit favorisé le transport de leurs effets. A l'approche des Allemands, ils se retirèrent eux-mêmes avec tout ce qu'ils purent transporter encore; et le prince d'Anhalt, en livrant Vicence au pillage, n'y trouva point de quoi satisfaire l'avidité de ses soldats (1). CHAP. CVI. 1510.

Une partie des Vicentins et des habitans des campagnes voisines avoient choisi un autre lieu de refuge. Dans les monts, au pied desquels Vicence est bâtie, se trouve un vaste souterrain, nommé la grotte de Masano ou de Longara. Il a été creusé de mains d'hommes, pour en tirer les pierres avec lesquelles Vicence et Padoue sont construites. On assure qu'il s'étend à une grande profondeur, formant un labyrinthe dont les compartimens sont séparés par d'étroits passages, et coupés souvent par des eaux.

Ce souterrain, n'ayant qu'une étroite ouverture, est facile à défendre; et dans la précédente campagne il avoit servi de refuge aux habitans du voisinage. Six mille malheureux s'y étoient

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 477. Il paroît que alors, à la persuasion de Chaumont, il se contenta d'une contribution de 50,000 ducats pour sauver les maisons. *P. Bembo.* L. X, p. 225. *Giov. Cambi*, p. 238.

CHAP. CVI. 1510. retirés avec tous leurs biens; les femmes et les enfans étoient au fond de la grotte, les hommes en gardoient l'entrée. Un capitaine d'aventuriers français, nommé L'Hérisson, découvrit cette retraite, et fit avec sa troupe de vains efforts pour y pénétrer; mais rebuté par son obscurité et ses détours, il résolut plutôt d'étouffer tous ceux qu'elle contenoit. Il remplit de fagots la partie qu'il avoit occupée, et y mit le feu. Quelques gentilshommes vicentins, qui se trouvoient parmi les réfugiés, supplièrent alors les Français de faire une exception en leur faveur, et de leur laisser racheter par une rançon, eux, leurs femmes et leurs enfans, et tout ce qui étoit de sang noble. Mais les paysans, leurs compagnons d'infortune, s'écrièrent que tous devoient périr ou se sauver ensemble. Cependant la caverne entière étoit en flammes, et son ouverture ressembloit à la bouche d'une fournaise. Les aventuriers attendirent que le feu eût achevé ses terribles ravages, avant de visiter le souterrain, et d'en tirer le butin qu'ils achetoient par une si horrible cruauté. Tous avoient péri étouffés, à la réserve d'un seul jeune homme, qui s'étoit trouvé à portée d'une crevasse, par laquelle il lui arrivoit un peu d'air. Aucun des corps n'étoit endommagé par le feu. Mais leur attitude seule indiquoit les angoisses par lesquelles ils avoient passé avant de mourir. Plu-

sieurs femmes grosses étoient accouchées dans ces tourmens, et leurs enfans étoient morts avec elles. Lorsque les aventuriers rapportèrent au camp leur butin, et racontèrent comment ils l'avoient gagné, ils excitèrent une indignation universelle; le chevalier Bayard se rendit lui-même à la caverne, avec le prévôt de l'armée, et fit pendre en sa présence, et au milieu de cette scène d'horreur, deux des misérables qui avoient allumé le feu. Mais cette punition même ne put point effacer, pour les Italiens, le souvenir de tant de cruauté (1).

CHAP. CVI. 1511.

D'ailleurs la négligence de Maximilien à envoyer à ses troupes leur solde, exposoit les villes où elles séjournoient aux plus cruelles vexations; Vérone seule, dit Fleuranges, qui y étoit présent, fut pillée trois fois dans une semaine par les Landsknechts qui s'y trouvoient sans argent et sans nourriture (2). Maximilien leur annonçoit toujours sa prochaine arrivée, mais l'on commençoit à n'accorder aucune foi à ses paroles, aucun crédit à ses promesses, et les soldats allemands, rebutés

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. XL, p. 152. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 55. — *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 477. — *P. Bembi.* L. X, p. 225. — *Fr. Belcarii* Lib. XII, p. 340. — *Giov. Cambi istor. Fior.* p. 239.

(2) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 63.

CHAP. CVI. d'une si longue attente, partoient sans congé.

1510. Chaumont, grand-maître de France, et gouverneur de Milan, étoit las de poursuivre seul une guerre dont son maître ne devoit point recueillir les fruits. Cependant avant de s'en retirer aussi, il crut convenable d'assurer ses précédentes conquêtes, en s'emparant de la ville et du port de Légnago, qui, bâtis des deux côtés de l'Adige, donnoient aux Vénitiens une grande facilité pour porter la guerre sur celui des états voisins qu'ils voudroient attaquer.

La garnison de Porto-Légnago avoit eu soin d'inonder tout le pays qui l'entouroit sur la rive gauche de l'Adige; mais le capitaine Molard entra dans l'eau jusqu'à la poitrine avec ses aventuriers, qui formoient l'avant-garde de M. de Chaumont; il délogea les fantassins italiens, les mit en fuite, et les poursuivit avec tant de rapidité qu'il arriva pêle-mêle avec eux dans Porto-Légnago. Les fuyards essayèrent de passer l'Adige, mais ils se noyèrent presque tous dans le trajet. La garnison de la ville, sur la droite de la rivière, ne montra pas plus de résolution. Carlo Marino, provéditeur vénitien, abandonna le premier lâchement son poste, pour se refugier dans la citadelle, qu'il rendit bientôt par capitulation. Il demeura prisonnier des Français avec tous les gentilshommes véni-

tiens, tandis que les soldats furent renvoyés sans armes (1). CHAP. CVI. 1510.

La joie que pouvoit causer à Chaumont l'avantage qu'il venoit de remporter à Légnago, fut troublée par la nouvelle qu'il reçut dans ce lieu même, de la mort de son oncle, le cardinal d'Amboise, à la faveur duquel il devoit sa fortune rapide. George d'Amboise, qui avoit exercé un empire si absolu sur son maître, et qui depuis l'accession de Louis XII au trône, avoit dirigé seul la politique française, étoit mort à Lyon le 25 mai 1510. Quoique ses talens fussent médiocres, sa perte fut universellement regrettée; il entendoit du moins les affaires, et il connoissoit les puissances avec lesquelles la France avoit à traiter, ainsi que leurs intérêts divers; tandis que Louis XII qui, après la mort de son favori, prétendit gouverner par lui-même, n'avoit ni connoissance des hommes et des choses, ni mémoire, ni application. Jaloux désormais de son autorité, il ne permit plus à ses ministres d'agir en son nom sans le consulter, et ceux-ci n'osoient guère lui rappeler ce qui pouvoit lui être désagréable; en sorte que la négligence et l'oubli faisoient échouer les pro-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 479. — *Petri Bembi.* Lib. X, p. 226. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 340. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 214. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 35. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. XL, p. 149.

CHAP. CVI. 1510. jets d'abord les mieux concertés. Florimond Robertet qui succéda au cardinal dans la direction des finances et des affaires étrangères, exprima lui-même vivement à Macchiavel, alors en légation en France, combien il sentoit que la mort de son prédécesseur causeroit de dommage aux affaires (1).

C'est au cardinal d'Amboise qu'il faut attribuer le principal mérite de cet ordre dans les finances, et de ces ménagemens pour le peuple dans la perception des impôts, qui ont rendu chère la mémoire de Louis XII, malgré la foiblesse de son esprit, et les malheurs de son règne. Mais ce ministre économe et rangé, n'étoit point désintéressé. Il laissa une succession de onze millions de livres, équivalant à cinquante-cinq millions de la monnoie actuelle; et il l'avoit acquise pendant une administration de douze ans, dont il ne rendoit aucun compte. Par son testament il faisoit pour trois cent mille ducats de legs; Jules II prétendit que ces sommes provenoient des biens de l'Église, que le cardinal d'Amboise n'avoit pas eu le droit d'en disposer, et il les réclama pour la chambre apostolique. Cette bizarre demande aug-

(1) *Macchiavelli Legazione alla corte di Francia.* Lettre 16, de Blois, 2 septembre 1510. T. VII, p. 380. — Mémoires de Bayard. Ch. XL, p. 151.

menta la mésintelligence entre le saint-siége et la France (1). CHAP. CVI. 1510.

Chaumont reçut aussi à Légnago l'ordre de congédier l'infanterie des Grisons et des Valaisans qu'il avoit sous ses ordres ; de laisser cent lances et mille fantassins dans sa nouvelle conquête, et de ramener le reste de son armée dans le duché de Milan ; peu de jours après il reçut toutefois un contre-ordre que les instances de Maximilien avoient obtenu. Le roi lui enjoignoit de continuer à seconder les Allemands, pendant le reste du mois de juin, et en effet, avant la fin de ce mois, il se rendit maître de Cittadella, de Marostica, et de Bassano, puis de la Scala et de Covolo (2). Mais Louis XII étoit résolu à ne pas tenir sur pied une armée aussi considérable sans avantage pour lui-même ; et en menaçant chaque jour de rappeler Chaumont, il espéroit déterminer enfin Maximilien à lui céder Vérone et sa province. L'empereur, au contraire, se croyoit toujours à la veille d'exécuter ses projets, et il ne renonçoit jamais à ses espérances, encore qu'il fût toujours également incapable de les réaliser.

(1) Histoire de la Diplomatie française. T. I, L. II, p. 293. — *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 479. — *Petri Bembi.* L. X, p. 226.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 479. — *Petri Bembi.* L. X, p. 229.

CHAP. CVI. 1510. Il demanda un second répit d'un mois; il promit qu'avant l'année révolue il rembourseroit les cinquante mille ducats que l'armée de Chaumont coûteroit au roi pendant ce mois, qu'il rembourseroit encore cinquante mille ducats qu'il devoit de plus, et que s'il ne pouvoit le faire, il laisseroit pour gage Vérone et tout son territoire entre les mains du roi de France (1).

Maximilien avoit aussi traité avec Ferdinand-le-Catholique, pour s'assurer sa coopération pendant cette campagne sur laquelle il fondoit de si grandes espérances; il lui avoit dans ce but abandonné sans partage l'administration de la Castille, héritage du petit-fils de l'un et de l'autre; et le cardinal d'Amboise avoit été le médiateur de ce traité, qui étoit bien peu conforme aux intérêts de la France. Ferdinand, pour obtenir le désistement de Maximilien à la tutelle de Charles, avoit promis tout ce qu'on lui avoit demandé, bien résolu à faire naître ensuite des obstacles dans l'exécution. Il s'étoit réservé le choix d'envoyer à l'armée impériale dans le Véronois, ou des troupes, ou de l'argent. Maximilien, dont les finances étoient toujours dérangées, demanda de l'argent de préférence, ce fut une raison pour Ferdinand, d'envoyer

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 480. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 214. — *Jo. Marianæ de rebus Hisp.* L. XXIX, cap. XXIII, p. 294.

les secours en nature : le duc de Termini se mit en marche avec quatre cents lances espagnoles pour joindre l'armée, mais il le fit avec tant de lenteur, qu'il n'arriva pas au quartier-général avant la fin de juin (1). CHAP. CVI. 1510.

L'armée combinée commençoit à éprouver le manque de vivres ; elle s'étoit conduite avec tant de barbarie et d'indiscipline pendant ces deux campagnes, qu'elle avoit absolument épuisé ce pays, l'un des plus riches et des plus fertiles de la terre ; elle avoit ainsi provoqué le plus implacable ressentiment de la part des paysans, et confirmé leur attachement à la république. Ceux-ci tenoient avec tant d'enthousiasme au gouvernement de leur patrie, que, ni promesses, ni menaces, ni le supplice même qui leur étoit préparé, ne pouvoient les déterminer à abjurer Saint-Marc, et à crier *vive l'empereur!* L'évêque de Trente en fit pendre plusieurs à Vérone, pour les punir de cette noble constance (2). L'assistance de ces paysans rendoit faciles et sûres toutes les expéditions des Stradiotes. Ils enlevoient les convois et les traîneurs, et sur-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 480. — *Petri Bembi.* L. X, p. 229. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, c. XXIII, p. 294. — *Fr. Belcarii.* L. XI, p. 337. — Mémoires de Bayard. T. XV, ch. XL, p. 151.

(2) *Macchiavelli Legazione a Mantova.* Lett. 6, de Vérone, 26 novembre 1509. T. VII, p. 304.

CHAP. CVI. 1510. prenoient les partis détachés : dans une de ces occasions, Soncino Benzone de Crême tomba entre leurs mains, et quoique ce chef de parti fût alors au service du roi de France, André Gritti le fit pendre immédiatement, parce qu'étant gentilhomme vénitien, et chargé d'un commandement à Crême sa patrie, il avoit livré en trahison cette ville aux Français (1).

Le château de Monsélice étoit une des principales retraites des Stradiotes, dans leurs excursions sur les derrières de l'armée ennemie : il est bâti sur une des cimes les plus élevées des monts Euganéens, qui s'élèvent eux-mêmes au milieu d'une plaine formée et nivelée par les eaux, entre Vicence, Padoue, Rovigo et Légnago. Il étoit entouré de trois enceintes, dont la plus basse auroit demandé deux mille hommes pour la défendre. Les Vénitiens n'en avoient que sept cents à Monsélice, sous les ordres de Martino du Bourg-Saint-Sépulchre. Cependant ils sortirent avec audace pour attaquer un corps de landsknechts. Accablés par le nombre, et vivement ramenés, ils succombèrent à la fatigue; ils furent forcés dans la première enceinte, et poursuivis avec tant de rapidité, qu'ils ne purent point s'enfermer dans la seconde, puis dans la troisième, encore que

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 481.

ces murs aillent en se resserrant, comme la montagne s'élève en pain de sucre. La tour même, bâtie au haut de la colline, ne servit point à les sauver. En vain ils offrirent de se rendre la vie sauve; les Allemands ne voulurent pas les accepter : ils mirent le feu dans le bas de la tour, et reçurent sur la pointe de leurs piques les malheureux qui voulurent s'échapper par les créneaux. Avec une égale fureur ils détruisirent toutes les habitations de cette bourgade, l'une des plus riantes de l'Italie (1).

CHAP. CVI. 1510.

Maximilien, malgré ses promesses si souvent répétées, n'arrivoit point à son armée; après l'échec reçu l'année précédente devant Padoue, il ne se flattoit pas de soumettre cette place; mais il pressoit Chaumont d'attaquer Trévise, qu'il croyoit plus facile à réduire. Chaumont lui répondit que cette ville étoit également défendue par une forte armée; qu'il ne voyoit point arriver à la sienne ces troupes allemandes promises depuis si long-temps, et sans lesquelles il ne pouvoit rien entreprendre; qu'il avoit déjà été obligé d'en détacher le duc Alfonse d'Este, et Châtillon, pour défendre l'état de

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. XL, p. 157. — *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 481. — *Petri Bembi.* Lib. X, p. 230. — *Fr. Belcarii.* Lib. XII, p. 342. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso d'Este*, p. 36.

CHAP. CVI. 1510. Ferrare sur lequel il commençoit à concevoir de l'inquiétude; que tout le pays autour de Trévise étoit ravagé; que l'armée n'y trouveroit point de vivres, et y feroit difficilement arriver ses convois, parce que les Stradiotes tenoient la campagne, et qu'ils étoient secondés avec zèle par tous les paysans. Mais, tandis que cette contestation entre Maximilien et Chaumont duroit encore, celui-ci reçut des ordres exprès de son maître de laisser à l'armée impériale Précy, avec quatre cents lances et quinze cents fantassins espagnols qu'il avoit à sa solde, et de ramener au plus tôt le reste de l'armée dans le duché de Milan, où des dangers inattendus réclamoient sa présence (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 482. — *Petri Bembi.* L. X, p. 231. — *Fr. Belcarii.* Lib. XII, p. 342.

Google

CHAPITRE CVII.

Jules II fait attaquer les Français à Gênes, à Ferrare, et dans le Milanez. Il dirige le siége de la Mirandole, et entre dans cette place par la brèche; il est forcé de s'enfuir de Bologne, et son armée est dissipée à Casalecchio.

1510 — 1511.

La plupart des papes parviennent au pontificat dans un âge qui, le plus souvent, amortit les passions, qui éteint une ambition dont on n'a plus le temps de recueillir le fruit, et qui fait désirer un repos que l'affoiblissement des organes rend presque nécessaire. De plus l'éducation qu'ont reçue les prêtres n'est pas en général de nature à développer une grande énergie; et la religion, dont ils ont fait leur principale étude, a dû leur enseigner la modération et la tolérance, plus tôt que l'emportement, ou la détermination de tout soumettre à leur volonté. Cependant plusieurs papes, dès les temps de Grégoire VII jusqu'à ceux de Sixte-Quint, ont manifesté dans leur caractère une obstination invincible, une irritation contre tout ce qui ne

CHAP. CVII. 1510.

CHAP. CVII. 1510. plioit pas devant leur volonté, un emportement contre ceux qui les avoient offensés, qu'on n'auroit cru devoir attendre ni de leur âge, ni de leur éducation, ni de leur ministère. Plus d'une fois même ce caractère inflexible ne s'est manifesté en eux qu'après qu'ils ont reçu la tiare; et des hommes, qu'on avoit connus jusque alors doux et modestes, sont devenus, après leur exaltation, d'implacables vengeurs des plus légères offenses, et de cruels persécuteurs de leurs anciens amis.

Ce changement dans leur caractère ne seroit-il point dû à la croyance dans l'infaillibilité de leurs décisions, que les papes partagent avec tous leurs fidèles? Cette croyance vient fortifier un travers qui n'est déjà que trop naturel à l'esprit humain. Chaque homme peut reconnoître la supériorité d'un autre sur lui-même, quant aux autres facultés de l'esprit; mais comme il n'a pour mesure du jugement que son propre jugement, il n'arrive jamais à croire qu'un autre ait l'esprit plus droit que lui. D'après son propre instinct, il lui semble toujours pouvoir rectifier les jugemens des autres; et sous quelque nom modeste qu'il désigne en lui-même cette faculté, sous celui même de sens commun ou de gros bon sens, c'est à son tribunal qu'il soumet toutes les opinions humaines.

La consécration d'un pape étant supposée lui

transmettre tous les dons du Saint-Esprit, sanctifie en quelque sorte en lui ce préjugé intérieur et universel. Le pressentiment que jusque alors il n'avoit regardé que comme un instinct heureux, encore qu'il le crût infaillible, est devenu pour lui le langage même de la Divinité. Sa raison se change à ses yeux en évidence; aucun doute, aucune incertitude ne vient plus le troubler dans ses décisions; et ceux qui osent s'opposer aux volontés qu'il exprime en conformité avec cette éternelle sagesse, par laquelle il se croit inspiré, lui paroissent des révoltés qui bravent également toutes les autorités divines et humaines.

CHAP. CVII. 1510.

Le caractère de Jules II étoit désormais dominé par cette même irritation contre tous ceux qui osoient hésiter à accomplir ses desseins. Ce qu'il avoit une fois résolu lui paroissoit tellement marqué au coin de l'éternelle justice, qu'il étoit toujours prêt à punir comme ennemis du ciel même, ceux qui faisoient naître aucun obstacle à l'exécution de ses projets. Ses volontés impétueuses avoient presque toujours passé les bornes qui auroient dû arrêter un homme de Dieu; mais il pouvoit se rendre le témoignage qu'elles n'étoient point dictées par l'intérêt personnel, et qu'en les formant, il n'avoit écouté qu'une certaine élévation, une certaine grandeur d'âme, un sentiment même

CHAP. CVII. 1510.

de justice qui lui étoient naturels. Au commencement de son règne, il avoit voulu rendre à l'Église son patrimoine, scandaleusement dilapidé par ses prédécesseurs. Il avoit réussi avec les moindres feudataires, et les Vénitiens seuls avoient arrêté ses projets. C'est ainsi qu'ils avoient excité sa colère. Alors il avoit cru devoir les punir pour la gloire même de l'Église, et il les avoit en effet sévèrement punis. Mais après les avoir amenés à une humble pénitence, il vouloit que les autres leur pardonnassent, comme il leur avoit pardonné lui-même. Il vouloit que les désastres de l'Italie finissent par son ordre, comme ils avoient commencé au signal qu'il avoit donné. Il s'irritoit des vues personnelles, de la cupidité, de la cruauté de ses anciens associés; et après avoir employé le bras des barbares, pour châtier les Italiens, il se croyoit obligé en conscience, et par patriotisme italien, à chasser ces mêmes barbares de l'Italie.

Ferdinand-le-Catholique, qui suivoit par intérêt une politique presque semblable à celle que Jules avoit adoptée par principes, ne s'étoit point trouvé en lutte avec lui. Maximilien, qui avoit reperdu par sa faute les conquêtes que les victoires de la France avoient livrées entre ses mains, n'excitoit que son mépris. Jules accusoit hautement son incapacité et sa versatilité; et s'il le comptoit parmi ses ennemis, c'étoit sans

le craindre; mais le sentiment du pape pour Louis XII étoit d'une autre nature; il le haïssoit et le craignoit, quoiqu'il ne l'estimât pas. Il connoissoit la foiblesse de caractère, et le peu d'habileté de ce monarque; mais d'autre part, il savoit quelle étoit la valeur irrésistible des armées françaises, leur dévouement aveugle à leur gouvernement, l'habileté de leurs officiers, et cette activité avec laquelle elles arrivoient toujours à leur but, toutes les fois que les fautes de leurs rois ne causoient pas leur ruine. Il savoit que Louis XII s'étoit fait aimer du peuple en France, qu'il pouvoit disposer de toutes les ressources de cette immense monarchie, qu'il étoit maître du Milanez et de Gênes, et que la moitié du reste de l'Italie sollicitoit son alliance. Il reconnoissoit donc que pour le vaincre, il avoit besoin de réunir contre lui les forces de presque toute l'Europe, et il n'osa l'attaquer qu'avec une dissimulation qui ne sembloit pas s'accorder avec son caractère impétueux.

CHAP. CVII. 1510.

Louis XII, sincèrement pieux, respectoit le siége de Rome: d'ailleurs, il se laissoit dominer par les scrupules d'Anne de Bretagne, sa femme, et il regardoit une brouillerie avec le pontife comme un grand malheur. Il cherchoit donc tous les moyens de satisfaire Jules II sur les affaires de Ferrare, qu'il croyoit être le seul objet de contestation entre eux. Mais pendant ce temps

CHAP. CVII. 1510. le pape préparoit contre lui une triple attaque, à Ferrare, à Gênes, et sur les lacs de Lombardie, et il négocioit pour attacher à son parti Ferdinand d'Aragon et Henri VIII d'Angleterre. Comme il reconnut bientôt l'impossibilité de cacher tous ses mouvemens, il fit du moins en sorte que ceux que ses adversaires viendroient à découvrir fussent attribués au dessein qu'il dissimuloit moins que les autres, d'attaquer Ferrare.

Louis XII avoit fait à Jules II des offres relatives à la protection qu'il accordoit au duc de Ferrare, qui auroient satisfait le pontife, si celui-ci n'avoit pas porté ses vues beaucoup plus loin que sur les anciens fiefs de l'Église. Le Roi de France, il est vrai, avoit choisi pour cette affaire un mauvais négociateur, dans la personne d'Alberto Pio, comte de Carpi, qui, ayant lui-même lieu de redouter le duc de Ferrare pour la conservation de son petit fief, fut accusé d'avoir desservi à la cour pontificale celui qu'il étoit chargé de protéger (1). Cependant la négociation duroit encore, lorsque Jules II fulmina une bulle contre Alfonse d'Este, le 9 août 1510. Il le désignoit par les noms de fils d'iniquité et de nourrisson de perdition; il lui reprochoit son ingratitude envers le saint-siége, sa déso-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 483. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 342.

béissance, les impôts qu'il levoit sur le peuple, les immunités ecclésiastiques qu'il avoit violées, le sel qu'il faisoit à Comacchio au préjudice des salines de Cervia; enfin, la protection du Roi de France, qu'il avoit sollicitée. Pour toutes ces fautes, il le déclaroit déchu de tous les honneurs, de toutes les dignités, de tous les fiefs qu'il tenoit du saint-siége; il délioit tous ses sujets de leur serment de fidélité, tous ses soldats de celui d'obéissance; il leur ordonnoit même de se lever en armes contre lui, pour le livrer à la justice de Dieu; il le frappoit d'anathème et d'excommunication, et il comprenoit dans la même sentence tous les prêtres qui communiqueroient avec lui (1).

CHAP. CVII. 1510.

Un mois avant cette dénonciation hostile, Jules II avoit resserré son alliance avec Ferdinand-le-Catholique; il lui avoit accordé, le 7 juillet, l'investiture du royaume de Naples, que jusqu'alors il n'avoit pas voulu lui donner; il en avoit fixé le tribut annuel sur le pied d'après lequel les rois aragonois l'avoient payé; il avoit déclaré qu'il annulloit la clause du traité de Blois par laquelle la réversion de l'Abruzze et de la Campanie étoit assurée à la couronne

(1) *Annal. ecclesiastici.* 1510, §. 15, p. 76. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. X, p. 233. — *Io. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, c. XXIII, p. 294. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 41. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 343.

CHAP. CVII. 1510.

de France, si Germaine de Foix, femme de Ferdinand, mouroit sans enfans; et en retour pour ces concessions, il avoit obligé le roi d'Aragon à lui promettre, pour la défense de l'Église, trois cents hommes d'armes, que ce roi feroit marcher toutes les fois qu'il en seroit requis. Jules II se flattoit que ces troupes auxiliaires lui serviroient à engager l'Espagne dans une guerre contre la France, et il voyoit avec plaisir le ressentiment qu'il excitoit en annullant de sa propre autorité le traité de Blois : car Louis XII ne s'en prenoit pas au pape seul pour cet acte arbitraire; il accusoit Ferdinand de l'avoir sollicité, et il chargea ses ambassadeurs d'en porter leurs plaintes aux cortès d'Aragon (1).

Toutes les démarches du pape manifestoient son animosité contre la France; déjà il regardoit les cardinaux français comme des ôtages ou des prisonniers à sa cour. Le cardinal d'Auch étant sorti de Rome pour chasser, le jour de la fête de saint Pierre, avec des chiens et des filets, le pape crut qu'il vouloit s'enfuir en France : il le fit arrêter et jeter dans les prisons du châ-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 484. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1510, §. 25, p. 80. — *Fr. Belcarii.* Lib. XII, p. 343. — *Jo. Mariana hist. Hispan.* Lib. XXIX, cap. XXIV, p. 295. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 214. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso,* p. 50.

teau Saint-Ange. Peu de jours après, il engagea le cardinal de Bayeux à jurer qu'il ne s'écarteroit point de la cour de Rome, reconnoissant que s'il le faisoit, il perdroit par cet acte seul la dignité du cardinalat (1). CHAP. CVII. 1510.

Mais encore que l'inimitié du pape ne fût plus douteuse, Louis XII ne prévoyoit nullement le point sur lequel porteroit sa première attaque. Jules ne lui avoit pas pardonné le traitement cruel qu'il avoit infligé aux Génois, en dépit de sa recommandation : il étoit lui-même originaire de la rivière de Gênes; sa famille y étoit attachée au parti populaire, que le roi avoit opprimé; il avoit accueilli à sa cour les nombreux exilés de la Ligurie, et il cherchoit, par ses correspondances, à ranimer l'espoir de tous ceux qui regrettoient l'antique liberté (2). Voulant tirer parti de leur ressentiment, il résolut de diriger contre Gênes ses premières hostilités. Il promit à Octavien Frégoso, l'un des émigrés qui étoient auprès de lui, la couronne ducale que son père et son oncle avoient portée. Il le fit monter, avec tous les autres réfugiés, sur une galère pontificale, qu'il joignit, pour cette expédition, à onze galères vénitiennes; en même temps il fit passer dans l'état de Lucques Marc-

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1510, §. 18, 19, p. 78. — *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 484. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 343.

(2) *Petri Bizarri hist. Genuens.* L. XVIII, p. 427.

CHAP. CVII. 1510. Antonio Colonna, qu'il avoit engagé à quitter le service des Florentins; il lui fit rassembler cent hommes d'armes, sept cents fantassins, et plusieurs émigrés génois, en donnant à entendre qu'il méditoit une attaque contre Ferrare; puis tout à coup il lui fit traverser la rivière de Levant, pour venir camper dans la vallée de Bisagno, tandis que la flotte, dont personne en Italie n'avoit eu connoissance, vint jeter l'ancre, dans les premiers jours de juillet, à l'embouchure de la rivière d'Enfello, tout près du port de Gênes (1).

Mais quelque inattendue que fût cette attaque, elle n'obtint point le succès dont le pape et les émigrés génois s'étoient flattés, soit que la vue des drapeaux vénitiens réveillât l'antique jalousie des patriotes de Gênes, soit que la puissance de la France parût à cette époque trop redoutable pour qu'on pût espérer de l'ébranler. Les villes de Sarzane et de la Spézia, traversées par l'armée de terre, et celles de Sestri, Chiavari et Rapallo, occupées par la flotte, cédèrent à la force, sans manifester aucun enthousiasme pour ceux qui se disoient leurs libérateurs. Le

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 485. — *Petri Bizarri hist. Genuens.* L. XVIII, p. 427. — *Ubertus Folieta Genu. histor.* Lib. XII, p. 707. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 215. — *Fr. Belcarii.* Lib. XII, p. 343. — *Macchiavelli Legazione in Francia.* Lett. 2, de Blois, 18 juillet 1510. T. VII, p. 326.

fils de Jean-Louis de Fieschi, et le neveu du cardinal de Finale, avoient chacun amené à Gênes sept à huit cents fantassins pour défendre le gouvernement français et empêcher tout tumulte; en même temps M. de Préjan entra dans le port avec six galères provençales, sans qu'Octavien Frégoso, ou Grillo Contarini qui commandoit la flotte vénitienne, réussissent à l'arrêter. Ces deux chefs de l'expédition reconnurent alors que toute espérance de succès étoit perdue pour eux : Marc-Antonio Colonna s'embarqua à Rapallo, avec une soixantaine de ses cavaliers; les autres, avec les fantassins, voulurent faire leur retraite par terre, mais ils furent attaqués en chemin, et presque absolument dépouillés, par les paysans, irrités de leurs voleries. La flotte fut suivie, dans sa retraite, par la flotte française jusqu'au mont Argentaro, sur les côtes de Sardaigne. Elle rentra ensuite dans le port de Civitta-Vecchia, sans avoir combattu (1).

CHAP. CVII. 1510.

Dans le même temps, une armée pontificale plus considérable, commandée par le neveu du pape, François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 486. — *Petri Bizarri histor. Genuens.* L. XVIII, p. 428. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 57. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 343. — *Macchiavelli Legazione alla corte di Francia.* Lett. 6, de Blois, 26 juillet 1510. T. VII, p. 339.

CHAP. CVII. 1510. s'étoit mise en marche pour attaquer le duc de Ferrare, et lui enlever la petite province de Romagne-Ferraroise qu'Alexandre VI lui avoit cédée. Elle entra sans résistance à Lugo et à Bagna-Cavallo; mais comme elle assiégeoit la citadelle de Lugo, elle reçut la nouvelle que le duc Alfonse s'approchoit : aussitôt elle s'enfuit en désordre, abandonnant une partie de son artillerie. Elle se réunit, il est vrai, de nouveau à Imola, et reprit bientôt l'offensive : tandis qu'elle attiroit sur elle l'attention du duc de Ferrare, Gérard et François-Marie Rangoni, gentilshommes de Modène, ouvrirent les portes de cette ville au cardinal de Pavie, qui s'étoit avancé de Bologne à Castel-Franco. Reggio auroit probablement été occupé de la même manière, et la moitié des états de la maison d'Este auroit été envahie, si M. de Chaumont ne s'étoit empressé d'y envoyer deux cents lances (1).

Mais Jules avoit ménagé une troisième attaque, sur laquelle il avoit plus compté encore que sur les deux précédentes, et c'étoit de la part des Suisses. Une diète assemblée à Lucerne, blessée par le refus constant de Louis XII d'augmenter les pensions des cantons, et entraî-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 486. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 344. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 44. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 216. — La nouvelle de la prise de Modène parvint à Blois le 26 août. *Macchiavelli Legaz.* T. VII, p. 363.

née par l'activité et les ressentimens de Matthieu Schiner, évêque de Sion, avoit résolu d'attaquer les Français en Lombardie. Chaumont, pour se défendre contre eux, avoit placé cinq cents hommes d'armes à Ivrée; il avoit obtenu, du foible Charles III, duc de Savoie, la promesse qu'il ne laisseroit point passer les Suisses par le val d'Aoste; enfin, il avoit fait enlever tous les bateaux des lacs qui sont au pied des montagnes, rompre tous les ponts, retirer tous les vivres dans les lieux forts, et détruire tous les moulins (1).

Pendant long-temps les Suisses avoient formé la seule bonne infanterie des armées françaises; aussi inspiroient-ils la plus grande terreur à la gendarmerie, accoutumée à les avoir toujours pour soutien. Mais ils n'avoient pas moins besoin eux-mêmes, pour tenir la campagne, de cette gendarmerie à laquelle ils avoient été constamment associés, et qu'ils alloient combattre. Les Suisses avoient de bons connétables de régiment, mais point de général expérimenté; aussi avoient-ils mis l'évêque de Sion à la tête de cette expédition : ils n'avoient non plus ni ponts, ni bateaux (2), ni artillerie, ni une cavalerie suf-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 487. — Histoire généalogique de la maison de Savoie, par Guichenon. T. II, p. 196.

(2) *Senza provedimento o di ponti o di navi*, GUICCIARD. Lib. IX, p. 487; ce qui feroit croire qu'avant même l'invention

CHAP. CVII. 1510. fisante. Lorsqu'ils passèrent le mont Saint-Gothard, au commencement de septembre, avec un corps de six mille hommes, ils n'avoient que quatre cents chevaux, dont la moitié étoient carabiniers. Deux mille cinq cents de leurs fantassins étoient armés de fusils, cinquante de longues arquebuses, le reste portoit la pique ou la hallebarde (1).

Les Suisses étant sortis de leur territoire par Bellinzona, s'emparèrent du pont de Trezza, que six cents fantassins français défendirent mal contre eux; puis ils s'arrêtèrent à Varèse pour attendre un second corps de quatre mille hommes, qui ne tarda pas à les joindre. Chaumont, qui les observoit avec cinq cents lances et quatre mille fantassins, étoit déterminé à ne point les combattre, mais à les fatiguer par de petites escarmouches et des alarmes continuelles. Bientôt les vivres qu'ils avoient trouvés à Varèse étant épuisés, ils tournèrent sur leur gauche, vers Castiglione, au travers d'un pays montueux; marchant par gros bataillons, sur quatre-vingts ou cent hommes de front, avec les fusiliers à la queue. Ils s'avancèrent de cette manière sans se laisser jamais entamer par la cavalerie

des pontons actuels, les armées transportoient avec elles de petits bateaux pour faire les ponts.

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 216. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXIX, cap. XXIII, p. 295.

qui voltigeoit sur leurs flancs, tandis que cent ou cent cinquante d'entre eux pouvoient, sans déranger la marche du bataillon, sortir des rangs, repousser les gendarmes, et y rentrer ensuite. CHAP. CVII. 1510.

L'armée suisse coucha le premier jour à Appiano; le second, elle marchoit vers Cantù, au travers de la riante région que les Milanais nomment les monts de Brianza. Arrivée à moitié chemin, elle abandonna cette direction pour se rapprocher des montagnes; elle passa un jour dans les faubourgs de Como, et un autre à Chiasso. Les Français croyoient encore que l'intention des Suisses étoit de traverser l'Adda sur des radeaux à sa sortie du lac de Lecco; mais tout à coup ils retournèrent vers Trezza, d'où ils étoient sortis, et rentrèrent dans leurs montagnes; soit qu'ils sentissent l'impossibilité de s'engager sans bateaux dans un pays coupé par tant de rivières, soit que le manque de vivres, et de cavalerie pour en aller recueillir au loin, leur fit prévoir la pénurie où tomberoit bientôt leur armée, soit enfin, comme d'autres l'ont raconté, qu'après avoir reçu du pape soixante et dix mille écus pour prix de cette expédition, ils en reçussent autant du roi et de M. de Chaumont pour y renoncer. Leur ancienne réputation de loyauté étoit absolument ternie; ils ne faisoient plus la guerre que pour de l'argent; et

CHAP. CVII. si la masse de l'armée ne participoit pas à ces
1510. marchés honteux, la conduite des chefs ne les mettoit point à l'abri du soupçon (1).

Le plan de toutes ces attaques simultanées avoit été assez bien tracé par Jules II, mais leurs chefs différens n'avoient point su conserver le même ensemble dans l'exécution. La tentative sur Gênes avoit précédé celle sur Ferrare et Modène; l'expédition des Suisses étoit venue ensuite, et ces derniers étoient sur le point de rentrer dans leurs montagnes, lorsque l'armée vénitienne, sous les ordres de Lucio Malvezzi, profita de l'éloignement des Français pour se porter en avant. Elle recouvra en peu de temps et sans combat Este, Monsélice, Montagnana,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 487. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 344. — Le loyal serviteur historien de Bayard raconte une circonstance de cette guerre, qui ne fait pas plus d'honneur au général français que cette vénalité aux généraux suisses. « Le » grand maistre (M. de Chaumont) les alla attendre en la plaine de » Galeras, et leur feit oster tous ferremens de moulins et tous » vivres de leur chemin. Et qui pis est, à ce qu'on disoit, avoit » fait empoisonner tous les vins estans audit lieu de Galeras, » jusques où veindrent les Suisses, et en beurent tout leur saoul, » mais au diable celui qui en eut mal..... Il alla des adventu- » riers françois audit lieu de Galeras, qui voulurent boire du » vin qu'on avoit empoisonné pour les Suisses, mais il en mourut » plus de deux cent. Il faut dire que Dieu s'en mesla, ou que » l'espice estoit demeurée au fond du tonneau ». *Mém. du chev. Bayard*, chap. XLI, p. 159. Mais malgré la naïveté du loyal serviteur, qui inspire de la confiance, on ne doit jamais prêter une foi entière à ses récits.

Marostica et Bassano; elle rentra dans Vicence, que les Allemands n'essayèrent point de défendre, et elle arriva enfin devant Vérone, pressant la retraite d'André de Capoue, duc de Termini. Celui-ci commandoit l'armée impériale depuis la mort du prince d'Anhalt, survenue peu de jours auparavant, et il eut le talent de ne point se laisser entamer (1). CHAP. CVII. 1510.

Après avoir recueilli ses garnisons éparses, le duc de Termini se trouva avoir dans Vérone trois cents lances espagnoles, cent lances allemandes ou italiennes, quatre cents lances françaises, et quatre mille cinq cents fantassins. Dans l'armée vénitienne, on comptoit huit cents hommes d'armes, trois mille chevau-légers, presque tous Stradiotes, et dix mille fantassins. L'artillerie fut mise en batterie contre les murailles du château San-Felice, sur la rive gauche de l'Adige; au bout de peu de jours, elle ouvrit de larges brèches, et imposa silence à celle des assiégés. Déjà les Vénitiens se préparoient à donner un assaut avec de grandes chances de succès, lorsque dix-huit cents soldats allemands, soutenus par quelques gendarmes français, firent une sortie au milieu de la nuit, enclouèrent deux canons, mirent en déroute

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* L. X, p. 232. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 58. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. II, p. 301.

CHAP. CVII. 1510. l'infanterie italienne, et tuèrent Zittolo de Pérouse, un de ses meilleurs capitaines. Malvezzi le lendemain, trouvant ses soldats découragés, renonça au siége de Vérone, et retourna à son ancien quartier de Saint-Martin, à cinq milles de distance (1).

Après ces courtes expéditions, tout esprit d'entreprise sembloit abandonné sur tous les points, excepté par le pontife : le sénat de Venise fut un moment alarmé par une sommation de Ladislas, roi de Hongrie, qui lui redemandoit les terres de Dalmatie, que le traité de Cambrai lui avoit assignées en partage; mais plusieurs Magnats se hâtèrent de rassurer l'ambassadeur vénitien, en protestant que leur roi ne donneroit aucune suite à cette sommation, faite uniquement pour complaire à Maximilien et à Louis XII, et que la nation hongroise ne lui fourniroit point d'argent pour attaquer la république (2). Les commandans français, allemands, espagnols, ferrarois, ravageoient le pays autour d'eux, mais n'entreprenoient aucune conquête : le seul Jules II sembloit s'enflammer d'une ardeur nouvelle, après chacun des échecs qu'il avoit éprouvés, et son irritation étoit accrue

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 489. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 217. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 58. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 346. — *Petri Bembi.* Lib. XI, p. 238.

(2) *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. X, p. 232.

par les démarches de Louis XII auprès du clergé de France. CHAP. CVII 1510.

Le roi avoit ressenti, comme de cruelles injures, les attaques inattendues que lui avoit suscitées le pontife à Gênes, en Lombardie, et dans le Ferrarois; il avoit témoigné à Macchiavelli, en légation auprès de lui, son ardent désir d'en tirer une satisfaction exemplaire; il avoit voulu intéresser les Florentins à la guerre contre le pape, en leur faisant espérer de les mettre en possession de l'état de Lucques ou du duché d'Urbin. Il comptoit enlever ce dernier au neveu de Jules II, pour lui faire sentir dans sa propre famille les fruits de la guerre (1); mais en même temps il vouloit combattre le pape par des armes ecclésiastiques, et au commencement de septembre il assembla un concile de l'Église gallicane à Tours, auquel il dénonça ce pape qui avoit été élu par des intrigues si peu canoniques, et qui troubloit la chrétienté d'une manière si cruelle par son humeur belliqueuse. Le concile français autorisa le roi à repousser les armes du pape par les armes, et à porter à un concile œcuménique, assemblé de concert avec l'empereur, ses plaintes contre le chef de l'Église (2).

(1) *Macchiavelli Legazione alla corte di Francia.* Lett. 9, de Blois, 9 août 1510. T. VII, p. 353.

(2) *Macchiav. Legaz.* Ibidem, lett. 18, de Tours, 10 sep-

CHAP. CVII. 1510. Ces démarches de Louis XII augmentoient la haine de Jules II contre la France, et son désir de s'en venger; il renouvela donc ses attaques. D'une part, il renvoya devant Gênes sa flotte, unie à celle des Vénitiens, pour essayer d'opérer à force ouverte la révolution que peu auparavant il avoit vainement tentée par surprise; il n'eut aucun succès, et il auroit dû s'y attendre (1). D'autre part, il résolut de s'avancer lui-même jusqu'à Bologne, pour ramener Ferrare sous la domination directe de l'Église. Il n'avoit point abandonné ses négociations avec l'empereur, avec Henri VIII, avec Ferdinand-le-Catholique, qu'il se flattoit toujours de pouvoir déchaîner contre la France; mais il se figuroit que même sans leur secours il pourroit, seul avec les Vénitiens, suffire à la conquête de Ferrare; et les Vénitiens, de leur côté, sans partager toutes ses espérances, se croyoient obligés de le seconder de tout leur pouvoir, pour l'affermir dans leur alliance. Jules II avoit rejeté, avec une fierté toujours croissante, les propositions que la France lui faisoit pour une paix séparée. Louis XII laissa entrevoir qu'il

tembre; p. 386. — *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 395. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1510, §. 22, T. XX, p. 79. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 348.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 493. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 347.

renonceroit à la protection du duc de Ferrare; mais le pape exigea aussitôt que le roi abandonnât encore toute souveraineté sur Gênes. Macchiavelli fut chargé par Robertet d'engager la république de Florence à offrir sa médiation; elle fut rejetée avec emportement. Un secrétaire d'ambassade du duc de Savoie fut plus maltraité encore pour la même offense. Jules II l'accusa d'espionnage, le fit jeter en prison, et peu après, mettre à la torture (1).

CHAP. CVII. 1510.

Le 22 septembre, Jules II fit son entrée à Bologne avec toute sa cour, tandis que son armée s'avança dans le Ferrarois jusque sur le Pô. Les Vénitiens, pour lui complaire, faisoient en même temps remonter vers Ferrare deux flottes, l'une par l'embouchure des Fornaci, l'autre par le Pô de Primaro. Les soldats vénitiens et pontificaux ravageoient à l'envi le Ferrarois, mais sans oser s'approcher de la ville; le pape avoit été trompé, et sur le nombre, et sur la qualité des soldats qu'il payoit; et son armée n'étoit point assez forte pour entreprendre un siége aussi important (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 494. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 348. — *Macchiavelli Legaz.* Lett. de Blois, 3 août 1510; p. 346 et seq.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 395. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 349. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 216. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 43.

CHAP. CVII. 1510.

Les Vénitiens avoient retenu en prison le marquis de Mantoue pendant plus d'une année; mais ils venoient de le relâcher, d'après les sollicitations réunies du pape et de l'empereur des Turcs Bajazeth II. Dès les commencemens de son règne, Jean François de Gonzague avoit cherché à se concilier la faveur de celui-ci. Il lui envoyoit fréquemment des présens, il entretenoit avec soin sa correspondance, et Bajazeth reconnut cette longue confiance, en accompagnant ses instances pour le marquis de Mantoue de menaces, qui ne laissèrent pas lieu au sénat de Venise même à délibérer (1). Toutefois ce fut au pape que les Vénitiens livrèrent leur prisonnier, puisque, par une circonstance singulière, il avoit alors excité son intérêt aussi-bien que celui du sultan; et Jules II, qui avoit solennellement privé le duc de Ferrare du titre de gonfalonier de l'Église, conféra cette dignité à Gonzague, dans l'espérance de l'attacher ainsi irrévocablement à sa ligue avec les Vénitiens. Le marquis de Mantoue se trouvoit dans une situation difficile, entre la politique et la reconnoissance. Les Vénitiens venoient de leur côté de le nommer capitaine général de leur armée, en lui donnant la solde de cent hommes d'armes et de douze cents fantassins; cependant, s'il

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 491. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 350.

s'attachoit à la ligne où le pape et le sénat vouloient l'attirer, ses états demeuroient les premiers exposés aux attaques des Français. Ceux-ci prirent en effet ce moment pour envahir le Mantouan; et Gonzague, qui peut-être avoit secrètement sollicité M. de Chaumont de lui fournir ce prétexte, abandonna les hautes dignités qu'on lui avoit conférées pour vaquer à la défense de ses sujets (1). CHAP. CVII. 1510.

Pendant ce temps il étoit survenu au pape une grave maladie, et Jules II traitoit sa santé contre l'avis de tous les médecins, comme il traitoit la guerre contre l'avis de tous les militaires. Il ne vouloit écouter aucun conseil, il ne se laissoit décourager par aucune difficulté, et il insistoit toujours pour qu'on attaquât sans retard les ennemis (2). Mais la discorde entre le duc d'Urbin et le cardinal de Pavie, qui avoient dans l'armée une autorité presque égale, auroit rendu cette attaque très-hasardeuse. Le duc d'Urbin dans un mouvement de colère fit arrêter le cardinal de Pavie et le fit conduire à Bologne, pour y être jugé comme coupable de trahison; toutefois ce cardinal se justifia si bien auprès du pape, qu'il recouvra sur lui

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 496. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 353. — *Petri Bembi.* L. XI, p. 243.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 496. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 350.

CHAP. CVII. 1510.

plus de crédit et d'autorité qu'auparavant (1).

Le duc d'Urbin avoit enfin fait comprendre au pape, qu'avant d'attaquer Ferrare il devoit attendre la jonction d'une armée vénitienne, forte de trois cents hommes d'armes, beaucoup de chevau-légers, et quatre mille fantassins, qui s'étoit avancée sur le Pô jusqu'à Fichéruolo, et qui étoit secondée par quelques galères. Alfonse d'Este coupoit le chemin à cette armée; il attaquoit en détail avec beaucoup d'activité et de courage les galères vénitiennes, et leur faisoit éprouver combien il étoit dangereux de se hasarder dans le lit des rivières (2). Pendant qu'il les arrêtoit ainsi au passage, M. de Chaumont résolut, d'après les sollicitations des Bentivoglio, de s'avancer rapidement sur Bologne, et de forcer Jules II à la paix. Dans sa marche il prit les châteaux de Spilamberto et de Castel Franco, qui chacun ne tinrent qu'un seul jour; et il vint loger le 12 octobre à Crespolano, à dix milles de Bologne, avec l'intention de se présenter le lendemain devant les murs mêmes de la ville.

Il n'y avoit alors dans Bologne qu'un petit nombre de soldats pontificaux mal disciplinés;

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 497. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 350.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 498. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 351.

le pape attendoit, il est vrai, trois cents hommes d'armes, que le roi d'Aragon s'étoit engagé à lui fournir, et l'armée vénitienne arrêtée à Fichéruolo, devoit aussi le joindre; mais il paroissoit peu probable qu'il pût tenir jusqu'à l'arrivée des uns et des autres, d'autant plus que les partisans des Bentivoglio commençoient à s'agiter, et que la masse du peuple oubliant tous leurs torts, se rattachoit à eux par cette affection aveugle qui lie tous les hommes au temps passé. Les prélats et les courtisans qui n'avoient jamais vécu que dans les loisirs et les délicatesses de Rome, se plaignoient amèrement de ce que le pape les avoit entraînés avec lui dans une situation si périlleuse pour leurs fortunes et pour la gloire du saint-siége. Avec des instances que jusque alors Jules II n'auroit jamais souffertes, ils le pressoient ou de les mettre tous en sûreté par une prompte retraite, ou de traiter avec Chaumont, aux moins mauvaises conditions qu'il pourroit obtenir (1).

CHAP. CVII. 1510.

Jules II, sans promettre de se conformer à ces conseils, fit venir les ambassadeurs vénitiens, et leur déclara que si le lendemain avant la fin du jour, il n'avoit pas reçu à Bologne

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 500. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 219. — *Paris de Grassis Diarium Curiæ Rom.* T. III, p. 597; *apud Raynald.* 1510, §. 22, p. 79. — *Fr. Belcarii.* Lib. XII, p. 351.

CHAP. CVII 1510.

un renfort tiré des troupes qu'ils avoient au camp de la Stellata, il traiteroit avec les Français. Il convoqua ensuite le conseil et les colléges de Bologne, il leur peignit avec des couleurs très-vives l'ancienne tyrannie des Bentivoglio, à laquelle il les avoit soustraits; il les exhorta à défendre le gouvernement paternel de l'Église, et la liberté dont ils jouissoient; il leur recommanda de s'approvisionner de vivres pour soutenir un siége, et il leur accorda l'exemption des gabelles aux portes pour cette circonstance. Mais Jules II, malgré la foiblesse de l'âge et celle de la maladie, étoit le seul homme qui, dans ce moment de danger, conservât de la vigueur. Il fit rassembler sur la place publique tous les Bolonois qui avoient promis de combattre; on l'assura qu'il n'y avoit pas moins de quinze mille hommes de pied, et de cinq mille chevaux. Jules II étoit alors sur son lit, accablé par un accès de fièvre; dès qu'il entendit les cris de la populace, il s'élança de sa couche, il se montra à son balcon, il donna aux troupes la bénédiction dans la forme usitée au moment où elles marchent au combat, et s'abandonnant à un transport de joie, il s'écria qu'il avoit déjà remporté la victoire sur l'armée française (1).

(1) *Parisii de Grassis Diarium*, *apud Raynald.* 1510, §. 23, p. 79.

Cette foule cependant qui avoit salué le pape par ses cris, ne s'armoit point pour combattre. Les courtisans exprimoient une terreur toujours croissante; les ambassadeurs de l'empereur, du roi catholique, de l'Angleterre, sollicitoient Jules II d'entrer en négociation. Il céda enfin, et il envoya demander à Chaumont un sauf-conduit pour le comte Jean-François Pic de la Mirandole, qu'il vouloit charger de négocier. En même temps il fit porter à Florence les plus précieux joyaux de l'Église, et entre autres la mître toute enrichie de pierreries, qu'on désigne sous le nom de trirégno (1). CHAP. CVII. 1510.

Chaumont savoit que Louis XII étoit tourmenté de scrupules en combattant contre le pape, et qu'il auroit fait presque à tout prix sa paix avec lui; il se prêta donc avec empressement aux négociations qui lui étoient proposées. Il demanda l'absolution de toutes les censures prononcées contre Alfonse d'Este, les Bentivoglio et leurs adhérens; la restitution aux Bentivoglio de leurs biens, sous condition qu'ils s'établiroient à quatre-vingts milles au moins de distance de Bologne; le renvoi à des arbitres, des difficultés entre le pape et le duc de Ferrare, le dépôt de Modène entre les mains de l'empereur, et une suspension d'armes pour

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 501.

CHAP. CVII. 1510. six mois, durant laquelle chacun retiendroit ce qu'il possédoit (1).

Ces conditions paroissoient infiniment dures à Jules II; il se plaignoit tour à tour de l'insolence des Français et des lenteurs des Vénitiens; contre son usage il écoutoit les sollicitations de ses cardinaux, mais il ne se déterminoit à aucun parti, et il laissoit passer le temps, lorsqu'à la fin de cette même journée du 13 octobre, Chiappino Vitelli entra dans Bologne, avec six cents chevau-légers vénitiens, et un corps de cavalerie turque au service de la république; il rendît aussitôt au pape sa confiance et sa hauteur accoutumées.

Chaumont s'étoit avancé jusqu'au pont du Réno, à trois milles de Bologne; il avoit accepté la médiation des ambassadeurs de l'empereur, du roi d'Espagne et du roi d'Angleterre; mais le matin suivant tout étoit changé, le pape ne vouloit plus faire aucune concession : les amis des Bentivoglio n'avoient point fait de mouvement dans Bologne; un nouveau corps de Stradiotes devoit y entrer par une porte avant la fin de la journée, tandis que par une autre, Fabrizio Colonna devoit y amener une partie des hommes d'armes espagnols, et de la cavalerie légère; Chaumont pouvoit à son tour se

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 502. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 352.

croire en danger. Honteux et désespéré d'avoir été la dupe des négociations du vieux pontife, il se retira lentement sur Castel Franco, puis sur Rubièra ; tandis que Jules qui lui avoit fait dire qu'il n'entendroit à aucun traité, si, comme condition préliminaire, la France n'abandonnoit pas la défense du duc de Ferrare, se désoloit de ce que ses généraux n'avoient pas poursuivi et détruit l'armée française dans sa retraite. Son dépit redoubla sa maladie, et le 24 d'octobre on désespéra de sa vie (1). CHAP. CVII. 1510.

A peine commençoit-il à se rétablir qu'il écrivit à tous les princes chrétiens une lettre circulaire. Il accusa le roi de France d'avoir fait avancer son armée contre le pape et tous ses cardinaux, par une soif criminelle du sang du pontife romain. Il déclara qu'il ne prêteroit plus l'oreille à aucune négociation, si au préalable Ferrare n'étoit pas remise entre ses mains ; et il pressa les Vénitiens avec un redoublement d'ardeur, de réunir leur armée à la sienne, pour entreprendre le siége de cette ville (2).

L'armée pontificale se réunit en effet, à Modène, à celle des Vénitiens ; mais toutes deux attendoient le marquis de Mantoue, qui avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 503. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 219. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 353. — *Parisii de Grassis Diarium Curiæ Romanæ ; apud Raynald.* 1510, §. 23, p. 79.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 503.

CHAP. CVII. 1510. reçu le titre de capitaine-général, et qui leur fit perdre un temps précieux, sans jamais les joindre. Dans le même temps, la flotte vénitienne fut attaquée, à Bondèno, par le duc de Ferrare et M. de Châtillon, et forcée à sortir du Pô avec assez de perte. Enfin, l'armée pontificale se mit en mouvement; elle entreprit le siége de Sassuolo, et Jules II eut la joie d'entendre, de sa chambre, le bruit de sa propre artillerie, joie qu'il exprima avec autant de vivacité, que peu de jours auparavant il avoit témoigné de chagrin lorsqu'il avoit entendu l'artillerie des ennemis à Spilamberto. Au bout de deux jours, Sassuolo se rendit; et Jules II, renonçant à l'attaque de Ferrare, fit marcher son armée contre la Mirandole. Ce château, et celui de Concordia, formoient le fief ou la petite principauté de la famille des Pichi, si illustre dans les lettres. Le comte Louis Pic de la Mirandole avoit épousé la fille du maréchal Jean-Jacques Trivulzio : celle-ci, nommée Françoise, étoit demeurée veuve, et elle s'étoit abandonnée sans réserve aux directions de son père, qui avoit fait de la Mirandole une place d'armes française; tandis que le comte Jean-François Pic, cousin de son mari, qui prétendoit de son côté à l'héritage de ce fief, s'étoit absolument dévoué au pape (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 507. — *Fr. Belcarii.* L. XII,

Le duc de Ferrare étoit épuisé par les longs efforts qu'il avoit dû faire ; il ne lui restoit que peu de troupes dans sa capitale, et Chaumont étoit mal en état de le secourir : aussi dût-il s'estimer heureux de ce que l'armée du pape abandonnoit ses poursuites pour tourner contre la Mirandole. On crut même que le cardinal de Pavie avoit été gagné secrètement par lui ou par la France, lorsqu'il avoit donné le conseil au pape de commencer par cette attaque. Chaumont, cependant, envoya Marin de Montchenu, et Chantemerle, neveu du seigneur du Lude, avec cent fantassins et deux canonniers, renforcer la garnison de Mirandole, où la comtesse Françoise, et son cousin Alexandre Trivulzio, se préparoient à soutenir un siége (1).

CHAP. CVII. 1510.

L'armée pontificale étoit lente dans tous ses mouvemens, et toujours exposée aux intrigues de ceux qui vouloient en secret empêcher l'exécution des desseins du pape ; aussi ne put-elle s'approcher de Concordia qu'après le milieu de décembre. La place fut prise le jour même de l'ouverture des batteries ; la citadelle se rendit à composition, et l'armée pontificale passa au siége de la Mirandole.

Le feu ne commença, contre les remparts de

p. 554. — *Jacopo Nardi*. L. V, p. 219. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 45.

(1) Mémoires du chev. Bayard. T. XV, chap XLII, p. 173.

CHAP. CVII. la Mirandole, que le quatrième jour depuis l'ar-
1510. rivée de l'armée. L'impatience de Jules II ne pouvoit s'accommoder de cette lenteur : d'ailleurs, il se défioit de tout le monde en même temps; il accusoit tour à tour tous ses capitaines, et même son neveu le duc d'Urbin, de malhabileté ou de perfidie. Il se détermina enfin à donner au monde, dans les premiers jours de l'année
1511. 1511, un spectacle aussi scandaleux qu'inattendu : il se fit porter en litière, le 2 janvier, de Bologne au camp devant la Mirandole, accompagné par trois cardinaux (1). Il prit son logement dans une petite maison de paysan, à deux portées d'arbalète des murs, et sous le feu même du canon de la place; et là, sans se laisser arrêter par une neige continuelle, par la lâcheté des ouvriers qu'il faisoit rassembler, et qui s'enfuyoient à chaque décharge d'artillerie, ou par la difficulté des vivres, il commença lui-même à diriger les ouvrages, à faire mettre sous ses yeux les canons en batterie, et à en presser le feu. Après avoir suivi ses travailleurs pendant l'excès du froid d'un hiver extraordinairement rigoureux, avec une activité qu'on n'auroit pas plus attendue d'un vieillard malade que d'un pape, il retourna à Concordia, lorsque toutes les batteries

(1) *Parisii de Grassis Diarium Curiæ Romanæ in mss. arcano Vaticani; apud Raynald.* 1511, §. 44, p. 100. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. XI, p. 246.

furent ouvertes, pour en attendre l'effet. Mais quoiqu'il n'y fût qu'à quelques milles de distance du camp, c'étoit trop loin encore pour son impatience, et il revint, le quatrième jour, se loger tout à côté de ses batteries, dans une petite église, encore plus près des murs que n'étoit son précédent logement. Dès lors, se livrant à toute l'impétuosité de son caractère, il réprimandoit tour à tour tous ses capitaines, à la réserve du seul Marc-Antoine Colonna; il parcouroit ensuite l'armée, il châtioit les uns, il encourageoit les autres, et il promettoit à tous qu'il ne recevroit point la place à composition, mais qu'il en réserveroit le pillage aux soldats (1).

CHAP. CVII. 1511

Le chevalier Bayard étoit alors au camp du duc de Ferrare, sur le Pô : il y fut averti que le pape, qui avoit été passer la nuit au château de San-Félice, devoit en repartir le lendemain pour retourner à la Mirandole. Bayard connoissoit sur cette route, à deux milles de San-Félice, à quatre de la Mirandole, deux ou trois maisons qu'on avoit abandonnées à cause de la guerre : il alla s'y loger pendant la nuit avec cent hommes d'armes. « Demain au matin, dit-il au duc de » Ferrare, quand le pape deslogera de Saint- » Félice, je suis informé qu'il n'a que ses cardi-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 508. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 220. — *Fr. Belcarii.* Lib. XII, p. 355.

CHAP. CVII. 1511.

» naux, évêques et protonotaires, et bien cent » chevaux de sa garde : je sortirai de mon em» busche, et n'y aura nulle faulte que je ne l'em» poigne ». Le projet du chevalier sans peur et sans reproche fut hautement approuvé ; tout fut ponctuellement exécuté selon ses ordres. Déjà les premiers clercs du cortége du pape avoient passé devant l'embuscade, d'où Bayard sortit pour les charger et les poursuivre : « Mais » le pape, qui venoit derrière, n'avoit pas che» miné un jet de boulle hors de Saint-Félice, » qu'il ne tomba du ciel la plus aspre et véhé» mente neige qu'on eût vue cent ans devant ». Avant que les fuyards échappés de l'embuscade fussent arrivés jusqu'au pape, le cardinal de Pavie le détermina à rentrer dans le château, pour laisser passer ce mauvais temps. « Sur le » point que le bon chevalier arrivoit à Saint» Félice, le pape ne faisoit qu'entrer dedans le » château, lequel, au cri qu'il ouit, eut telle » frayeur, que subitement et sans aide sortit de » sa litière, et lui-même aida à lever le pont : » qui fut d'homme de bon esprit ; car s'il eût » autant demeuré qu'on mettroit à dire un » *Pater noster*, il étoit croqué..... Le pape » demeura dedans le château de Saint-Félice, » lequel, de la belle peur qu'il avoit eue, trem» bla la fièvre tout au long du jour, et la nuit » manda son neveu le duc d'Urbin, qui le vint

» quérir avec quatre cents hommes d'armes, et » le mena en son siége » (1). CHAP. CVII. 1511.

Alexandre, neveu du maréchal Jean-Jacques Trivulzio, défendoit la Mirandole. Il avoit sous ses ordres quatre cents fantassins étrangers, et il montroit d'autant plus de persistance et de courage, qu'il se croyoit plus assuré des secours de M. de Chaumont : mais celui-ci, qui détestoit le maréchal Trivulzio, n'étoit point fâché que la fille de ce rival perdît son héritage, et n'avançoit point à son aide.

Un boulet de canon avoit percé le logement du pape, et tué deux hommes dans sa cuisine : cet accident n'avoit fait que redoubler la colère de Jules II. Enfin, un froid violent glaça les fossés de la Mirandole, de telle sorte que l'eau qui devoit servir à la défendre ouvroit au contraire un passage pour parvenir jusque sur la brèche. Alexandre Trivulzio vit alors l'impossibilité de soutenir un assaut, et capitula le 20 janvier. Il paya une contribution de six mille ducats, pour racheter la Mirandole du pillage, et le pape, cédant aux instances de tous ses courtisans, consentit à l'accepter. Quelques officiers demeurèrent prisonniers de guerre, tandis que le reste de la garnison eut la liberté de se retirer; et comme les portes de la ville,

(1) Mémoires du chev. Bayard, Ch. XLIII, p. 175-180.

CHAP. CVII. 1511. qu'on avoit appuyées par derrière avec des terre-pleins, n'étoient plus pratiquables, le vieux pontife n'eut pas la patience d'attendre qu'on les eût déblayées : il monta par une échelle sur la brèche; et après avoir fait ainsi son entrée dans la Mirandole, il en donna la possession au comte Jean-François Pic, parent du comte Louis, quoique son ennemi (1).

Après la prise de la Mirandole, le pape et les Vénitiens essayèrent encore de s'emparer de la Bastia, sur le bas Pô, pour empêcher les vivres d'arriver à Ferrare : mais comme ils assiégeoient ce château, ils y furent surpris par le duc Alfonse d'Este, d'après un plan que lui suggéra le chevalier Bayard; et ils y perdirent tant de monde, qu'ils ne purent plus songer à tenter le siége de Ferrare (2).

Cependant Louis XII, désespérant de ramener par des négociations, à des pensées pacifiques, un pape dont toutes les actions annonçoient tant de violence, donna ordre à M. de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 510. — *Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 64. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 220. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 46. — *Parisii de Grassis Diarium ; apud Raynaldum.* 1511, §. 46, p. 100. — Mémoires du chev. Bayard. T. XV, chap. XLIII, p. 180. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 71. — *Giov. Cambi.* T. XXI, p. 250. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. XI, p. 346.

(2) *Petri Bembi.* Lib. XI, p. 247. — Mémoires de Bayard, Ch. XLIV, p. 181-193.

Chaumont de l'attaquer à son tour, et de lui faire sentir quelle étoit la puissance d'un roi de France. Chaumont, qui n'avoit dû la haute faveur dont il avoit joui, qu'à la protection de son oncle le cardinal d'Amboise, étoit jugé depuis la mort de celui-ci à sa juste valeur. On ne lui trouvoit ni des talens distingués, ni une connoissance suffisante de l'art de la guerre, ni assez de déférence pour ceux qui l'avoient étudié mieux que lui, ni assez d'attention à maintenir la discipline, qui n'étoit plus observée dans le camp français. On lui reprochoit son excessive jalousie du vieux maréchal Jean-Jacques Trivulzio, qui auroit conduit la guerre à une fin plus heureuse, si Chaumont avoit plus souvent voulu suivre ses conseils. Ce n'est point, il est vrai, le caractère que lui donne le maréchal de Fleuranges, qui l'appelle « le » plus sage homme de bien en tout estat que je » pense jamais avoir veu, et de la plus grande » diligence, et plus grand esprit ». Mais Fleuranges étoit neveu de Chaumont, et lui devoit en partie son avancement (1).

CHAP. CVII. 1511.

Trivulzio étoit revenu de la cour de France justement à l'époque de la prise de la Mirandole; il fut appelé au conseil de guerre où l'on devoit décider entre les plans d'attaque contre

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 69. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 51. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 556.

CHAP. CVII. 1511. le pape. L'armée vénitienne étoit fortifiée au Bondéno, sur le Tanaro, près de son embouchure dans le Pô. Cette position dans l'état de Ferrare étoit rendue presque inattaquable par des inondations et de nombreux canaux. Trivulzio proposa de ne point chercher à la forcer, de tourner vers le midi, de menacer Modène et Bologne, d'enlever ces villes si elles n'étoient point défendues, et si l'armée vénitienne sortoit de sa forte position pour les défendre, de s'attacher à la détruire dans une grande bataille. Mais il suffit aux yeux de Chaumont et de ses flatteurs que Trivulzio eût ouvert cet avis, pour en suivre un tout opposé. Il représenta qu'Alfonse d'Este ne devoit pas être exposé plus long-temps à la désolation de son pays; que si l'on ne marchoit promptement à son secours, Ferrare ne pourroit éviter de se rendre; que quelque forte que fût la position des Vénitiens au Bondéno, la bravoure française et la supériorité de son artillerie lui assuroient la victoire; qu'enfin en s'approchant des états de Mantoue, il détermineroit le marquis de Gonzague à sortir de sa longue irrésolution, et à s'unir aux armées françaises, comme il en avoit déjà secrètement le désir (1)

L'armée française se mit en effet en mouve-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 511. — *Fr. Belcarii Comm.* L. XII, p. 357.

ment le long de la rive droite du Pô, et lorsqu'elle fut arrivée à Sermidi, sur les bords de ce fleuve, Chaumont s'avança avec quelques officiers jusqu'à la Stellata, pour avoir une conférence avec le duc Alfonse. Celui-ci lui fit mieux connoître l'état du pays jusqu'au Bondéno, et de là jusqu'à Finale et à Cento, où étoient logés les soldats de l'Église et les Espagnols. Toutes les digues des rivières avoient été rompues, toute la plaine étoit inondée, et c'étoit le long de l'étroite levée qui contenoit les eaux des canaux ou celles du Tanaro, qu'il falloit marcher à l'ennemi. Ces levées avoient été coupées en plusieurs endroits, et les coupures garnies de troupes et d'artillerie. Alfonse, il est vrai, qui languissoit de se débarrasser d'hôtes qui complétoient sa ruine, s'efforçoit de prouver, d'après les cartes des ingénieurs, que la disposition du terrain donneroit toujours l'avantage à l'artillerie française. Mais dans un nouveau conseil de guerre tenu à Sermidi, Trivulzio démontra l'imprudence extrême de hasarder une armée entière, au milieu d'un pays inondé, sur la ligne étroite d'une digue, où le moindre accident survenu à l'artillerie ou aux chars de munition pouvoit couper toute communication de la tête à la queue de la colonne, et où le moindre retard pourroit la faire périr faute de vivres. Ce projet, dans lequel

CHAP. CVII. 1511.

CHAP. CVII. 1511. on avoit trop long-temps persisté, fut donc abandonné au moment de l'exécution (1).

Chaumont ne réussit pas mieux à faire sortir le marquis de Mantoue de sa neutralité. Celui-ci se démêla avec beaucoup d'adresse entre les deux partis. Il supplioit les Vénitiens de ne pas le forcer à se déclarer, tandis que son pays étoit entouré de tant d'armées ennemies, qu'il ne pouvoit se joindre à eux sans livrer tout le Mantouan au pillage des Français. Il supplioit également Chaumont de prendre patience encore quelques semaines, tandis qu'il négocioit avec le pape, pour retirer de ses mains son fils qu'il lui avoit laissé en otage. Ainsi, paroissant tour à tour prêt à embrasser la cause de chacun, il les engageoit tous deux à continuer à le ménager (2).

Le cardinal Hippolyte d'Este prétendoit avoir des intelligences à Modène, et il pressoit M. de Chaumont d'attaquer cette ville pour la rendre à sa famille. Mais pendant ce temps, les négociations du roi d'Aragon avoient pourvu à sa défense. Ferdinand voyoit avec beaucoup d'inquiétude la puissance française s'étendre dans le midi de l'Italie, et il cherchoit tous les moyens

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 513. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 358.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 515. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. XI, p. 249.

de séparer les intérêts de Maximilien d'avec ceux de Louis XII. Alfonse d'Este tenoit Modène en fief de l'Empire, et Maximilien avoit de justes motifs de se plaindre de ce que le pape s'étoit emparé d'une ville qui ne relevoit que de l'empereur. Ferdinand s'efforça de persuader à Jules II, qu'en laissant cette ville en dépôt entre les mains du chef de l'Empire, il pourvoiroit plus efficacement à sa défense, et il jetteroit des germes de dissension entre Louis XII et Maximilien. Il fallut, à la vérité, la crainte de l'approche de l'armée française pour déterminer Jules II à renoncer aux prétentions qu'il commençoit à former sur la suzeraineté de Modène; il ne s'y résolut que lorsque le danger devint pressant; et pour s'y dérober, il consigna cette ville à Witfrust, ambassadeur de Maximilien auprès de lui (1).

CHAP. CVII. 1511.

Ce ne fut qu'après avoir vainement tenté une surprise sur Modène, et après avoir éprouvé l'impossibilité de faire avancer son artillerie engagée dans les boues profondes de Carpi, que Chaumont consentit à reconnoître le dépositaire impérial, sous condition que celui-ci, de son côté, s'engageroit à demeurer neutre dans la guerre entre le roi et le pape. Cette suite de mauvais succès avoit fait perdre à Chaumont la con-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. IX, p. 515. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 49. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 358.

CHAP. CVII. 1511. fiance de l'armée, et celle de la cour; on ne doutoit pas qu'il n'eût laissé prendre La Mirandole par haine pour le maréchal Trivulzio, et qu'il n'eût laissé échapper par incapacité l'occasion de recouvrer Modène ou de délivrer Ferrare. Il s'apercevoit du déclin de sa réputation, et de la perte de la faveur de son maître; il étoit tourmenté de remords d'avoir à combattre contre le pape. L'excès du chagrin le rendit malade; un accident, qui le renversa d'un pont dans l'eau, comme il étoit fort échauffé, contribua encore à ruiner sa santé; mais lui-même se crut empoisonné, et le dit à son neveu Fleuranges, en prenant congé de lui. Il se fit porter à Correggio, et dès ce moment il n'eut plus d'autre pensée que d'obtenir du pape son absolution pour avoir fait la guerre contre lui. Cette absolution fut en effet accordée, mais Charles de Chaumont d'Amboise, grand-maître de France, et gouverneur du Milanez, étoit déjà mort le 11 février 1511, quand elle arriva à ses amis (1).

Tous les adversaires du pape n'avoient pas la conscience si timorée; le chevalier Bayard n'avoit fait aucun scrupule de lui dresser une embuscade; et, s'il faut en croire son loyal ser-

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 70. — *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 516. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. XI, p. 248. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 221. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 51.

viteur, qui nous a laissé ses mémoires, le duc Alfonse d'Este alla plus loin; il séduisit un secrétaire du pape, nommé Augustin de Guerlo, qui lui avoit été envoyé pour le détacher de l'alliance française, et il l'engagea à promettre qu'il empoisonneroit Jules II. Mais lorsqu'il communiqua ce complot à Bayard, celui-ci répondit : « Hé, monseigneur, je ne croyroye jamais que » un si gentil prince comme vous estes, con- » sentit à une si grande trahison; et quand je » le sçauroye, de vrai je vous jure mon ame, » que devant qu'il fut nuit, en advertiroye le » pape. — Puisque ne le trouvez pas bon, dit le » duc, la chose demourera, dont si Dieu n'y » met remede, vous et moi nous repentirons ». Il est pourtant juste d'avertir pour la réputation du duc de Ferrare, qu'on peut souvent entretenir des doutes sur la véracité du serviteur de Bayard qui a écrit ces mémoires (1).

CHAP. CVII. 1511.

A la mort de Chaumont, le maréchal Trivulzio prit le commandement de l'armée, en attendant les ordres de la cour; mais jusqu'à ce qu'il sut s'il lui seroit confirmé ou non, il ne voulut point tenter une entreprise qu'il pouvoit n'être pas chargé d'achever. Il donna donc à ses soldats un repos que les autres puissances mirent à profit pour d'actives négociations.

(1) Mémoires du chev. Bayard, Ch. XLV, p. 195-202.

CHAP. CVII. 1511.

Maximilien, dominé par son ressentiment contre les Vénitiens, avoit jusque alors persisté dans son alliance avec la France, et il y avoit mis une constance qu'on n'étoit point accoutumé à lui voir déployer. Il étoit entré vivement dans les projets de Louis XII, pour la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres, et il avoit convoqué à Augsbourg une assemblée des évêques allemands, pour les engager à demander un concile; mais il avoit trouvé dans sa nation beaucoup plus d'opposition qu'il ne s'y étoit attendu (1). Alors seulement il avoit prêté l'oreille au roi d'Aragon, qui lui conseilloit de s'assurer par un traité de paix de ce qu'il avoit déjà conquis en Italie, ou de ce qu'il y prétendoit encore, et de terminer tous ses différends avec le pape, assuré que les Vénitiens se conformeroient aux volontés de leur seul allié.

D'après ce conseil, Maximilien envoya Matthieu Lang, évêque de Gurck, son secrétaire intime, à Mantoue, pour y assembler un congrès, auquel il invita le pape, le roi de France et celui d'Aragon à envoyer des ambassadeurs. Jules II saisit avec empressement cette ouverture; il croyoit disposer des Vénitiens à sa volonté, et

(1) Lettre de Maximilien à la ville de Gelnhause; *apud Lunig. R. A.* T. XIII, p. 811 et seq. — Schmidt, Hist. des Allemands. L. VII, ch. XXXIV, T. V, p. 456.

s'il pouvoit les réconcilier avec Maximilien, il se flattoit aussi de brouiller celui-ci avec la France, contre laquelle il nourrissoit une haine que rien ne pouvoit éteindre. D'autre part, Louis XII reçut cette communication avec une extrême défiance; il connoissoit la versatilité de son allié, et il craignoit que le pape ne le lui enlevât, soit en lui offrant l'abandon du Milanez, soit en donnant à l'évêque de Gurck la dignité de cardinal, et le comblant des faveurs de l'Église. Louis XII ne redoutoit pas moins Ferdinand, dont les remontrances hypocrites, sur le danger de troubler la paix de l'Église par un concile, ou de le distraire lui-même de sa sainte expédition contre les infidèles d'Afrique, sembloient cacher quelque projet pernicieux (1).

CHAP. CVII. 1511.

Malgré ces inquiétudes, Louis XII envoya l'évêque de Paris, prélat distingué par sa connoissance du droit, au congrès de Mantoue, soit pour y surveiller les menées de ses ennemis, soit pour n'être pas accusé de vouloir seul la guerre. Cet évêque y arriva au mois de mars, peu de jours après l'évêque de Gurck, et don Pédro de Urréa, ambassadeur du roi d'Aragon auprès de l'empereur. Bientôt Jérôme de Vich de Valence, ambassadeur de Ferdinand auprès du pape, y arriva aussi; mais ce fut pour solli-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 517. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 559.

CHAP. CVII. 1511. citer Matthieu Lang de visiter d'abord Jules II, à Ravenne, et de prévenir favorablement son esprit, en même temps qu'il lui rendroit l'hommage auquel un pape avoit droit de s'attendre de la part d'un évêque chargé de négocier avec lui. Le secrétaire de Maximilien, homme arrogant et altier, disputa long-temps sur la condescendance qu'on lui demandoit, encore qu'on lui fit entrevoir qu'elle seroit probablement récompensée par quelqu'une des premières dignités de l'Église. Enfin il partit le 26 mars pour rencontrer le pape; et Jules II, qui vouloit à tout prix gagner ce favori, flatter son orgueil, et éveiller son ambition, résolut d'aller au-devant de lui jusqu'à Bologne; ce qu'il ne fit qu'après avoir nommé en plein consistoire huit nouveaux cardinaux, au nombre desquels étoit le grand ennemi des Français Matthias Schiner, évêque de Sion; et avoir déclaré, avec le consentement du sacré collége, qu'il en conservoit un neuvième *in pectore*, afin de pouvoir offrir à l'évêque de Gurck cette espérance (1).

L'entrée de l'évêque de Gurck à Bologne, trois jours après l'arrivée du pape dans cette ville, fut célébrée avec autant de pompe qu'auroit pu en exiger son propre souverain. Il pre-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 521. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 221. — *Parisii de Grassis Diar. Curiæ Romanæ; apud Raynaldum Annal. eccles.* 1511, §. 47, p. 100.

noit le titre de lieutenant de l'empereur en Italie, et il étoit suivi par un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes, qui déployoient dans leur train la plus grande magnificence : l'accueil qu'on lui préparoit n'étoit pas moins magnifique. L'ambassadeur de Venise auprès du pontife se rangea lui-même modestement parmi ceux qui vouloient lui faire honneur. Mais Matthieu Lang témoigna avec une extrême insolence qu'il étoit blessé de ce que l'envoyé des ennemis de son maître osoit se présenter devant lui. Le pape lui accorda une audience publique en plein consistoire; là l'évêque de Gurck déclara en présence de tous les cardinaux, que Maximilien l'envoyoit en Italie, parce qu'il préféroit recouvrer ce qui lui appartenoit, par la paix plutôt que par la guerre; mais qu'il ne traiteroit sous aucune autre condition que celle de retirer des mains des Vénitiens tout ce qu'ils avoient usurpé, à quelque titre que ce fût, ou des terres de l'Empire, ou des domaines de l'Autriche (1). Il parla avec la même arrogance à l'audience privée du pontife; enfin il montra plus d'insolence encore le lendemain; car ayant appris que le pape avoit député pour conférer avec lui les trois cardinaux de Saint-George, de Reggio et de Médicis, il regarda comme au-des-

CHAP. CVII. 1511.

(1) Son discours a été conservé par Michel Coccinius, et insére dans les *Annal. eccles. Raynaldi.* 1511, §. 53, p. 101.

CHAP. CVII. 1511. sous de lui de traiter avec tout autre que le souverain pontife, et il députa trois de ses gentilshommes pour les entendre (1).

Le pape avoit trop d'orgueil pour que l'insolence de ce subalterne ne lui parût pas difficile à dévorer; cependant il prenoit patience dans l'espérance de réussir, par cette négociation, à brouiller l'empereur avec les Français. Sa haine contre eux alloit toujours croissant, et il en donna une preuve par les excommunications qu'il fulmina le jour de Pâques, en lisant la bulle *In cœna Domini*. Quoique les négociations fussent actuellement ouvertes, il y comprit nommément Alfonse d'Este, Jean-Jacques Trivulzio, et les magistrats de Milan et des autres villes de Lombardie, qui aidoient le roi à recueillir des impôts, dont ce monarque faisoit usage contre l'Église. Louis XII lui-même y fut aussi compris, mais implicitement, parmi ceux qui avoient arrêté la juridiction ecclésiastique, et partagé les opinions des excommuniés (2).

Maximilien, à ce qu'assuroit l'évêque de Gurck, ne consentiroit à laisser aux Vénitiens Padoue et Trévise, seuls restes de tout leur ter-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 523. — *Fr. Belcarii. Comm.* Lib. XII, p. 361. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 222.

(2) *Bulla data Bononiæ*, 16 *kal. maii. Annal. eccles. Rayn.* 1511, §. 50, p. 101.

ritoire, qu'autant qu'ils payeroient deux cent mille ducats pour une première investiture de ces deux villes, et qu'ils s'engageroient ensuite à un cens annuel de cinquante mille ducats. Les Vénitiens se voyant abandonnés par le pape, furent obligés d'entrer en pour-parler sur ces demandes exorbitantes; ils offrirent d'acquitter les deux cent mille ducats à plusieurs échéances à long terme. Ils obtinrent une diminution sur le cens annuel qui leur étoit aussi demandé; et ils ne disputoient plus que sur la possession du patriarchat d'Aquilée, qu'ils prétendoient conserver (1), lorsque l'évêque de Gurck demanda au pape une seconde audience pour traiter également des différends du roi de France et du duc de Ferrare avec le saint-siége. Il lui déclara que Louis XII, animé du désir le plus ardent de faire la paix, étoit prêt à consentir au sacrifice de plusieurs des intérêts les plus chers de la maison d'Este; mais Jules II n'eut pas la patience d'en entendre davantage. Ce n'étoient pas quelques concessions, dit-il, qui pouvoient le contenter, mais un entier abandon; car il étoit résolu d'exposer sans réserve sa tiare, et même sa vie, pour punir le duc de Ferrare. Il ajouta qu'il ne comprenoit pas comment Maximilien ne saisissoit pas avec empres-

CHAP. CVII. 1511.

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 222.

CHAP. CVII. 1511. sement l'occasion qui lui étoit offerte de se venger, avec l'argent et les armes des autres, des injures sans nombre qu'il avoit reçues des Français; que tel devoit être le but de tous leurs traités ensemble, et le prix des sacrifices qu'il imposoit aux Vénitiens pour les réconcilier à l'Empire.

L'évêque de Gurck disputa quelque temps sur ces propositions, qu'il paroissoit n'avoir point prévues d'avance; mais bientôt il reconnut l'impossibilité de réconcilier Jules II aux instructions absolument différentes qu'il avoit reçues de son maître. Alors effrayé de l'impétuosité du pontife, il déclara vouloir se retirer à l'heure même; et en effet au sortir de l'audience, le 25 avril 1511, il partit de Bologne pour Modène, se plaignant amèrement du pontife, et sommant les ambassadeurs d'Espagne de faire retirer les trois cents lances que le roi catholique, comme souverain de Naples, avoit jusque alors tenues au service du saint-siége (1).

Le maréchal Jean-Jacques Trivulzio avoit été confirmé dans le commandement de l'armée française en Italie; mais il avoit eu ordre en même temps de ne pas troubler les conférences pour la paix. Lorsqu'elles furent rompues par

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 524. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 222. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 362. — *Paris. de Grassis Diar.; apud Raynald.* 1511, §. 57 et seq. p. 102.

le départ de l'évêque de Gurck, il résolut de montrer le parti qu'un vieux capitaine pouvoit tirer des ressources qui jusque alors avoient été dissipées par les lieutenans inexpérimentés et présomptueux de Louis XII. Il se mit en mouvement au commencement de mars, avec douze cents lances et sept mille fantassins; et dès le premier jour, il se rendit maître de la Concordia (1). Il ne voulut pas attaquer aussi La Mirandole pour ne pas paroître uniquement occupé des états dont sa fille avoit été dépouillée; mais d'après ses directions, Gaston de Foix, duc de Nemours, arrivé à l'armée dès l'année précédente, enleva à Massa, près de Finale, Jean Paul Manfroni, capitaine distingué des Vénitiens, qui s'y trouvoit avec trois cents chevau-légers (2).

CHAP. CVII. 1511.

Le pape avoit envoyé à Gênes Alexandre Frégose, évêque de Vintimille, pour tâcher d'y exciter une rébellion. Ce prélat fut arrêté par la vigilance de Trivulzio, et conduit à Milan, où il avoua toutes les intrigues dont il étoit chargé (3). Trivulzio résolut d'en tirer vengeance. Après avoir remonté le Panaro, toujours en vue de

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 72.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 525. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 362. — Mémoires de Fleuranges, p. 74.

(3) *Parisii de Grassis Diar. Curiæ Rom.; apud Raynald. Annal. eccles.* 1511, §. 58, p. 103.

CHAP. CVII. 1511. l'armée ennemie, il le passa enfin à gué entre Spilamberto et Piumaccio, et vint établir son quartier dans ce dernier village, à trois milles de l'armée ecclésiastique. Celle-ci n'étant plus couverte par la rivière, et ne voulant pas hasarder une bataille, se retira au pont de Casalecchio, derrière le Réno, trois milles au-dessus de Bologne, dans un lieu fort, et illustré au commencement du siècle précédent par une grande bataille (1).

George de Frondsberg, qui acquit ensuite une grande réputation dans les guerres d'Italie, ayant joint Trivulzio avec deux mille cinq cents Landsknechts, qu'il lui amenoit de Vérone (2), celui-ci, après s'être rendu maître de Castel-Franco, vint s'établir sur le grand chemin, entre ce fort et la Samoggia, indécis sur le parti qu'il avoit à prendre. Il jugeoit dangereux d'attaquer l'armée pontificale dans la forte position qu'elle occupoit, et il croyoit moins sûr encore de tenter un coup de main sur Bologne, malgré les instances des Bentivoglio, qui promettoient d'exciter en même temps un soulèvement parmi leurs partisans. Trivulzio n'accordoit que peu de foi à ces espérances d'émigrés dont Chaumont avoit tout récemment éprouvé

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 526. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 363.

(2) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 81.

la vanité; mais la nouvelle que Jules II avoit quitté Bologne mit tout à coup un terme à son indécision. CHAP. CVII. 1511.

Le courage des prêtres, comme celui des femmes, est le plus souvent le résultat d'une grande ignorance du danger; aussi se trouve-t-il rarement proportionné à la circonstance; tantôt il étonne par sa témérité, et tantôt il se dément, lorsqu'un esprit plus calme ou mieux instruit ne verroit aucune raison de se troubler. Jules II, en apprenant que Trivulzio s'étoit mis en mouvement, partit pour l'armée, afin de déterminer par sa présence ses capitaines à livrer bataille. Le duc d'Urbin s'y étoit toujours refusé jusque alors, et la retraite des Espagnols, après la rupture des négociations de l'évêque de Gurck, le confirmoit dans son opposition, malgré toutes les lettres du pape. Celui-ci avoit l'intention de loger le premier jour à Cento, mais il fut obligé de s'arrêter à la Piève, parce que mille fantassins, qui occupoient Cento, ne voulurent point en sortir qu'on ne leur eût payé leur solde. Irrité de leur obstination, il revint le lendemain à Bologne; c'est là que de nouveaux détails sur la marche de Trivulzio lui inspirèrent tout à coup la peur à laquelle jusque alors il avoit paru inaccessible. Il résolut d'aller se mettre à Ravenne, à l'abri des dangers de la guerre; mais auparavant, il appela auprès de lui le sénat des

CHAP. CVII. 1511. Quarante de Bologne. Il remontra aux sénateurs que c'étoit lui qui les avoit tirés d'un dur esclavage, qu'il leur avoit accordé de nombreuses exemptions, qu'il leur avoit distribué des grâces publiques et privées, qu'il leur avoit abandonné la nomination de leurs magistrats, et l'administration de leurs revenus publics; que le légat qu'il établissoit au milieu d'eux n'étoit à Bologne qu'un monument de la suzeraineté de l'Église; mais que son pouvoir étoit infiniment limité, et qu'il ne se dirigeoit que par leurs conseils. Qu'en effet, depuis que Bologne étoit rentrée sous l'autorité du saint-siége, son commerce avoit prospéré, ses manufactures avoient repris de l'activité, et plusieurs de ses citoyens étoient parvenus aux plus hautes dignités de la hiérarchie. Que le moment étoit venu de montrer s'ils savoient apprécier de si grands avantages, en défendant leur ville avec énergie contre cette attaque subite. Que pour lui, il ne négligeroit pas plus la défense de Bologne, qu'il ne feroit celle de Rome elle-même; qu'il avoit donné ordre aux Vénitiens de jeter un pont à Sermidi sur le Pô, et de venir joindre son armée; qu'il avoit envoyé de l'argent aux Suisses, pour en faire descendre dix mille en Lombardie; qu'il demandoit seulement aux Bolonois de lui déclarer avec franchise, s'ils vouloient ou non défendre leur ville. Le prieur, ou président du

sénat des Quarante, réunit dans sa réponse toutes les expressions de reconnoissance, de fidélité, de dévouement et de courage, que lui fournissoit l'étude de la rhétorique; et Jules II partit sans élever de doutes sur la belle défense que feroient les Bolonois (1). CHAP. CVII. 1511.

Quoique le pontife eût pour escorte les trois cents lances espagnoles qui s'en retournoient dans le royaume de Naples, il n'osa point prendre le chemin direct de Ravenne, et il passa par Forli. Jules II accordoit la plus entière confiance au cardinal de Pavie, auquel il avoit laissé le commandement de Bologne, avec le titre de légat. Cependant ce prélat, seigneur de Castel del Rio, et de l'ancienne famille des Alidosi, qui avoit possédé la souveraineté d'Imola, avoit demandé vainement à Jules II de rétablir ses neveux dans cette principauté, qui depuis long-temps leur avoit été enlevée, et ses ennemis prétendoient que blessé des refus de Jules, il avoit dès lors cherché secrètement tous les moyens de se venger. De concert avec le sénat des Quarante, il avoit choisi les vingt capitaines de milice sous lesquels toute la jeunesse de Bologne avoit été enrégimentée; et, soit imprudence, soit infidélité, il avoit permis qu'ils

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 527. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 62. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 363. — *Parisii de Grassis Diar.; apud Raynald.* §. 58, p. 103.

CHAP. CVII. 1511. fussent presque tous tirés d'entre les partisans des Bentivoglio. La faction qui rappeloit ces anciens seigneurs, et qui se réjouissoit de les voir approcher dans le camp de Trivulzio, étoit alors secondée par les propriétaires de terre, qui craignoient que l'armée française ne pillât leurs campagnes; par les marchands, qui craignoient plus encore pour leurs magasins et leurs boutiques; par tous ceux enfin qui, sans avoir précisément souffert sous Jules II, se sentoient humiliés par le gouvernement des prêtres. Bientôt il leur fut aisé de reconnoître qu'ils étoient de beaucoup les plus nombreux; et comme par l'imprudence du légat, ils se trouvoient armés et maîtres des portes, celui-ci n'avoit aucun moyen de les faire obéir (1).

Lorsque le cardinal s'aperçut tout à coup de la mauvaise disposition des milices, il prétendit que le duc d'Urbin lui avoit donné l'ordre de les envoyer au camp de Casalecchio, mais elles refusèrent de sortir de la ville; il voulut ensuite faire entrer dans Bologne mille hommes d'infanterie, commandés par Ramazzotto; mais les mêmes capitaines de milice refusèrent de les admettre.

Cette double désobéissance frappa de terreur

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 529. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 223. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 64. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 364.

le cardinal de Pavie, qui avoit beaucoup d'ennemis, et dans la noblesse, et dans le peuple; et qui, tout dernièrement, venoit de faire périr injustement trois ou quatre citoyens distingués. Dès que la nuit fut venue, il sortit déguisé du palais, pour se réfugier dans la forteresse. Sa terreur et sa précipitation étoient si grandes, qu'il ne prit pas même avec lui son argent et ses pierreries. Il les envoya chercher dès qu'il fut lui-même en sûreté; et aussitôt après avoir reçu sa cassette, il sortit de la forteresse par la porte extérieure, pour se retirer à Imola, avec les cent chevaux qui lui étoient restés pour sa garde (1).

CHAP. CVII. 1511.

Lorsque la fuite du légat fut connue dans la ville, le 21 mai, Laurent Ariosti et Francesco Rinucci, deux des capitaines de la milice, dont le dévouement aux Bentivoglio étoit connu, et avoit même été confirmé par des persécutions, coururent aux portes de San-Felice et de Lame, les abattirent à coups de hache, et les livrèrent aux Bentivoglio, auxquels Trivulzio avoit donné cent lances françaises, pour les occuper.

Le camp du duc d'Urbin s'étendoit de Casalecchio jusqu'à la porte nommée Saragozze. Bien-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 529. — *Diarium Parisii de Grassis, apud Raynald.* §. 59, p. 103. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 262. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 364.

CHAP. CVII. 1511. tôt on y fut instruit de la fuite du légat, et du soulèvement du peuple bolonois. Une terreur panique s'empara à l'instant du chef et des soldats. Le duc d'Urbin donna le signal de la retraite, quoique la nuit fut déjà avancée; ses troupes se mirent en marche précipitamment, abandonnant toutes leurs tentes, tous leurs équipages, et leurs camarades, qui étoient de garde de l'autre côté de la rivière; où ils ne reçurent aucun ordre. Les Bolonois remarquèrent de leurs murailles ce mouvement de l'armée pontificale, et les Bentivoglio en donnèrent avis à Trivulzio. Le peuple, toujours hardi contre ceux qui fuient, sortit avec impétuosité pour attaquer les soldats de l'Église, comme ils passoient le long des remparts. En même temps les paysans descendoient des montagnes avec des cris effroyables, pour avoir part au pillage. L'obscurité, qui augmente la terreur et diminue le sentiment de la honte, le soulèvement imprévu des citoyens et des paysans, la crainte de l'armée française, changèrent bientôt la retraite en fuite. Si Raphaël des Pazzi, qui commandoit les troupes laissées sur l'autre bord du Réno, n'avoit pas opposé aux Français une résistance obstinée au pont de Casalecchio, à peine un soldat du duc d'Urbin auroit pu s'échapper. Sa position fut forcée à la fin, il demeura prisonnier; et les gendarmes français,

commençant la poursuite, atteignirent bientôt les bagages, et ramenèrent à leur camp un si grand nombre de bêtes de somme chargées de butin, qu'ils désignèrent dès lors cette déroute, pour laquelle ils n'avoient pas même eu besoin de combattre, par le nom de *journée des âniers*. Vingt-six pièces de canon, dont quinze de gros calibre, le drapeau du duc d'Urbin, et un grand nombre d'enseignes, une grande partie des équipages de l'armée de l'Église, et presque tous ceux des Vénitiens, demeurèrent entre leurs mains. Orsino de Mugnano, Giulio Manfrone, et plusieurs autres capitaines furent faits prisonniers; presque toute l'infanterie fut dissipée; mais Ramazzotto, qui, avec un corps d'armée vénitien, occupoit la montagne de San-Luca, encore qu'il n'apprit que fort tard la déroute de ses compagnons d'armes, réussit cependant à conduire sa troupe, par les hauteurs, jusqu'en Romagne, et à la mettre en sûreté (1).

CHAP. CVII. 1511.

Lorsque Jules II reçut à Ravenne la nouvelle de la prise de Bologne, il en conçut d'autant plus de douleur qu'il avoit attaché plus d'importance à cette conquête, et qu'il l'avoit plus considérée comme faisant la gloire de son pon-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 530. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 223. — Mémoires du chev. Bayard, Ch. XLVI, p. 208. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 82. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 364. — *Petri Bembi hist. Ven.* L. XI, p. 250.

CHAP. CVII. 1511.

tificat. La conduite du peuple à Bologne l'affligea davantage encore; il n'y avoit point eu il est vrai de sang répandu; on n'avoit fait de violence à personne, ni dans la noblesse, ni dans le peuple, mais c'étoit pour lui seul que tous les outrages sembloient réservés : sa statue colossale en bronze, ouvrage de Michel-Ange Buonarotti, avoit été élevée sur la façade de la cathédrale de San-Pétronio, le peuple l'abattit avec tous les témoignages de la haine et du mépris, et les Bentivoglio la firent fondre pour en faire un double canon, avec lequel avant six jours ils tirèrent contre le château (1). Celui-ci étoit grand et bien fortifié, mais au moment du besoin il s'étoit trouvé dépourvu de garnison, de vivres et surtout de munitions de guerre, en sorte que l'évêque Julio Vitelli qui y commandoit, fut obligé de le rendre avant la fin de la semaine. Les Bentivoglio, qui craignoient que le roi de France ne voulût laisser une garnison dans cette citadelle, engagèrent le peuple à la raser. Le duc de Ferrare profitant de la retraite de l'armée pontificale, avoit recouvré Cento, la Piève, Cotignola, Lugo, et les autres places de Romagne que le pape lui avoit enlevées. Trivulzio auroit pu de même se rendre maître d'Imola; mais il voulut attendre les ordres de

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 83.

France, avant de pousser davantage une guerre qui répugnoit à la conscience du roi, et plus encore à celle de la reine Anne de Bretagne (1). CHAP. CVII. 1511.

François des Alidosi, évêque et cardinal de Pavie, et légat de Bologne, pouvoit être accusé d'avoir causé tous ces désastres; son administration avoit excité la haine des Bolonois contre l'Église, son imprudence avoit soulevé la ville, et sa lâcheté avoit fait perdre avec Bologne, l'armée qui devoit la défendre. Tous les officiers échappés à la déroute de Casalecchio, rejetoient sur lui seul la honte de leur terreur et de leur fuite : et le duc d'Urbin dès long-temps son ennemi, l'accusoit plus hautement que les autres. De son côté, le cardinal, pour se justifier, accusoit le duc d'Urbin de trahir le pape, parce que sa femme Éléonore de Gonzague étoit fille d'Isabelle d'Este, sœur d'Alfonse, qui avoit épousé le marquis de Mantoue. Le duc, disoit-il, n'avoit jamais cherché de bonne foi à dépouiller l'oncle de sa femme; et en effet, Fleuranges répète à plusieurs reprises, que le duc d'Urbin étoit français de cœur, et désiroit la paix (2).

Alidosi vint à Ravenne pour se justifier, et

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 530. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 224. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 364.

(2) *Jo. Marianæ hist. Hispan.* L. XXX, cap. II, p. 302. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 224. — *Paolo Giovio, Vita di Alfonso*, p. 64.

CHAP. CVII. 1511. Jules II qui l'aimoit, et qui avoit en lui une aveugle confiance, le reçut avec joie, et l'invita à revenir le même jour dîner chez lui. Comme il retournoit en effet au palais, escorté par son beau-frère Guido Vaina, capitaine de sa garde, le duc d'Urbin le rencontra. Cette pompe militaire, au moment où tous les malheurs de l'armée venoient de lui, augmenta l'irritation du duc; il s'avança au milieu des soldats du légat, qui par respect lui faisoient place, et il le poignarda à la vue de tous. Lorsqu'au moment même on annonça cette violence au pape, il répondit par des cris de fureur et de désespoir. Il ne regrettoit pas seulement un cardinal qui lui étoit si cher, mais encore la dignité ecclésiastique que pendant tout son pontificat il s'étoit étudié à rendre plus sacrée, et qui étoit outragée sous ses yeux par son propre neveu. Le jour même, dans une agonie de douleur, il repartit de Ravenne pour retourner à Rome (1); et à peine étoit il arrivé à Rimini, que pour ajouter à son chagrin, il apprit qu'on affichoit dans tous les lieux publics, à Modène, à Bologne, et dans plusieurs autres villes, une convocation de tous les prélats, en concile général,

(1) *Parisii de Grassis Diarium; apud Raynald. Ann.* 1511, §. 60, p. 103. — Mémoires du chev. Bayard, Ch. XLV, p. 205. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 263. — *Fr. Belcarii Comment.* L. XII, p. 365. — *Petri Bembi hist. Ven.* Lib. XI, p. 251.

Digitized by Google

à Pise, pour le 1er jour de septembre, et une citation à lui-même de s'y rendre, pour que l'Église fût réformée dans son chef et dans ses membres (1). CHAP. CVII. 1511.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. IX, p. 532. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 60. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1511, §. 1-7, p. 86 et seq. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 365.

CHAPITRE CVIII.

Administration du gonfalonier Sodérini à Florence; Concile de Pise; Ferdinand-le-Catholique s'allie à Jules II et aux Vénitiens; leur armée combinée s'avance sur Bologne; Gaston de Foix la fait reculer, et reprend Brescia qui s'étoit révoltée.

1511, 1512.

CHAP. CVIII. 1511. La plupart des petits états italiens avoient disparu de la scène du monde; et ceux qui conservoient encore une ombre d'indépendance, cherchoient leur salut dans leur nullité, tandis que tous les grands intérêts de leur patrie étoient décidés, chez eux et sans eux, par des puissances dont la supériorité étoit telle, que la lutte même étoit impossible. Aux portes de l'Italie, le duc de Savoie et le marquis de Montferrat se disoient toujours souverains; mais le roi de France, devenu duc de Milan et doge de Gênes, les entouroit de ses provinces; il faisoit traverser à toute heure leurs états par ses armées; il se servoit de leurs arsenaux, de leurs magasins, de leurs forteresses; il ne sembloit pas même juger nécessaire de consulter leur volonté, ou

Digitized by Google

de les unir à lui par des alliances; et durant ces guerres qui les ruinoient, ces princes ne faisoient jamais remarquer leur existence. Tous deux, il est vrai, étoient à cette époque dépourvus de talent et de caractère. Guillaume IX, fils et successeur de Boniface V, régnoit sur le Montferrat. Il étoit parvenu à la couronne en 1493, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de sept ans; et sa mère Marie, qui s'étoit montrée absolument dévouée aux intérêts de la France, avoit exercé d'abord la tutelle. Après sa mort, cette tutelle avoit été déférée à Constantin Cominatès, parent de Marie. Lorsque Guillaume fut parvenu à la majorité, il força Constantin à quitter le Montferrat : alors cet homme intrigant et adroit s'attacha à Maximilien, et prit une part très-active aux négociations de l'empereur et du pape. Le jeune marquis, au contraire, ne sortit point de l'obscurité où il étoit demeuré dans son enfance. Le 31 août 1508, il avoit épousé Anne, fille de René, duc d'Alençon, de qui il eut le fils qui lui succéda en 1518, et la fille qui porta ensuite l'héritage de Montferrat à la maison de Gonzague. Après la mort de cette première femme, Guillaume IX épousa Marie, fille de Gaston IV, comte de Foix. Il avoit choisi l'une et l'autre épouses parmi les dames françaises, comme s'il avoit senti qu'effectivement, depuis que les possessions de la

CHAP. CVIII. 1511.

CHAP. CVIII. France l'entouroient de toutes parts, il n'étoit
1511. plus un souverain indépendant, mais seulement un prince français.

Dans le même temps, et depuis l'année 1504, Charles III régnoit sur la Savoie et le Piémont. Il avoit succédé à Philibert II, fils comme lui de Philippé, long-temps connu sous le nom de comte de Bresse. A son avènement au trône, il avoit trouvé la majeure partie de ses états engagée comme apanage à trois duchesses douairières : il ne lui restoit presque ni revenus, ni pouvoir. Il n'avoit que dix-huit ans, son caractère étoit foible, et toutes ses facultés communes. On ne pouvoit s'attendre à ce qu'il recouvrât par lui-même une importance que des événemens antérieurs à son règne avoient ôtée à sa couronne. Aussi long-temps qu'il put vivre ignoré et oisif dans la dépendance de la France, il préféra cette obscurité. Les événemens d'une guerre à laquelle il auroit voulu demeurer étranger, l'appelèrent enfin malgré lui à jouer un rôle : il fut forcé de choisir entre deux potentats, qui transportèrent chez lui le théâtre de leurs combats. Son indécision lui fit alors perdre tous ses états : mais ses longues calamités ne commencèrent qu'après le temps où finit proprement l'indépendance italienne (1).

(1) Guichenon, Histoire généalog. de la Maison de Savoie. T. II, p. 193-230.

Le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, après s'être engagés tous deux, par une ambition imprudente, dans la ligue de Cambrai, y avoient perdu, l'un sa liberté, l'autre la moitié de ses états. Jean-François de Gonzague, cependant, avoit réussi, au milieu de la tourmente, à rentrer dans la neutralité d'où il n'auroit jamais dû sortir. Alfonse d'Este, au contraire, supportoit le plus grand effort de la guerre : c'étoit lui que le pape et les Vénitiens poursuivoient avec le plus d'acharnement, et c'étoit au sort de ses états que paroissoit tenir la pacification de l'Italie. Les royaumes de Naples et de Sicile n'appartenoient plus aux Italiens ; tous les princes, toutes les républiques qui avoient maintenu si long-temps leur indépendance dans l'état de l'Église avoient été dépouillés de leur souveraineté par Alexandre VI ou par Jules II ; ceux qui conservoient encore quelque pouvoir, étoient descendus au rang de feudataires obéissans et craintifs devant leur suzerain ; et le duc d'Urbin, général et neveu du pape, qui, entre eux tous, avoit jusque alors paru seul ménagé, venoit d'encourir, par le meurtre du cardinal de Pavie, une sentence de déposition, qui ne fut pas, il est vrai, mise à exécution, et qui fut révoquée au bout de cinq mois (1).

CHAP. CVII. 1511.

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1511, §. 61, p. 104.

CHAP. CVIII. Dans toute l'Italie, il ne restoit plus d'autres
1511. états indépendans, après Venise, l'Église, et ceux que nous venons de passer en revue, que les trois républiques de Toscane, Florence, Sienne et Lucques; toutes trois neutres, et spectatrices inquiètes d'une guerre qui devoit décider de l'existence de leur contrée; toutes trois immobiles, et cherchant à faire oublier, par leur nullité actuelle, leur activité passée, pour qu'on ne les pressât pas de s'associer à l'une ou à l'autre des parties belligérantes. Lucques et Sienne suivoient depuis long-temps ce système politique, que leur foiblesse leur avoit fait adopter. Il étoit plus nouveau pour Florence, qui s'étoit si long-temps considérée comme le foyer de toutes les négociations de l'Italie : mais sans de longues années de repos, cette république ne pouvoit pas se relever de l'épuisement où l'avoit jetée la guerre allumée par Charles VIII
1510. et la révolte de Pise. Le gonfalonier Pierre Sodérini, en rendant compte de son administration au grand conseil le 22 décembre 1510, soumit à l'inspection de ses concitoyens les états de recette et de dépense des huit années qu'elle comprenoit : ils montoient à 908,300 florins d'or ou 10,899,600 francs; et quoique cette somme, estimée d'après la valeur de l'argent à cette époque, fût considérable, elle indique une grande diminution dans la richesse et les res-

sources de la république, lorsqu'on la compare à ce que Florence pouvoit dépenser sans se plaindre, dans ses guerres avec les de la Scala ou les Visconti (1). CHAP. CVIII. 1510.

Le lendemain même du jour où le gonfalonier avoit donné à l'Italie l'exemple nouveau d'appeler le public en témoignage de sa comptabilité, on découvrit à Florence une conspiration tramée contre lui pour l'assassiner. C'étoit à la cour du pape, à Bologne, que le complot avoit été formé; et le ressentiment implacable de Jules II contre quiconque osoit s'opposer à sa volonté, lui avoit donné naissance. Jules ne pouvoit pardonner à Sodérini sa partialité pour la France : il lui voyoit, il est vrai, faire observer la neutralité à sa république; mais il soupçonnoit les offres secrètes de Louis XII, et la disposition de la république à se déclarer contre lui dans un moment critique. Sodérini l'avoit particulièrement offensé, en accordant un sauf-conduit et un asile dans Florence à cinq cardinaux qui traversoient la Toscane. Ces prélats s'étoient tout à coup montrés alarmés de la mort d'un de leurs collègues à Ancône, et ils avoient refusé de rejoindre le pape à Bologne. Jules II s'indignoit ou de ce qu'on l'avoit soupçonné d'un empoisonnement, ou de ce qu'on

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 290. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, 242.

CHAP. CVIII. 1510. mettoit à l'abri de ses vengeances ceux qu'il vouloit perdre. Les cinq cardinaux de Santa-Croce, Cozensa, Bayeux, Saint-Malo et San-Sévérino, qui repartirent de Florence pour Milan, se mirent dès-lors ouvertement, dans le clergé, à la tête du parti d'opposition contre Jules II, et embrassèrent tous les intérêts de la France (1).

Jules II, associant, dans son ressentiment, Sodérini à Louis XII et aux cardinaux rebelles à son autorité, résolut de le dépouiller de tout pouvoir, et de changer le gouvernement de Florence. Prinzivalle della Stufa, citoyen florentin âgé de vingt-cinq ans, fils d'un zélé partisan des Médicis, se trouvoit alors à Bologne : on lui connoissoit le courage et l'adresse propres à exécuter toute entreprise difficile : il s'offrit à servir la colère du pape et à tuer le gonfalonier. Marc-Antonio Colonna promit de lui trouver dix hommes d'élite pour le seconder, et Prinzivalle partit pour Florence, afin d'associer à son projet quelques nobles florentins. Il s'adressa avant tout à Philippe Strozzi, qui avoit épousé une sœur des Médicis, et qu'il croyoit non moins zélé que lui pour cette famille : mais Strozzi lui répondit, qu'il avoit déclaré à ses beaux-frères qu'il leur renverroit leur sœur, si jamais ils lui

(1) *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 290. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 241.

faisoient parler de politique : il ne voulut pas même promettre de lui garder le secret sur cette ouverture ; et Prinzivalle, après avoir vainement essayé de l'intimider, s'enfuit à Sienne sans perdre de temps, et se mit à couvert des recherches que les décemvirs, auxquels Strozzi l'avoit dénoncé, firent bientôt contre lui. Son père, Louis de la Stufa, fut mis en jugement à sa place ; et sans que la complicité fût prouvée, il fut relégué, pour cinq ans, dans le vicariat de Certaldo (1).

CHAP. CVIII. 1510.

Sur ces entrefaites, le grand conseil s'étant assemblé le 29 décembre, pour l'élection des gonfaloniers de compagnie, Pierre Sodérini se leva, et rendit compte à ses concitoyens du complot contre lui qui venoit d'être découvert. Les conjurés, dit-il, avoient trouvé difficile de le tuer dans son appartement au palais public, dangereux de l'attaquer en plein conseil ; et comme il ne sortoit jamais qu'avec la seigneurie dans les cérémonies publiques, ils avoient été réduits à attendre une de ces solemnités. La découverte de leur conjuration les forceroit à changer encore de projets ; mais il ne pouvoit se flatter qu'elle sauvât sa vie : le poison étoit déjà préparé pour lui. Il n'affecta point un courage et une indifférence auxquels sa vie passée

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 293. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 243.

CHAP. CVIII. 1510. ne l'avoit pas préparé; en reconnoissant le danger, il ne s'y résigna qu'avec douleur, et son discours fut souvent interrompu par ses larmes. Cependant il en appela au témoignage de sa conscience; elle l'assuroit qu'il n'avoit point mérité la haine de ses concitoyens, ou les poignards dont il se voyoit entouré, et il invoqua sur sa conduite le jugement de tous les Florentins qui avoient siégé avec lui dans la seigneurie. Plus de trois cents citoyens avoient été prieurs sous sa présidence, pendant les huit ans qu'il avoit été à la tête de l'état: il les somma de dire si jamais il s'étoit proposé d'autre but que le bien de la patrie commune, si jamais il avoit écouté aucune vue privée, aucun intérêt personnel; si jamais il avoit recommandé aucun individu au podestat, aux tribunaux, aux corps de métier, pour les soustraire aux lois communes. Il ne voulut demander pour lui-même aucune garde, ni employer pour sa défense d'autre cuirasse que cette dignité même dont le peuple l'avoit revêtu; mais il invita le conseil à s'occuper de la défense de l'état populaire plutôt que de celle de sa personne. C'étoit bien moins à lui qu'on en vouloit qu'à la liberté, à l'égalité, à ce conseil même, par lequel tous les Florentins participoient à l'administration de la république. Les partisans de l'oligarchie ne se proposoient d'autre but que de fermer le

Digitized by Google

grand conseil, et sa mort pour laquelle ils avoient conspiré, ne devoit être que le signal d'une révolution plus importante qu'ils méditoient (1). CHAP. CVIII. 1510.

Le grand conseil, en effet, considéra la tentative contre la vie de Sodérini, comme l'indication d'un projet pour renverser l'état populaire; et puisque le parti vainqueur avoit toujours trouvé facile de sanctionner une révolution à Florence, en convoquant un parlement, le conseil voulut ôter cette facilité aux factieux, lors même qu'ils réussiroient dans leurs criminels desseins. Il porta, le 20 janvier 1511, une loi par laquelle il prévit le cas où des conspirateurs priveroient la république de son gonfalonier, de ses prieurs ou de leurs collègues, ou détruiroient les bourses destinées au tirage de la magistrature, en sorte que l'autorité déléguée par le peuple paroîtroit suspendue, et il voulut qu'alors, au lieu d'assembler un parlement qui ne délibéroit jamais par tête et avec liberté, ce fût le grand conseil lui-même, ou la partie de ce conseil qui pourroit s'assembler, auquel seroit dévolu le droit de réorganiser la république (2). 1511.

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 292. — *Giov. Cambi*, p. 246.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 293. — *Giov. Cambi*, p. 248.

CHAP. CVIII. 1511. Vers le même temps, la trève conclue au mois d'avril 1506 avec Pandolfe Pétrucci et les Siennois étoit arrivée à son terme : elle avoit été prolongée de deux ans, pendant que la guerre de Pise duroit encore, et les Florentins avoient consenti à suspendre aussi long-temps la réclamation de leurs droits sur Montépulciano. Mais ils n'avoient désormais plus de raison pour un pareil ménagement. Louis XII, qui désiroit se servir d'eux contre le pape, leur promettoit de puissans secours, et il leur faisoit espérer la conquête, non pas de Montépulciano seulement, mais de Sienne elle-même. Pour profiter de la faveur du roi, le gonfalonier envoya Macchiavelli à Sienne; il le chargea de dénoncer à cette république l'expiration de la trève, et de lui déclarer que Florence ne la renouvelleroit point, à moins que Montépulciano et son territoire ne lui fût restitué. En même temps il fit avancer sur cette frontière les hommes d'armes qu'il avoit dans l'état de Pise (1).

De même que les Florentins s'appuyoient sur la protection de la France, les Siennois comptoient sur celle de Jules II. Pandolfe Pétrucci, qui étoit tout puissant dans cette république, n'avoit rien oublié pour gagner l'affection du

(1) L'expédition de Macchiavel est en date du 2 décembre 1510. *Legazioni*. T. VII, p. 389. — *Scipione Ammirato*. Lib. XXVIII, p. 294.

vieux pontife ; il venoit de racheter et de lui offrir en don le château de la Suvèra, chef-lieu et résidence des anciens comtes de Ghiandaroni, dans l'état de Sienne. En même temps la balie avoit reconnu dans Jules II un descendant de cette famille éteinte, qui avoit comme lui pour armes parlantes un chêne ; mais leur agnation ne pouvoit guère se prouver que par celle du rouvre des Rovère, avec les glands des Ghiandaroni. Le pape, qui désiroit ardemment donner de l'illustration à sa famille plébéienne et ignorée, accepta ce présent avec joie ; il comprit dès lors Sienne dans toutes ses alliances ; il accorda le chapeau de cardinal à Alfonse, fils de Pandolfe Pétrucci, et il embrassa la défense de tous les intérêts de cet état (1). CHAP. CVIII. 1511.

Néanmoins Jules ne pouvoit encourager les Siennois à entrer en guerre pour la possession de Montépulciano. Autant Louis XII désiroit cette guerre pour tourner toutes les forces des Florentins contre l'état de l'Église, autant le pape devoit la craindre ; il ouvroit par elle une plus grande frontière aux attaques des Français, et il se trouvoit appelé à les combattre en Toscane aussi-bien qu'en Romagne. Il envoya aux Siennois Giovanni Vitelli et Guido Vaina, pour les protéger, avec quelques com-

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena*. P. III, L. VII, f. 115.

CHAP. CVIII. 1511. pagnies de gendarmes et de chevau-légers; mais en même temps il s'offrit pour médiateur entre les deux républiques. Il fit sentir à Pandolfe tout le danger d'introduire les Français en Toscane; il obtint des Florentins un pardon sans exception pour tous les rebelles de Montépulciano, et la restitution de tous leurs priviléges; et il fit enfin signer, le 3 septembre 1511, un traité d'alliance entre les deux républiques, pour vingt-cinq ans, en vertu duquel Montépulciano fut restitué avec son territoire aux Florentins, qui, de leur côté, s'engagèrent à garantir tout le reste des possessions de la république de Sienne, et à y maintenir l'autorité de Pandolfe Pétrucci et de ses fils. (1).

Ce n'étoit point par un retour à des sentimens plus pacifiques que le pape s'étoit fait médiateur entre les deux républiques toscanes, mais, au contraire, pour suivre avec moins d'empêchement ses projets belliqueux, et chasser, comme il le répétoit sans cesse, les barbares d'Italie. La victoire des Français sous les murs de Bologne, et la dispersion absolue de son armée, l'avoient laissé à la discrétion du roi de France, qui auroit pu, sans trouver

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 294. — *Orl. Malavolti stor. di Siena.* P. III, L. VII, f. 115 v. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 263. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 227. — *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 539.

d'obstacle nulle part, poursuivre ses avantages jusqu'à Rome, et y dicter la paix à Jules II. Mais Louis XII, au milieu de ses succès, étoit troublé par le remords de faire la guerre à l'Église. A peine fut-il informé de la déroute de l'armée pontificale, qu'il donna ordre à Jean-Jacques Trivulzio de ramener ses troupes dans le duché de Milan; il défendit toute réjouissance publique pour des succès dont il rougissoit; et il déclara que, quoiqu'il ne crût point avoir commis de faute, il étoit prêt, pour avoir la paix, à s'humilier, et à demander pardon au saint-siége (1).

CHAP. CVIII. 1511.

Le pape au contraire, connoissant la foiblesse du roi, ne relâchoit rien de ses premières prétentions, et sembloit puiser dans ses revers des motifs pour montrer plus d'arrogance. Un évêque écossois, ambassadeur de son roi à Rome, avoit offert sa médiation, et repris les négociations abandonnées par l'évêque de Gurck. Jules II lui communiqua ses prétentions. Il vouloit que le duc de Ferrare renonçât à tous les avantages qu'il avoit obtenus par son mariage avec Lucrèce Borgia; qu'il payât à la chambre apostolique l'ancien tribut; qu'il restituât Lugo et toute la Romagne-ferraraise; et qu'il reçût un vidôme pontifical à Ferrare, au lieu du vidôme vénitien qu'il y avoit admis

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 535.

CHAP. CVIII. 1511. autrefois. Louis étoit prêt à accepter ces conditions, quelque dures qu'elles lui parussent. Mais pendant ce temps, Jean Jacques Trivulzio, après avoir repris la Mirandole, avoit licencié son armée, à la réserve de cinq cents lances et de treize cents fantassins allemands, qu'il avoit envoyés à Vérone. Dès que le pape en fut informé, et qu'il cessa de craindre cette armée victorieuse, il changea de langage, et ajouta de nouvelles conditions absolument inacceptables à celles qu'il avoit d'abord proposées. Il voulut que la paix entre Maximilien et les Vénitiens fût conclue en même temps que la sienne avec la France; qu'Alfonse d'Este lui remboursât tous les frais de la guerre; et que les Bentivoglio et les Bolonois révoltés fussent abandonnés à ses vengeances. Ces derniers avoient déjà cherché à le fléchir; ils avoient offert à la chambre apostolique le tribut que payoient leurs pères et leurs ancêtres; ils avoient rappelé au palais, comme lieutenant du pape, l'évêque de Chiusi, auparavant leur prisonnier. Mais Jules II n'avoit répondu à leur soumission que par des sentences d'excommunication et d'interdit, et il avoit chargé deux de ses capitaines, Marc Antonio Colonna et Ramazzotto, de ravager sans pitié le territoire bolonois (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 536. — *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. XI, p. 252. — *Fr. Belcarii.* L. XII, p. 366.

Louis XII avoit espéré que la demande du concile, exprimée par le clergé de France, inspireroit quelque inquiétude à un pape dont l'élection avoit été très-peu canonique, et dont l'humeur belliqueuse donnoit un scandale continuel. Il avoit engagé Maximilien à concourir à sa convocation, et tous deux avoient sollicité vainement Ferdinand de se joindre à eux. Ils s'étoient ensuite adressés au pape pour le sommer d'exécuter le canon du concile de Constance, qui ordonnoit la célébration d'un concile œcuménique tous les dix ans. Ils lui avoient rappelé son propre serment au moment de sa consécration, serment par lequel il s'étoit engagé, sous peine de parjure et d'anathème, à convoquer avant l'expiration de deux ans un concile de toute l'Église. Enfin, ils l'avoient averti que le conclave qui l'avoit élu, ayant décidé que les deux tiers des cardinaux avoient le droit de convoquer le concile si le pape ne le faisoit pas, ils étoient décidés, sur son refus, à s'adresser à eux (1). CHAP. CVIII. 1511.

Cette demande présentée au pape n'étoit qu'une vaine formalité; l'empereur ni le roi de France ne s'étoient point attendus à ce qu'il y eût égard; ils comptoient convoquer le concile par leur

(1) *Raynaldi Annal. ecclesiast.* 1511, §. 3, p. 87. — *Belcarii Comment.* L. XII, p. 365. — Fleury, Histoire ecclésiastique, L. CXXII, c. 28.

CHAP. CVIII. propre autorité, ou par celle des cardinaux,
1511. qui avoient abandonné Jules, et qui s'étoient réfugiés à Milan. Mais le choix de la ville où ils assembleroient l'Église les arrêta quelque temps; Maximilien insistoit pour Constance; Louis XII pour Lyon; les prélats italiens ne vouloient pas sortir d'Italie. Les deux monarques se décidèrent à leur complaire; et avec l'agrément des Florentins, ils firent choix de Pise, où un concile avoit été convoqué un siècle auparavant, dans des circonstances presque semblables. Le voisinage de Rome, la facilité de l'abord par mer, et la protection d'un gouvernement neutre, sembloient ne pas laisser de prétextes au pape pour refuser de s'y rendre avec ses prélats.

Les ambassadeurs de l'empereur et du roi de France proposèrent, le 16 mai, aux cardinaux réfugiés à Milan, de convoquer à Pise un concile œcuménique; et ceux-ci, après avoir mis quelques conditions à leur consentement, pour assurer la liberté de cette assemblée, publièrent en effet leurs lettres de convocation pour le 1er septembre. Maximilien en avoit publié d'autres en son nom, comme avocat et protecteur de l'Église, dès le 16 janvier; et Louis XII, dès le 15 février, en exhortant en même temps les évêques de l'Allemagne et de la France à se rendre à Pise (1).

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1511, §. 1, p. 86. — *Labbei*

Mais quelle que fût la puissance des deux monarques, la soumission de leur clergé, et le mécontentement général de l'Église, Jules II ne couroit pas un grand danger dans cette lutte; et il le sentoit; en effet, il opposoit la hardiesse et l'impétuosité de son caractère aux ménagemens et aux scrupules de ses adversaires, qui, par leurs apologies mêmes, comme par leur empressement à entrer en négociation, sembloient reconnoître qu'ils n'avoient pas le bon droit de leur côté. Jules II, pour leur ôter tout prétexte, convoqua lui-même, par une bulle du 18 juillet, un concile à Saint-Jean-de-Latran pour le 19 avril 1512. En même temps, il publia un monitoire contre les cardinaux rebelles, pour les priver du cardinalat et de tous leurs bénéfices ecclésiastiques, si dans soixante jours ils ne se présentoient pas à lui pour se justifier (1).

CHAP. CVIII. 1511.

Les préparatifs pour les deux conciles furent tout à coup suspendus par la maladie du pape, qui ayant paru incommodé le 17 août, fut, dès le quatrième jour, réduit à toute extrémité.

Concilia Generalia. T. XIII, p. 1486. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 226. — *Petri Bembi.* L. XI, p. 253. — *Jo. Marianæ.* L. XXX, cap. I, p. 299.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 538. — *Raynaldi Ann. eccles.* §. 9, p. 89. — *Jac. Nardi.* L. V, p. 226. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 66.

CHAP. CVIII. 1511. Il tomba dans un évanouisement qui dura plusieurs heures; tous ceux qui l'entouroient le crurent mort; le bruit s'en répandit dans la ville; des courriers furent expédiés en tout sens pour en porter la nouvelle; et les cardinaux absens de Rome se hâtèrent de se mettre en route pour y revenir, sans en excepter ceux qui avoient convoqué le concile de Pise. Cependant Jules II, sorti de sa léthargie, voulut mettre ordre aux affaires de sa famille, qu'une seconde attaque du même mal pouvoit priver subitement de son chef. Il assembla dès le lendemain un consistoire, dans lequel il accorda au duc d'Urbin, son neveu, sa grâce pour l'homicide du cardinal de Pavie, et il le rétablit dans la jouissance de tous les fiefs qu'il tenoit de l'Église. En même temps, il publia une bulle sur l'élection du futur pontife, pour prévenir ou punir par les peines les plus sévères une simonie, telle que celle dont lui-même s'étoit rendu coupable lorsqu'il avoit obtenu la tiare (1).

Bientôt la santé de Jules II se rétablit comme avant cet accident, quoiqu'il persistât à repousser tous les conseils des médecins, et à suivre un régime directement opposé à celui qu'ils lui

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 543. — *Parisii de Grassis Diarium; apud Raynald.* §. 34, p. 98. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. XII, p. 261. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 370.

prescrivoient. Son ardeur guerrière se ranima avec ses forces, et il se raffermit toujours plus dans le projet de chasser les barbares d'Italie. Les plaintes et la misère des peuples opprimés par les ultramontains auroient fourni à Jules les plus justes motifs pour cette entreprise, si seulement ses forces avoient été proportionnées avec la lutte où il s'engageoit. CHAP. CVIII. 1511.

La guerre pendant cette campagne n'avoit point été signalée par des actions d'éclat. Maximilien, toujours semblable à lui-même, s'égaroit dans de vastes projets qu'il étoit incapable d'exécuter. Quel que fût l'épuisement des Vénitiens, il n'avoit point pu profiter de la puissante diversion faite par la France pour pousser contre eux ses conquêtes. Il ravageoit, il est vrai, le Friuli, et il avoit réduit toute cette frontière à la plus effrayante désolation; toutefois, loin d'acquérir Trévise ou Padoue, auxquelles il ne vouloit point renoncer, il n'auroit pas même conservé Vérone, sans la garnison française que Louis XII avoit mise dans cette place. Il étoit venu à Inspruck, et il se proposoit encore de marcher avec son armée jusqu'à Rome, pour rétablir l'empire germanique dans toutes les prérogatives qu'il possédoit au temps de Charlemagne ou d'Othon-le-Grand; mais les troupes de l'Empire, sur lesquelles il comptoit toujours, n'arrivoient ja-

CHAP. CVIII. 1511. mais, et les siennes seules n'étoient pas suffisantes pour tenir tête à la république de Venise. Aussi passoit-il subitement d'une ambition démesurée au découragement, et ne demeuroit-il jamais avec constance dans l'une ni dans l'autre disposition. Quelquefois il prêtoit l'oreille aux propositions que lui faisoit Ferdinand-le-Catholique, de se réconcilier avec les Vénitiens et avec l'Église, et d'attaquer de concert avec eux les Français. Dans un de ces accès de découragement, il invita les Vénitiens à lui envoyer un négociateur. Le sénat fit partir aussitôt Antonio Giustiniani pour se rendre auprès de lui, et fit en même temps faire des supplications dans tous les temples pour l'heureux succès de sa mission; mais avant son arrivée Maximilien avoit changé d'avis. Il réduisit à huit jours le sauf-conduit de Giustiniani, et rejeta toutes les propositions qu'il avoit apportées (1). Louis XII n'ignoroit aucune de ses irrésolutions, et il savoit que ce même allié qu'il devoit défrayer, et pour lequel il devoit combattre, étoit à toute heure sur le point de passer dans les rangs de ses adversaires (2).

De son côté, Jules II comptoit à peine Maximilien au nombre de ses ennemis, encore qu'il

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. XI, p. 255 et 259.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 540. — *Fr. Belcarii Comm.* L. XII, p. 366.

l'eût vu concourir à la convocation du concile ; tandis qu'il mettoit son espérance dans le roi d'Aragon, celui d'Angleterre et les Suisses ; et déjà ses négociations auprès de ces trois puissances prenoient un aspect plus favorable. La politique constante de Ferdinand-le-Catholique avoit été de couvrir son ambition du masque de la religion ; aussi dès que le pape s'étoit déclaré allié des Vénitiens, n'avoit-il pas cessé d'adresser à Louis XII des remontrances hypocrites, sur l'impiété de combattre le chef de l'Église. Jusque alors il avoit été occupé de ses conquêtes en Afrique ; Piétro Navarra qu'il y avoit envoyé, lui avoit soumis Oran et Bugia ; les rois d'Alger et de Trémisène s'étoient reconnus ses feudataires, et un nouvel empire espagnol sembloit s'établir au-delà du détroit de Gibraltar (1). Mais sur la nouvelle de la déroute de Bologne, il rappela d'Afrique Piétro Navarra, et il le fit passer dans le royaume de Naples, avec trois mille de ses meilleurs fantassins espagnols, pour ne pas laisser ce royaume à la discrétion d'un monarque victorieux qui conservoit sur lui des prétentions.

CHAP. CVIII. 1511.

Henri VIII d'Angleterre, à la sollicitation de Jules II, avoit consenti à faire de concert avec

(1) *Jo. Marianæ histor. Hispan.* L. XXIX, c. XXIV, p. 296. *Raynaldi Annal. eccles.* 1510, §. 30, p. 82. — *P. Bizarro Sen. Pop. q. Genuens. hist.* L. XVIII, p. 430.

CHAP. CVIII. Ferdinand, des représentations à Louis XII, sur
1511. le schisme qu'il se préparoit à exciter dans l'Église; il lui avoit demandé, pour le bien de la chrétienté, d'envoyer les cardinaux et les prélats de son royaume au concile de Latran, et de permettre à l'Église de recouvrer sa ville de Bologne. Gonflé d'orgueil, et se confiant dans les immenses richesses que lui avoit laissées son père, il se croyoit l'arbitre de l'Europe, et il regardoit toutes les sollicitations qui lui étoient adressées par ses divers monarques, comme des hommages dus à son pouvoir et à son génie.

Mais c'étoit dans les Suisses que le pape plaçoit son principal espoir, et l'imprudence de Louis XII l'avoit mieux servi encore que ses propres négociations. Ce monarque dans un mouvement d'orgueil avoit de nouveau refusé de se réconcilier avec les Suisses et d'augmenter leurs pensions. Il avoit juré qu'il ne se laisseroit point rançonner par des paysans, et il avoit défendu la sortie des vivres de France et de Lombardie sur leurs frontières. Il avoit cru les réduire ainsi par la disette à recevoir ses lois, tandis qu'au contraire il les avoit aigris, et les avoit précipités vers l'alliance du pape et des Vénitiens (1)

Les projets de Jules II commençoient enfin

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 547. — *Fr. Belcarii Comm.* L. XIII, p. 370.

à prendre plus de consistance; et les ennemis qu'il suscitoit à la France, s'enhardissant par le sentiment de leur accord, affectoient avec elle un ton plus menaçant. Les ambassadeurs réunis d'Angleterre et d'Aragon firent à Louis XII de nouvelles représentations sur la protection qu'il accordoit au concile de Pise et aux Bentivoglio; celui-ci demanda en retour seulement que les cardinaux de son parti fussent reçus en grâce par le pape, et que les Bentivoglio fussent conservés dans la même subordination féodale où leurs ancêtres avoient été tenus depuis un siècle; mais les ambassadeurs ne voulant point admettre ces ouvertures de négociations, Louis XII leur déclara enfin qu'il ne pourroit pas avec plus d'honneur abandonner la protection de Bologne, que celle de sa propre ville de Paris (1).

CHAP. CVIII. 1511.

Dès que la réponse de Louis XII fut rapportée à Rome, une confédération entre le pape, le roi catholique et le sénat de Venise, fut solennellement publiée le 5 octobre, dans l'église de Sainte-Marie du peuple. Les confédérés déclaroient que leur alliance avoit pour but de conserver l'union de l'Église, menacée d'un schisme par le conciliabule de Pise, de faire recouvrer au saint-siége la ville de Bologne, et tout autre fief qui médiatement ou immédiatement pou-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 549. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 371.

CHAP. CVIII. voit lui appartenir, désignant par ces mots l'état
1511. de Ferrare; enfin de chasser d'Italie avec une puissante armée quiconque s'opposeroit à ce double but, c'est-à-dire le roi de France. Pour former cette armée le pape promettoit quatre cents hommes d'armes, cinq cents chevau-légers et six mille fantassins; la république de Venise, huit cents hommes d'armes, mille chevau-légers et huit mille fantassins; le roi d'Aragon, douze cents hommes d'armes, mille chevau-légers et dix mille fantassins espagnols. Mais le contingent du dernier étant regardé comme supérieur à ce que pouvoient lui permettre ses finances, le pape et le sénat de Venise s'engageoient à lui payer chacun vingt mille ducats par mois, aussi long-temps que dureroit la guerre. L'armée de la ligue devoit être commandée par don Raymond de Cardone, Catalan, vice-roi de Naples. Une flotte de douze vaisseaux catalans et quatorze vénitiens, devoit en même temps porter la guerre sur les côtes de France. Tous les pays conquis par les confédérés, qui auroient appartenu autrefois aux Vénitiens, devoient leur être rendus. L'empereur et le roi d'Angleterre pouvoient s'ils le désiroient être admis dans cette alliance. Le pape avoit stipulé cette réserve en faveur du premier, dans la vague espérance de le détacher de la France; le cardinal d'Yorck, ambassadeur du second, et l'un des négocia-

teurs de la ligue, n'ayant pas encore reçu d'instructions pour la signer, avoit demandé la même réserve pour son maître (1). CHAP. CVIII. 1511.

Après la publication de cette alliance, Jules II traita avec plus de rigueur les prélats désobéissans. Lorsque le terme fixé par son monitoire fut écoulé, il déclara en consistoire, le 24 octobre, les cardinaux de Santa-Croce, de Saint-Malo, de Cozenza et de Bayeux, déchus de leur dignité, et soumis à toutes les peines dont l'Église frappe les hérétiques et les schismatiques. Il publia un second monitoire contre le cardinal de San-Sévérino, qu'il avoit menagé jusque alors, et il frappa d'interdit et d'excommunication les Florentins, pour avoir permis dans leurs états l'assemblée d'un conciliabule schismatique (2).

Le concile qui causoit tant d'irritation au pape, avoit été convoqué pour le 1er septembre; mais à cette époque il s'étoit présenté à Pise seulement un commissaire de l'empereur, un commissaire du roi de France, et un ecclésiastique, au nom des prélats et abbés. Ces trois personnes demandèrent l'agrément des magis-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 550. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1511, §. 66, p. 105. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 228. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 266. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 372. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. V, p. 305.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 551. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 230.

CHAP. CVIII. 1511. trats florentins, qui déclarèrent avoir ordre de ne point se mêler de leurs opérations. Les commissaires se rendirent ensuite à l'église cathédrale, où ils firent chanter la messe du Saint-Esprit, et les litanies pour l'ouverture du concile; immédiatement après cette cérémonie, tous les prêtres italiens qui se trouvoient à Pise, quittèrent la ville, pour ne pas se trouver enveloppés dans l'interdit dont le pape avoit frappé tous les lieux où le concile se rassembleroit (1).

Les Florentins avoient accordé leur ville de Pise pour la célébration du concile, bien persuadés que le roi de France et l'empereur d'Allemagne agissant de concert, l'assemblée des évêques de ces deux nations seroit assez nombreuse pour inspirer du respect à la chrétienté et de la crainte au pape. Ils furent fort alarmés quand ils virent que le concile commençoit par trois personnes seulement, d'autant plus qu'ils apprirent qu'il n'y avoit pas un prélat d'Allemagne qui se fût mis en chemin pour s'y rendre, et que les vingt-quatre évêques de France que les ordres du roi avoient fait partir de leurs diocèses, ne s'acheminoient que lentement, et avec une répugnance évidente. Le clergé italien ne se prononçoit pas avec moins

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 547. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 264. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 295. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 228. — *Diario del Bonacorsi*, p. 163.

de force par avance contre le concile, en sorte qu'il étoit impossible qu'une assemblée commencée sous de tels auspices, acquît jamais du crédit. D'autre part, les censures du pape, les menaces de confiscation, la nomination du cardinal de Médicis aux légations de Pérouse et de Bologne, inspiroient une grande terreur à la république. Les décemvirs de liberté et balie, envoyèrent dès le 10 décembre, Macchiavel aux cardinaux qui s'étoient arrêtés à San-Donnino, et au roi de France, pour les dissuader de tenir le concile à Pise, et les supplier de le transférer dans quelque autre ville; s'ils ne jugeoient pas plus convenable encore de le dissoudre et de s'accorder avec le pape (1).

CHAP. CVIII. 1511.

Mais Macchiavel ne put obtenir du roi d'autre promesse que celle de transférer le concile dans une autre ville, après qu'il auroit tenu à Pise ses deux ou trois premières sessions. Les quatre cardinaux n'osoient pas s'aventurer à Pise sans la protection d'une garnison française; les Florentins faisoient difficulté d'en recevoir une : enfin, le 1er novembre, les cardinaux arrivèrent à Pise avec quelques prélats. Ils voulurent s'assembler dans la cathédrale; le peuple ameuté leur en ferma les portes. Ils passèrent successivement à quelques autres églises qui leur furent

(1) *Istruzione data al Macchiavelli dai decemviri di libertà e Balia*, 10 *settemb.* 1511, *Legazioni*. T. VII, p. 394-401.

CHAP. CVIII. fermées de même; enfin ils s'établirent avec
1511. beaucoup de peine dans celle de Saint-Michel, pour y chanter leur première messe (1).

Les cardinaux et les prélats français étoient arrivés à Pise sous la protection d'une garde de cent cinquante archers, que commandoient Odet de Foix, seigneur de Lautrec, et Chatillon; mais bien que cette garde donnât de la jalousie aux Florentins, elle n'étoit suffisante, ni pour faire respecter les prélats dans Pise, ni pour les mettre à l'abri d'une insulte de Rome. Le clergé italien montroit pour eux un sentiment d'aversion, et leur refusoit tous les vases des églises, et tous les ornemens des autels, pour qu'ils ne les souillassent pas : le peuple les poursuivoit dans les rues avec des invectives. Eux-mêmes agissoient contre leur conscience, par cette déférence à l'autorité royale, qui, si souvent, a été la seule conséquence des libertés réclamées par l'Eglise gallicane vis-à-vis du siége de Rome. Ils soupiroient après une occasion de quitter une ville où ils se trouvoient si mal; et ils en saisirent une qui ne s'accordoit guère avec la dignité de leur assemblée. Leurs domestiques ayant pris querelle, le 13 novembre, avec de jeunes Pisans, pour des filles publiques, les

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 266-272. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 296-298. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 228. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 374.

archers vinrent au secours des prêtres, toute la populace seconda les jeunes Pisans; Lautrec et Châtillon furent blessés dans la mêlée qu'ils s'efforçoient de séparer; et encore que le tumulte fut calmé par leurs soins, et ceux des officiers florentins, les cardinaux, dès le lendemain, quittèrent Pise, après s'être ajournés à Milan (1). CHAP. CVIII. 1511.

La fuite de Pise, des pères du concile, calma quelque peu l'irritation de Jules II contre le gonfalonier Sodérini, et ralentit l'exécution des projets qu'il avoit formés pour le déposséder; d'autant plus que Pandolfe Pétrucci lui représenta qu'en l'attaquant à force ouverte, il mettoit à la disposition de la France toutes les forces des Florentins, qui cependant ne demandoient pas mieux que de demeurer neutres. Jules, sans porter la guerre dans l'état florentin, laissa un libre cours aux intrigues du cardinal de Médicis, qu'il avoit rapproché des frontières de la république, par les légations qu'il lui avoit confiées (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 559. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 276. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 299. — *Raynaldi Annal. eccles.* §. 42, p. 99. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 105. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 374.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 556. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 296. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 101.

CHAP. CVIII. 1511. Le gonfalonier Sodérini avoit perdu des partisans pendant la durée de son administration, et les Médicis en avoient gagné pendant leur exil; soit à cause de la disposition naturelle des peuples à regretter le temps passé, qu'ils ont vu avec les illusions de la jeunesse, et à perdre le souvenir des maux plutôt que celui des biens, tandis qu'ils les sentent avec plus de vivacité, lorsqu'ils sont présens; soit parce que la prudence du gonfalonier étoit quelquefois mêlée de foiblesse, et qu'il excitoit l'envie, sans la tempérer par la crainte; soit enfin parce que le cardinal de Médicis avoit réussi, par beaucoup d'adresse et de prudence, à effacer l'animosité que son frère Pierre avoit excitée. Il s'étoit montré en toute occasion le protecteur des Florentins à Rome, et il avoit témoigné autant de bienveillance à ceux qui avoient agi contre sa famille, qu'à ceux qui lui étoient demeurés dévoués. Il attribuoit l'inimitié des premiers aux malheureuses erreurs de son frère, et il vouloit que leur souvenir en demeurât éteint avec sa mort (1).

Le gonfalonier, qui voyoit approcher un orage, ne vouloit point, pour mettre la république en état de défense, demander au peuple de nouvelles contributions, de peur

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 549. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. V, p. 230. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 371.

d'augmenter le mécontentement. Il jugea donc plus convenable de faire supporter aux prêtres seuls les frais d'une guerre excitée par les prêtres. Il demanda au clergé florentin une subvention de cent mille florins à lever en quatre termes. Cette somme devoit être rendue aux prêteurs, au bout de l'année, s'il n'y avoit point de guerre avec l'Eglise; au bout de cinq ans, si la guerre éclatoit. Il fut assez difficile d'obtenir le consentement des conseils à cette subvention. Dans chaque famille se trouvoit un prêtre, qui, pour défendre ses propres revenus et ses propres bénéfices, faisoit valoir les censures ecclésiastiques, et arrêtoit les suffrages de ses parens (1).

CHAP. CVIII. 1511.

La saison la plus propre à tenir la campagne s'étoit écoulée sans aucune action d'éclat. Le roi de France avoit licencié son armée après la bataille de Bologne, et il ne conservoit plus en présence de l'ennemi qu'un petit nombre de gendarmes en garnison à Véronc. Les Vénitiens, ménageant la foiblesse du vieux Lucio Malvezzi, avoient eu la complaisance de le laisser à la tête de leurs armées, encore qu'il ne fut plus en état de les conduire, parce qu'ils ne pouvoient le décider à demander sa démission, et qu'ils ne vouloient pas affliger dans ses derniers jours un homme

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 268-271. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 297. — *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 552.

CHAP. CVIII. qui avoit autrefois bien mérité d'eux. Il mourut
1511. enfin, et Jean Paul Baglioni lui fut donné pour successeur (1). Maximilien s'étoit montré alternativement à Inspruck, à Trente, à Bruneck. De là il avoit négocié avec la France, avec le pape, avec Venise; il avoit menacé sans cesse l'Italie d'une invasion nouvelle; mais quand on le croyoit prêt à paroître, tout à coup il s'éloignoit pour une partie de chasse; il passoit dans une autre ville, dans une autre province, où il n'étoit point attendu, et il croyoit faire preuve d'une politique subtile, lorsqu'il déjouoit tous les calculs que les autres avoient fait sur lui (2).

Cependant les provinces vénitiennes et celles du Ferrarois continuoient à être ravagées avec autant de fureur que jamais. Les bourgs et les châteaux étoient pris et repris, rançonnés et pillés, quand ils échappoient à l'incendie; les campagnes étoient dévastées, les malheureux paysans, réduits au désespoir, périssoient dans la misère. Maximilien, auteur de tous ces maux, n'abandonnoit aucune des prétentions qu'il étoit hors d'état de faire valoir. Il ne vouloit point de paix, et ne faisoit point la guerre. Louis XII, au contraire, vouloit la paix, et faisoit la guerre pour un allié qui ne le secondoit

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. XI, p. 254 et 257. — *Fr. Belcarii. Comment.* L. XIII, p. 369.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 560.

pas, et qui lui inspiroit une juste défiance. Il s'affligeoit des vaines dépenses que lui causoit Maximilien; et comme il avoit quelque penchant à l'avarice, il se refusoit souvent à des déboursés, qui, en amenant la guerre à une plus prompte conclusion, auroient produit une économie réelle. Les Vénitiens soupiroient pour la paix, mais ils ne pouvoient l'obtenir de l'inconséquence de Maximilien; le duc de Ferrare ne la désiroit pas moins ardemment, mais elle lui étoit refusée par l'obstination du pape.

CHAP. CVII. 1511.

Toutes les négociations pour une pacification ayant échoué, et la ligue du pape avec Ferdinand ayant été publiée au commencement d'octobre, Louis XII donna ordre à M. de La Palisse d'assembler de nouveau l'armée française, de solder des fantassins, et d'attaquer la Romagne avant que les Espagnols y fussent parvenus. Il se proposoit d'entrer lui-même en Italie au printemps suivant, avec des forces supérieures, et de forcer enfin ses ennemis à la paix. Mais avant que ces ordres fussent exécutés, la Lombardie fut alarmée par la nouvelle que les Suisses préparoient une seconde invasion.

Louis XII ne s'étoit pas contenté de refuser aux Suisses l'augmentation de vingt mille francs de pension qu'ils demandoient; il avoit parlé d'eux en toute occasion avec mépris, il avoit blessé leur orgueil national, il avoit fait arrêter

CHAP. CVIII. 1511. en Lombardie, avec des circonstances offensantes, un courrier des cantons de Schwitz et de Fribourg; et il avoit ainsi secondé les intrigues du pape, qui excitoit ces fiers montagnards, en leur promettant la gloire de chasser les Français d'Italie. Les Suisses avoient fait demander à Venise des canons, et cinq cents hommes de cavalerie (1); ils avoient aussi reçu quelque argent de cette république, et au commencement de novembre ils traversèrent le Saint-Gothard, et s'assemblèrent à Varèse au nombre de dix mille hommes, ayant avec eux sept petites pièces de campagne, et de grosses arquebuses, portées par des chevaux. La diète avoit accordé à cette armée l'étendard déployé dans le siècle précédent à Nanci contre le duc de Bourgogne; dès lors il n'avoit plus été porté à la guerre. Ce drapeau révéré attiroit sans cesse de nouveaux volontaires. En peu de temps ils furent plus de seize mille. Les Français n'avoient en Lombardie que treize cents lances et deux cents gentilshommes volontaires; encore une partie de ces troupes servoit-elle à la garde de Vérone et de Brescia, une autre à celle de Bologne; et Gaston de Foix, pour arrêter les Suisses, n'avoit autour de lui que trois cents gendarmes et deux mille fantassins (2).

(1) *Petri Bembi.* L. XII, p. 270, 271.

(2) *Petri Bembi.* L. XII, p. 270. — *Fr. Guicciardini.* L. X,

Les Suisses s'étoient avancés de Varèse à Galérate, et ensuite de là à Busti, sans rencontrer de résistance. Gaston de Foix et Jean Jacques Trivulzio se tenoient sur leurs flancs pour les inquiéter, et n'osoient les combattre; Théodore Trivulzio faisoit en hâte fortifier Milan; et les Milanais, quoiqu'ils détestassent le gouvernement français, redoutoient davantage encore l'arrivée de ces montagnards barbares, et soldoient à leurs propres frais des fantassins pour garder les murs. Les généraux français annonçoient bien qu'ils n'avoient aucune inquiétude, et qu'il leur seroit facile de défendre la ville; mais on leur voyoit en même temps approvisionner le château, et faire des préparatifs qui annonçoient l'intention de s'y retirer. CHAP. CVIII. 1511.

Les Suisses, que rien n'arrêtoit dans leur marche, arrivèrent jusqu'à deux milles des portes de Milan : là ils tournèrent tout à coup sur Monza; mais reconnoissant apparemment leur incapacité pour l'attaque des villes, ils n'essayèrent point non plus de se rendre maîtres de Monza, et ils parurent se préparer à passer l'Adda; les Français fortifioient avec soin l'autre rive de ce fleuve, dans la crainte que les Suisses ne se joignissent à l'armée vénitienne. L'inquiétude étoit encore extrême à Milan, lorsqu'un

p. 563. — Mémoires du chev. Bayard, Ch. XLVII, p. 216. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 375.

CHAP. CVIII. capitaine suisse, muni d'un sauf-conduit, vint
1511. faire, au nom de ses compatriotes, l'offre de se retirer, si on leur payoit un mois de solde. Il s'en retourna, rapportant aux Suisses une offre fort inférieure à leur demande. Il revint le lendemain avec des prétentions plus élevées que le premier jour. Gaston de Foix ajouta quelque chose à l'offre qu'il avoit faite la veille, mais non point assez pour satisfaire les Suisses, et la négociation fut rompue; néanmoins, à l'étonnement de toute l'Italie, les Suisses reprirent le jour suivant le chemin de Como, et rentrèrent dans leur patrie (1). L'argent qu'ils avoient demandé pour l'armée ne leur avoit point été payé; et si l'inquiétude que leur causoit Gaston de Foix les déterminoit seule à se retirer, comme le suppose Paul Jove (2), on a lieu de s'étonner qu'ils n'acceptassent pas sa dernière offre. D'autres, il est vrai, affirment que les capitaines suisses furent corrompus par l'argent qui leur fut payé en secret, et un capitaine d'Alt-Sax, ou de Super-Sax, est désigné comme négociateur de ce marché honteux (3).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 564. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 376.

(2) *Vita di Alfonso d'Este*, p. 77. — *Vita di Leone X.* L. II, p. 110.

(3) *Anonimo Padovano, presso Muratori Annali d'Italia.* Ad ann. — Mémoires de Bayard, Chap. XLVII, p. 217.

Pour la seconde fois les Suisses avoient trompé la confiance du pape et des Vénitiens qui les avoient payés ; leur mauvaise foi ou leur malhabileté leur faisoient perdre ce haut crédit qu'ils avoient acquis par leur bravoure dans les guerres où la gendarmerie française les secondoit. Cependant leur courte invasion faisoit sentir tout le danger de la position des Français, avec l'armée du pape et de Raimond de Cardone en face, celle des Vénitiens sur un flanc, Gênes toujours agitée par les intrigues du pape sur l'autre, et les Suisses à dos. Louis XII alarmé fit passer à Gaston de Foix tout ce qu'il avoit de troupes disponibles : il lui ordonna de ne rien épargner pour lever une nouvelle infanterie, et il sollicita les Florentins de se montrer les fidèles alliés de la France ; de lui envoyer non point trois cents lances, comme ils y étoient obligés par les traités, mais toutes les forces qu'ils pourroient réunir, et de se souvenir que la cause pour laquelle il les pressoit de combattre étoit la leur autant que la sienne, puisque, d'après la haine de Jules II et l'ambition de Ferdinand, ils ne pouvoient douter que ces princes n'abusassent contre eux de leur victoire, soit que les Florentins eussent ou non pris une part active à la guerre (1).

CHAP. CVIII. 1511.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 565. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 377.

CHAP. CVIII. 1511. Le gonfalonier Sodérini sentoit pleinement la force des raisons alléguées par le roi de France : il étoit persuadé du principe si souvent répété par Macchiavel, que le parti mitoyen est le plus pernicieux de tous, et qu'en ne secondant ni les uns ni les autres, on mécontente tout le monde. Il voyoit qu'après avoir offensé le pape on offenseroit le roi de France, qui ne trouveroit point qu'on fît assez pour lui, en ne lui envoyant que le secours stipulé par le traité, et que ce seroit néanmoins une hostilité aux yeux de Ferdinand d'Aragon. Mais le parti qui s'opposoit au gonfalonier avec l'intention de le perdre, se fortifioit dans cette occasion de tous ceux que la foiblesse de leur caractère attachoit aux demi-mesures, et de tous ceux qu'un juste ressentiment contre Louis XII et la maison de France, pour les transactions relatives à la guerre de Pise, rendoient défians envers une famille qui les avoit si long-temps trompés. Aussi, malgré tous les efforts du gonfalonier, la république s'en tint à l'exécution stricte du traité qu'elle avoit conclu avec Louis XII, et elle envoya même François Guicciardini, l'historien, en ambassade à Ferdinand, pour s'excuser d'avoir fourni ce secours à son ennemi (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 567. — *Fr Belcarii.* L. XIII, p. 377.

Vers la fin de décembre, l'armée espagnole et pontificale commença à s'avancer en Romagne. Le vice-roi, D. Raymond de Cardone, s'arrêta à Imola pour attendre le reste de ses troupes et son artillerie, tandis qu'il envoya Piétro Navarro, capitaine général de l'infanterie espagnole, attaquer les possessions du duc de Ferrare en Romagne. Toutes les bourgades et les châteaux que ce duc possédoit au midi du Pò se rendirent à Navarro, sur la sommation d'un trompette, à l'exception de la même bastie de la Fossa Géniolo, qui avoit été attaquée l'année précédente, et secourue à temps par Bayard. Vestidel Pagano, officier distingué du duc de Ferrare, y commandoit une garnison de cent cinquante fantassins : il opposa une vigoureuse résistance aux attaques de Piétro Navarro, jusqu'au dernier jour de l'année, où la bastie fut prise d'assaut, la garnison passée au fil de l'épée, et Vestidel blessé, accablé de fatigue et obligé de se rendre, fut ensuite massacré de sang-froid par les Musulmans, dont se composoit alors principalement l'infanterie espagnole (1). CHAP. CVIII. 1511.

La possession de la bastie de Géniolo étoit de 1512.

(1) *Ariosto, Orlando furioso.* Canto III, str. 54; et Canto XLII, str. 5. — *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 568. — *Petri Bembi.* Lib. XII, p. 272. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 71. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 377. — *Muratori Annali d'Italia.* Ad ann. 1512.

CHAP. CVIII. la plus haute importance aux yeux du duc
1512. Alfonse, pour l'attaque ou la défense de Ferrare, parce qu'elle commandoit la navigation du Pô. Aussi, dès qu'il sut que Navarro étoit retourné auprès du vice-roi, et qu'il n'avoit laissé que deux cents hommes en garnison à la bastie, il vint attaquer cette place avec neuf pièces de canon. Ses murailles étoient encore ébranlées par le siége qu'elle venoit de soutenir, et les Espagnols n'avoient pas eu le temps d'en fermer toutes les brèches; en sorte qu'Alfonse la prit d'assaut le même jour; mais il y fut blessé à la tête; et ses soldats, pour le venger aussi-bien que le malheureux Vestidel, massacrèrent le capitaine et toute la garnison, sans en laisser un seul pour porter au pape la nouvelle de leur déroute. Tous ces petits combats ont acquis une importance classique par le poëme de l'Arioste : ils se passoient sous ses yeux, ils étoient le meilleur titre de gloire de son patron, et le poète les a illustrés par ses vers (1).

Cependant l'armée du roi d'Espagne et du pape avoit achevé de se réunir à Imola, et l'on n'en avoit de long-temps vu une aussi redoutable. On y comptoit à la solde de Ferdinand mille hommes d'armes, huit cents de ces che-

(1) *Ariosto, Orlando furioso.* Canto III et XLII, loco citato.

vau-légers que les Espagnols nommoient *ginètes*, d'après les Maures, et huit mille fantassins espagnols. Fabrice Colonna y servoit sous le vice-roi, avec le titre de gouverneur général; Prosper Colonna avoit refusé de s'y ranger sous les ordres d'un autre. Un même orgueil avoit empêché le duc d'Urbin d'accepter le commandement de l'armée du pape, qui devoit être subordonnée à celle de Raymond de Cardone; le duc de Termini, que Jules II avoit voulu lui substituer, venoit de mourir à Città Castellana; c'étoit donc le cardinal légat, Jean de Médicis, qui commandoit l'armée pontificale, ayant sous ses ordres Marc-Antonio Colonna, Giovanni Vitelli, Malatesta Baglioni et Raphael des Pazzi, avec huit cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers et huit mille fantassins (1).

CHAP. CVIII. 1512.

Le plus ardent désir de Jules II étoit de recouvrer Bologne, et la première des opérations de l'armée combinée fut d'entreprendre le siége de cette ville. Elle prit position le 26 janvier 1512, sur la terre couverte de neige, entre les montagnes et la grande route qui va de Bologne en Romagne; tandis que Fabrice Colonna vint,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 568. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 231. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p 105. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 378. — *Jo. Marianæ histor. Hispan.* L. XXX, c. VI, p. 307.

CHAP. CVIII. avec l'avant-garde forte de sept cents hommes
1512. d'armes, cinq cents chevau-légers et six mille fantassins, se loger sur la route qui conduit en Lombardie, entre Bologne et le pont de Réno; occupant en même temps, sur sa gauche, les hauteurs de San-Michele in Bosco, et Santa-Maria del Monte. Les assiégeans commencèrent aussitôt à détourner les canaux qui amènent les eaux du Réno et de la Savenne dans les fossés de Bologne, et à former leurs esplanades autour de la ville, pour y établir leurs batteries (1).

Odet de Foix, seigneur de Lautrec, et Ives d'Allègre, commandoient la garnison française de Bologne; ils avoient sous leurs ordres deux cents lances françaises et deux mille fantassins allemands. Les quatre frères Bentivoglio avoient, de leur côté, mis sous les armes tous leurs partisans. Cependant, les fortifications antiques de Bologne, qu'on n'avoit point eu le temps d'appuyer par des ouvrages nouveaux, ne paroissoient pas pouvoir résister long-temps à l'artillerie : l'enceinte des murs étoit trop vaste, la populace étoit tremblante, et plusieurs des chefs de la noblesse étoient suspects aux Bentivoglio (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 368. — *Jo. Marianæ.* L. XXX, cap. VII, p. 308. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 378.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 569. — Mémoires de Fleu-

L'attaque de Bologne présentoit, il est vrai, des difficultés égales à sa défense. Les assiégeans venoient d'apprendre que Gaston de Foix étoit arrivé à Finale, à moitié chemin entre la Mirandole et Ferrare, et à une petite journée de Bologne; que son armée étoit déjà respectable, et qu'à toute heure il recevoit de nouvelles troupes. On ne pouvoit, avec un tel voisinage, laisser l'avant-garde de Fabrice Colonna au-delà de Bologne, tandis que le reste de l'armée étoit du côté opposé; il falloit donc ou la rappeler au quartier-général, ou aller la joindre : dans le premier cas, on laissoit la ville ouverte aux secours que les Français voudroient y jeter; dans le second, l'armée entière étoit exposée à manquer de vivres. Si, comme le conseilloit Piétro Navarro, on donnoit ordre à tous les soldats de faire provision de vivres pour cinq jours, encore couroit-on risque que Bologne tînt plus long-temps, ou que l'armée, forcée à la retraite, et passant alors sous les murs de la ville, éprouvât tous les inconvéniens qui avoient rendu désastreuse la déroute de Casalecchio. D. Raymond de Cardone, hésitant entre ces divers partis, n'osoit point mettre en batterie sa grosse artillerie, de peur de manquer de temps pour la retirer, si Gaston de Foix lui venoit livrer bataille. Le

CHAP. CVIII. 1512.

ranges. T. XVI, p. 85. — Observations sur ces Mémoires, p. 343. — *Giovio Vita di Leone X*, p. 106.

CHAP. CVIII. 1512. cardinal de Médicis, d'autre part, qui n'entendoit rien à la guerre, ne comprenant point toutes ces difficultés, le pressoit de commencer l'attaque de Bologne avec une insistance qui offensoit les militaires espagnols (1).

Enfin, Cardone, averti que Gaston de Foix s'occupoit à soumettre Cento, la Piévé, et d'autres châteaux bolonois du côté de Ferrare, tandis que son armée se rassembloit, jugea qu'il avoit le temps de presser l'attaque de Bologne : il ouvrit ses batteries du côté de la porte à San-Stéfano, par laquelle on va en Toscane, et il en rapprocha son avant-garde. En peu de temps il eut fait au mur une brèche de plus de cent bras de longueur, et la tour de la porte fut tellement endommagée, que les assiégés furent obligés de l'abandonner. Dès lors il auroit pu donner un assaut avec quelque espérance de succès ; mais Piétro Navarro voulut qu'on attendît l'explosion d'une mine qu'il faisoit creuser sous la chapelle du Barracane, pour attaquer la ville par deux endroits à la fois. Sur ces entrefaites, Nemours, averti du danger que couroit Bologne, y envoya cent quatre-vingts lances et mille fantassins (2).

La mine préparée par Piétro Navarro étant

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 571. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 379.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 572.

terminée, il la fit jouer; mais elle ne produisit point l'effet qu'il en attendoit : le mur demeura entier, et la petite chapelle à la même place. Les assaillans prétendirent qu'au moment de l'explosion ils avoient vu la petite chapelle soulevée dans les airs, la ville ouverte, et les soldats rangés en bataille dans son intérieur; mais qu'en retombant à sa place en un seul bloc, elle avoit exactement fermé la brèche qu'elle avoit laissée. On crut avec empressement ceux qui prétendirent avoir vu s'opérer ce miracle, au milieu d'une épaisse fumée, dans un moment de terreur et de danger. On ne demanda point au capitaine Brisson, porte-enseigne du maréchal de Fleuranges, qui défendoit cette même chapelle, comment il avoit fait pour ne pas s'apercevoir du prodige : et le petit sanctuaire fut changé en un temple par les offrandes des dévots (1).

CHAP. CVIII. 1512.

Cet événement miraculeux fut suivi par un autre qui ne paroît guère moins incroyable. Les assiégeans, informés du secours que Nemours avoit fait passer à Bologne, jugèrent qu'il avoit renoncé à s'approcher lui-même de cette ville avec toute son armée, et ils furent plus négli-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 573. — Mémoires du maréchal de Fleuranges. T. XVI, p. 85. — Le récit de Guicciardini a été copié par Paul Jove, *Vita di Leon X*, p. 108; et par Belcarius, L. XIII, p. 580.

CHAP. CVIII. gens à faire garder la campagne. Cependant Ne-
1512. mours avoit senti la nécessité de repousser les Espagnols avant que les Vénitiens se fussent avancés, pour ne pas avoir leurs deux armées en même temps sur les bras; et il étoit parti de Finale dans la nuit du 4 au 5 février, avec mille trois cents lances, six mille fantassins allemands, et huit mille Français ou Italiens, pour entrer dans Bologne. Une neige et un vent effroyables l'avoient accompagné pendant sa route; mais il n'avoit trouvé nulle part de corps-de-garde ni de vedettes sur les nombreux canaux qu'il avoit dû traverser; aucun paysan n'étoit sorti de sa maison, par ce temps affreux, pour porter des nouvelles; et deux heures avant la nuit il étoit entré dans Bologne, sans avoir donné un coup de lance. Il s'étoit d'abord proposé d'attaquer les Espagnols le lendemain matin 6 février; mais comme il ne doutoit point que son ennemi ne fût instruit de sa marche, et qu'il n'espéroit pas le surprendre, il céda aisément à ceux qui lui persuadèrent de donner un jour de plus de repos à ses troupes, pour se remettre d'une marche aussi pénible. Raymond de Cardone, toutefois n'apprit point l'arrivée de Nemours, ni ce soir même, ni pendant la plus grande partie du jour suivant. Lorsqu'il en fut instruit par un chevau-léger, que ses gens firent prisonnier, il jugea aussitôt néces-

saire de faire retraite. Pendant la nuit du 6 au 7 février, il fit retirer ses canons des batteries, et le matin suivant, de bonne heure, il se porta sur Imola, en laissant la fleur de ses troupes à l'arrière-garde, pour repousser les attaques des Français (1). CHAP. CVIII. 1512.

Mais Nemours en faisant lever le siége de Bologne, éprouvoit les plus vives inquiétudes sur Brescia. Dans cette ville et dans toutes celles de la Lombardie vénitienne, le gouvernement français étoit détesté; les paysans professoient l'attachement le plus vif pour la république; l'armée vénitienne s'approchoit de cette frontière, et elle étoit commandée par le provéditeur André Gritti, qui joignoit à la politique d'un sénateur vénitien, l'activité d'un général. Les craintes de Nemours ne tardèrent pas à être réalisées; le 3 février, avant-veille du jour où le général français étoit entré à Bologne, André Gritti s'étoit rendu maître de Brescia, et il en assiégeoit la citadelle (2).

Les Français s'étoient proposé de contenir la ville de Brescia dans l'obéissance par leur sévérité. Ils avoient fait couper la tête au comte

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 573. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 231. — *P. Bembo.* L. XII, p. 275. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. II, p. 111. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 380. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, c. VII, p. 309.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 574.

CHAP. CVIII. Jean-Marie Martinengo : ils avoient fait passer en
1512. France plusieurs autres gentilshommes comme ôtages, et dans une querelle survenue entre le comte Gambara, et le comte Louis Avogaro, ils avoient montré contre le second une partialité qui l'avoit déterminé à la vengeance (1).

Avogaro écrivit au conseil des Dix à Venise, pour lui offrir son assistance et celle d'un parti nombreux, afin de ramener sa patrie sous l'autorité de la république. Il étoit resté dans Brescia pour exécuter le complot qu'il avoit formé; mais à la première approche d'André Gritti, la femme de l'un des conjurés, maîtresse du commandant de la forteresse, lui révéla la conjuration : l'ordre fut donné d'arrêter Avogaro, qui n'eut qu'à peine le temps de s'échapper. Gritti cependant s'étoit mis en marche avec trois cents hommes d'armes, treize cents chevau-légers et trois mille fantassins; il avoit passé l'Adige à Albérè près de Légnago, et le Mincio entre Goïto et Valeggio, et il s'étoit présenté au jour convenu devant la porte que le comte Avogaro devoit lui livrer; la fuite d'Avogaro, et la découverte de son complot firent échouer cette tentative, et le fils d'Avogaro fut fait prisonnier par les Français (2).

Ce malheur même redoubla l'activité du comte,

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. XLVIII, p. 230.
(2) *Petri Bembi hist. Ven.* L. XII, p. 272.

et son désir de se venger. Il parcourut le Val Trompia et le Val Sabbia, entre les rivières de Mella et de Chièsa; il appela aux armes tous ces montagnards aussi-bien que les riverains du lac de Garda, et le 3 février il renouvela son attaque de concert avec André Gritti. Pendant que celui-ci fixoit l'attention des Français sur une des portes, une bande de paysans passa sous les murs, par la grille qui donne un écoulement au canal appelé Garzetta. Dans toutes les rues on entendit aussitôt répéter le cri de Saint-Marc; et M. du Lude qui commandoit la garnison de Brescia, se retira dans le château avec ses soldats, et les gentilshommes attachés au parti français; leurs maisons furent pillées par la populace aussi-bien que les équipages de la garnison; plusieurs Français épars dans les rues furent massacrés, et le palais du comte Gambara, rival d'Avogaro, fut démoli (1).

CHAP. CVIII. 1512.

Le soulèvement de Brescia fut aussitôt suivi par celui de tout le pays que les Français avoient conquis sur les Vénitiens. Bergame arbora l'étendard de Saint-Marc, et la garnison française se retira dans les deux châteaux qui commandent cette ville : Orci-Vecchi, Orci-Nuovi, Pon-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 574. — Mémoires du cheval. Bayard. Ch. XLVIII, p. 231. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 273. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 381.

CHAP. CVIII. 1512. tévico, et tous les châteaux bressans et bergamasques ouvrirent leurs portes à André Gritti: Crémone et Crême attendoient son approche avec impatience; mais les Venitiens qui célébrèrent ces conquêtes avec des transports de joie, et qui nommèrent aussitôt des gouverneurs pour toutes les places qu'ils venoient de recouvrer, ne mirent pas autant de diligence à leur faire parvenir les secours nécessaires. Ils chargèrent toutefois Jean-Paul Baglioni, de faire avancer son armée pour seconder Gritti, et attaquer la citadelle de Brescia, dont les murailles étoient déjà entr'ouvertes et où du Lude, avec le capitaine basque Herigoye, n'avoient que peu de vivres (1).

Gaston de Foix reçut à Bologne, le lendemain de la retraite des Espagnols, le messager de M. du Lude, qui lui annonçoit la perte de Brescia, et lui demandoit les plus prompts secours. Il laissa trois cents lances et quatre mille fantassins dans la ville qu'il venoit de délivrer, et il repartit aussitôt avec tout le reste de son armée, à laquelle il fit faire une diligence jusque alors sans exemple. Pour suivre une ligne plus directe il traversa le Mantouan, n'en demandant la permission au souverain qu'après être déjà entré sur son territoire; à trois milles d'I-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 575. — Mémoires de Bayard. Ch. XLVIII, p. 233. — *Petri Bembi.* Lib. XII, p. 274.

sola della Scala, il atteignit Jean-Paul Baglioni, qui ne soupçonnoit point son approche, et qui étoit loin de faire une aussi grande diligence; il l'attaqua sans hésiter, avec le petit nombre de gendarmes qui l'entouroient. Baglioni soutint ce premier choc avec beaucoup de bravoure; mais l'armée de Nemours avançoit et lui apportoit sans cesse de nouveaux renforts; elle força enfin Baglioni à prendre la fuite, après avoir perdu beaucoup de monde. Gaston sans s'arrêter continua sa route vers Brescia, et il arriva devant cette ville le neuvième jour depuis son départ de Bologne (1).

CHAP. CVIII. 1512.

La porte extérieure, ou du secours, du château de Brescia étoit ouverte à l'armée française; la porte intérieure qui donnoit sur la ville, n'étoit encore fermée que par un rempart élevé en hâte par André Gritti; mais huit mille hommes de bonnes troupes défendoient ce rempart. Nemours les fit sommer de lui rendre la place, en leur promettant vie et bagues sauves. Ils répondirent que la ville appartenoit aux Vénitiens, et qu'avec l'aide de Saint-Marc ils espéroient la leur conserver. Le lendemain, 19 février,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 575. — Mémoires de Bayard. Ch. XLIX, p. 235-239. — Fleuranges. T. XVI, p. 87. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 232. — *P. Bembo.* L. XII, p. 275. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 113. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 381.

CHAP. CVIII. jour de jeudi gras, les Français descendirent au
1512. point du jour, du château dans la cour. « En » toute l'armée du roi de France, dit le loyal » serviteur, n'estoient point alors plus de douze » mille combattans; toutefois au peu de nombre » qui y estoit, n'y avoit que redire, car c'estoit » toute fleur de chevalerie (1) ».

Le capitaine Bayard avoit demandé la première attaque; il marchoit à la tête de la colonne française avec sa compagnie de cent cinquante gendarmes, auxquels il avoit fait mettre pied à terre; à ses côtés marchoient les capitaines Molart et Hérigoye avec leurs Basques à pied: puis deux mille landsknechts du capitaine Jacob, et enfin environ sept mille fantassins français, sous les capitaines Bonnet, Maugiron, et le bâtard de Clèves. Le duc de Nemours conduisoit ensuite la gendarmerie qui avoit mis pied à terre, et Louis de Brezé, grand-sénéchal de Normandie, commandoit les cent gentilshommes de la maison du roi. Ives d'Allègre avoit été laissé hors de la ville avec trois cents hommes d'armes à cheval, pour garder la porte de Saint-Jean, la seule que les Bressans n'eussent pas murée (2).

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. L, p. 240.

(2) *Idem*, p. 241. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 87. *Petri Bembi. hist. Ven.* L. XII, p. 275. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 115. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 382.

Une petite pluie avoit rendu le terrain glissant, et les hommes d'armes couverts de leur pesante armure avec laquelle ils n'étoient point accoutumés à marcher, bronchoient souvent soit en descendant du château, soit en montant sur le rempart par lequel Gritti avoit fermé la ville. Le duc de Nemours donna l'exemple d'ôter ses souliers pour s'affermir mieux sur le terrain; et la chevalerie française avoit encore assez l'habitude des plus rudes exercices, pour que son pas fût plus assuré en marchant pieds nus (1). L'assaut fut violent et la défense obstinée; enfin, Bayard franchit le premier le rempart; mais comme il l'avoit à peine dépassé, il reçut dans le haut de la cuisse un coup de pique si rude, que la pique se rompit, et que le fer, et un bout du fût demeurèrent dans la blessure. « Bien cuida être frappé à mort de la » douleur qu'il sentit; si commença à dire au » seigneur de Molart: Compaignon, faictes mar- » cher vos gens, la ville est gagnée; de moi, je » ne saurois tirer oultre, car je suis mort ». Deux de ses archers détachant une porte, l'y posèrent et l'emportèrent dans une des maisons les plus apparentes de la ville, que la présence du chevalier sauva du pillage (2).

CHAP. CVIII. 1512.

La chute du chevalier sans peur et sans re-

(1) Mémoires de Bayard. Ch. L, p. 245.
(2) *Idem*, p. 247.

CHAP. CVIII. 1512. proches avoit inspiré aux soldats français qui le suivoient un désir ardent de le venger. Le rempart étoit forcé, et les Vénitiens poursuivis se retirèrent devant le palais du capitaine de justice, sur la place du Broletto. Les Français y arrivèrent presque aussitôt qu'eux, et le combat recommença avec un nouvel acharnement. Les habitans ne perdoient point courage; ils faisoient pleuvoir des fenêtres et des toits les pierres, les tuiles, les brandons enflammés, et l'eau bouillante sur les assaillans. La troupe vénitienne livra sur la place du Broletto un second combat non moins obstiné que sur le rempart; mais elle en fut chassée de nouveau, et alors elle ne trouva plus de refuge. Les vainqueurs la poursuivoient de rue en rue pour en faire un horrible massacre. Gritti et Avogaro comptoient encore s'enfuir par la porte de Saint-Jean. Mais à peine eurent-ils fait abaisser le pont-levis, que Ives d'Allègre s'y précipita, et les attaqua de front, tandis qu'ils avoient Nemours derrière eux. Tous deux furent faits prisonniers, et aucun de leurs soldats ne fut épargné. Le massacre continua sans interruption tant qu'il y eut quelque part de la résistance; les plus modérés comptent sept ou huit mille morts; les mémoires de Bayard vingt-deux mille, et ceux de Fleuranges quarante mille (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 577. — *Istor. di Giov. Cambi.*

Le pillage commença seulement quand le sang eut cessé de couler; mais l'avidité du soldat répondit à sa férocité. Non content d'enlever tous les meubles des maisons, et tout ce qui avoit quelque valeur, il fit prisonniers les habitans, et les força par des tourmens à révéler en quel lieu ils avoient caché quelque partie de leurs richesses. Souvent, lorsqu'il ne pouvoit tirer d'eux aucune confession, ou lorsqu'il soupçonnoit que ces malheureux ne lui avoient pas encore tout révélé, il les faisoit périr à la torture. Tout ce qui avoit été déposé dans les églises et les couvens fut la proie des soldats; les femmes les plus distinguées, et les religieuses elles-mêmes, ne furent point à l'abri des dernières violences. Bayard défendit de toute insulte la dame qui l'avoit logé chez elle, et ses deux filles; mais leur profonde reconnoissance montra assez combien cet acte de générosité avoit paru rare. Deux jours entiers furent accordés à toutes les horreurs de la licence militaire. Enfin, Gaston de Foix fit cesser le pillage, et fit sortir ses troupes de la ville; mais il fit décapiter le comte Louis Avogaro sur la place publique, et ses deux fils subirent peu après le même supplice. Le pillage de Brescia fut estimé à trois

CHAP. CVIII. 1512.

T. XXI, f. 281. — *Jacopo Nardi*, Lib. V, p. 233, qui assure que l'on compta quatorze mille morts. — Mémoires de Bayard. Ch. L, p. 254. — Mémoires de Fleuranges, p. 88.

CHAP. CVIII. 1512. millions d'écus, et l'on remarqua qu'il infligea lui-même aux vainqueurs la punition des cruautés qui l'avoient souillé. « Il n'est rien si certain, » dit le loyal serviteur, que la prinse de Bresse » fut en Italie la ruine des Français; car ils » avoient tant gaigné en cette ville de Bresse, » que la plupart s'en retourna et laissa la guerre, » et ils eussent fait bon mestier à la journée de » Ravenne, comme vous entendrez ci-après (1)».

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. L, p. 245-258. — *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 577. — *Pietro Bembo.* L. XII, p. 276. — *Anonimo Padovano, masto. presso Muratori Annali d'Italia ad. ann.* 1512. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 281-283. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 233. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 78. — *Vita di Leon X.* L. II, p. 115. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 382. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. VIII, p. 510. — *Arnoldi Ferroni.* L. IV, p. 71.

CHAPITRE CIX.

Bataille de Ravenne; mort de Gaston de Foix, et affoiblissement de l'armée française; Jules II persiste à refuser la paix; dissimulation de Maximilien, irritation des Suisses; ils se réunissent aux Vénitiens, et chassent les Français d'Italie.

1512.

L'un des plus grands maux que cause la violence des passions populaires, c'est qu'elle détruit dans le cœur humain les notions primitives du juste et de l'injuste, qu'elle confond ce qui est honnête avec ce qui est honteux. Lorsqu'on juge dans le calme la conduite des partis et de leurs coryphées, on s'étonne, et l'on s'afflige pour la nature humaine, de voir des peuples entiers applaudir à des actions qui nous révoltent, des individus distingués par les qualités les plus brillantes, se souiller sans remords par une férocité ou une perfidie qui outragent l'humanité. On seroit alors tenté de douter du pouvoir universel de la conscience, loi primordiale de notre existence, si l'on ne reportoit pas ses regards sur l'influence entraînante que

CHAP. CIX. 1512.

CHAP. CIX. 1512. les jugemens des autres exercent sur nous. L'amour du beau, l'amour du juste est donné à chaque homme; mais la connoissance de ce qui est beau et de ce qui est juste n'est point assez rapide en lui pour devancer l'instruction qui lui est offerte par les autres. La lenteur de son esprit, et surtout sa paresse, ont besoin d'être dirigées par l'opinion publique; et le plus souvent l'assentiment de tous a tracé cette vraie ligne morale que chacun à part auroit eu de la peine à déterminer. Ainsi, la conscience est devenue presque toujours l'écho de la voix populaire; et l'homme même de l'entendement le plus supérieur, n'ayant point eu le temps d'examiner par lui-même toutes les questions de la morale, adopte, pour le plus grand nombre, le jugement qui lui est suggéré par autrui, et qu'il croit devoir à des affections ou des répugnances innées dans un cœur honnête.

Mais lorsque l'esprit de parti, s'emparant de la société, la partage en deux, chaque portion admet une croyance qui, pour ceux qui suivent cette bannière, se présente avec tous les caractères de l'opinion publique, et devient comme elle le régulateur et le supplément de la conscience individuelle. La violence de l'esprit de parti s'attache presque toujours à des questions morales que le préjugé a décidées, et sur lesquelles la raison demeure en suspens. Telles

sont l'origine du pouvoir et sa légitimité, les devoirs des sujets, les droits des citoyens, la fidélité que les premiers croient devoir à leur monarque, que les seconds croient pouvoir exiger de leur gouvernement. L'examen de chacune de ces questions, d'où la conduite de l'homme d'honneur peut dépendre dans les occasions les plus importantes, effraie par sa difficulté : mais les hommes de parti ne les examinent pas; ils adoptent le pour ou le contre avec une foi aveugle, qu'ils regardent comme leur sentiment moral, comme la voix de leur conscience; ils accusent de mauvaise foi ceux qui ont embrassé le système contraire au leur, et se sentant appuyés de l'assentiment des seuls hommes qu'ils écoutent, des seuls hommes avec qui ils raisonnent, ils méprisent leurs adversaires, et voient des coupables dans tous ceux qu'ils combattent. Le philosophe seul reconnoît combien les principes sont difficiles à établir dans les questions abstraites de la politique, et combien elles présentent de faces différentes aux meilleurs esprits : aussi comprend-il toutes les opinions, les excuse-t-il toutes, et ne voit-il, dans les dissensions politiques, que des vainqueurs et des vaincus.

CHAP. CIX. 1512.

Le comte Louis Avogaro, et le parti nombreux qu'il avoit entraîné dans la rébellion, pouvoient justifier leur cause par tous les noms

CHAP. CIX. 1512. les plus sacrés parmi les hommes. Lorsque Avogaro vouloit rétablir dans sa patrie cette même autorité de la république de Venise sous laquelle il étoit né, et sous laquelle son père avoit vécu, il s'armoit pour ce que les hommes sont convenus d'appeler le pouvoir légitime; il combattoit en même temps pour la liberté, que l'Italie croyoit voir dans le gouvernement républicain de Venise; il combattoit pour l'indépendance italienne, contre le joug d'une nation étrangère; il combattoit enfin pour la religion et l'Église, car le pape avoit embrassé la défense de Venise, et ses adversaires étoient flétris du nom de schismatiques. Cependant l'un des héros de la France, Gaston de Foix, condamna Avogaro au supplice avec ses deux fils; il s'efforça de l'entacher du nom de traître; il ne crut point le sacrifier à la politique, mais à la justice, et il assista lui-même à une exécution dont il sembloit s'applaudir. Un poète français, le regardant comme dévoué à la honte, ne s'est fait aucun scrupule de le noircir de perfidies supposées; et plus le nombre des tragédies historiques est petit en France, plus le rôle odieux que Du Belloy a fait jouer au comte Avogaro a laissé une forte impression populaire contre lui (1). Enfin,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 577. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 115. — *Gaston et Bayard*, tragédie de Du Belloy, 1771.

les historiens français, loin de rougir du massacre de Brescia, se sont plus à en exagérer les conséquences. Ils n'y ont vu que des journées glorieuses pour Louis XII, le père du peuple, ou pour Nemours, l'idole de l'armée; et ils ont accablé de leur mépris ceux que leurs compatriotes avoient vaincus, sans paroître comprendre les nobles sentimens qui leur avoient mis les armes à la main. CHAP. CIX. 1512.

La réputation et le caractère de Gaston de Foix, duc de Nemours, sont de nouveaux exemples de l'influence des préjugés de parti. Ce prince, né le 10 décembre 1489, et qui étoit entré depuis peu dans sa vingt-troisième année, si on le juge sur sa gloire, est un des plus grands hommes qu'ait produit la France; si on examine ses actions, paroît un des chefs les plus féroces qui aient conduit les armées. Dans la bataille on le voyoit sans cesse exciter ses soldats au carnage, et accorder rarement aucun quartier à ses ennemis; dans les villes conquises, aucun ne traitoit avec plus de dureté les peuples vaincus, et ne les soumettoit à des contributions plus pesantes; dans son camp, où la négligence de M. de Chaumont avoit laissé s'enraciner des habitudes d'indiscipline, aucun chef n'avoit rétabli l'ordre par une sévérité plus constante et par une rigueur plus inflexible : aucun enfin ne ménageoit moins la vie de ses

CHAP. CIX. 1512. soldats; il les entraînoit par des marches rapides au travers des marais, ou dans des neiges profondes; et il les faisoit bivouaquer à découvert au milieu des glaces, pendant l'hiver le plus rigoureux.

Mais un général plus encore qu'un homme d'état est l'ouvrage de son siècle, et de ce préjugé si puissant qui a couvert de tant de gloire le succès militaire. Il n'est pas juste de rendre un individu responsable d'une opinion populaire à laquelle chacun de nous peut-être a contribué. Les applaudissemens que les plus foibles ont donnés aux forts en toute occasion, cet enthousiasme que le sexe le plus timide a ressenti pour la bravoure, cette couronne de gloire dont les poètes ont chargé le front des vainqueurs, ont été autant d'offenses faites à l'humanité. L'opinion publique s'est plue à enivrer les guerriers, pour les déchaîner ensuite contre la société; elle a réservé tous ses lauriers pour leurs victoires, sans leur demander compte ni des motifs des guerres, ni des moyens de succès : elle demeure seule responsable de la redoutable frénésie des conquérans. Ceux-ci ne sont que ce que le monde les a faits; et Gaston de Foix, l'un des hommes qui peut-être a fait le plus de mal à l'humanité, proportionnellement à sa courte carrière, n'en méritoit pas moins, par l'élévation de son âme, comme par ses talens, l'estime qui lui a été accordée.

Digitized by Google

Gaston de Foix, qui avoit été pourvu à vingt-deux ans du commandement important de la Lombardie, avoit donné, dans cette première jeunesse, les preuves d'un talent militaire que peu de vieux guerriers ont égalé. Entouré d'ennemis tous également dangereux, il avoit, au cœur de l'hiver, fait face à tous successivement avec la même armée; et toujours il les avoit surpris dans une sécurité parfaite, tandis que ceux-ci le croyoient occupé par d'autres adversaires. Depuis le mois de novembre, il avoit harassé les Suisses descendus en Lombardie, et les avoit forcés à repasser leurs montagnes; il avoit contraint l'armée du roi d'Espagne et du pape à lever le siége de Bologne, et à se retirer en Romagne; il avoit battu Jean-Paul Baglioni avec les Vénitiens entre l'Adige et le Mincio, et il avoit enfin repris Brescia où il avoit détruit l'armée de Gritti et d'Avogaro. Après cette dernière victoire, il paroissoit s'abandonner au plaisir, et ne plus songer qu'aux fêtes du carnaval; mais pendant ce temps son armée marchoit et se préparoit à frapper de nouveaux coups; aussi, pour le tirer de cette dissipation trompeuse, n'avoit-il point besoin des messages de Louis XII, qui lui arrivèrent coup sur coup, en le pressant de marcher au combat (1).

CHAP. C X. 1512.

(1) *Jo. Marianæ de rebus Hisp.* L. XXX, cap. VIII, p. 510. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. L, p. 256.

CHAP. CIX. 1512. Louis XII voyoit enfin se former contre lui l'orage que Jules II s'occupoit depuis si longtemps de conjurer. Ferdinand avoit profité de l'influence qu'il exerçoit sur son gendre, Henri VIII d'Angleterre, pour l'engager à signer à Londres, le 17 novembre 1511, une alliance dont le but avoué étoit de faire recouvrer à l'Angleterre la possession de la Guienne, tandis que Ferdinand comptoit en profiter pour faire lui-même la conquête de la Navarre. Jean d'Albret, roi de Navarre, avoit embrassé aveuglément tous les intérêts de la France; pour complaire à Louis XII, il avoit reconnu le concile de Pise, et il se trouvoit compris dans les excommunications fulminées contre ses fauteurs. Ferdinand ne croyoit pas avoir besoin d'autre prétexte pour s'emparer de ses états; mais il falloit détourner les secours que la France auroit envoyés à son allié. Dans ce but, Ferdinand engageoit Henri VIII à attaquer la Guienne; et il lui offroit, pour l'aider à en faire la conquête, cinq cents hommes d'armes, quinze cents chevau-légers et quatre mille hommes de pied (1).

Henri VIII tint secret pendant quelque temps le traité qu'il avoit signé avec Ferdinand; il en nia l'existence à Louis XII, qui en avoit eu

(1) *Rymer, Fœdera et Conventiones.* T. XIII, p. 511. — Rapin de Thoyras, Hist. d'Angleterre. L. XV, T. VI, p. 41.

quelque indice; il reçut même de celui-ci, le 9 décembre, un dernier paiement du subside que le roi de France avoit promis de lui donner pour le maintien de la paix (1). Mais à l'ouverture de son parlement, le 4 février, il communiqua à cette assemblée son projet d'attaquer la France pour dissoudre le concile de Pise, et faire rendre Bologne à l'Église. Il obtint en retour des subsides considérables, pour l'exécution de projets qui sembloient fort étrangers à l'Angleterre (2). Un vaisseau du pape, le premier qui eût encore déployé, dans la Tamise, l'étendard pontifical, arriva à Londres chargé de vins grecs et de fruits du midi, que le pape destinoit en présent aux prélats, aux lords et aux membres de la chambre des communes : cet honneur nouveau et inouï séduisit les Anglois aussi-bien que leur roi, et la nation toute entière s'associa avec enthousiasme à une guerre sans motif (3).

CHAP. CIX. 1512.

Louis XII avoit à redouter l'attaque des Anglois sur toutes ses côtes, celle de Ferdinand sur toute la frontière des Pyrénées, celle des Suisses sur la Bourgogne aussi-bien que l'Italie.

(1) *Rymer, Fœdera.* T. XIII, p. 310.

(2) Rapin de Thoyras. L. XV, p. 44. — *Hume's History of England.* Ch. XXVII, T. V, p. 112.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 578. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 383.

CHAP. CIX. 1512. Dans cette dernière contrée, le pape, le vice-roi de Naples et les Vénitiens menaçoient de nouveau son lieutenant, le duc de Nemours, tandis que Maximilien, son seul allié, pour lequel il s'étoit jusque alors épuisé d'hommes et d'argent, non-seulement ne le secondoit point, mais même lui faisoit craindre à toute heure qu'il ne passât au parti de ses ennemis. Maximilien venoit de lui promettre la continuation de son amitié; mais il y avoit joint des demandes si exorbitantes, des plaintes si injustes et si ridicules, qu'elles sembloient présager une prochaine brouillerie (1). Comme il n'avoit confié ses secrets à aucun confident, on ne sauroit décider s'il étoit dès lors résolu à tromper Louis XII, ou s'il cédoit sans projets à son inconséquence habituelle.

Les Florentins eux-mêmes vacilloient dans l'alliance de la France; leurs secours n'arrivoient point à l'armée; le terme de l'alliance expiroit dans peu de mois, et ils se refusoient à la renouveler; ils négocioient sans cesse avec Ferdinand et don Raymond de Cardone, et ils venoient de se faire relever par le pape de l'excommunication prononcée contre eux. Quant au duc de Ferrare et aux Bentivoglio, ils demeuroient, il est vrai, fidèles à Louis XII; mais

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 579. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 583.

leur alliance étoit une charge et non un bénéfice; incapables de se défendre par eux-mêmes, ils n'attendoient de protection que de la France. La seule espérance de Louis XII étoit dans l'armée de Gaston de Foix. S'il battoit Raymond de Cardone, il pouvoit inspirer à Jules II assez de terreur pour l'amener à signer la paix (1). CHAP. CIX. 1512.

Gaston de Foix, dès que son armée fut parvenue de nouveau au Finale de Modène, vint l'y rejoindre; il avoit reçu des renforts de France, et il comptoit sous ses ordres seize cents lances, cinq mille fantassins allemands, cinq mille Gascons, et huit mille Italiens ou Français. Le duc de Ferrare lui amena encore cent hommes d'armes, deux cents chevau-légers, et le train d'artillerie par lequel il l'emportoit alors sur tous les princes de l'Europe. Le cardinal de San-Sévérino, qui s'étoit fait donner par le concile de Pise, transféré à Milan, le titre de légat de Bologne, étoit venu joindre l'armée en appareil militaire; heureux de s'éloigner d'une assemblée qu'on abreuvoit de mortifications; car les prélats n'avoient pas été reçus avec moins de défaveur à Milan qu'à Pise. Le peuple les accabloit d'injures dans les rues, et le clergé se

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 580. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 384.

CHAP. CIX. 1512. soumettant à l'interdit prononcé par le pape, avoit suspendu le service divin (1).

Le 26 mars, Gaston partit du Finale de Modène pour s'avancer dans la Romagne. Autant il désiroit livrer bataille, autant Raymond de Cardone étoit résolu à l'éviter. Ce dernier avoit sous ses ordres quatorze cents hommes d'armes, mille chevau-légers, sept mille fantassins espagnols, et trois mille Italiens; et il attendoit encore six mille Suisses, que le cardinal de Sion s'étoit engagé à lui conduire aux frais communs du pape et des Vénitiens. Cependant Ferdinand lui avoit donné l'ordre d'éviter toute action, pour attendre que l'attaque des Anglois forçât Louis XII à rappeler son armée d'Italie. Aussi reculoit-il devant l'armée française, occupant toujours des lieux forts, où il ne pouvoit être attaqué sans désavantage (2).

Nemours voulut d'abord pénétrer entre Castel-Guelfo et Médicina, au levant de Bologne, et les Espagnols prirent position à quatre ou cinq milles de distance, sous les murs mêmes d'Imola. Nemours vint les y chercher, et s'approcha jusqu'à un mille de leur armée; néanmoins lorsqu'il reconnut que leur position étoit pres-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 560 et 581. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 385. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 233.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 581. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 385. — Mémoires de Bayard. Ch. L, p. 257.

que inattaquable, il continua son chemin sur Forli. Mais tandis que les deux armées étoient en présence, les Espagnols, qui se croyoient sur le point d'être attaqués, se pressoient autour du légat, Jean de Médicis, pour lui demander l'absolution de leurs péchés. Ils avoient un tel désir de toucher ses habits, qu'abandonnant leurs drapeaux et leurs rangs pour se serrer autour de lui, ils excitèrent dans leurs chefs une sérieuse inquiétude. Toutefois, nous dit Giovio, le légat pleuroit de joie en voyant que ces Espagnols si féroces, si adonnés à la rapine et au carnage, nourrisoient en même temps des sentimens si religieux. Médicis s'avança au milieu d'eux avec une croix d'argent, il prononça leur absolution, et leur promit les récompenses éternelles, s'ils étoient tués pour la défense de l'autorité pontificale; mais en même temps, il les supplia de ne pas rompre leurs rangs pendant que l'ennemi étoit si près d'eux (1).

CHAP. CIX. 1512.

Les jours suivans, Nemours continua de tenter de faire sortir, par des marches habiles, les Espagnols de leur position; mais ceux-ci, qui avoient leur gauche appuyée à l'Apennin, trouvoient toujours des campemens avantageux en pivotant sur cette aile; tandis que les Français, qui s'avançoient par une plaine très-basse

(1) *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 117.

CHAP. CIX. 1512. et coupée de canaux, ne trouvoient jamais une position où il pût leur convenir d'engager la bataille (1).

Pendant que les deux généraux déployoient leur habileté dans ces manœuvres, Gaston de Foix reçut de Louis XII un courrier, pour le presser de livrer bataille. Il venoit d'apprendre que Maximilien avoit conclu par l'entremise du pape, une trève de dix mois avec les Vénitiens, sous condition que ceux-ci lui payeroient cinquante mille florins, et que l'une et l'autre puissance garderoit ce qu'elle possédoit. En même temps Jérôme Cavanilla, ambassadeur du roi d'Aragon, avoit demandé son audience de congé, ce qui paroissoit annoncer une attaque prochaine du côté des Pyrénées. Gaston lui-même avoit reçu des avis qui redoubloient son impatience de combattre, mais qu'il cachoit soigneusement à tous ses officiers. Le capitaine de ses landsknechts, Jacob von Embs ou Empser, étoit depuis long-temps au service de France, il avoit été bien traité par le roi, et quoiqu'il ne parlât point français, il étoit attaché à son service. Le 8 avril, lendemain de l'arrivée de Bayard au camp, Empser reçut de l'ambassadeur de Maximilien à Rome, un ordre adressé à tous les Allemands qui servoient la France;

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 582. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 385.

au nom de l'empereur on leur commandoit de quitter immédiatement l'armée, et de refuser de combattre les troupes du pape ou du roi d'Aragon. Jacob Empser sans avoir communiqué cet ordre à personne, le porta à Bayard; et lui demanda conseil. Bayard le conduisit au duc de Nemours; tous deux engagèrent le capitaine Jacob à promettre de garder le secret: mais un autre courrier pouvoit porter un ordre semblable à quelque autre des capitaines allemands; et s'ils obéissoient, si leurs compatriotes qui faisoient seuls le tiers de l'armée française venoient à se retirer, cette armée étoit perdue sans avoir combattu (1). Ces motifs déterminèrent Nemours à tourner brusquement sur Ravenne, persuadé que Raymond de Cardone ne laisseroit pas prendre sous ses yeux une ville si importante, et qu'en la défendant il lui présenteroit l'occasion si désirée de combattre (2).

CHAP. CIX. 1512

Cardone en effet résolut de défendre Ravenne; il y envoya Marc-Antonio Colonna avec soixante hommes d'armes, cent chevau-légers, et six cents fantassins espagnols; mais pour déterminer Marc-Antonio à s'enfermer dans cette ville, il fallut que le vice-roi, le légat, Fabrice

(1) Mémoires de Bayard. T. XV, chap. LII, p. 258.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 583. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 386. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. II, p. 118.

CHAP. CIX. Colonna et Piétro Navarro, s'engageassent tous
1512. sur leur foi à secourir Ravenne, si les Français en formoient le siége.

Les deux premières rivières qui descendant des Apennins se jettent dans la mer, et non pas dans le Pô, le Ronco et le Montone passent l'une à droite, l'autre à gauche de Forli, à peu de distance de cette ville, et se réunissant au-dessous des murs de Ravenne, se jettent dans la mer à trois milles plus bas. Nemours s'étoit avancé entre ces deux rivières, il y avoit pris de force le château de Russi qu'il avoit pillé, puis il avoit tracé son camp en face des murs de Ravenne, appuyant sa droite au Ronco et sa gauche au Montone, et il avoit ouvert ses batteries. Déjà il commençoit à manquer de vivres; ses fourrageurs avoient sept ou huit milles à faire pour trouver quelque chose à enlever dans la campagne, et les Vénitiens, maîtres du Pô, lui coupoient les communications avec Ferrare (1).

Il étoit instant de sortir d'une position aussi dangereuse, et l'artillerie de Nemours ayant fait aux murailles de Ravenne une brèche de trente bras, ou moins de soixante pieds de largeur, il résolut d'y donner l'assaut, encore

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 584. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 386. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. LII, p. 258. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. IX, p. 312.

que la brèche fût élevée de près de six pieds, et qu'on ne pût y parvenir qu'avec des échelles. Pour exciter l'émulation entre les nations qui servoient ensemble dans son armée, il fit marcher séparément à l'assaut, le matin du 9 avril, jour du vendredi saint, les Allemands, les Italiens et les Français. Devant chaque corps, marchoient à pied dix gendarmes en armure complète, choisis sur toute la cavalerie. Les assaillans montèrent en effet à la brèche avec la bravoure la plus intrépide, et s'y maintinrent sous le feu des ennemis, avec une grande obstination; mais l'ouverture faite à la muraille étoit si étroite et si difficile à atteindre, qu'elle laissoit à ses défenseurs les plus grands avantages. Les Espagnols demeurèrent inébranlables à leur poste, et les Français furent repoussés. François de Beusserailhe, seigneur de l'Espy, maître de l'artillerie, et Châtillon, furent blessés mortellement; Frédéric de Bozzolo, cadet de la maison de Gonzague, qui acquit ensuite une grande réputation, fut aussi blessé; quinze cents morts entre les deux partis demeurèrent sur le champ de bataille (1).

CHAP. CIX. 1512.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 584. — Fr. Belcarius, qui se borne habituellement à le traduire, prend les *braccì* pour des brasses marines, et leur donne cinq pieds. L. XIII, p. 386. — Mémoires de Bayard. Chap. LII, p. 275. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 89. — *Muratori Annali ad. ann.* 1512. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 79.

CHAP. CIX. 1512. L'armée espagnole étoit sous Faenza, en dehors de la porte qui conduit à Ravenne, lorsqu'elle fut informée de l'entreprise de Gaston de Foix : elle se rapprocha immédiatement, passa le Montone à Forli, et chemina entre les deux rivières, puis elle passa encore le Ronco et suivit sa rive droite. Fabrice Colonna vouloit qu'arrivée à trois milles de Nemours elle s'arrêtât. Elle auroit ainsi tenu les Français dans la crainte. S'ils avoient pris Ravenne, comme on n'auroit pu retenir leurs aventuriers du pillage, les Espagnols seroient tombés sur eux dans ce moment de désordre, et les auroient mis facilement dans une complète déroute (1). S'ils demeuroient inactifs, le manque de vivres ne pouvoit tarder à se faire sentir à eux, et devoit les réduire à la plus grande détresse. Mais Navarro n'approuvoit jamais un avis qu'il n'avoit pas ouvert lui-même ; il désiroit une bataille où il pût déployer la supériorité de son infanterie, il persuada à Raymond de Cardone d'avancer ; et en effet, le 10 avril, Cardone parut tout à coup à la vue de l'armée française, sur l'autre bord du Ronco, tandis que celle-ci étoit occupée d'une négociation entamée par les habitans de Ravenne pour se rendre (2).

(1) Mém. de Bayard. Ch. LII, p. 275.—Mém. de Fleuranges, p. 89.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 585. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. IX, p. 312.

Nemours se hâta de retirer ses canons des batteries, pour les tourner contre l'armée espagnole; en même temps, il assembla un conseil de guerre, pour choisir entre les partis divers qui s'offroient à lui. Si on laissoit les Espagnols entrer dans Ravenne, il n'y avoit plus de chances de prendre cette ville, et la retraite pouvoit devenir dangereuse et honteuse : mais pour les arrêter, il falloit passer le Ronco en leur présence, les attaquer dans leur marche, et même, en le faisant, on ne pouvoit les empêcher de gagner, s'ils le vouloient, la forêt de pins qui s'étend jusqu'à la mer, et d'arriver aux portes de la ville en évitant le combat (1). CHAP. CIX. 1512.

L'erreur ou la présomption de Raymond de Cardone tira le duc de Nemours de l'embarras où il se trouvoit. Le premier, au lieu d'entrer dans Ravenne comme il auroit pu le faire, traça son camp en vue des Français, à trois milles de distance de la ville, avec l'intention de les mettre entre deux feux; il employa toute la nuit à couvrir le front de son armée par un large et profond fossé. Nemours, averti de cette détermination, fit sentir à son conseil de guerre qu'il ne falloit pas hésiter à attaquer les ennemis malgré leurs retranchemens. En conséquence,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 585. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 387. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 234. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 81.

CHAP. CIX. 1512. il fit, pendant la nuit, jeter des ponts sur le Ronco, et raser les digues qui le contiennent; ensuite, au point du jour, le dimanche même de Pâques, 11 avril 1512, il fit passer le pont à ses fantassins allemands, tandis que le reste de l'armée passa la rivière à gué. Il laissa seulement, sur la gauche du Ronco, Ives d'Allègre avec quatre cents lances et l'infanterie de l'arrière-garde, pour observer la garnison de Ravenne, et il donna à deux capitaines italiens, les frères Scotti, mille fantassins, pour garder le pont du Montone, et assurer, en cas de mauvais succès, la retraite de l'armée (1).

Nemours disposa son armée en demi-lune; il appuya à la rivière son extrême droite, par laquelle il vouloit commencer l'attaque, tandis qu'il refusa son centre et avança de nouveau sa gauche. Il avoit mis à la droite son artillerie, commandée par le duc de Ferrare, et sept cents gendarmes français; après eux, venoit l'infanterie allemande, puis huit mille fantassins, partie Gascons, partie Picards, formoient le corps de bataille; et enfin, cinq mille Italiens, commandés par Frédéric de Bozzolo, composoient l'aile gauche; celle-ci étoit couverte par trois mille archers ou chevau-légers. La Palisse com-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 585. — Mémoires de Fleuranges, p. 91. — Mémoires de Bayard. Ch. LIV, p. 285. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 254.

mandoit une arrière-garde de six cents lances, placée sur le bord du fleuve; avec lui il avoit le cardinal San-Sévérino, légat du concile, qui s'étoit recouvert de pied en cap d'une armure très-brillante, et que sa haute taille faisoit remarquer de fort loin (1). CHAP. CIX. 1512.

Gaston de Foix n'avoit pris le commandement d'aucun corps en particulier, pour demeurer libre de se porter, avec un certain nombre de gentilshommes, partout où il en verroit le besoin. « Et avoit ledit sieur de Nemours, dit » le maréchal de Fleuranges, de coutume pour » l'amour de sa mye, de ne point porter de » harnois, fors la chemise, depuis le coude en » bas jusques au gantelet. Et prioit à toute la » compagnie de la gendarmerie, en leur remon- » trant et donnant beaucoup de belles paroles, » qu'à ce jour voulsissent garder l'honneur de » France, le sien et le leur, et qu'ils le voulsis- » sent suivre. Et cela faict, dit qu'il verroit ce » qu'ils feroient pour l'amour de sa mye ce » jour-là. Et incontinent partit, et feut le pre- » mier homme d'armes qui rompist sa lance » contre les ennemis » (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 586. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 387. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 235. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. LIV, p. 285.

(2) Mémoires du jeune adventureux Maréchal de Fleuranges. T. XVI, p. 94.

CHAP. CIX. 1512. D'après les conseils de Piétro Navarro, Raymond de Cardone n'avoit point attaqué les Français au passage de la rivière, mais il s'étoit fortifié dans son camp, couvert d'un côté par la rivière de Ronco, de l'autre par le fossé qu'il avoit fait creuser. Ce fossé étoit interrompu, vers son milieu, par une ouverture de quarante pieds de largeur, qu'il avoit laissée pour pouvoir faire sortir sa cavalerie; mais il avoit placé derrière cette ouverture une vingtaine de chars armés de lances, et chargés de grosses arquebuses, qui complétoient la fortification. A l'angle que formoit la rivière avec le fossé, se trouvoit Fabrizio Colonna, qui commandoit la gauche, avec huit cents hommes d'armes et six mille fantassins; après lui, venoit le corps de bataille, composé de six cents lances et quatre mille fantassins, sous les ordres immédiats du vice-roi et du marquis de la Palude. Le cardinal de Médicis s'y trouvoit aussi; mais soit que sa mauvaise vue l'éloignât de tout exercice militaire, ou qu'il les considérât comme contraires aux devoirs de son état, il avoit gardé, au milieu de la bataille, l'habit de paix d'un prélat. L'arrière-garde, enfin, qui formoit en même temps la droite de l'armée, et qui avoit également le dos au fleuve et le fossé devant elle, étoit composée de quatre cents hommes d'armes et quatre mille fantassins, que commandoit Carvajal. L'extrême droite étoit couverte

par les chevau-légers, sous les ordres du jeune Fernand d'Avalos, marquis de Pescaire, qui faisoit alors ses premières armes. Tout le front étoit garni d'artillerie (1); elle consistoit en vingt pièces, tant canons que longues couleuvrines, et environ deux cents hacquebuttes à croc, placées sur des chariots armés de spontons. Ces hacquebuttes tenoient le milieu entre les mousquets et les canons (2).

L'armée française avoit passé le Ronco environ deux milles plus bas que le camp de Cardone, et voyant que les Espagnols ne sortoient point de leurs retranchemens, elle marcha vers eux dans la même ordonnance, sans que sa droite quittât le bord du fleuve, et en conservant toujours la forme d'une demi-lune. Lorsqu'elle fut arrivée à quatre cents pieds du fossé, elle s'arrêta, et la canonnade commença. L'infanterie française étoit presque à découvert, exposée à un feu terrible; celle des Espagnols, par ordre de Navarro, s'étoit couchée sur le ventre, derrière la digue de la rivière, et n'éprouvoit presque aucun dommage. Le grand Fabian, l'un des meilleurs chefs de l'infanterie

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 588. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 388. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 235. — Mémoires de Fleuranges, p. 93. — *Paulo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 121. — *Ejusdem Ferdinandi Davali Piscarii vita.* L. I, p. 278.

(2) Mémoires de Bayard. Ch. LIV, p. 301.

CHAP. CIX. 1512. allemande, fut des premiers emporté par le canon. Jacob Empser et M. de Molart s'assirent sous le feu, en tête de leur troupe, et s'y firent donner à boire; mais tous deux y furent tués. De quarante capitaines français de l'infanterie, il y en eut trente-huit de tués; et cette infanterie avoit perdu deux mille hommes, lorsque les autres, impatientés, voulurent enlever de force les batteries de Piétro Navarro. C'est là que M. de Maugiron fut tué sur une charrette dont il vouloit s'emparer. Après avoir perdu plus de douze cents hommes à cette attaque, les Français furent repoussés; mais quand les Espagnols voulurent les poursuivre, ils furent ramenés à leur tour, par un corps de landsknechts et de Picards qui n'avoient pas pris de part à l'action; puis chacun rentra dans son poste, et la canonnade continua (1).

Pendant ce temps, le duc de Ferrare avoit fait passer rapidement une partie de ses canons par-derrière la ligne française, de l'aile droite où ils étoient d'abord, à l'extrémité de l'aile gauche. Là il arrivoit tout-à-fait sur le flanc des Espagnols, et de cette nouvelle batterie, il enfiloit toute leur ligne. Ses boulets atteignoient même jusqu'à l'aile droite française, et y firent

(1) Mémoires de Fleuranges, p. 94. — Mémoires de Bayard. Ch. LIV, p. 302. — *Jo. Marianæ hist. Hispan.* L. XXX, c. IX, p. 314.

assez de mal. On assure que quelqu'un, par cette considération, voulant faire suspendre son feu, Alfonse cria aux cannoniers, « courage » mes amis ! n'importe sur qui tombent vos » coups, ils sont tous étrangers; et pour des » Italiens, ils sont tous ennemis » (1). L'infanterie espagnole, toujours couchée sur le ventre, évitoit cependant la canonnade; mais les gendarmes, qui présentoient beaucoup plus de hauteur et de surface, étoient aussi bien plus exposés. Bientôt le champ de bataille fut couvert de leurs membres épars et de ceux de leurs chevaux. Piétro Navarro, qui avoit formé lui-même l'infanterie espagnole, et qui mettoit en elle toute sa confiance, regardoit avec beaucoup d'indifférence la destruction de ses gendarmes italiens; il jugeoit que les Français ne souffroient pas moins, et il comptoit que lorsque les deux gendarmeries auroient été également hachées par la canonnade, ses fantassins espagnols qu'il avoit conservés intacts n'auroient pas de peine à mettre en pièce l'infanterie allemande et française (2).

CHAP. CIX. 1512.

(1) *Paolo Giovio Vita di Alfonso da Este*, p. 83; mais il ajoute qu'Alfonse lui affirma à lui-même qu'il n'avoit jamais tenu ce propos.

(2) *Fr. Guicciardini*. Lib. X, p. 589. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 236. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 123.

CHAP. CIX. 1512. Mais la gendarmerie étoit commandée par les hommes les plus distingués de l'armée, et par ceux qui pouvoient le moins se résigner à ce qu'on les sacrifiât à l'avantage d'un corps qu'ils méprisoient. Fabrizio Colonna envoya message sur message au vice-roi, pour lui demander la permission de sortir de ses retranchemens, et de charger. Ne pouvant l'obtenir, ni contenir davantage ses gendarmes, il s'écria : « Ce n'est » pas à nous à mourir honteusement, à cause » de l'obstination et de la jalousie d'un Maure » mécréant (*Marrano*). Ne lui sacrifions pas » davantage l'honneur de l'Espagne et de l'Italie. » Sortons, et si nous devons mourir, que ce » soit du moins en vendant chèrement notre vie » aux Français ». Il entraîna ainsi, sans en avoir reçu l'ordre, sa troupe en dehors du fossé, et vint charger les ennemis. Ce mouvement contraignit Piétro Navarro à le suivre; il fit relever son infanterie espagnole, jusque alors couchée à plat-ventre, et il la conduisit avec fureur contre l'infanterie allemande (1).

Les gendarmes de Fabrice Colonna, même avant la bataille, n'étoient point estimés au pair de la gendarmerie française; après la perte effroyable qu'ils avoient soufferte pendant la ca-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 589. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 388. — Mémoires de Bayard. Ch. LIV, p. 303. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 124.

nonnade, ils ne pouvoient plus se mesurer avec elle, en conservant quelque espérance de succès. Tandis qu'ils marchoient droit à l'artillerie du duc de Ferrare, ils furent pris en flanc par Ives d'Allègre, qui, au bruit de la canonnade, étoit arrivé avec toute l'arrière-garde; et, malgré la défense la plus obstinée, ils furent rompus, renversés, ou mis en fuite. Fabrice, entouré d'un cercle de cavaliers, se défendoit encore; Alfonse d'Este s'approcha de lui, et lui cria : « Romain, ne te fais pas tuer par obstination; » reconnois que la journée est perdue, et rends-» toi à moi. — Qui es-tu, répondit Fabrice, toi » qui parois me connoître? — Je suis Alfonse » d'Este; de moi tu n'as rien à craindre. — Je » me rends volontiers à un ennemi si généreux, » mais c'est sous condition que tu ne me livreras » point aux Français, ennemis de ma famille ». Alfonse leva la main pour le promettre; et c'est ainsi que commença une liaison qui, plus tard, sauva au duc de Ferrare sa liberté (1).

CHAP. CIX. 1512.

Le vice-roi, et Carvajal, après le premier choc de la gendarmerie, prirent la fuite, trop tôt pour leur honneur, et tandis que la victoire pouvoit encore être disputée. Antonio de Leyva, qui servoit encore dans une condition obscure, les escorta dans leur retraite. Le marquis de

(1) *Paolo Giovio*, qui tenoit ce dialogue de la bouche de l'un et de l'autre interlocuteurs. *Vita di Alfonso dà Este*, p. 83.

CHAP. CIX. 1512. La Palude, qui avoit amené à la charge la seconde bataille, déjà fort endommagée par l'artillerie, fut fait prisonnier, après avoir perdu un œil; les chevau-légers enfin n'eurent pas un meilleur sort, et leur chef, le jeune Pescaire, destiné ensuite à tant de gloire, commença sa carrière militaire par les blessures et la captivité (1).

La lutte de l'infanterie n'étoit pas si près d'être décidée. Les fantassins espagnols avoient attaqué les Allemands; leur armure n'étoit point la même. Les landsknechts portoient une pique de seize à dix-huit pieds de longueur, et un sabre au côté. Leur poitrine étoit couverte par un corcelet de fer; ils n'avoient pas de bouclier, ni d'autres armes défensives. Les Espagnols, au contraire, pour toute arme offensive, n'avoient que l'épée et le poignard; mais ils portoient un bouclier, et leur tête, leurs jambes, leurs bras, aussi-bien que leurs corps, étoient défendus par une armure complète (2). Au premier choc, les Allemands, s'avançant la pique basse, renversèrent un grand nombre d'Espa-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 590. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 389. — *Pauli Jovii, Ferdinandi Avali Piscarii vita.* Lib. I, p. 280.

(2) *Nicolo Macchiavelli dell' arte della Guerra.* L. II, p. 67. — *Herrn Georgens von Frundsberg. Ritters Kriegsthaten I. Buch.* f. 15. Francfort, 1568, in-fol.

gnols; ceux-ci ne s'en laissèrent point effrayer, ils s'avancèrent toujours, et réussirent enfin à pénétrer entre les piques. Alors les Allemands, en quelque sorte désarmés, se trouvèrent exposés à tous leurs coups. Leurs piques, loin de leur servir de défense, les empêchoient de se mouvoir; leurs sabres mêmes, quand ils essayoient de les tirer, demandoient de l'espace pour frapper du tranchant, tandis que les Espagnols les attaquoient de pointe, et pénétroient sans peine par les défauts de leur armure. Le carnage fut épouvantable; et les Allemands auroient tous péri sous les coups des fantassins espagnols, qui souvent se glissoient par terre entre leurs jambes, et les frappoient du poignard, si Ives d'Allègre, et bientôt après Gaston de Foix, n'étoient venus à leur secours avec toute la cavalerie française, à laquelle l'espagnole avoit abandonné le champ de bataille (1).

CHAP. CIX. 1512.

Ives d'Allègre avoit perdu l'année précédente Mélilot, un de ses fils, dans un combat, près de Ferrare; l'autre, M. de Viverots, fut tué sous ses yeux à la bataille de Ravenne, au moment où il attaquoit les Espagnols. D'Allègre, ne voulant pas survivre à ce nouveau malheur, se jeta dans le plus épais des ennemis; il songeoit bien

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 590. — Mémoires de Fleuranges, p. 96. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 389. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. II, p. 125.

CHAP. CIX. 1512. plus à se venger qu'à se défendre, et il y mourut percé de coups. L'infanterie espagnole se retiroit cependant en bon ordre, marchant au petit pas, et combattant toujours. Elle suivoit le bord de la rivière, entre les eaux et la digue qui devoit les contenir. Gaston de Foix, irrité de l'affreux carnage qu'elle avoit fait des siens, ne voulut point lui permettre de se retirer ainsi sans avoir été entamée. Il fit contre elle une dernière charge, dans laquelle il fut blessé et renversé de son cheval. Lautrec, qui étoit près de lui, crioit en vain au soldat espagnol, qui l'avoit abattu, « Ne le tuez pas, c'est notre vice-roi, » le frère de votre reine ». Celui-ci lui plongea son épée dans le sein. Lautrec à son tour fut laissé pour mort à ses côtés, chargé de vingt blessures; la gendarmerie française, effrayée de la chute de ses chefs, s'arrêta, et l'infanterie espagnole continua sa retraite sans être molestée (1).

Dans ce siècle ensanglanté par tant de combats à outrance, aucune bataille n'avoit encore égalé en acharnement celle de Ravenne; dans aucune, des armées si nombreuses n'avoient été en entier engagées, ou le champ de bataille n'étoit demeuré couvert de tant de morts. Pres-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 591. — Mémoires de Bayard. Ch. LIV, p. 311. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 127. — *Vita di Alfonso*, p. 86.

que tous les historiens s'accordent à en compter dix-huit ou vingt mille, dont les deux tiers étoient de l'armée des alliés; le seul Guicciardini, plus modéré dans ses calculs, n'en suppose en tout que dix mille (1). Les bagages, les drapeaux et l'artillerie des vaincus tombèrent en entier au pouvoir des vainqueurs. Le cardinal de Médicis, légat du pontife, qui, peu de mois après, devoit être pape, fut fait prisonnier par quelques Stradiotes de Frédéric de Bozzolo, et conduit au cardinal de San-Sévérino, légat du concile. Fabrice Colonna, Piétro Navarro, les marquis de la Palude, de Bitonto et de Pescara, avec un grand nombre d'officiers distingués, étoient parmi les prisonniers, tandis que les Français pleuroient la perte de Gaston de Foix, d'Ives d'Allègre, des capitaines de l'infanterie gasconne et allemande, Molard et Jacob Empser, et de beaucoup de leurs meilleurs officiers ou des chefs les plus distingués de leur noblesse (2).

CHAP. CIX. 1512.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 592. — Mémoires de Bayard, 16000 Espagnols, 4000 Français. Chap. LV, p. 315. — *Jacopo Nardi*, 12000 Espag. 4000 Franç. *hist. Fior.* L. V, p. 237. — *Giov. Cambi*, 14000 Espag. 6000 Franç. *istor. Fior.* p. 288. — *Petri Bizarri*, 18000 en tout: *hist Genuens.* Lib. XVIII, p. 431.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 591. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 389. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* Lib. XXX, cap. IX, p. 514. — *Muratori Annali d' Italia.* T. X, p. 81. — *Petri*

CHAP. CIX. 1512. « Chacun fut adverty de la mort de ce vertueux et noble prince, le gentil duc de Nemours, dont un deuil commença au camp des Français si merveilleux, que je ne cuide point, s'il fut arrivé deux mille hommes de pied frais, et deux cents hommes d'armes, qu'ils n'eussent tout défait, tant de la peine et fatigue que tout au long du jour avoient souffert » (1). En effet, la mort de Nemours étoit, dans ces circonstances, le plus fâcheux événement qui pût frapper l'armée française. S'il eût vécu, on ne peut douter, d'après sa rapidité ordinaire, et l'enthousiasme qu'il savoit inspirer à ses soldats, que s'éloignant du lieu où il avoit combattu, pour effacer la mémoire de tant de pertes, il n'eût entraîné à Rome son armée victorieuse, dicté la paix au pape, détruit la puissance espagnole à Naples, où aucune résistance n'étoit préparée, et peut-être conquis ce royaume pour lui-même; car on croyoit que Louis XII lui avoit cédé les mêmes droits que, par un traité précédent, il avoit tranféré à sa sœur, Germaine de Foix, alors reine d'Espagne (2). Mais les Français pleurant le duc de Nemours, n'étoient plus disposés à

Bembi. hist. Ven. L. XII, p. 278. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 128.

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. LIV, p. 313.

(2) *Idem*, Ch. LV, p. 314. — *Fr. Belcarii.* L. III, p. 390.

obéir à aucun autre ; leurs regrets et les pertes nombreuses qu'ils avoient faites leur inspiroient presque autant de découragement que si eux-mêmes avoient été vaincus. Le cardinal de San-Sévérino disputoit à La Palisse le commandement de l'armée, et ne pouvant s'entendre, ils avoient été obligés de recourir au roi de France pour demander de nouveaux ordres. Sur ces entrefaites, l'administrateur des finances, qui portoit le titre de général de Normandie, et qui commandoit à Milan, ne consultant qu'une sordide économie, qu'il savoit d'accord avec les goûts du roi, avoit licencié toute l'infanterie italienne, et une grande partie de la française (1).

CHAP. CIX. 1512.

Les fugitifs de l'armée de la ligue avoient pris la route de Césène, d'où ils se répandirent ensuite dans les provinces voisines. Le vice-roi ne s'arrêta point jusqu'à Ancône, où il arriva suivi seulement d'un petit nombre de cavaliers. Les autres tomboient presque tous entre les mains des paysans soulevés, et toujours empressés d'accabler et de dépouiller les vaincus. La république florentine cependant protégea ceux qui s'étoient réfugiés sur son territoire, tandis que le duc d'Urbin, après avoir fait,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 595. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 134. — Mémoires de Fleuranges, p. 102. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 239.

CHAP. CIX. 1512. par l'entremise de Balthasar Castiglione, auteur célèbre du *Cortigiano*, sa paix particulière avec le roi de France, tomba lui-même sur les fugitifs (1).

Marc-Antonio Colonna, n'espérant plus défendre Ravenne après la défaite de l'armée qui venoit à son secours, se retira dans la citadelle. Les habitans offrirent aussitôt de capituler; mais pendant qu'on traitoit des conditions, Jacquin, capitaine des aventuriers, s'aperçut que personne ne gardoit plus la brèche, et conduisit ses camarades à l'assaut et au pillage. Jacquin, accusé d'avoir ainsi entaché l'honneur français, fut pendu ensuite par ordre de La Palisse. Mais le commandement des chefs ne pouvoit plus contenir les soldats, et la ville fut pillée avec une barbarie que redoubloit le ressentiment des pertes faites à la bataille (2). Le quatrième jour, Marc-Antonio Colonna rendit la forteresse; et bientôt les villes d'Imola, de Forli, de Césène et de Rimini, aussi-bien que plusieurs de leurs citadelles, envoyèrent leur soumission au camp français. Le cardinal légat

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 591. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 389. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 238.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 100. — Mémoires de Bayard. Ch. LV, p. 316. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 390. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 278.

de San-Sévérino prit possession de toutes au nom du concile de Milan (1). CHAP. IX. 1512.

La nouvelle de la défaite de Ravenne avoit été portée à Rome en quarante-huit heures par Octavien Frégose, et elle y avoit répandu la consternation. Les cardinaux, accourant auprès du pape, l'avoient supplié de profiter des dispositions pacifiques que l'on connoissoit à Louis XII, pour sauver Rome et l'Église d'une invasion qu'aucune force humaine ne pouvoit plus repousser. Ils lui représentoient que son propre neveu étoit d'accord avec les Français; que parmi les barons romains, Roberto Orsini, Pompéo Colonna, Antonio Savelli, Piétro Margano, Renzo de Céri, avoient reçu de l'argent du roi pour lever des soldats, et se préparoient à joindre l'armée; qu'enfin il devoit regarder comme un jugement de Dieu la défaite qui renversoit ses projets pour l'affranchissement de l'Italie. D'autre part, les ambassadeurs du roi d'Aragon et des Vénitiens rappeloient à son esprit les ressources qui lui restoient encore, et les secours qu'il devoit attendre des Suisses et du roi d'Angleterre. Ils réveilloient son courroux contre le concile de Pise, et surtout contre les cardinaux de San-Sévérino et de Carvajal : ils le pressoient de se mettre en sû-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 592. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 88. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 238.

CHAP. CIX. reté avec sa cour, ou dans le royaume de Na-
1512. ples, ou dans l'état de Venise; et ils lui représentoient que la prise de Rome ne seroit après tout que le malheur d'une ville, tandis que la paix entraîneroit l'anéantissement de l'autorité pontificale (1).

Jules II, s'abandonnant tour à tour à la terreur ou à la colère, ne prenoit aucun parti, et répondoit presque toujours à chacun par des paroles offensantes. Il écoutoit avidement ceux qui lui faisoient entrevoir des moyens de résistance; mais l'idée de quitter Rome, et de se mettre dans la dépendance d'une autre puissance, lui étoit odieuse. Il avoit fait venir à Civitta Vecchia, le Génois Biascia, capitaine de ses galères, pour que sa flotte fût prête à le recevoir s'il devoit s'enfuir; et bientôt il le renvoya sans déclarer quel parti il avoit pris. Il consentit enfin à prêter l'oreille aux propositions de paix que les cardinaux de Nantes et de Strigonie avoient été chargés de lui faire au nom de Louis XII. Ces conditions leur avoient été envoyées avant que la cour de France connût l'issue de la bataille de Ravenne; et sachant combien le roi désiroit la paix, ils ne crurent

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 593. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1512, §. 22, p. 112. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 390. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 280. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. II, p. 130. — *Ejusdem Vita di Alfonso da Este*, p. 89.

point devoir les changer, quelque avantageuses qu'elles fussent pour le pape. Louis XII offroit donc par leur entremise la dissolution du concile de Pise, la restitution de Bologne, la cession de Lugo et de tout ce que la maison d'Este possédoit en Romagne; l'abandon enfin du droit de faire du sel à Comacchio; et il ne demandoit en retour que la levée de l'interdit, la révocation de toutes les sentences ecclésiastiques, et la restitution aux Bentivoglio de leurs biens-fonds. Le pape, d'après les instances réitérées de ses cardinaux, consentit à traiter à ces conditions, et il en donna la commission au cardinal de Finale et à l'évêque de Tivoli, qui résidoient en France; mais il ne leur envoya point de pouvoirs pour conclure; et il déclara, au contraire, aux ambassadeurs d'Aragon et de Venise, que cette condescendance apparente n'étoit qu'un stratagème pour désarmer la France, et gagner du temps (1).

CHAP. CIX. 1512.

Louis XII en effet, loin de se laisser enfler d'orgueil par la victoire de Ravenne, de compter sur les protestations de Maximilien, qui promettoit de ne pas ratifier l'armistice avec Venise, signé sans ses ordres, ou de se reposer sur l'alliance des Florentins, qu'ils avoient renouvelée

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 594. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 279. — *Raynaldi Annal. ecclesiast.* 1512, §. 23, p. 112. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 390.

CHAP. CIX. 1512. dans la première terreur de la victoire des Français, n'en montroit que plus d'ardeur pour se réconcilier avec le pape. Il accepta la médiation que les Florentins lui offroient, et leur envoya le président du parlement de Grenoble avec son acceptation des propositions qu'on lui avoit faites (1).

Mais pendant ce temps, le pape ayant appris par Jules de Médicis, que lui envoyoit le cardinal-légat, dans quel désordre se trouvoit l'armée française, commençoit à se rassurer. Ferdinand avoit promis de renvoyer en Italie le grand capitaine Gonzalve de Cordoue, dont le nom seul relevoit les espérances de tout son parti, et déjà il y avoit fait passer Solis avec deux mille soldats espagnols, et Hugues de Moncade, vice-roi de Sicile (2). Le duc d'Urbin avoit demandé et obtenu de rentrer en grâce auprès du pape, son oncle; il lui avoit promis deux cents hommes d'armes et quatre mille fantassins, et il avoit été de nouveau déclaré général de l'armée pontificale (3). Les barons romains, qui avoient traité avec la France,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 597. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 302 — *Raynaldi.* §. 24, p. 112. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 591.

(2) *Jo. Marianæ hist. Hispan.* L. XXX, c. IX, p. 315.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 594. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 591.

avoient ensuite fait de nouveaux arrangemens avec le pape, en vertu desquels ils gardoient l'argent qu'ils avoient reçu, en se dispensant des obligations qu'ils avoient contractées (1). Enfin, La Palisse, sur le bruit d'une prochaine invasion des Suisses, s'étoit rapproché de Milan, et n'avoit laissé au cardinal de San-Sévérino, pour couvrir la Romagne, que trois cents lances, trois cents chevau-légers, et six mille fantassins (2). Le pape, déposant dès lors toute intention pacifique, écrivit à Venise au cardinal de Sion, qu'au lieu de lever pour lui six mille Suisses, il en levât douze mille, ou même qu'il engageât à son service tous ceux qui se présenteroient (3).

CHAP. CIX. 1512.

L'époque annoncée pour l'ouverture du concile de Latran étoit arrivée; et malgré la guerre, beaucoup de prélats d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre et de Hongrie, s'étoient rassemblés à Rome. Trois semaines après la bataille de Ravenne, Jules II put faire solennellement, le 3 mai, l'ouverture du concile; et à la première session, il se trouva quatre-vingt-trois évêques (4). Se sentant fort de l'appui de l'Église

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 596.

(2) *Idem*, p. 595.

(3) *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 131.

(4) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 596. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 302. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1512, §. 28,

CHAP. CIX. 1512. assemblée, Jules voulut aussi inspirer son courage aux cardinaux qui jusque alors lui avoient conseillé la paix. Il fit lire en plein consistoire les propositions de Louis XII; mais le cardinal d'Ébora, sujet du roi d'Aragon, et celui d'Yorck, sujet du roi d'Angleterre, prirent tous deux la parole pour lui représenter qu'il seroit honteux de traiter sans tous ses alliés. Le pape parut céder au conseil qu'il s'étoit fait donner; et pour montrer qu'il avoit renoncé à toute idée de paix, il émit un monitoire contre le roi de France, pour le sommer, sous toutes les peines que peut prononcer l'Église, de remettre en liberté le cardinal de Médicis, qu'il retenoit prisonnier (1).

C'étoit dans les Suisses que reposoit la principale espérance de Jules II, et il avoit trouvé dans le cardinal de Sion un agent auprès d'eux non moins impétueux que lui, et non moins constant dans ses ressentimens. La querelle des Suisses avec la France, commencée par avarice, étoit devenue pour eux une affaire d'orgueil. Ce n'étoient plus les pensions refusées, c'étoit le ton méprisant du roi, c'étoit son dédain pour des paysans et des roturiers, qui leur mettoient

p. 113. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. X, p. 315. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 391.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 598. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 392.

les armes à la main. Les partisans de la France avoient encore, autant qu'ils avoient pu, résisté dans la diète de Zurich, au torrent de la haine populaire, et ils avoient prévenu une déclaration de guerre; mais ils n'avoient pu empêcher qu'on n'accordât au pape la permission de lever dix mille hommes dans les cantons, et il avoit été facile ensuite au cardinal de Sion d'étendre cette levée autant qu'il l'avoit voulu (1).

CHAP. CIX. 1512.

Malgré les réclamations de la France, le premier rendez-vous de cette armée fut à Coire. Les Grisons déclarèrent qu'entre leur alliance avec les cantons et celle avec la France, la première, qui étoit la plus ancienne, devoit l'emporter. L'expérience des deux dernières années avoit prouvé que les Suisses, pour tenir la campagne, ne pouvoient se passer de gendarmerie et de cavalerie légère. Il leur importoit donc de se réunir à une armée ou vénitienne, ou pontificale, avant d'entrer sur le territoire ennemi. La route la plus courte pour atteindre l'État vénitien étoit par l'évêché de Trente, et ils obtinrent de Maximilien la permission d'emprunter son territoire.

On peut hésiter à décider si la conduite de Maximilien doit être attribuée à l'inconséquence de son caractère ou à sa perfidie, mais les résultats

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 599. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 384.

CHAP. CIX. 1512. furent ceux de la plus insigne mauvaise foi. La ville de Vérone avoit toujours été gardée par une garnison française, quelque besoin que Louis XII eut ailleurs de ses troupes. Maximilien avoit convoqué en son nom le concile de Pise, et ensuite il ne l'avoit fait reconnoître ni dans l'empire, ni dans ses états héréditaires, laissant à Louis XII tout l'odieux d'avoir suscité un schisme. Son ambassadeur à Rome avoit signé le 6 avril, une trève de dix mois avec les Vénitiens, non-seulement sans y comprendre son allié, qui étoit alors même attaqué par des ennemis puissans, mais encore en tâchant de lui débaucher une partie de ses troupes. Maximilien avoit juré qu'il ne ratifieroit point cette trève; et moyennant une nouvelle gratification de dix mille florins il la ratifia, mais en secret. En cachant à Louis XII cette transaction, il en augmentoit le danger pour la France. Enfin en accordant aux Suisses un passage au travers de ses états pour attaquer les Français, il passoit sans provocation d'une intime alliance à un acte ouvert d'hostilités.

L'habileté de Ferdinand-le-Catholique, le monarque le plus faux et le plus intrigant de l'Europe, avoit dirigé la conduite, et changé toutes les dispositions de Maximilien. Celui-ci, dans le temps même de son union la plus intime avec la France, n'avoit jamais déposé son ancienne

haine contre cette couronne; d'ailleurs il formoit toujours des projets gigantesques, dont il se dégoûtoit au moment de l'exécution. Ferdinand, pour le consoler de n'avoir pas achevé la conquête de l'état de Venise, et de n'avoir pas ensuite conduit en triomphe une armée allemande à Rome, pour y prendre la couronne impériale, lui proposa de chasser les Français de toute la Lombardie, de faire valoir sur les pays qu'ils occupoient, les droits dès long-temps oubliés de l'empire, de rendre enfin le duché de Milan au cousin-germain de sa femme, à Maximilien Sforza, fils de Louis-le-Maure, qui depuis long-temps étoit refugié à sa cour. En éveillant ainsi son ambition et sa vanité, il l'engagea à s'associer à la sainte ligue, à laquelle il pouvoit être utile (1).

CHAP. CIX. 1512.

Six mille Suisses avoient dû se rassembler à Coire, à la solde du pape, et autant à la solde des Vénitiens; mais quoique le premier par avarice, les seconds par la pauvreté où les avoit réduits une longue guerre, n'envoyassent qu'avec lenteur l'argent nécessaire aux levées, quoique ces deux puissances ne payassent pour engagement qu'un florin du Rhin par homme, tandis que les Français avoient toujours donné bien davantage; telle étoit cependant la haine

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 600. — *Jacopo Nardi,* L. V, p. 239. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 135.

CHAP. CIX. 1512. du peuple pour ces derniers, et la fureur avec laquelle les Suisses s'engageoient dans une guerre qu'ils regardoient comme nationale, que l'armée assemblée à Coire se trouva forte de vingt mille hommes, et que durant sa marche dans l'évêché de Trente et dans le Véronois, elle supporta sans murmurer le retard des soldes, le manque des vivres et tous les genres d'incommodités (1).

La situation de La Palisse, qui commandoit l'armée française, étoit devenue extrêmement difficile. Mal d'accord avec le cardinal de San-Sévérino, légat du concile, qui disputoit son autorité, il ne l'étoit pas davantage avec le général de Normandie, chargé de l'administration civile du duché de Milan, qui considéroit la guerre en financier, plutôt qu'en homme d'état, qui s'étoit hâté après la victoire de licencier l'infanterie italienne, et qui, lorsqu'il donna ensuite à Frédéric de Bozzolo, l'ordre de lever de nouveau six mille hommes, se trouva sans argent pour avancer leur engagement, et sans crédit, à cause du changement rapide de la fortune. La Palisse d'ailleurs n'étoit général que par intérim; son rang n'étoit pas assez élevé pour faire taire toutes les jalousies de ses subordonnés, ou pour satisfaire

(1) *Fr. Guicciardini*. L. X, p. 600. — *Petri Bembi histor. Ven.* L. XII, p. 280. — *Fr. Belcarii*. L. XIII, p. 393.

pleinement leur orgueil ; aussi ne pouvoit-il obtenir d'eux l'obéissance qu'ils avoient montrée à Gaston de Foix. La gendarmerie française donnoit aux autres corps l'exemple de l'indiscipline ; fatiguée de la guerre, et voyant peu de chances de succès, elle désiroit elle-même la perte du duché de Milan, pour pouvoir se retirer en France. D'ailleurs les censures de l'Église, et la honte de combattre pour soutenir un schisme, faisoient impression sur l'esprit des soldats. On en avoit eu la preuve lorsque le cardinal de Médicis avoit été conduit prisonnier à Milan ; il avoit été reçu sous les yeux du concile ennemi, avec un redoublement de respect ; et comme Jules II lui avoit accordé le pouvoir de relever des censures ecclésiastiques, les soldats qui s'engageroient à ne plus servir contre l'Église, et d'accorder aux mourans la sépulture en terre sainte ; une foule avide l'entouroit sans cesse pour obtenir ces grâces, et les généraux français, malgré les plaintes du concile, ne s'opposoient point à ce qu'il les distribuât (1).

CHAP. CIX. 1512.

Louis XII, pour former l'armée qu'il opposoit au roi d'Angleterre, avoit rappelé en France les deux cents gentilshommes, et les archers de sa garde, aussi-bien que deux cents lances ;

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. X, p. 598. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 132.

CHAP. CIX. 1512. d'autre part, il avoit réclamé des Florentins les trois cents hommes d'armes qu'ils étoient obligés de lui fournir. Il ne restoit à La Palisse que treize cents lances françaises et dix mille fantassins, et ces troupes étoient dispersées sur une grande étendue de pays, en Romagne, au Finale de Modène, à Parme, et sur les confins du Véronois. Il leur donna rendez-vous à Pontoglio, pour se mettre à portée d'observer et d'arrêter les Suisses; et dans ce but, il fut obligé de laisser à découvert Bologne, pour la défense de laquelle les Français avoient fait jusque alors de si grands sacrifices (1).

Les Suisses, descendus par l'évêché de Trente dans le Véronois, avoient trouvé à Villa-Franca, près de Vérone, Jean-Paul Baglioni, général des Vénitiens, avec quatre cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers, six mille fantassins et une bonne artillerie. Comme après cette réunion ils mettoient en délibération s'ils marcheroient sur Ferrare, une lettre de M. de La Palisse au général de Normandie, interceptée par les Stradiotes, leur fut apportée, et leur fit connoître l'impossibilité où se trouvoient les Français de défendre Milan, en sorte qu'ils résolurent de tourner de ce côté leurs efforts. La Palisse s'étoit d'abord avancé de Pontoglio à

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 600. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 593.

Castiglion delle Stivère, ensuite à Valeggio sur le Mincio ; mais, désespérant de tenir cette position, il s'étoit replié sur Gambara, puis de nouveau sur l'Oglio, à Pontévico. Pendant ce temps, l'armée espagnole et pontificale, à laquelle on avoit laissé tout le temps de se rétablir, avoit recouvré Rimini, Césène, Ravenne, avec leurs forteresses et toutes les places de Romagne : elle menaçoit Bologne, pour la défense de laquelle La Palisse, cédant aux instances des Bentivoglio, avoit fait avancer les trois cents lances laissées à Parme. Sous ses ordres immédiats, La Palisse n'avoit à Pontévico que mille lances françaises, et six ou sept mille fantassins tout au plus ; le reste étoit distribué dans les places de Brescia, de Peschiéra et de Légnago (1).

CHAP. CIX. 1512.

Bientôt La Palisse apprit que l'armée de Baglioni et des Suisses avoit traversé le Mincio sur les terres du marquis de Mantoue, qui ne pouvoit refuser le passage à personne. Son conseil de guerre jugea impossible de tenir tête aux ennemis, autrement qu'en distribuant l'armée dans les places fortes, pour lasser l'impétuosité des Suisses, et épuiser les finances du pape et des Vénitiens. Dans ce but, il envoya deux mille fantassins à Brescia, avec cent cinquante

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 601. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 393. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 239. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* Lib. XXX, cap. XI, p. 317.

CHAP. CIX. 1512. lances françaises et cent hommes d'armes florentins; à Crémone, cinquante lances et mille fantassins; à Bergame, cent hommes d'armes florentins et mille fantassins, et il ne lui resta plus à Pontévico que sept cents lances, deux mille fantassins français et quatre mille allemands. A peine avoit-il fait cette distribution de ses forces, qu'un hérault d'armes de Maximilien vint sommer tous les Allemands qui étoient dans son armée de l'abandonner, et de s'abstenir de combattre le pape. Les Allemands, presque tous Tyroliens, et sujets immédiats de l'empereur, obéirent sans hésiter, empressés de séparer leur fortune de celle d'une armée en retraite, et qui commençoit à éprouver l'adversité. Leur départ laissa La Palisse dans l'impossibilité de défendre le duché de Milan : aussi son armée abandonna-t-elle Pontévico par un mouvement tumultueux, pour se retirer à Pizzighettone, sur l'Adda (1).

Les Suisses avançoient toujours : ils passèrent l'Oglio, et arrivèrent, le 5 juin, devant Crémone, que le mouvement rétrograde de La Palisse laissoit à découvert. La garnison se retira aussitôt dans la citadelle, et la ville offrit de ca-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 602. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 393. — *Petri Bizarri hist. Genuens.* L. XVIII, p. 432. — Mémoires de Fleuranges, p. 103. — Mém. de Bayard. Ch. LV, p. 518.

pituler : mais les Vénitiens prétendoient qu'elle leur fût remise; les Suisses vouloient en prendre possession au nom de Maximilien Sforza, duc de Milan : ces derniers, qu'on n'osoit mécontenter, l'emportèrent, et l'étendard du duc de Milan fut relevé à Crémone, tandis que Bergame, vers le même temps, se souleva sans secours étrangers, et ouvrit ses portes aux Vénitiens (1).

CHAP. CIX. 1512.

La Palisse ayant rappelé à lui les trois cents lances françaises qui occupoient Bologne, passa l'Adda à Pizzighettone, et en deux jours se porta à Pavie. Milan se trouvoit alors tout-à-fait à découvert. Jean-Jacques Trivulzio, le général de Normandie, Anton-Marie Palavicino, Galéazzo Visconti, et tous les Français, en partirent pour se sauver en Piémont. Ils emmenèrent avec eux le cardinal de Médicis; mais comme celui-ci devoit passer le Pô, entre Piéve del Cairo et Bassignano, quelques-uns de ses amis ameutèrent les paysans du voisinage, l'enlevèrent aux gardes qui le conduisoient, et le remirent en liberté. Les restes fugitifs du concile de Pise avoient quitté Milan peu de jours auparavant. Cette assemblée, en se séparant, prononça, par une bravade ridicule contre

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 602. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 280. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 240. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 394.

CHAP. CIX. Jules II, une sentence par laquelle elle le sus-
1512. pendoit de l'administration spirituelle et temporelle de l'Église (1).

La Palisse croyoit pouvoir se maintenir à Pavie, tandis que Trivulzio et le général de Normandie lui représentoient que, dans un pays prêt de toutes parts à se soulever, il ne pouvoit, sans fantassins, lutter contre une armée aussi formidable que celle qui l'attaquoit. Ils disputoient encore, lorsque l'armée de la ligue, ayant occupé Lodi sans résistance, parut devant Pavie, et commença à faire jouer son artillerie contre le château. Les Français, qui craignoient que toute retraite ne leur fût coupée, n'hésitèrent plus; ils évacuèrent Pavie, mettant à l'arrière-garde le petit nombre de fantassins allemands qui leur étoient restés : mais les Suisses entrèrent dans la ville avant qu'ils en fussent sortis, et escarmouchèrent avec eux dans toute la longueur de ses rues. L'armée en retraite, après être sortie de Pavie par le pont de pierre sur le Tésin, devoit encore passer sur un pont de bois le bras de la même rivière qu'on nomme Gravelone. Dans la précipitation de sa marche,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 602. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 394. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1512, §. 59, p. 120. — *Jo. Marianæ.* L. XXX, cap. X, p. 315. — Mémoires du chev. Bayard. Chap. LV, p. 318. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. II, p. 136.

l'artillerie, les chevaux, les bagages s'amoncelèrent sur ce pont, il rompit sous le poids, et toute la partie de l'arrière-garde qui étoit restée sur l'autre bord fut tuée ou faite prisonnière (1). CHAP. CIX. 1512.

Le passage du Gravelone et du Pô mit fin à la poursuite de l'armée française, qui continua sa retraite sans être inquiétée; mais tous les pays qu'elle laissoit derrière elle changeoient rapidement de gouvernement. Les Bentivoglio s'étoient enfuis de Bologne, et le duc d'Urbin occupa cette ville avec les troupes de l'Église. Le pape, ne pouvant pardonner aux Bolonois les outrages qu'ils avoient faits à sa statue, les priva de la nomination de leurs magistrats et de tous leurs priviléges, condamna les plus riches citoyens à de lourdes amendes, et mit même en délibération s'il ne raseroit pas la ville, pour en transporter tous les habitans à Cento (2).

Jules II n'avoit point renoncé à son projet d'affranchir Gênes, sa patrie, et il chargea Janus Frégoso, qui servoit alors à la solde des Vénitiens, de l'effectuer. Mais les Génois, pleins encore du souvenir de ce que leur avoit coûté

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 603. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 394. — Mémoires de Fleuranges, p. 104. — Mémoires de Bayard. Chap. LV, p. 319. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 240. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. II, p. 139.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 604.

CHAP. CIX. 1512. leur dernière révolte contre la France, étoient déterminés à ne faire aucun mouvement : ils déclarèrent même, à leur gouverneur François de la Rochechouart, qu'ils le seconderoient de toutes leurs forces. Celui-ci, néanmoins, savoit trop combien ses vexations l'avoient rendu odieux pour se fier à ces promesses. Lorsqu'il apprit l'approche de Janus Frégoso, il se réfugia dans la citadelle de la Lanterne avec sa garde, et ne voulut plus en sortir, malgré toutes les instances des Génois. La ville demeura trois jours sans gouvernement, jusqu'à l'arrivée de Janus Frégoso, qui, le 29 juin 1512, fut enfin nommé doge par acclamation. L'indépendance de la république fut reconnue par les alliés, moyennant douze mille ducats, qu'elle envoya au cardinal de Sion pour les Suisses, et Frégoso, le nouveau doge, s'empressa d'assiéger les deux citadelles qu'occupoient les Français. Celle du Castelletto se rendit au bout de huit jours; mais celle de la Lanterne tint long-temps encore (1).

Le cardinal de Sion, que le pontife avoit nommé son légat auprès de l'armée alliée, prenoit possession de toutes les villes de la Lombardie au profit de la sainte ligue, et Maximilien Sforza, fils de Louis-le-Maure, au nom duquel toutes ces victoires étoient remportées,

(1) *Ubertus Folieta Genuens. histor.* Lib. XII, p. 708, 709. — *Petri Bembi Sen. Pop. q. Genuens. hist.* L. XVIII, p. 432.

et que l'on proclamoit comme nouveau duc de Milan, se voyoit rançonné ou trahi par tous ses prétendus alliés, selon le sort aussi juste qu'inévitable de tout souverain qui, pour remonter sur le trône, emprunte des armes étrangères, et qui veut régner au prix de tous les malheurs de son pays. Les Suisses accabloient ses sujets de contributions ruineuses : ils avoient imposé une rançon de soixante mille ducats à Milan, pour racheter cette ville du pillage; de quarante mille à Pavie, de trente mille à Lodi, de vingt mille à Parme, de vingt mille à Plaisance (1). A peine la diète de Zurich s'étoit terminée, que de nouveaux bataillons suisses avoient passé les montagnes, non pour secourir leurs compatriotes, qui n'en avoient pas besoin, mais pour partager les dépouilles de la Lombardie. Non contens de ces contributions, ils s'emparèrent de la ville de Locarno et de son district; les Grisons, de Chiavenne et de la Valtelline; et le pape, avec un oubli plus grand encore des droits de son allié, réunit à l'Église Parme et Plaisance avec leurs territoires, sous prétexte que ces villes, qui avoient volontairement ouvert leurs portes à son armée, avoient anciennement fait partie de l'exarchat de Ravenne, et de la concession faite

CHAP. CIX. 1512.

(1) *Petri Bembi histor. Ven.* Lib. XII, p. 281. Il exprime toujours les sommes en langage classique, en livres d'or pour cent ducats.

CHAP. CIX. 1512. par Charlemagne à l'Église; en sorte que le droit du saint-siége à leur souveraineté étoit bien antérieur aux prétentions des empereurs allemands ou à la fondation du duché de Milan (1).

(1) *Fr. Guicciardini*. L. X, p. 603. — *Fr. Belcarii*. L. XIII, p. 394. — *Giov. Cambi histor. Fior.* T. XXI, p. 297. — *Paolo Giovio Vita di Leone X*. T. II, p. 141.

CHAPITRE CX.

Soumission du duc de Ferrare au pape, et sa fuite de Rome. Entrée des Espagnols en Toscane; sac de Prato; déposition de Sodérini; rappel des Médicis au gouvernement de Florence. Discorde entre les confédérés de la sainte ligue; nouvelles négociations; mort de Jules II.

1512, 1513.

Lorsqu'on voit des actes de férocité, des violences criminelles et honteuses, souiller les révolutions par lesquelles des peuples asservis ont tenté de recouvrer leur indépendance, on est souvent disposé à supposer aux nations une haine profonde, invétérée, implacable contre leurs oppresseurs, à croire qu'elles l'ont contenue aussi long-temps qu'il ne se présentoit à elles aucune espérance de secouer le joug, et qu'elles lui ont donné l'essor dès qu'elles ont trouvé une occasion favorable. Encore que la haine ou l'esprit de vengeance ne soient pas des sentimens nobles, une certaine admiration involontaire s'attache à toutes les affections vigoureuses; leur intensité seule excite une sorte

CHAP. CX. 1512.

CHAP. CX. de sympathie, et l'on a vu quelquefois des
1512. hommes distingués par leur humanité et leur philosophie excuser, prêcher même les vengeances populaires, qui leur paroissoient propres à relever l'énergie des opprimés.

Cependant ils faisoient presque toujours trop d'honneur à une mauvaise action, en l'attribuant à un principe noble. La férocité des peuples est le plus souvent en eux le symptôme de la lâcheté et de la foiblesse. La haine, qui se manifeste par une explosion si violente, est ordinairement née au moment seulement où il n'y avoit plus de danger à la satisfaire. C'est un des mauvais penchans de notre nature, et un penchant qui se déploie en toute occasion dans les animaux, dans les enfans, et dans la populace, que celui d'attaquer quiconque paroît trop foible pour se défendre. Les timides oiseaux de la basse-cour accablent de coups de bec le pigeon ou le poulet malade; les chiens poursuivent avec fureur tout animal, tout homme qui fuit devant eux; les enfans s'acharnent après un idiot, après un insensé, qui devroit leur inspirer de la pitié; la populace accable de ses outrages le malheureux exposé au pilori, dont elle ignore le plus souvent la faute. Dès qu'on désigne à sa colère une secte, un parti, une nation, sans examiner leurs torts, sans comprendre seulement leur nom, elle s'irrite par

le mouvement, et elle arrive aux derniers outrages, aux actes de la plus effrénée férocité, encore que rien n'ait pu exciter son ressentiment. Une armée en fuite peut avec peine se dérober à la poursuite des paysans mêmes qui, avant le combat, faisoient des vœux pour elle. CHAP. CX. 1512.

Les Français étoient forcés d'évacuer l'Italie entière; chacun crut avoir contre ces maîtres dépossédés les motifs de ressentiment les plus légitimes, parce que chacun voulut faire usage de tout le pouvoir qui se trouvoit momentanément entre ses mains, et parce que s'exhaltant par l'émotion que la multitude communique toujours, il prit pour un sentiment propre l'effet des cris et des injures qui retentissoient à ses oreilles. Peu de semaines auparavant, l'armée espagnole et pontificale avoit été défaite à la bataille de Ravenne, et les fuyards en traversant de nouveau l'état même du pape, avoient été dépouillés, maltraités, massacrés; les Italiens par leurs compatriotes, les Espagnols par des hommes qui n'avoient encore eu le temps de souffrir de leur part aucune vexation. Chaque fois que les Allemands éprouvoient quelque échec dans la Marche-Trévisane ou le Friuli, le déchaînement des paysans de ces contrées, qui avoient tant souffert, étoit le même contre eux. Le tour des Français vint lorsqu'on devoit le moins s'y attendre, et ils furent, comme

CHAP. CX. leurs rivaux, exposés à toute la fureur de la
1512. populace.

Les quatre nations étrangères qui faisoient alors la guerre en Italie avoient toutes également donné des preuves d'une cupidité insatiable, et d'une effrayante férocité. Les Espagnols, les Allemands, les Suisses et les Français n'avoient à cet égard rien à se reprocher les uns aux autres. Les Français seuls ne joignoient point l'avarice à l'avidité commune à tous. Ce qu'ils s'étoient fait donner, ce qu'ils avoient pillé dans l'abus de la victoire, ils le dispensoient ensuite d'une main libérale, et ils se retrouvoient au bout de peu de jours, aussi légers d'argent qu'avant le pillage. Dans la poursuite de la victoire, dans le sac d'une ville, dans le premier établissement de leurs quartiers, leur rage ne sembloit jamais pouvoir se désaltérer par assez de sang, leur arrogance n'épargnoit personne; mais peu de jours, peu d'heures souvent leur suffisoient pour former des relations avec le bourgeois, avec le paysan chez qui ils s'étoient établis; la sociabilité, qui les distingue si éminemment, et qui pour eux est un besoin comme un instinct, leur faisoit chercher bien vite ce qui pouvoit les rapprocher de leurs hôtes; ils avoient le désir de chasser du visage de ceux-ci des traces d'humeur ou de mécontentement qui les attristoient; ils s'étudioient à

rendre de petits services à ceux qu'ils avoient maltraités; ils travailloient à élever la cabane qui devoit remplacer la maison qu'ils avoient brûlée, et ils buvoient en commun avec toute la famille le vin qu'ils avoient pris dans ses celliers. Sans savoir la langue de leurs hôtes, ils causoient avec eux, et ils trouvoient moyen de deviner ce qu'ils ne pouvoient entendre. S'ils donnoient souvent de la jalousie aux amans, aux maris, aux pères, ce n'étoit pas par la brutalité de vainqueurs impitoyables, mais par les soins officieux d'une galanterie soldatesque.

CHAP. CX. 1512.

Les Espagnols, sobres, taciturnes, hautains et vindicatifs, n'abusoient pas moins que les Français du moment de la victoire, non qu'ils fussent enivrés comme eux par la frénésie des combats, mais parce qu'ils respectoient beaucoup moins encore la vie des hommes, et que les douleurs d'autrui ne leur faisoient aucune impression. Tel le soldat espagnol s'étoit montré le premier jour, tel il se montroit encore pendant toute la suite des relations qu'on pouvoit former avec lui. Il avoit pillé par avarice, et cette avarice ne se démentoit jamais; elle recherchoit à toute heure également, et de nouveaux gains et de nouvelles épargnes; quoique le même homme dépensât quelquefois par orgueil, et pour paroître magnanime, dans une occasion d'éclat, ce qu'il avoit péniblement

CHAP. CX. 1512. amassé pendant des années. Cet orgueil ne lui permettoit jamais d'admettre un étranger à aucun degré de familiarité avec lui; il demeuroit toujours à la même distance de la famille de ses hôtes, et quoique sa langue se rapprochât assez de l'italien pour qu'il pût sans étude s'entendre avec les paysans, il ne l'employoit jamais que pour quelques phrases de cérémonie, auxquelles il accoutumoit ses hôtes; il leur enseignoit les égards qui étoient dûs au *senhor soldado*, et il ne descendoit point avec eux jusqu'à la conversation.

Les Suisses et les Allemands, sans être considérés comme un même peuple, avoient cependant trop de rapports les uns avec les autres, pour que les Italiens pussent assigner un caractère distinct à ces hôtes redoutables. Les Suisses, enorgueillis de leurs succès pendant les vingt dernières années, avoient plus d'insolence dans toute leur conduite. Désaccoutumés à reconnoître des supérieurs, ils se soumettoient plus difficilement à toute discipline; et n'ayant depuis long-temps combattu qu'en soldats mercenaires, ils ne voyoient dans la guerre que l'argent à gagner, et ils lui sacrifioient souvent leur foi et leur honneur. Les deux nations d'ailleurs étoient, à l'envi l'une de l'autre, féroces à l'égard des vaincus, avides et insatiables dans le pillage, avares pour conserver ce qu'elles avoient ac-

quis. Toutes deux s'abandonnoient à une même intempérance; le droit de s'enivrer sembloit pour elles la meilleure récompense de la victoire. Indifférens pour les peuples au milieu desquels ils vivoient, sans curiosité sur leurs mœurs ou leurs opinions, les Suisses et les Allemands, après leurs orgies, restoient dans un repos apathique; ils n'essayoient point de se faire entendre de leurs hôtes, et ils les laissoient douter qu'ils pussent, à l'égal des autres hommes, et penser, et aimer, et sentir.

CHAP. CX 1512.

Ravenne fut la première ville où les Français furent victimes de cette haine populaire qui éclatoit tout à coup contre eux. Ils l'avoient, il est vrai, cruellement provoquée par le pillage de cette ville, au moment même où ses magistrats signoient sa capitulation. Julio Vitelli, évêque de Città di Castello, qui avoit commandé dans la citadelle de Ravenne, s'en rapprocha avec un corps de troupes, dès qu'il apprit que La Palisse s'en étoit éloigné. Les Français, à leur tour, offrirent de traiter, et l'évêque leur accorda une capitulation honorable, mais il leur réservoit d'odieuses représailles pour la violation de la capitulation précédente. Au mépris de sa parole, il livra à la populace les quatre officiers les plus distingués de cette garnison, et il permit, à la honte de son caractère d'évêque et de lieutenant du pape, qu'on les ensevelît vivans

CHAP. CX. 1512. sous ses yeux, dans une fosse, avec la tête seule hors de terre, et qu'on les y laissât périr dans un long et cruel supplice (1).

Au moment où les Français évacuèrent la Lombardie, le déchaînement du peuple contre eux fut signalé par une égale cruauté. La populace de Milan égorgea tous les soldats français qui étoient restés dans leurs casernes ou leurs hôpitaux, après le départ de leurs chefs; elle attaqua ensuite les boutiques et les magasins des marchands français pour les piller, et l'on assure que quinze cents malheureux y furent massacrés par le peuple. De semblables horreurs furent commises à Como, immédiatement après l'évacuation de la ville. Les Français, dans leur retraite, ne pouvoient s'écarter du corps d'armée principal; tous ceux qui se dispersoient, tous ceux qui n'étoient plus en état de faire résistance, étoient massacrés par les paysans furieux; aussi cette retraite coûta-t-elle à leur armée plus de soldats qu'une bataille (2).

Les Italiens ne croyoient point que ces outrages pussent jamais être vengés : les Français ne possédoient plus en Italie que Brescia, Crême et Légnago, avec les citadelles de Milan, de No-

(1) *Petri Bembi hist. Venetæ.* L. XII, p. 279. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 390.

(2) *Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 86, ad. ann. 1512.

varre, de Crémone, et de la lanterne de Gênes (1). D'ailleurs on les savoit occupés au-delà des monts par une invasion puissante. Tandis que l'amiral Howard ravageoit les côtes de Bretagne, le marquis de Dorset avoit débarqué le 8 juin dans le Guipuscoa, il avoit joint Ferdinand avec six mille fantassins anglois, et il menaçoit en même temps la Guienne et la Navarre. Il étoit peu probable qu'avec de tels ennemis sur les bras, Louis XII pût de toute la campagne songer à la Lombardie (2).

CHAP. CX. 1512.

Le sort des alliés de la France n'étoit guère moins effrayant que celui des traîneurs qui s'étoient écartés de son armée. Alfonse d'Este, duc de Ferrare, étoit le plus exposé de tous. Jules II l'avoit poursuivi avec l'acharnement le plus redoutable; son pays étoit inondé de soldats barbares, ses forces étoient épuisées, et il ne pouvoit au dehors espérer aucun secours. Dans cette détresse, il se confia à l'amitié et à la reconnoissance de Fabrice Colonna. Après avoir fait ce général prisonnier à la bataille de Ravenne, il avoit refusé avec constance de le livrer aux Français. Pour le soustraire aux réquisitions et même aux menaces de La Palisse,

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 4.

(2) Rapin Thoyras, histoire d'Angleterre. T. XV, p. 45. — *Rymer Acta publica.* T. XIII, p. 326. — *Hume's History.* Ch. XXVII, T. V, p. 114.

CHAP. CX. 1512. il l'avoit fait passer à Ferrare, et il venoit enfin de lui rendre la liberté sans rançon. Fabrice intéressa pour le duc Alfonse toute sa puissante maison ; et il engagea l'ambassadeur du roi catholique à intercéder pour lui auprès du pape, en représentant qu'Alfonse étoit fils d'une princesse d'Aragon (1). Le marquis de Mantoue sollicita aussi Jules II en sa faveur. Ces médiateurs demandoient seulement un sauf-conduit pour le duc de Ferrare, moyennant lequel il pût venir à Rome se jeter aux pieds du pape et obtenir son pardon. Le sauf-conduit fut accordé, et l'ambassadeur d'Aragon, avec Fabrice et Marc-Antoine Colonna, se firent garans de la liberté du duc.

Alfonse d'Este se rendit à Rome, disposé à se soumettre aux humiliations qui paroissoient pouvoir seules sauver sa souveraineté. Il y arriva le 4 juillet, et le pontife, flatté de cette démarche, parut se radoucir à son égard. Il suspendit les censures prononcées contre lui, et il consentit à ce que l'absolution lui fût donnée, non point aux portes de l'église, la corde au cou, et après avoir été frappé de baguettes par le pénitencier, mais dans le consistoire des car-

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XI, p. 1. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 90. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 241. *Jo. Marianæ de rebus Hispaniæ.* Lib. XXX, cap. XIII, p. 320.

dinaux. Paris de Grassis, maître des cérémonies du pape, en régla d'avance les formalités avec lui, et convint des paroles que le duc prononceroit, et que Grassis a ensuite consignées dans son journal. « Père très-saint et très-clément », lui dit Alfonse, en se mettant à ses genoux, « je reconnois avec vérité, et je confesse que » j'ai péché de plusieurs manières intolérables, » tant contre la Majesté divine, que contre Votre » Sainteté, vicaire de N. S. Jésus-Christ, et » contre le saint-siége apostolique; et cela d'au- » tant plus gravement que moi-même, et mes » pères, et mes frères, nous en avons reçu de » plus grands bienfaits; aussi suis-je accablé de » repentir et de douleur, pour m'être entaché » d'ingratitude à l'égard de Votre Sainteté, et lui » avoir fait injure. » Après avoir dit ces mots, il devoit gémir et verser des larmes, puis reprendre en ces termes : « C'est à cause de cela » que je me prosterne en suppliant, aux pieds » de Votre Béatitude, et que j'embrasse ses ge- » noux, implorant ma grâce par la miséricorde » divine, et la pitié de Votre Sainteté. Je pro- » mets que jamais à l'avenir je ne commettrai » aucune faute contre Votre Sainteté, et je me » déclare prêt à expier celles que j'ai commises, » en supportant dans ma personne, ma prin- » cipauté et ma fortune, toutes les peines que » Votre Sainteté m'infligera dans sa miséri-

CHAP. CX. 1512.

CHAP. CX. 1512. » corde ». Le pape en réponse, récapitula dans un long discours toutes les fautes d'Alfonse d'Este ; il lui reprocha de ne s'humilier alors même que par force, mais il finit par lui donner l'absolution (1).

Six cardinaux furent ensuite nommés par Jules II, pour régler avec Alfonse son traité de pacification ; mais au bout de peu de jours, ils lui déclarèrent que le pape étoit résolu à faire rentrer Ferrare sous le domaine immédiat de l'Église. Seulement, comme il prétendoit que tout le pays situé au midi du Pô appartenoit au saint-siége, il comptoit se faire rendre la ville d'Asti, occupée par les armes des coalisés ; et il la destinoit à Alfonse en compensation de son ancien duché. Cette proposition fut un coup de foudre pour le duc de Ferrare ; il y reconnut la malice d'Albert Pio, comte de Carpi, son ennemi personnel, et l'un des conseillers privés du pape. Bientôt il apprit que Reggio avoit ouvert ses portes aux troupes de l'Église, et que la Garfagnane avoit été conquise par le duc d'Urbin ; il craignit que Ferrare, dont il avoit confié la garde à son frère le cardinal Hippolyte, ne fût aussi attaquée pendant son absence, et il demanda son congé pour retourner chez lui. Le pape le refusa avec emportement ; mais l'ambas-

(1) *Parisii de Grassis Diarium curiæ Rom.* T. III, p. 879. *apud Raynald. Annal.* 1512, T. XX, p. 122, §. 71-76.

sadeur d'Aragon et les Colonna déclarèrent qu'ils ne souffriroient point qu'on eût abusé de leur nom pour séduire leur recommandé, et violer une parole qu'ils avoient garantie. Dès le lendemain, Fabrice et Marc-Antoine Colonna conduisirent Alfonse à la porte voisine de Saint-Jean de Latran; quoique la garde y eût été doublée, ils la forcèrent, et emmenèrent à main armée leur hôte à leur château de Marino, d'où ils trouvèrent moyen de le faire repasser dans ses états (1).

CHAP. CX. 1512.

La sainte ligue éprouvoit déjà le sort de toutes les confédérations. Ses membres s'étoient crus d'accord, lorsqu'il ne s'agissoit que de se défendre, mais ils ne s'étoient pas attendus aux conquêtes que la fortune jetoit entre leurs mains, et le succès avoit développé une ambition nouvelle dans l'âme de chacun des confédérés. Le pape, le premier, avoit en quelque sorte rompu le lien de l'association, en s'emparant de Parme et de Plaisance; il violoit ainsi, et les droits réclamés par l'empereur sur toute la Lombardie, et ceux du nouveau duc de Milan, Maximilien Sforza, que la ligue s'étoit engagée à rétablir, et ceux des peuples qui ne voyoient pas sans douleur le morcellement de leur ancien duché. Pour justifier l'extension

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 3. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 91. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 242. — *Fr. Belcarii Comment.* L. XIII, p. 395.

CHAP. CX. 1512. inouïe que le pape vouloit donner à l'exarchat de Ravenne, en y comprenant tous les pays situés à la droite du Pô, il prétendit que leur sujétion à l'Église avoit duré jusqu'en 1272; cependant, à cette époque qu'il indiqua lui-même à son maître des cérémonies (1), il n'y eut aucun événement en Lombardie qui changeât ou restreignit le pouvoir du pape; seulement le vicariat de l'Empire, que l'Église romaine avoit prétendu exercer, pendant le long interrègne qui suivit la mort de Frédéric II, et qui finit en 1273, à l'élection de Rodolphe de Hapsbourg, laissa peut-être dans les archives de l'Église des traces confuses, que Jules II prit pour celles d'un droit de souveraineté (2).

Les prétentions de Maximilien n'étoient pas moins contraires que celles du pape aux précédens accords entre les confédérés. Ce monarque vaniteux, qui jamais n'avoit mesuré ses projets avec ses forces, et qui depuis la conclusion de la ligue de Cambrai, n'avoit jamais rempli ses engagemens dans aucune des guerres où il avoit entraîné ses alliés, ne vouloit, en changeant de parti, renoncer à aucune des espérances qu'il avoit conçues. Il étoit entré dans la ligue des

(1) *Parisii de Grassis.* T. III, p. 898; *apud Raynald. Ann. eccles.* T. XX, §. 70, p. 122.

(2) *Chronicon Parmense.* T. IX; *Script. Rer. Italic.* p. 786 — *Chronicon Placentinum.* T. XVI Ibid. p. 479.

Vénitiens, mais il n'en prétendoit pas moins que ceux-ci lui abandonnassent tous leurs états de terre-ferme; d'autre part, il ne vouloit point rendre à Maximilien Sforza, son cousin, le duché de Milan qui avoit été conquis pour lui. Mais les Suisses qui occupoient ce duché tout entier, et Jules II qui vouloit exclure d'Italie les barbares de toute dénomination également, insistoient pour le rétablissement de Sforza sur le trône de ses pères (1). CHAP. CX. 1512.

Raymond de Cardone avoit de nouveau rassemblé l'armée espagnole sur les confins du royaume de Naples, et il vouloit s'avancer en Lombardie, pour faire vivre ses troupes aux dépens de cette contrée, et pour avoir plus d'influence sur la distribution des états occupés par la sainte ligue. Il demandoit en conséquence au pape et aux Vénitiens de lui payer le subside de quarante mille ducats par mois, qu'ils s'étoient engagés à continuer jusqu'à ce que les Français fussent chassés de toute l'Italie, et il prétendoit qu'on ne pouvoit les en dire chassés, tant que leurs garnisons occupoient Brescia, Crême et plusieurs autres forteresses. Le pape et les Vénitiens, d'autre part, ne désiroient point attirer dans ces provinces une armée nouvelle, ou se charger d'une dépense aussi considé-

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 5. — *Fr. Belcarii. Comm.* L. XIII, p. 396.

CHAP. CX. 1512. rable. Les Suisses continuoient à mettre le duché de Milan à contribution. Ils avoient engagé Charles III, duc de Savoie, à signer avec eux, à Bade, au mois de mai, une alliance défensive pour vingt-cinq ans, et ils en profitoient pour le détacher absolument de la France, aussi-bien que le marquis de Saluces (1). Les Vénitiens faisoient, sans la participation de leurs alliés, quelques tentatives sur Crême, et sur Brescia, qui n'eurent pas de succès. De toutes parts on s'accusoit, on se plaignoit les uns des autres, et la défiance universelle annonçoit la dissolution prochaine d'une ligue que des succès inespérés rendoient peu propre à se conserver.

Sur un seul point les confédérés paroissoient d'accord entre eux; tous sembloient également déterminés à abuser de la supériorité de leurs forces envers la république de Florence. Celle-ci cependant n'avoit offensé aucun des alliés; elle n'avoit manqué à aucun de ses engagemens; elle n'avoit donné au roi de France d'autres secours que ceux auxquels elle s'étoit obligée par un traité négocié de concert avec Ferdinand-le-Catholique : elle s'étoit conformée scrupuleusement, avec les autres puissances, aux devoirs du bon voisinage; elle avoit accordé aux fuyards

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 4. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIII, p. 396. — Guichenon, Hist. généalog. de la maison de Savoie. T. II, p. 196.

de l'armée battue à Ravenne, un asile qu'ils avoient vainement cherché dans les états mêmes du pape. Sa politique, il est vrai, avoit été timide et vacillante. De crainte d'attirer sur elle l'attention et de se compromettre, elle ne s'étoit point unie de toutes ses forces aux Francais; elle ne les avoit point abandonnés non plus, en acceptant les propositions du roi d'Aragon, et elle n'avoit point rendu sa neutralité respectable en se mettant en état de défense. Elle étoit demeurée neutre sans que personne lui sût gré de cette neutralité. Mais le sort d'un état foible est le plus souvent indépendant de sa prudence ou de ses fautes; le ressentiment de Jules II, les intrigues de Médicis, et la cupidité des généraux eurent plus de part à la ruine de Florence, que la politique de Sodérini.

CHAP. CX. 1512.

Le pape et l'empereur, en faisant connoître à la république leur mécontentement, parurent tous deux lui offrir encore une voie pour échapper à l'orage. Le pape lui envoya son Dataire au mois de juillet, pour lui demander de déposer Sodérini, de se joindre à la sainte ligue contre les Français, et de rappeler tous les exilés, lui offrant à ce prix de lui rendre son amitié. Après trois jours de délibération, les conseils de Florence refusèrent de se soumettre à ces conditions (1). D'autre part, Matthieu

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 303.

CHAP. CX. 1512. Lang, évêque de Gurck et secrétaire de Maximilien, qui venoit représenter son maître dans un congrès des puissances de la ligue convoqué à Mantoue, offrit aux Florentins de les prendre sous la protection impériale moyennant une contribution de quarante mille florins; mais ceux-ci sachant combien peu de fond ils pouvoient faire sur les promesses de l'empereur, hésitèrent à se défaire de leur argent, pour acquérir une aussi foible garantie (1).

Les Florentins envoyèrent cependant Jean-Victor Sodérini, jurisconsulte, et frère du gonfalonier, à la diète de Mantoue, pour défendre leurs intérêts, et les faire admettre dans la pacification universelle. Julien de Médicis, le troisième des fils de Laurent-le-Magnifique, se présenta à cette même diète, pour demander le rétablissement de sa famille à Florence. Son exil et tous ses malheurs, dit-il, avoient été l'ouvrage des Français; on ne pouvoit donc pas plus douter de l'attachement de la maison de Médicis au parti de l'empire et de l'Espagne, que de celui des démocrates florentins aux Français; et si les armées de la ligue avoient besoin d'argent, les Médicis en sauroient bien plus rassembler à Florence pour satisfaire leurs amis, que le

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 6. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 246. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 304.

parti populaire n'en pouvoit offrir pour apaiser ses ennemis. L'argent étoit en effet le seul argument puissant sur l'esprit des alliés : Raymond de Cardone en manquoit absolument ; il avoit fait avancer l'armée espagnole jusqu'à Bologne, mais elle refusoit de faire un pas de plus si elle n'étoit pas payée ; Maximilien désiroit qu'elle entrât en Lombardie pour contenir les Suisses et effrayer les Vénitiens ; et tous deux auroient préféré l'argent comptant des Florentins aux promesses lointaines des Médicis. De nouveau l'on fit entendre à Jean-Victor Sodérini, que pour quarante mille florins il pouvoit sauver la république; mais au lieu de saisir rapidement ce parti, il se crut obligé de justifier sa patrie, de prouver qu'elle ne devoit rien, qu'elle n'avoit commis aucune faute; l'occasion fut manquée, et la diète résolut de faire marcher l'armée espagnole, et le cardinal de Médicis, légat de Toscane, sur Florence, pour en changer le gouvernement (1).

CHAP. CX. 1512.

Une économie mal entendue, et la crainte d'attirer sur eux l'attention de leurs voisins, avoient empêché les Florentins de s'armer au moment où les convulsions violentes qu'éprou-

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 8. — *Jacopo Nardi. hist. Fior.* L. V, p. 247. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. II, p. 142. — *Commentari di Filippo de' Nerli de' fatti civili di Firenze.* L. V, p. 107.

CHAP. CX. 1512. voit l'Italie leur en faisoient un devoir de prudence. Après avoir fourni au roi de France trois cents gendarmes, dont une partie étoit alors enfermée dans Brescia, tandis que les autres dévalisés par les Vénitiens revenoient découragés, il ne leur en restoit que deux cents, et leurs chefs n'avoient aucune réputation. Les milices de l'ordonnance n'avoient ni discipline, ni pratique de guerre, ni confiance en elles-mêmes. On avoit en hâte levé quelques milliers de fantassins étrangers; mais comme on ne s'étoit point donné le temps de les choisir, ils ne pouvoient soutenir la comparaison avec ceux des Vénitiens ou du pape, moins encore avec les Allemands ou les Espagnols (1).

Les forces avec lesquelles le vice-roi don Raymond de Cardone venoit attaquer Florence, n'étoient pas non plus fort considérables. Il n'avoit que deux cents hommes d'armes, que deux canons pris à Bologne pour toute artillerie, et aucun des équipages nécessaires à une armée. Mais il comptoit dans la sienne cinq mille de ces mêmes Espagnols qui avoient combattu avec tant d'obstination à Ravenne, et qui, après avoir détruit une grande partie de l'infanterie allemande et française, avoient fait glorieusement leur retraite, sans se laisser en-

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XI, p. 9. — *Comment. del Nerli.* L. V, p. 107.

tamer par les charges de toute la cavalerie victorieuse. Le vice-roi ne rencontra aucune opposition pour traverser l'Apennin avec cette petite armée (1); parvenu à Barbérino à quinze milles de Florence, il envoya déclarer aux Florentins, que ce n'étoit point son intention ou celle de la ligue d'attaquer leur propriété, leurs lois ou leur liberté, et qu'il ne leur demandoit que deux choses, l'éloignement du gonfalonier Sodérini, qui étoit suspect à tous les confédérés, et l'admission des Médicis dans Florence, non point comme princes, mais comme simples citoyens (2).

CHAP. CX. 1512.

Le gonfalonier avoit donné, pendant son administration, des preuves nombreuses de la modération de son caractère et de son amour pour la liberté; mais il n'avoit point établi de même la croyance à cette décision, à cette fermeté qui, dans des circonstances difficiles, sont nécessaires aux chefs des états. Il assembla le

(1) Macchiavelli avoit été envoyé le 20 août à Firenzuola et Scarpéria pour leur fermer le chemin; mais il arriva trop tard, et il avoit trop peu de monde pour occuper le passage de *lo Stale*; plus en arrière, la montagne n'offroit plus de défilés susceptibles de défense. *Lettere di Macchiavelli, di Francesco Zati, di Balthasar Carducci, et Francesco Tosinghi, du* 21, 22 *et* 23 *août* 1512 *Legazioni.* T. VII, p. 431-438.

(2) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 10. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. II, p. 144. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 248.

CHAP. CX. 1512. grand conseil pour lui communiquer la demande des ennemis, et il déclara que, loin de vouloir que pour le défendre on exposât la république, il étoit prêt à sacrifier non-seulement sa dignité, mais sa liberté et sa vie, pour le salut de Florence : il invita seulement ses concitoyens à considérer s'ils pourroient contenir sous l'autorité des lois les Médicis ramenés à Florence par une armée étrangère, et à supposer qu'ils en reconnussent l'impossibilité, il les supplia de n'épargner ni leurs fortunes, ni le sang des soldats, ni celui des citoyens, pour sauver leur liberté, le bien le plus précieux de tous. « Que » personne d'entre vous ne se persuade, ajou- » ta-t-il, que les Médicis gouverneroient au- » jourd'hui comme avant leur expulsion. Ils » avoient alors été élevés au milieu de nous, » comme des citoyens, dans une condition pri- » vée; leurs fortunes étoient immenses, per- » sonne ne les avoit offensés, et ils comptoient » sur la bienveillance universelle. Ils asso- » cioient à leurs conseils les principaux citoyens; » et loin de vouloir étaler leur puissance, ils » s'efforçoient de la couvrir sous le manteau » des lois. Mais aujourd'hui qu'ils ont vécu tant » d'années hors de Florence, qu'ils sont élevés » dans des mœurs étrangères, qu'ils connois- » sent mal les usages de notre patrie, qu'ils ne » se souviennent que de l'exil et des rigueurs

» exercées contre eux; aujourd'hui que leur CHAP. CX.
» fortune personnelle est anéantie, qu'ils se 1512.
» sentent offensés par tant de familles, qu'ils
» savent que la plus grande partie et presque la
» totalité de la nation a la tyrannie en horreur,
» ils ne pourront plus prendre de confiance en
» personne. La pauvreté et le soupçon les por-
» teront à tout rapporter à eux-mêmes, à sub-
» stituer en toute chose la force et les armes,
» à la bienveillance et à l'amour; en sorte qu'en
» peu de temps cette ville sera réduite à la con-
» dition de Bologne au temps des Bentivoglio,
» à celle de Sienne ou de Pérouse. J'ai voulu
» rappeler toutes ces choses à ceux qui parlent
» avec tant d'éloges du gouvernement de Lau-
» rent de Médicis; c'étoit une tyrannie aussi,
» mais beaucoup plus douce que toutes les au-
» tres; et au prix de celle qui nous menace,
» ce seroit un âge d'or. Désormais c'est à vous à
» délibérer avec prudence, tandis que mon rôle
» sera, ou de renoncer avec constance et avec
» joie à cette magistrature, ou, si vous jugez
» le contraire, de pourvoir avec courage à
» votre conservation et à la défense de votre
» liberté » (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 11. — Filippo de Nerli, présent au conseil lorsque le gonfalonier y tint ce discours, dit que Guicciardini l'a rapporté avec beaucoup d'élégance. *Commentari.* L. V, p. 108. On ne doit donc pas le regarder comme

CHAP. CX. 1512. L'inquiétude que causoit l'approche de l'armée espagnole, et plus encore l'état hostile de toute l'Europe, disposoient plusieurs citoyens à écouter les propositions modérées qu'avoit faites le vice-roi; mais lorsqu'ils vinrent à réfléchir à l'état où se trouveroit la république en perdant son chef, au moment même où elle seroit obligée d'admettre dans son sein des exilés ambitieux, qui ranimeroient les prétentions de tout un parti; lorsqu'ils pensèrent que l'armée ennemie, introduite par les Médicis dans le sein de leur patrie, seroit toujours à leurs ordres pour écraser toute liberté; que les étrangers désiroient l'affermissement de la tyrannie, pour qu'elle donnât aux nouveaux princes le droit de lever de plus amples contributions, et de leur prodiguer ensuite les trésors des Florentins, tous les citoyens sentirent un égal éloignement pour les propositions du vice-roi. Le grand conseil se divisa en seize bureaux, sous la présidence des seize gonfaloniers de compagnie, et après une longue délibération, tous ces bureaux déclarèrent d'une voix unanime qu'ils consentiroient au retour des Médicis, pourvu seulement que le gonfalonier demeurât à la tête de l'état, et que rien ne fût

une invention de l'historien. — *Scipione Ammirato*. L. XXVIII, p. 305.

changé dans leur gouvernement ou dans leurs lois (1). CHAP. CX. 1512.

Cependant le vice-roi étoit arrivé devant Prato ; les Florentins avoient mis dans cette ville Luca Savelli, condottiére, qui, en vieillissant dans les armes, n'y avoit acquis ni expérience, ni réputation ; il commandoit cent hommes d'armes, de ceux qui avoient été dévalisés en Lombardie, et deux mille fantassins, presque tous tirés de l'ordonnance, ou milice des campagnes. On n'avoit pas eu le temps d'achever l'approvisionnement de cette ville en munitions de bouche et en artillerie; on la croyoit néanmoins en état de soutenir l'attaque des Espagnols, et on comptoit sur une vigoureuse résistance. Cardone, arrivé devant la porte de Mercatale, essaya de l'enfoncer par son artillerie, ou d'abattre le mur voisin ; mais de ce côté les fortifications étoient en bon état, et au bout de peu d'heures les assaillans firent cesser leur feu dont ils reconnurent l'inutilité (2).

Le vice-roi n'étoit pas bien assuré qu'il fût

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 12. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 306. — *Commentari di ser Filippo de' Nerli.* L. V, p. 108. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXVIII, p. 306.

(2) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 13. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 248. — *Fr. Belcarii.* L. XIII, p. 399. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 306.

CHAP. CX. avantageux pour son maître de rétablir les
1512. Médicis à Florence; aussi son principal objet étoit-il d'effrayer les Florentins, et de les amener à lui payer une contribution : il offrit donc de nouveau de traiter, mais en demandant qu'on fournît des vivres à son armée aussi long-temps que dureroit la négociation, car la campagne étoit déserte, et les paysans avoient retiré toutes leurs récoltes dans les lieux forts. Soit que le gonfalonier se livrât dans cette occasion à un accès de hardiesse qui n'étoit pas dans son caractère habituel, et qu'il se flattât que le défaut de vivres contraindroit cette armée à la retraite, soit qu'il eût mal pris ses mesures pour faire parvenir des munitions au camp espagnol, celui-ci commença bientôt à souffrir de la faim. Les soldats, dans leur impatience, recommencèrent leurs attaques contre Prato, où ils étoient sûrs de trouver des vivres. Dans la nuit du 29 au 30 août ils changèrent leurs logemens, et vinrent s'établir devant la porte du Serraglio, où ils mirent de nouveau leurs deux canons en batterie. Dès les premières décharges l'un des deux s'éclata, et ils continuèrent à battre la muraille avec l'autre seulement. En quelques heures ils y firent une brèche de vingt pieds de largeur, mais fort élevée de terre; il est vrai qu'une terrasse attenante au mur en cet endroit en fa-

cilitoit l'accès. Quelques soldats espagnols montèrent à cette ouverture, et tuèrent deux des fantassins qui la gardoient; c'en fut assez pour frapper tous les autres de terreur; et quoiqu'il y eût au-delà du mur un bataillon de fusiliers et de piquiers, qui auroient pu le défendre avec la plus grande facilité, ils ne virent pas plus tôt les Espagnols sur la brèche, qu'ils commencèrent à s'enfuir.

CHAP. CX. 1512.

Les vainqueurs, étonnés de tant de lâcheté, pénétrèrent de toutes parts dans Prato, et firent bientôt éprouver aux fuyards combien la peur est un plus mauvais conseiller que le courage. A peine quelques centaines d'entre eux auroient-ils pu périr dans l'assaut le plus meurtrier, tandis que leur fuite les livra presque tous sans défense à la mort. Les Espagnols outre-passèrent, dans cette occasion, toutes les cruautés qui avoient été commises par les vainqueurs de Brescia ou de Ravenne. Le nombre des malheureux qui furent massacrés sans combat, sans défense, sans provocation, est porté, par la plupart des historiens, à cinq mille; par les plus modérés, au moins à deux mille : toutes les maisons, toutes les églises furent pillées avec la plus excessive rigueur; et les bourgeois, dépouillés de tout, furent encore soumis à d'horribles tortures, pour émouvoir à compassion leurs amis et leurs parens, et les engager ainsi

CHAP. CX. 1512. à racheter les prisonniers. La grande église seule, où une partie des femmes s'étoit réfugiée, fut soustraite à ces horreurs par une sauvegarde qu'obtint pour elle le cardinal de Médicis (1).

La nouvelle de la prise et du massacre de Prato répandit dans Florence l'effroi et la consternation. Seize mille hommes de l'ordonnance étoient rassemblés dans la ville; mais leurs camarades venoient de donner une telle preuve de leur lâcheté, qu'on ne pouvoit plus reposer en eux aucune confiance. La grande majorité des citoyens ne désiroit point un changement; seulement ils étoient privés de tout courage militaire; ils ne se sentoient point la force de repousser les ennemis, et ne vouloient point exposer la capitale aux affreux malheurs que Prato venoit de subir. Le vice-roi n'avoit pas rompu toute négociation; mais n'éprouvant plus de besoins, et ayant trouvé à Prato de l'argent et des vivres en abondance, il avoit élevé prodigieusement ses prétentions, et ne demandoit pas moins de cent cinquante mille florins : la ville toute entière étoit dans un état effrayant de fermentation ; la seigneurie étoit découragée, et le gonfalonier

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 14. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. V, p. 250. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 396. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* L. V, p. 109. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, cap. XIV, p. 521. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. II, p. 144.

lui-même, qui ne dissimuloit plus sa terreur, avoit offert son abdication (1). CHAP. CX. 1512.

Sur ces entrefaites, vingt-cinq ou trente jeunes gens des familles les plus illustres et les plus riches, que leur goût pour les lettres et les beaux-arts avoit réunis dès long-temps, et qui avoient coutume de se rassembler dans les jardins de Bernardo Ruccellai, devenus par eux fameux dans l'histoire littéraire, résolurent de prendre sur eux de changer le gouvernement; soit qu'ils regardassent l'entière liberté de leurs ancêtres comme contraire à leur goût pour la poésie et les jouissances du luxe, soit qu'ils jugeassent nécessaire de céder doucement à l'orage, et qu'ils voulussent, en dirigeant la révolution, sauver le gonfalonier. Ils savoient bien que, s'ils n'étoient pas secondés par leurs concitoyens, ils ne trouveroient pas non plus chez eux d'opposition. A leur tête, on voyoit Barthélemi Valori, qui avoit épousé la nièce de Sodérini, et qui étoit regardé par lui comme son gendre; Paul Vettori, Anton-Francesco des Albizzi, les Ruccellai, Capponi, Tornabuoni et Vespucci, qui, presque tous, avoient des relations de famille avec Sodérini et les siens (2).

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 252.

(2) D'après les lettres familières de Francesco Vettori à Machiavel, il paroîtroit que le but principal de son frère Paul étoit de servir le gonfalonier, et de lui sauver la vie. *Lettere familiari*

CHAP. CX. 1512. Les jeunes conjurés, qui, quelques mois auparavant, avoient eu de secrètes correspondances avec Jules de Médicis, entrèrent au palais public, le matin du 31 août, lendemain de la prise de Prato. Ils parvinrent, sans résistance, jusqu'à l'appartement du gonfalonier, qui n'avoit pris aucune mesure pour se défendre, et qui s'en remettoit au hasard. Ils le menacèrent de le tuer, s'il ne quittoit pas aussitôt le palais, lui donnant, au contraire, leur parole de le sauver, s'il se conformoit à leurs vœux. La ville s'étoit soulevée à la nouvelle de leur entreprise; mais, dans les groupes divers qui se formoient dans les rues, on entendoit à peine quelques voix accuser le gonfalonier, quoique personne n'osât prendre sa défense. Les conjurés entraînèrent le gonfalonier dans la maison de Paul Vettori, sur le quai de l'Arno, où ils le gardèrent pendant la nuit. En même temps, ils firent assembler la seigneurie, les colléges, les capitaines du parti guelfe, les décemvirs de la liberté, les huit de Balie, et les conservateurs des lois. Ils demandèrent à cette assemblée de déposer le gonfalonier; toutefois, sur près de soixante-dix membres qui se trouvoient présens, il n'y en eut que neuf qui votassent pour la déposition de Sodérini. Francesco

del Macchiavelli. T. VIII, lett. 16, p. 41. — *Jacopo Nardi.* L. V, p. 253. — *Filippo de' Nerli.* L. V, p. 107.

Vettori s'écria alors : « Concitoyens ! ceux qui » croient aujourd'hui sauver le gonfalonier en » lui donnant leur suffrage, assurent sa perte; » car ses ennemis le tueront, s'ils ne peuvent » le faire déposer ». Cette menace eut l'effet qu'il en attendoit : Sodérini fut privé juridiquement de sa dignité. Dans la nuit, on le fit partir par la route de Sienne pour aller à Rome; mais comme il apprit en chemin que le pape avoit fait saisir ses biens, il tourna tout à coup sur Ancône, d'où il passa à Raguse (1).

CHAP. CX. 1512.

Des ambassadeurs furent aussitôt envoyés au vice-roi, pour lui annoncer que la république s'étoit conformée au vœu qu'il avoit exprimé, et pour connoître ses conditions. Cardone demanda avant tout de l'argent : il exigea quatre-vingt mille florins pour l'armée espagnole, quarante mille pour l'empereur, vingt mille pour lui-même, et il voulut que Florence, en gage de son attachement à la sainte ligue, prît à sa solde le marquis de la Palude, et le reçût dans ses murs, avec deux cents gendarmes espagnols. Quant aux Médicis, il demanda seulement qu'ils fussent admis dans leur patrie comme citoyens, et qu'ils eussent la faculté de racheter leurs

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 15. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 309. — *Jacopo Nardi.* Lib. V, p. 253. — *Fil. de' Nerli.* L. V, p. 109. — *Scipione Ammirato.* L. XXVIII, p. 307. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. II, p. 146.

CHAP. CX. biens qui avoient été confisqués ; en sorte qu'il
1512. paroissoit laisser quelque espoir de conserver l'antique liberté (1).

Les Florentins, et les chefs eux-mêmes de la révolution, saisirent avec avidité cette espérance, et ils trouvèrent, dans le caractère doux et conciliant de Julien de Médicis, des facilités pour établir une organisation nouvelle qui sembloit satisfaire tous les partis. Julien, sans attendre qu'une sentence des magistrats annullât sa précédente condamnation, avoit fait son entrée dans la ville le 2 septembre, et étoit venu se loger dans la maison des Albizzi, alors ses plus chauds partisans, quoique leurs ancêtres eussent été long-temps les rivaux de sa famille. Une loi nouvelle, concertée avec lui, fut présentée au grand conseil, le 7 septembre, pour modifier la démocratie, sans la détruire absolument. Les fonctions du gonfalonier, au lieu d'être perpétuelles, devoient être réduites à une année ; une balie devoit remplacer le grand conseil pour faire la plupart des élections ; mais ce conseil, quoique ses attributions fussent réduites, n'étoit pas supprimé : enfin, Jean-Baptiste Ridolfi étoit proposé aux suffrages de ses

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 311. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. II, p. 147. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. V, p. 254. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* L. V, p. 110. *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 311.

concitoyens pour remplacer Sodérini. La loi fut sanctionnée par le grand conseil, et sur mille cinq cent sept suffrages, Ridolfi en réunit onze cent trois. Il étoit proche parent des Médicis; mais, pendant l'administration de Savonarola, il s'étoit montré zélé pour la liberté comme pour l'état populaire, et ses concitoyens estimoient sa prudence et sa fermeté (1). CHAP. CX. 1512.

Les partisans les plus zélés des Médicis n'étoient point satisfaits de tant de ménagemens: ils avoient compté sur une révolution plus complète; et tant que le grand conseil n'étoit pas supprimé; tant qu'un ami de la liberté étoit à la tête du gouvernement, ils craignoient que le parti qui avoit pour lui la grande majorité du peuple ne reprît le dessus, dès que l'armée espagnole se seroit éloignée; que même peut-être il n'exilât de nouveau les Médicis. Ils recoururent au cardinal Jean, et lui exposèrent les dangers de la condescendance de Julien son frère. Ils le trouvèrent aussi disposé qu'eux à pousser plus loin ses avantages, et à profiter, pour accomplir la révolution, de ce que l'armée espagnole demeuroit toujours en Toscane. Jusque alors le cardinal étoit demeuré à Prato, au quartier-général des Espagnols: il fit enfin son entrée à Florence, le 14 septembre; mais au lieu de s'y

(1) *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 259. — *Comment. di Ser Fil. de' Nerli.* L. VI, p. 112.

CHAP. CX. 1512. présenter comme légat de Toscane, avec des processions de prêtres, et des citoyens pour cortége, il voulut avoir une suite toute militaire, et il la composa d'hommes d'armes et de fantassins de Romagne et de Bologne. Il alla descendre au palais des Médicis, où il reçut les visites des premiers citoyens de l'état; et le surlendemain seulement, il se rendit au palais public, avec les ambassadeurs du pape et du vice-roi, pour visiter la seigneurie (1).

Ridolfi, qui s'étoit toujours montré d'un parti opposé à Sodérini, avoit licencié l'ancienne garde, qui faisoit le service auprès de celui-ci et de la seigneurie, et il n'avoit point eu le temps d'en former une autre, en sorte que le palais public n'étoit point défendu. Le cortége qui avoit accompagné le cardinal de Médicis y entra avec lui, et s'en empara sans résistance (2). Les partisans des Médicis firent alors retentir la place de cris menaçans; et Julien, se présentant au conseil des Quatre-vingts, lui demanda, ainsi qu'à la seigneurie, d'appeler le peuple au parlement.

Depuis long-temps, ces assemblées tumultueuses étoient le signal d'une révolution; aussi en formant le grand conseil, qui comprenoit

(1) *Commentari del Nerli.* Lib. VI, p. 114. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 324.

(2) *Commentari del Nerli.* Lib. VI, p. 115.

tous les citoyens, s'étoit-on proposé d'abroger en quelque sorte les parlemens. La seigneurie et les colléges résistèrent quelque temps aux demandes des Médicis; mais enfin il fallut céder à la force; la grosse cloche sonna pour assembler le peuple. Les citoyens ne se rendirent qu'en petit nombre sur la place, et les Médicis eurent soin de la faire remplir par des soldats et des étrangers, qui répondirent par leurs clameurs au nom du peuple florentin. Deux heures avant la nuit, la seigneurie se rendit à la balustrade destinée à haranguer le peuple; et là elle fit lecture des propositions nouvelles, dont les Médicis demandoient la sanction. Toutes les lois portées depuis l'an 1494 devoient être abolies; une balie nouvelle devoit être investie pour une année de la totalité des pouvoirs qui appartenoient au peuple florentin; et cette balie devoit être composée du gonfalonier, des huit nouveaux prieurs, de douze membres par chacun des quatre quartiers, dont les noms, désignés par les Médicis, furent également lus au peuple, enfin de onze *arruoti* ou adjoints, qui, après que la première nomination avoit été faite par le comité secret des Médicis, avoient obtenu par faveur d'être aussi compris dans le même corps. Cette balie, à laquelle on accorda le droit de s'adjoindre des membres nouveaux, devoit avoir aussi celui

CHAP. CX. 1512.

CHAP. CX. de prolonger elle-même son autorité d'année
1512. en année; et en effet, ce fut le même corps qui, comprenant désormais toute la république, continua ses fonctions, sans mission nouvelle, jusqu'à l'année 1527, que les Médicis furent expulsés une dernière fois. La balie elle-même devoit déléguer, sous le nom d'*accoppiatori*, un certain nombre de ses membres, auquel tout pouvoir fût accordé pour élire désormais arbitrairement le gonfalonier et les prieurs. Quant à celui qui siégeoit alors, Jean-Baptiste Ridolfi, il fut invité à abdiquer ses fonctions le 1er novembre (1).

Telle fut l'étroite et honteuse oligarchie qui fut substituée au gouvernement libre et constitutionnel de la république. Le parlement sanctionna la révolution; car les seuls citoyens déterminés à tout approuver se rendirent sur la place publique, au milieu des soldats qui faisoient violence à leur patrie. La nouvelle balie prononça peu de condamnations, mais elle abolit la plupart des magistratures protectrices de la liberté; de plus, elle licencia, dès le 18 septembre, l'ordonnance ou la milice florentine, et elle fit désarmer le peuple. Un gouvernement

(1) *Istor di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 324. — *Commentari di S. Filippo de' Nerli.* Lib. VI, p. 116. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 312. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. III, p. 149. — *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 17.

que les étrangers ont établi par la violence doit craindre toute force nationale; et pour se maintenir, il doit désarmer et avilir la nation qui lui est soumise (1). CHAP. CX. 1512.

Il étoit difficile de trouver assez promptement l'argent nécessaire pour satisfaire les alliés. La balie fut obligée d'ouvrir, le 23 septembre, un emprunt forcé de quatre-vingt mille florins, avec le produit duquel les Espagnols furent payés (2). Chaque membre de la balie fut ensuite autorisé à désigner huit citoyens de son quartier, parmi ceux qu'il jugeroit les plus attachés aux Médicis, et les plus ennemis des principes populaires. Leur liste, qui montoit à cinq cent quarante-huit citoyens, fut réduite à deux cents par un scrutin secret; ils furent considérés comme formant la représentation nationale ou le conseil de la république; on les nomma le conseil des *Arruoti*. Les Médicis, en formant ce conseil, eurent surtout soin de n'y laisser entrer aucun des anciens partisans de Savonarola, qui s'étoient proposés en même temps l'affermissement de la liberté et la réforme de l'Église. De tous les partis qu'on reconnoissoit à Florence, ce fut celui qui fut le

(1) *Istor. di Giov. Cambi* T. XXI, p. 329. — *Jacopo Nardi.* Lib. VI, p. 263. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 311.

(2) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 330.

CHAP. CX. 1512. plus sévèrement exclu de toute part au gouvernement (1).

Le premier gonfalonier élu, le 2 novembre, par les vingt accoppiatori de la balie, pour succéder à Jean-Baptiste Ridolfi, fut Philippe Buondelmonti, vieillard âgé de soixante et treize ans. Aucun membre de cette maison si ancienne, et dont le nom rappeloit les premières querelles des Guelfes avec les Gibelins, n'avoit encore été honoré du gonfalon, parce que tous ses ancêtres, et lui-même, avoient professé de tout temps des opinions purement aristocratiques, et avoient montré un grand mépris pour le peuple. Cette élection fut un nouveau chagrin pour les amis de la liberté; et dans la seigneurie elle-même, on fit souvent sentir à Buondelmonti combien il jouissoit peu de la confiance de ses concitoyens (2).

Le résultat de cette révolution fut de faire rentrer à Florence le cardinal Jean de Médicis et son frère Julien, tous deux fils de Laurent-le-Magnifique, Jules, chevalier de Malte, et prieur de Capoue, fils naturel de Julien l'ancien, frère du Magnifique, et Laurent II, fils de Pierre, l'aîné des trois fils du Magnifique, qui s'étoit noyé au Garigliano. Avec eux ils condui-

(1) *Commentari del Nerli.* L. VI, p. 119. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI. p. 331. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 262.

(2) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXI, p. 340.

soient encore deux enfans, Hippolyte, fils naturel de Julien II, et Alexandre, fils naturel de Laurent II, en qui l'on vit s'éteindre l'ancienne race des Médicis; aucun des chefs de cette famille n'avoit de fils légitime (1). CHAP. CX 1512.

A peine les Médicis furent-ils rétablis à la tête du gouvernement, qu'on vit apparoître dans la république une classe de courtisans, qui sembloient étrangers à ses anciennes mœurs et à son caractère. Plusieurs tiroient leur origine des familles illustrées par leur amour pour la liberté : mais la vanité, le goût du plaisir, l'espérance de rétablir par les faveurs d'une cour leur fortune délabrée, leur faisoient préférer le service des princes au partage de la souveraineté dans un état libre. Ils se vantoient alors de leur fidélité inaltérable à la maison de Médicis; et quoique la révolution eût été accomplie par les armes étrangères, ils donnoient à entendre que leurs sourdes intrigues l'avoient préparée, et que leurs trahisons l'avoient facilitée. A les en croire, c'étoient eux qui avoient livré aux Espagnols les passages de l'Apennin, Campi et Prato, ou qui avoient empêché que ces places ne fussent mises en état de défense. Ils avoient entretenu une longue correspondance avec Jules de Médicis, l'agent principal du cardinal, son cousin; leurs lettres, sans adresse et sans signa-

(1) *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. VI, p. 263.

CHAP. CX. 1512. ture, étoient déposées dans un trou de la muraille du cimetière de Sainte-Marie-novelle, où un messager apportoit ensuite les réponses, sans connoître le nom, la demeure ou la figure de ceux dont il servoit la correspondance. Au nom de ces longues machinations contre leur patrie, ils réclamoient quelques faveurs des Médicis; mais leurs efforts ne servirent qu'à les signaler au mépris de leurs concitoyens et des âges à venir (1).

Le vice-roi don Raymond de Cardone étoit enfin reparti de Prato le 18 septembre; et avec l'armée espagnole, il avoit été joindre les Vénitiens qui faisoient le siége de Brescia. M. d'Aubigny, qui défendoit cette ville, et qui avoit peu d'espérance de s'y maintenir long-temps, après avoir refusé de se rendre aux Vénitiens, offrit de capituler avec Cardone, pour jeter ainsi des germes de mécontentement entre les alliés de la sainte ligue; il obtint des conditions honorables. Peschiéra ouvrit de même ses portes aux Espagnols, Légnago à l'évêque de Gurck, ministre de Maximilien; et la seule ville de Crême se soumit aux Vénitiens (2).

L'évêque de Gurck se rendit ensuite à Rome, en passant par Florence; et jamais ambassadeur,

(1) *Jac. Nardi hist. Fior.* L. V, p. 230; L. VI, p. 264, 265.

(2) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 18. — *Petri Bembi. histor. Ven.* Lib. XII, p. 283, 284.

jamais prélat ne fut reçu dans la capitale de la chrétienté avec plus d'honneurs, et plus de marques de respect. Le pape, qui voyoit la ligue partagée par de sourdes inimitiés, et prête à se dissoudre, vouloit s'assurer la reconnoissance de ce secrétaire de l'empereur, qui seul paroissoit avoir du crédit sur l'esprit de son maître : il lui accorda le chapeau de cardinal, qu'il lui faisoit espérer depuis une année, et il chercha par son moyen à s'unir d'une manière plus intime avec Maximilien (1).

CHAP. CX. 1512.

Un congrès des puissances de la ligue s'assembloit à Rome, pour régler le sort de l'Italie, et terminer les différends qui avoient déjà éclaté à Mantoue. Une jalousie universelle sembloit armer tous les alliés les uns contre les autres. Le pape se plaignoit de ce que Ferdinand avoit promis sa garantie à Florence, Sienne, Lucques et Piombino; et il exigeoit pour la liberté du saint-siége que le souverain de Naples ne s'attribuât point d'autorité sur la Toscane. Les Espagnols, d'autre part, vouloient étendre leur protection, non-seulement sur cette contrée, mais encore sur Fabrice et Marc-Antoine Colonna, qui, depuis l'évasion du duc de Ferrare,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 19. — *Paris. de Grassis Diar.* T. III, p. 938; *apud Rayn. Ann.* T. XX, p. 125, ann. 1512, §. 90. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 338. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 311. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 401.

CHAP. CX, 1512. étoient tombés dans la disgrâce du pape. En même temps, ils réclamoient le subside de quarante mille florins par mois, qui leur avoit été assuré par le traité de la sainte ligue, et qu'on ne leur payoit plus. Les Suisses, que le pape avoit proclamés défenseurs de la liberté ecclésiastique, en leur envoyant un drapeau, une épée et un casque qu'il avoit bénis, exigeoient que le duché de Milan fût rendu à Maximilien Sforza, qu'il leur importoit d'avoir pour voisin, plutôt qu'un des grands potentats; et ils vouloient lui consigner eux-mêmes les clefs de Milan, pour rappeler qu'eux seuls en avoient fait la conquête; mais l'empereur Maximilien prétendoit garder pour lui le Milanez, et refusoit à son cousin l'investiture et le titre de duc. Le même Maximilien, d'accord avec les Espagnols, se plaignoit du pontife, qui avoit occupé Plaisance, Parme et Reggio, au préjudice des droits de l'Empire (1).

Le différend entre Maximilien et les Vénitiens étoit encore le plus compliqué de tous, et le plus difficile à concilier. Le premier, qui occupoit toujours Vérone, exigeoit encore que Vicence lui fût restituée, et il ne consentoit à laisser aux Vénitiens la possession de Padoue, Trévise, Brescia, Bergame et Crême, qu'il ré-

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 20. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. VI, p. 266.

clamoit toujours comme terres d'Empire, que moyennant deux cent mille florins d'investiture, et un tribut annuel de trente mille florins. Les Vénitiens, d'autre part, ne pouvoient consentir, ni à renoncer à la suzeraineté, dont ils avoient été en jouissance pendant plus d'un siècle, ni à faire un sacrifice d'argent aussi énorme, dans l'état d'épuisement où étoient leurs finances, ni à perdre toute communication avec les provinces qu'on leur rendoit au-delà du Mincio, et dont la possession seroit par conséquent toujours précaire pour eux (1). CHAP. CX. 1512.

Jules II employa tout son crédit, toute son activité, à concilier ces prétentions opposées; il offrit aux Vénitiens de leur prêter en partie l'argent que l'empereur leur demandoit; il les exhorta vivement à céder pour la paix de l'Europe; mais ne pouvant les y décider, il les menaça avec son impétuosité habituelle, de toutes les peines ecclésiastiques, s'ils retardoient davantage la pacification de l'Italie; et bientôt après, il conclut avec l'empereur, et publia le 25 novembre une alliance nouvelle, dans laquelle les ambassadeurs d'Angleterre et d'Aragon refusèrent d'intervenir. Maximilien accéda par elle au concile de Latran, il désavoua tous les actes par lesquels il s'étoit joint à celui de Pise, il

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 21. — *Petri Bembi.* L. XII, p. 285. *Fr. Belcarii.* Lib. XIV, p. 402.

CHAP. CX. 1512. promit de ne donner aucun secours à Alfonse d'Este ou aux Bentivoglio, et de rappeler les Allemands qui étoient au service du premier. Jules, de son côté, s'engagea à employer les armes spirituelles et temporelles, pour mettre l'empereur élu en possession de toutes les provinces qui lui avoient été assignées en partage par la ligue de Cambrai. Les poursuites de Jules contre les Colonna, et les droits contradictoires de l'Empire et de l'Église, sur Parme, Plaisance et Reggio, devoient rester en suspens, jusqu'à la fin de la guerre (1).

Le pape toutefois ne rompit point ses négociations avec la république; il espéroit encore lui éviter de nouvelles hostilités, et il ne vouloit pas attaquer Ferrare avant le retour du printemps. Pendant cet intervalle de paix, le cardinal de Gurck, celui de Sion, et le vice-roi de Naples se rendirent à Milan, pour mettre Maximilien Sforza en possession de sa capitale : le cardinal de Sion lui en consigna les clefs aux portes de la ville, le 29 décembre, au nom de la confédération helvétique. Les Milanois, après avoir tant souffert, croyoient retrouver sous un souverain italien, et sous le petit-fils du grand Sforza, tout le bonheur des anciens temps : la mémoire même de Louis-le-Maure leur étoit devenue

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 21. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1512, §. 91, p. 125. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 402.

chère par le contraste avec la domination des étrangers; et la capitulation de la citadelle de Novarre vint encore embellir les fêtes de l'inauguration du nouveau duc. Il ne restoit dès lors plus aux Français, dans toute l'Italie, que les châteaux de Milan, Crémone, Trezzo, et la lanterne de Gênes (1). CHAP. CX. 1512.

Cependant Louis XII ne renonçoit point au Milanez, dont la conquête avoit été l'objet de l'ambition de sa vie entière. En retirant ses troupes d'Italie, il les avoit portées sur les Pyrénées; il les avoit fortifiées par de nouveaux corps de gendarmerie française, et de landsknechts de la Basse-Allemagne; et avant la fin de l'année il avoit recouvré à la frontière d'Espagne une grande supériorité de forces sur son adversaire Ferdinand. Mais la campagne de 1512 avoit été fatale à son fidèle allié Jean d'Albret, roi de Navarre. Les généraux français qui le défendoient avoient commis faute sur faute; lui-même, bien plus occupé des cérémonies de l'Église que des affaires d'état, passoit les journées à entendre des messes, dans le temps même où il étoit excommunié comme schismatique, et où une bulle du pape lui enlevoit son petit royaume. Ferdinand en dut la conquête, moins

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 22. — *Petri Bizarri Genuens. hist.* L. XVIII, p. 432. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. VI, p. 266.— *Fr. Belcarii.* Lib. XIV, p. 403.

CHAP. CX. encore à la valeur de ses troupes et à l'habileté
1512. de son général le duc d'Albe, qu'aux artifices par lesquels il retint le marquis de Dorset avec les Anglois à Fontarabie, de manière à faire en sa faveur une puissante diversion (1). Lorsqu'enfin le royaume de Navarre fut perdu, cet échec même remit Louis XII en liberté de faire rebrousser chemin à son armée vers la Lombar-
1513. die; et dès le commencement de l'année 1513, il chercha, par des négociations nouvelles, à dissoudre la ligue qui lui avoit enlevé le Milanez, et à se procurer des alliés en Italie.

La ligue étoit déjà tellement divisée par des intérêts contradictoires, que Louis XII étoit en quelque sorte maître de choisir les alliés nouveaux qu'il voudroit se donner. Ferdinand qui dans toutes ses actions se couvroit toujours avec la même hypocrisie du manteau de la religion, lui avoit envoyé deux moines en France pour traiter avec lui, et lui proposer ou une paix générale, ou une alliance particulière; mais sa première condition ayant été que Louis XII lui abandonnât la Navarre, celui-ci répondit que son honneur étoit engagé à secourir un roi

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 23. — *Jo. Marianæ de rebus Hispan.* L. XXX, c. XI, p. 317. — Mémoires de Bayard. Ch. LVI, p. 329-339. — Mémoires de Fleuranges, p. 106-116. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 404. — *Hume's history of England.* Ch. XXVII, T. V, p. 115.

qui ne s'étoit jeté dans le danger que par dévouement pour lui (1). D'autre part, la reine Anne de Bretagne avoit fait faire des ouvertures de négociation au cardinal de Gurck, qui avoient été accueillies; et Maximilien en retour avoit fait proposer à Louis, de marier son petit-fils l'archiduc Charles avec la seconde fille du roi, pourvu que celle-ci lui apportât pour dot les droits de la France sur le Milanez et le royaume de Naples. Il exigeoit encore que cette jeune princesse fût envoyée immédiatement à la cour impériale, pour y achever son éducation, jusqu'au temps du mariage, et que le roi secondât Maximilien dans son projet d'écraser entièrement les Vénitiens (2). La reine Anne ne voulut point consentir à se séparer ainsi de sa fille, et les conseillers de Louis XII le détournèrent d'une alliance avec un empereur qui n'étoit jamais de bonne foi dans ses promesses et qui, le fût-il, et eût-il pardonné à la France les dix-sept offenses qu'il prétendoit avoir reçues d'elle, se mettoit toujours dans l'impuissance de remplir ses engagemens (3).

CHAP. CX. 1513.

Louis XII sentoit les funestes conséquences

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 27. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 405.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 27. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 405.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 29.

CHAP. CX. de sa brouillerie avec les Suisses, et il désiroit
1513. ardemment se réconcilier avec eux; mais cette négociation présentoit plus de difficultés que toutes les autres. Il savoit qu'un traité avoit été signé entre les ambassadeurs suisses et Maximilien Sforza, par lequel la confédération prenoit la maison Sforza sous sa protection, et lui permettoit des levées de troupes indéfinies pour la défense du Milanez : tandis que le duc promettoit cent cinquante mille ducats en entrant en possession de ses états, et quarante mille ducats par année pendant vingt-cinq ans. Louis désiroit vivement empêcher la diète de ratifier ce traité, ce qu'elle n'avoit point fait encore. Pour obtenir seulement que ses ambassadeurs pussent se présenter à cette diète, il livra aux Suisses les citadelles de Lugano et de Locarno. Sous cette condition M. de La Trémouille eut la permission de venir à Lucerne, où la diète étoit assemblée. Jean-Jacques Trivulzio s'y rendit en même temps sous prétexte d'y traiter de ses propres intérêts; aussitôt les Suisses lui défendirent de communiquer avec La Trémouille, et en présence de l'un et de l'autre, ils ratifièrent la convention conclue avec Sforza, et ils refusèrent au roi de France toute levée de soldats, et toutes ses autres demandes (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XI, p. 28. — *Fr. Belcarii.* T. XIV, p. 406.

Pendant le même temps Louis XII avoit aussi entamé des négociations avec les Vénitiens, par l'entremise de Trivulzio, et par celle d'André Gritti qui étoit toujours demeuré prisonnier depuis la bataille de la Ghiara d'Adda, et qu'il fit venir à sa cour. Mais quoiqu'elles fussent conduites avec un profond secret, Maximilien en eut quelque soupçon; et pour les rompre, il se montra disposé à se relâcher de ses prétentions, et il renonça à demander la restitution de Vicence. Les Vénitiens répondirent au cardinal de Gurck qu'ils ne traiteroient point s'ils n'obtenoient eux-mêmes la restitution de Vérone, sans laquelle leur territoire se trouvoit partagé en deux. Ils offrirent seulement en compensation d'augmenter le tribut demandé par l'empereur. Comme ils ne purent l'y déterminer, ils signèrent avec le secrétaire de Trivulzio envoyé secrètement auprès d'eux, un traité d'alliance avec la France. Celui de 1499 entre les deux mêmes puissances, qui garantissoit Crémone et la Ghiara d'Adda aux Vénitiens, et tout le reste du duché de Milan à Louis XII, servit de base à ce nouveau traité (1).

CHAP. CX. 1513.

Le secrétaire de Trivulzio qui avoit rédigé ce traité pour la France, avoit réservé expressément qu'il seroit regardé comme non avenu,

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XI, p. 29.

CHAP. CX. si le roi ne le ratifioit pas avant un terme fixé.
1513. Ainsi jusque alors rien n'étoit fait, et chacun continuoit des négociations contradictoires. Louis XII avoit envoyé à Maximilien M. d'Asparoth, frère de Lautrec, pour donner suite aux premières propositions du mariage de madame Renée de France. D'autre part, Ferdinand pressoit Maximilien de rendre Vérone aux Vénitiens, et d'accepter en retour deux cent cinquante mille ducats d'investiture, et cinquante mille de cens annuel. Il lui proposoit d'employer cet argent à porter la guerre en Bourgogne, et de prendre en France des dédommagemens pour les conquêtes qu'il abandonneroit en Italie. Il avoit engagé le cardinal de Gurck, qui partageoit pleinement ces projets, à se rendre en Allemagne pour les appuyer, et il l'avoit fait accompagner par don Pédro de Urrea, son ambassadeur, et par le comte de Cariati, son ministre auprès de la république de Venise. Pour donner plus de temps à toutes ces négociations, une trève pour tout le mois de mars fut stipulée entre les Allemands et les Vénitiens (1).

Le plus actif, dans ces négociations compliquées, étoit encore le pape Jules II. Il attendoit le printemps avec impatience pour attaquer Ferrare, dont le duc, abandonné par tous ses alliés,

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 30.

ne pouvoit faire une longue résistance. Il avoit acheté secrètement de Maximilien, pour le prix de trente mille ducats, les droits de l'Empire sur Sienne, et il comptoit en gratifier son neveu le duc d'Urbin : moyennant une autre somme de quarante mille ducats, Maximilien devoit encore lui remettre Modène en gage. Il menaçoit les Lucquois, auxquels il vouloit enlever la Garfagnana, que ceux-ci avoient conquise sur Alfonse d'Este, pendant ses calamités. Il étoit mécontent des Médicis, qu'il trouvoit plus attachés à la cour d'Espagne qu'à lui, et il méditoit de changer une seconde fois la constitution de Florence. Il avoit ôté au cardinal de Sion la légation de Milan; et il l'avoit rappelé à Rome, pour le punir des concussions par lesquelles ce prélat s'étoit fait trente mille ducats de rente en Lombardie. Il se préparoit à chasser Jean-Paul Baglioni de Pérouse, pour lui substituer Charles Baglioni; à faire déposer Janus Fregoso, doge de Gênes, pour lui substituer Octavien Fregoso. Les Suisses seuls continuoient à lui paroître dignes de son estime et de son amour. C'étoit par leur secours qu'il espéroit achever de *chasser les barbares d'Italie*, selon son expression favorite. Par eux il espéroit se défaire un jour des Espagnols; et le cardinal Grimani ayant dit devant lui que le royaume de Naples restoit toujours sous la domination des étran-

CHAP. CX. 1513.

CHAP. CX. 1513. gers, Jules II, frappant la terre de son bâton, s'écria que si le ciel lui prêtoit vie, il ne tarderoit pas à affranchir aussi les Napolitains du joug qui pesoit sur eux (1). Enfin, dans son ressentiment implacable contre la France, il transportoit par une bulle au roi d'Angleterre le titre de très-chrétien; il privoit Louis du royaume de France, et il l'accordoit au premier occupant (2).

Tous ces projets fermentoient en même temps dans la tête de Jules II, lorsqu'une fièvre, petite, mais obstinée, à laquelle la dyssenterie se joignit bientôt, lui fit reconnoître qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre. Il appela auprès de lui les cardinaux en consistoire, et leur fit confirmer la bulle contre la simonie, qu'il avoit publiée après sa première maladie. Il leur fit déclarer que les cardinaux schismatiques seroient exclus du conclave auquel, et non point au concile assemblé, il laissa l'élection de son successeur. Il les engagea encore à confirmer le vicariat de Pésaro à son neveu le duc d'Urbin, en considération de ce que c'étoit la seule grâce qu'il eût accordée à sa famille. En effet, il ne s'est pas présenté dans son histoire une seule occasion de parler de Madonna Félice sa fille,

(1) *Paolo Giovio Vita di Alfonso d'Este*, p. 94.

(2) *Fr. Guicciardini*. T. II, L. XI, p. 30. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1512, §. 97, p. 126.

mariée à Gian Giordano Orsini : il ne lui avoit jamais accordé aucune faveur ; et un jour qu'elle lui demandoit avec instance de donner le chapeau de cardinal à Guido de Montefalco, son frère de mère, il le lui avoit refusé avec sévérité, déclarant qu'il n'en étoit pas digne. Jules II conserva jusqu'au dernier moment la même fermeté, la même constance, toute la vigueur de son âme et tout son jugement. Il reçut les sacremens de l'Église, et mourut après plusieurs jours de souffrance, dans la nuit du 21 février 1513 (1).

CHAP. CX. 1513.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. X, p. 31. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. III, p. 151. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 4. — *Jacopo Nardi.* Lib. VI, p. 270. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 311. — *Petri Bizarri.* Lib. XVIII, p. 433. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1513, §. 1-9, p. 132, 133 — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 407. — L'histoire de Venise, de Pietro Bembo, se termine à la mort de Jules II, L. XII, p. 286. C'est un des plus foibles ouvrages de ce littérateur célèbre. Il sacrifie sans cesse son impartialité et sa bonne foi à ce qu'il croit l'honneur de sa patrie. Ses informations sont fort inexactes, et quoiqu'il eût connoissance de quelques papiers d'état que n'avoient point vu les autres historiens, le plus grand nombre de beaucoup des documens qui lui auroient été nécessaires, lui avoit été soustrait par la jalousie du gouvernement. Enfin, sous le rapport même du mérite littéraire, l'histoire de Bembo n'est pas digne de la réputation de son auteur. Avec beaucoup d'élégance et de pureté dans le style, il n'a pas su lui donner de l'intérêt, et l'on ne peut en supporter la lecture sans fatigue et sans ennui. J'ai fait usage de l'édition du *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ* de Burmannus, T. V, Part. I, p. 1-286.

CHAPITRE CXI.

Léon X succède à Jules II; expédition de La Trémouille en Lombardie; sa défaite à Novarre; déroute de Barthélemi d'Alviano à l'Olmo; la guerre se rallentit en Italie; négociations; mort de Louis XII.

1513 — 1515.

CHAP. CXI. 1513. Les révolutions qui avoient ébranlé l'Italie pendant les dix dernières années, et les guerres cruelles qui l'avoient ensanglantée, pouvoient être attribuées pour la plupart au caractère violent et emporté de Jules II, et à l'acharnement avec lequel il poursuivoit l'accomplissement de ses projets ou de ses vengeances. Ses passions se confondoient à ses yeux avec les principes qu'il avoit adoptés, et il s'étoit fait des devoirs conformes à son ambition. Presque tous les projets qu'il avoit formés avoient un côté noble et généreux; ses pensées étoient assez élevées, ses désirs assez désintéressés pour justifier sa conduite à ses propres yeux; et malgré les violences criminelles par lesquelles il en pressa l'accomplissement, il n'étoit pas tout-à-fait indigne des éloges que lui ont pro-

digués le cardinal Bellarmin, Raynaldi l'annaliste de l'Église, et les autres apologistes du saint-siége (1). CHAP. CXI. 1513.

Jules II, qui ne pouvoit souffrir aucune opposition, aucune résistance, et qui poussoit aux derniers excès le despotisme de ses volontés, avoit cependant, en principes, du respect et de l'amour pour la liberté : il vouloit assurer celle de l'Italie; il se révoltoit à l'idée de voir cette contrée dominée par les étrangers; et son désir le plus ardent étoit de la délivrer du joug des barbares, comme il appeloit tous les ultramontains. Il connoissoit aussi le prix de la liberté civile : il avoit voulu rétablir l'indépendance de la république de Gênes, et sauver celle de Venise, encore qu'il eût le premier conjuré contre elle l'orage qui l'accabla; il avoit respecté la liberté de Bologne et des villes des états de l'Église, d'où il avoit chassé les tyrans. Il avoit commencé par leur rendre une administration républicaine, sous la protection du saint-siége. Il est vrai que dès qu'il trouvoit ensuite quelque opposition dans ces villes, sa colère ne connoissoit plus de bornes; il y voyoit une rébellion, et il la punissoit aussitôt par la privation de cette liberté même qu'il

(1) *Bellarminus de potestate summi Pontificis in tempore.* Cap. II, *apud Raynald. Ann.* 1513, §. 12, p. 134.

CHAP. CXI. 1513.

leur avoit rendue, et qu'il regardoit comme le premier des biens.

Il avoit conçu la plus haute estime pour les Suisses : il voyoit en eux un peuple libre, belliqueux et docile à sa voix; et comme leurs montagnes couvrent une partie importante des frontières de l'Italie, il avoit conçu le projet digne d'une âme élevée, de les constituer gardiens de la liberté italienne. Il avoit contribué au renversement du gonfalonier Pierre Sodérini, parce que, dans ses bouillans ressentimens, il ne pouvoit lui pardonner ni son attachement à la France, ni l'asile qu'il avoit donné au concile de Pise. Mais il n'avoit pas consenti à l'asservissement de Florence par les Médicis, et il blâmoit hautement le cardinal Jean d'avoir fait son entrée dans sa patrie, entouré de piques et de hallebardes, et d'avoir fondé le pouvoir de sa maison sur des armes étrangères. Il déclaroit qu'il n'avoit jamais eu l'intention de prêter les mains à l'établissement d'une nouvelle tyrannie, et que le vœu de son cœur étoit, au contraire, de les renverser et de les détruire partout où elles existoient (1).

Mais quoique Jules II eût réussi dans ses projets par-delà tout ce qu'on auroit pu attendre des calculs ordinaires de la politique, et quoique

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 265.

son impétuosité, en troublant ses adversaires et en confondant leurs mesures, l'eût souvent mieux servi que n'auroit fait la prudence; en sorte qu'il avoit étendu les frontières de l'Église plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs : il avoit cependant causé tant de malheurs, il avoit fait répandre tant de sang, il avoit fait inonder l'Italie par tant de nations barbares, au moment même où il prétendoit combattre pour sa délivrance, que sa mort fut considérée comme un bonheur public, et que les cardinaux, les Romains, les Italiens, et tous les peuples de la chrétienté, désirèrent également que son successeur ne lui ressemblât pas. Il étoit vieux, et ce fut un motif pour désirer un jeune pontife; il étoit turbulent, impatient, colérique; on chercha celui que son amour pour les lettres, pour les plaisirs, pour une vie épicurienne, rendoit le plus dissemblable à Jules II. Il n'avoit jamais souffert aucun conseil, aucune résistance; on essaya avant de nommer son successeur de le mettre sous la tutelle de tous les autres cardinaux, et d'enchaîner la puissance pontificale par des sermens et des conventions. Mais cette tentative, si souvent renouvelée dans les conclaves, avoit toujours été également vaine; le pape élu ne manquoit jamais d'abolir dans sa pleine puissance le serment qu'il avoit prêté comme cardinal. Les conventions qui,

CHAP. CXL. 1513.

CHAP. CXI. 1513. après la mort de Jules II, furent jurées par les vingt-cinq cardinaux réunis pour élire son successeur, n'eurent pas un sort plus heureux, et l'annaliste de l'Église n'a pas même jugé à propos de les consigner dans ses annales (1).

Les obsèques de Jules II étant terminées, vingt-quatre cardinaux qui se trouvoient présens à Rome, le 4 mars, s'enfermèrent au conclave. Jean de Médicis, quoique parti immédiatement de Florence pour venir les joindre, fut contraint par un abcès à voyager lentement et en litière, en sorte qu'il n'arriva que le 6 mars, et qu'il entra le dernier au conclave. Le cardinal Raphaël Riario, neveu de Sixte IV, étoit alors doyen du sacré collége; il étoit aussi le plus riche entre les cardinaux, et le plus avancé dans les dignités de l'Église; aussi avoit-il d'abord aspiré à la dignité pontificale. Mais ses qualités personnelles, ou le souvenir de son oncle, n'étoient point faits pour lui concilier beaucoup de suffrages, et il fut bientôt écarté.

Le crédit des familles souveraines en Italie avoit fait introduire dans le sacré collége un certain nombre de jeunes cardinaux, qui, le plus souvent entraînés par leur déférence pour leurs aînés, avoient peu de part aux décisions

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 32. — *Parisii de Grassis Diarium curiæ Roman. apud Raynald. Annal.* 1513, §. 13, p. 134.

du corps dont ils faisoient partie. Mais la violence et l'austérité du vieux Jules II avoient donné du crédit à la jeunesse; et pour la première fois, on vit dans le conclave se former un parti des jeunes gens. Alfonse Pétrucci, fils du seigneur de Sienne, fut dans ce parti un des plus actifs et des plus zélés; il ne tarda pas à en être mal récompensé. Jean de Médicis, qui n'avoit alors que trente-sept ans, étoit le plus jeune de ceux sur lesquels les jeunes gens pouvoient avec quelque décence faire tomber leurs suffrages. Ce choix ne répugnoit point à un grand nombre de cardinaux plus âgés, qui, dans l'état de trouble et de danger où se trouvoit l'Italie, considéroient comme un grand avantage pour l'état de l'Église d'avoir pour souverain le chef de la république florentine, et de faire cause commune avec la Toscane.

CHAP. CXI. 1513.

Mais le cardinal Sodérini, qui jouissoit d'un crédit mérité dans le sacré collége, s'opposoit par lui-même et par tous ses amis à l'exaltation du chef de la famille de ses ennemis. Les partisans de Médicis s'occupèrent aussitôt de réconcilier ces deux familles. Ils offrirent au cardinal Sodérini, pour prix de son suffrage, de rappeler le gonfalonier Sodérini de Raguse, et de lui accorder un asile à Rome; de le remettre dans la jouissance de tous ses biens séquestrés à Florence, et d'unir par un mariage

CHAP. CXI. 1513.

sa famille à celle des Médicis. Ces propositions furent acceptées et religieusement exécutées, et l'élection de Médicis fut arrêtée dans le conclave dès le jeudi au soir, 10 mars. Ce ne fut cependant que le 11 que les cardinaux allèrent aux suffrages, et le cardinal Jean fut chargé lui-même du dépouillement du scrutin qui le déclaroit pape. Il prit le nom de Léon X (1).

Médicis n'étoit encore que diacre, et il falloit l'ordonner prêtre avant de le couronner comme pape. Cette cérémonie se fit le 15 mars; il fut consacré le 17, et couronné à Saint-Pierre le 19. Il avoit fallu précipiter ces fonctions à cause de la semaine sainte; mais Léon X ne vouloit pas renoncer à un couronnement plus solennel, et qui demandoit de plus longs préparatifs. Il se fit le 11 avril à Saint-Jean-de-Latran, dont l'église est considérée comme l'évêché propre des papes. Médicis avoit choisi l'anniversaire du jour de la bataille de Ravenne, où il avoit lui-même été fait prisonnier par les Français; il monta pour la cérémonie, le cheval même qu'il avoit monté pour la bataille (2).

(1) *Parisii Diarium; apud Raynald. Annal.* 1513, §. 13, 14, 15, p. 134. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. III, p. 152. — *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 32. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 408.

(2) *Acta synodalia et Parisius de Grassis; apud Raynald.* 1513, § 20, p. 136. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 271.

On put reconnoître à ce couronnement combien l'esprit de la cour de Rome étoit changé. Jules II réservoit toutes les ressources de l'état pour la guerre; dans les autres branches de l'administration, il avoit apporté la plus sévère économie; il avoit supprimé de sa cour tout luxe et toute pompe; au milieu même de la guerre, il n'avoit cessé d'accumuler pour l'exécution des projets plus vastes qu'il formoit; et à sa mort, il avoit laissé trois cent mille florins en argent comptant, que son successeur trouva dans le trésor, quatre-vingt mille florins que les cardinaux dépensèrent ou s'approprièrent pendant l'interrègne, et des pierreries d'une très-grande valeur, dont il avoit orné la mitre, nommée *triregno*. Léon X, au contraire, en arrivant au trône, voulut frapper le peuple de l'idée de sa magnificence; et songeant peu à la guerre où l'Église étoit engagée, ou considérant les trésors dont il acquéroit la disposition comme inépuisables, il dépensa cent mille florins pour les seules fêtes de son couronnement. Dans cette cérémonie, il fit porter le gonfalon de l'Église par le duc Alfonse d'Este, et il parut ainsi préjuger sa réconciliation avec le saint-siége (1).

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 272. — *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 33. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. III, p. 156. — Idem, *Vita di Alfonso*, p. 95. — *Paris de Grassis Diarium; apud Raynald.* 1513, §. 20, p. 136.

CHAP. CXI. 1513. A peine assis sur le trône, Léon X s'occupa d'enrichir sa famille. L'archevêque de Florence Cosimo de Pazzi étoit mort justement à cette époque, le 9 avril. Léon donna cet archevêché à son cousin Jules, alors chevalier de Rhodes, et fils naturel de l'ancien Julien. Au mois de septembre, il le fit cardinal, et peu après légat de Bologne. Il décora en même temps de la pourpre Innocent Cybo, fils de sa sœur; Bernard de Bibbiéna, son secrétaire; et Laurent Pucci, protonotaire apostolique, et créature des Médicis. Les canons ne permettent point d'élever les bâtards aux hautes dignités de l'Église, et Léon accorda une dispense à son cousin avant de le pourvoir de l'archevêché de Florence; mais pour le faire cardinal, il trouva plus expédient de faire prêter serment au frère de sa mère, et à quelques religieux, qu'elle avoit été mariée à Julien (1).

La nouvelle de l'élection de Léon X fut accueillie à Florence avec des transports de joie, non-seulement par les partisans de la maison de Médicis, mais même par les anciens républicains; soit qu'ils espérassent que les projets nouveaux que formeroit Léon comme chef de l'Église feroient diversion au plan qu'il avoit arrêté pour asservir leur patrie, soit que les

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 276. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX, p. 313.

avantages de leur commerce, et les faveurs qu'ils pouvoient espérer de la cour de Rome, leur fissent oublier les intérêts de leur liberté. « Je comprends », s'écria le génois Lomellini, en voyant les fêtes des Florentins, « que vous » autres, qui n'avez encore vu aucun de vos » citoyens devenir pape, vous pouvez vous ré- » jouir de cette nouvelle dignité; mais quand » vous aurez l'expérience des Génois, vous » saurez quels effets produisent toutes ces gran- » deurs des papes dans les villes libres » (1).

CHAP. CXI. 1513.

Florence, il est vrai, pouvoit alors bien peu prétendre au nom de ville libre. A l'époque justement où le cardinal de Médicis se mettoit en route pour le conclave où il fut élu, une liste, contenant les noms de dix-huit ou vingt jeunes gens connus pour leur patriotisme et leur amour de la liberté, tomba de la poche de Piétro Paolo Boscoli, et fut portée au tribunal criminel nommé *Magistrature des huit.* Celui-ci crut y voir l'indice d'une conspiration pour assassiner Julien et Laurent; d'autant plus que Boscoli avoit déjà été noté pour quelques propos imprudens. Ce citoyen fut mis à la torture, aussi-bien qu'Agostino Capponi et plusieurs autres, dont le plus distingué étoit sans doute Nicolas Macchiavelli, déjà privé, au mois de novembre pré-

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 272.

CHAP. CXI. 1513. cédent, de l'emploi de secrétaire d'état, qu'il avoit long-temps occupé (1). La violence des tourmens infligés aux prévenus ne leur arracha aucun aveu de conspiration; mais plusieurs d'entre eux confessèrent des propos tenus contre le gouvernement, et les vœux qu'ils formoient pour son renversement. C'en fut assez pour condamner à mort Boscoli et Capponi, et les faire exécuter le lendemain même du départ du cardinal pour Rome. Les autres, parmi lesquels se trouvoient Nicolas Valori, Giovanni Folchi, Guccio Adimari, Macchiavelli, Bonciani et Serragli, furent relégués en différens lieux (2).

Ces effroyables rigueurs des créatures des Médicis, donnèrent occasion à Léon X de commencer son règne par un acte de clémence. Il fit remettre en liberté tous les accusés, il rappela tous les citoyens exilés sous prétexte de la conjuration, et il étendit cette faveur à tous les Sodérini qui avoient été précédemment relégués (3). En même temps, il fit sentir sa protection aux Florentins dans leurs rapports avec leurs voisins. Quelques disputes de frontières

(1) *Filippo Nerli Comment.* L. VI, p. 123. — *Vita di Macchiavelli*, p. 166.

(2) *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 268. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 5. — *Comment. del Nerli.* L. VI, p. 123. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 312.

(3) *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 272. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 8. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX, p. 313.

dans le voisinage de Barga avoient causé, aux mois de juillet et d'août 1513, des hostilités entre les Florentins et les Lucquois : Léon X se fit médiateur entre les deux républiques; mais il contraignit la plus foible à restituer, le 12 octobre, Piétra-Santa et le Mutrone aux Florentins, places que les Lucquois avoient usurpées pendant la guerre de Pise; et à cette condition il fit signer une alliance perpétuelle entre les deux états (1). CHAP. XXI. 1513.

Au moment où la nouvelle de la mort de Jules II avoit été portée en Lombardie, Raymond de Cardone s'étoit approché de Plaisance, et ensuite de Parme, et il avoit décidé ces villes à se soumettre au duc de Milan (2). Quoiqu'elles eussent été occupées par Jules II, sans aucune espèce de droit, Léon X ne fut pas plutôt monté sur le trône qu'il en réclama la restitution, décidé à ne point permettre que les états de l'Église diminuassent en étendue pendant son administration, ou plutôt pensant déjà à former, de ces conquêtes nouvelles du saint-siége, un état pour son frère Julien ou son neveu Laurent (3). Comme cardinal, il s'étoit montré en-

(1) *Scipione Ammirato*. L. XXIX, p. 314. — *Giov. Cambi*, p. 27, 31.

(2) *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 99. — *Fr. Guicciardini*. T. II, L. XI, p. 31.

(3) *Lettere di Vettori a Macchiavelli*, n° 21, p. 63. 12 juill. 1513.

CHAP. CXI. 1513. nemi de la France, et il avoit secondé de toute son activité la ligue formée contre elle par Jules II. On s'attendoit donc, en général, à lui voir suivre la même ligne de conduite : d'ailleurs, les négociations commencées lorsqu'on ne prévoyoit pas la mort de son prédécesseur, arrivèrent à des résultats avant de lui donner le temps de se décider.

D'une part, Ferdinand-le-Catholique, qui étoit trop pauvre pour faire jamais la guerre à ses propres frais, étoit toujours empressé de faire cesser les hostilités sur les frontières d'Espagne, parce qu'il ne pouvoit y faire vivre ses armées aux dépens de ses ennemis. Il cherchoit seulement à laisser une chance ouverte à la fortune : il signa donc, le 1er avril, à Orthès, en Béarn, une trève d'une année avec la France, pour les frontières d'Espagne seulement (1). Selon le caractère que lui donne Macchiavel, Ferdinand, plus rusé que politique habile, comptoit sur son bonheur, et vouloit compromettre ses alliés, pour leur faire sentir qu'ils avoient besoin de lui, et attendre les événemens. Néanmoins, la trève qu'il concluoit étoit toute à l'avantage de la France, qui se trouvoit en liberté de ramener ses armées en Italie (2).

(1) Lettre familière 17, de Macchiavelli à Francesco Vettori, du mois d'avril 1513. Opere T. VIII, p. 47.

(2) Les motifs de cette trève sont discutés avec beaucoup de

D'autre part, un traité d'alliance entre la France et la république de Venise fut signé à Blois le 24 mars 1513, par André Gritti, qui, de prisonnier, étoit devenu ambassadeur. La négociation entre ces deux puissances avoit été retardée par leurs prétentions respectives sur des provinces qu'elles ne possédoient plus ni l'une ni l'autre, et qu'il s'agissoit de reconquérir sur leurs ennemis. Les Vénitiens demandoient la Ghiara d'Adda et Crémone, conformément aux premiers articles convenus et à leur ancien traité avec la France. Les Français vouloient garder ces provinces : ils consentirent enfin à en promettre la restitution; mais avec la clause secrète de donner ensuite en échange Mantoue, dont le marquis fut sacrifié par la France aux convenances du sénat (1). Les Vénitiens s'engagèrent à entrer en campagne au milieu de mai, avec huit cents hommes d'armes, quinze cents chevau-légers et dix mille fantassins, tandis que Louis XII envahiroit en même temps la Lombardie avec une puissante armée (2).

CHAP. CXI. 1513.

finesse dans des lettres entre Macchiavelli et Vettori, T. VIII, p. 41 et seq. — *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 33. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. III, p. 161. — *Jo. Marianæ hist. Hispan.* L. XXX, cap. XVIII, p. 329.

(1) Lettre de Fr. Vettori à Macchiavel, du 21 avril 1513. T. VIII, p. 42.

(2) *Fr Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 36. — *Fr. Belcarii.*

CHAP. CXL. 1513. Louis XII fit rassembler en effet à Suze, sous les ordres de Louis de La Trémouille, douze cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers, huit mille landsknechts, qu'avoient amenés Robert de La Marck, seigneur de Sédan, et ses deux fils, Fleuranges et Jamets, et huit mille aventuriers français. Il ne voulut pas donner le commandement de cette armée au vieux maréchal de Trivulzio, qu'il chargea cependant de l'accompagner, de peur que sa partialité avouée pour les Guelfes n'effrayât les Gibelins, et ne les engageât à faire une résistance plus obstinée (1). En même temps, Barthélemi d'Alviano étoit parvenu à Venise, après avoir été remis en liberté par le roi, qui l'avoit retenu prisonnier depuis la bataille de la Ghiara d'Adda. Il fut mis, par le sénat, à la tête de l'armée qui se rassembloit à Saint-Boniface, dans l'état de Vérone. Enfin, une flotte française se rendoit devant Gênes, où les Adorni et les Fieschi se déclaroient prêts à la seconder. Pendant que des

L. XIV, p. 409. — *Paolo Paruta della historia Venetiana.* L. I, p. 19. — *Pauli Jovii Histor.* L. XI, p. 160. Après la lacune que laissent les six Livres perdus au sac de Rome, le onzième de Giovio recommence avec le pontificat de Léon X.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 36. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 116-119. — Mémoires de Du Bellay. L. I, p. 4 et 15. — Histoire de la Ligue de Cambray. Vol. II, L. IV, p. 297. — Celte expédition n'ayant pas réussi, les historiens français diminuent la force de leur armée.

forces si imposantes s'approchoient de trois côtés à la fois, le vice-roi D. Raymond de Cardone paroissoit déterminé à ne les point combattre : il s'étoit retiré sur la Trebbia; il avoit rappelé le petit nombre de soldats qui gardoient Tortone et Alexandrie ; il avoit même annoncé son intention de reconduire son armée dans le royaume de Naples ; il en avoit fait avertir le maréchal Trivulzio, et il s'étoit mis en marche dans ce but ; mais ayant reçu, entre Plaisance et Firenzuola, de nouvelles lettres de Rome, qui le rassuroient apparemment sur les dispositions du pape, il vint reprendre sa position (1). CHAP. CXI. 1513.

Les Suisses seuls attachoient leur amour-propre national à la défense de la Lombardie. Ils avoient demandé au pape les secours auxquels son prédécesseur s'étoit engagé ; mais Léon X ne vouloit point encore embrasser ouvertement un parti dans la guerre, et il remit au cardinal de Sion quarante-deux mille florins, pour les leur faire passer comme le payement d'une dette arriérée, et non comme un subside. Les Suisses n'en descendirent pas moins en grand nombre de leurs montagnes, ils s'avancèrent jusqu'à Tortone, où le duc de Milan vint les joindre, et ils invitèrent Cardone à venir aussi se réunir à eux avec l'armée espagnole. Celui-ci

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 37. — *Pauli Jovii Histor.* L. XI, p. 161.

CHAP. CXI. 1513. l'ayant refusé, Sforza se retira avec l'armée suisse à Novarre, tandis que Trivulzio avoit occupé Alexandrie et Asti : aucun obstacle n'arrêtoit plus l'armée française qui pouvoit s'avancer jusqu'à Milan, et Sforza permit en effet aux Milanois de capituler avec la France. Sacramoro Visconti qu'il avoit laissé à Milan avec cent hommes d'armes, fit arborer sur les murs les étendards de France, et permit de ravitailler le château toujours occupé par les Français (1).

L'enthousiasme qui avoit éclaté peu de mois auparavant au retour de Sforza, étoit déjà complétement éteint. L'incapacité et la misère du duc, et les vexations des Suisses avoient bientôt détrompé les peuples de leurs brillantes espérances; aussi les villes s'empressèrent-elles de relever le pavillon de l'armée qui leur paroissoit supérieure en force. Cardone, pour mettre Parme et Plaisance à l'abri de l'invasion française, les restitua aux officiers du pape. L'Alviano s'empara de Valeggio, de Peschiéra et de Crémone; il chargea Renzo de Céri d'occuper Brescia; Soncino et Lodi arborèrent en même temps les drapeaux français, et l'armée vénitienne se trouva déjà en communication avec

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 58. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIV, p. 410. — Mémoires de Fleurangès. L. XVI, p. 120. *Pauli Jovii Hist.* Lib. XI, p. 163.

la française. Cependant les progrès de l'Alviano étoient considérés avec inquiétude à Venise; on trouvoit qu'il s'écartoit trop des provinces qu'il étoit surtout essentiel de défendre, d'autant plus que la garnison allemande de Vérone avoit reçu des renforts, et qu'elle avoit obtenu divers avantages sur les derrières de l'armée vénitienne (1). CHAP. CXI. 1513.

Les Français qui recouvroient si rapidement les provinces perdues l'année précédente, n'avoient encore combattu nulle part, excepté dans les montagnes de Gênes. Janus Frégoso, depuis qu'il étoit assis sur le trône ducal, avoit pressé avec ardeur le siége de la lanterne, forteresse nouvelle qui commandoit en même temps le port et la ville de Gênes, et que les Français occupoient toujours. Un vaisseau parti des ports de Normandie, sans avoir pris langue nulle part, étoit arrivé au mois de janvier, jusque sous la forteresse, pour la ravitailler; et il commençoit à lui faire passer les munitions dont il étoit chargé, lorsque Emmanuel Caballo, marin dont on connoissoit l'intrépidité, demanda au doge une galère, sur laquelle il fit monter les volontaires les plus déterminés; bravant ensuite les boulets qui commencèrent à pleuvoir sur lui, dès qu'il fut en vue de la lanterne,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 40. — *Paolo Paruta Histor. Veneziana.* L. I, p. 26.

CHAP. CXI. 1513. il vint se placer entre le vaisseau normand et la forteresse; il attaqua celui-ci à l'abordage, le prit, et l'emmena en triomphe dans le port (1).

Mais lorsqu'au printemps les troupes de La Trémouille et de Trivulzio commencèrent à se répandre en Piémont, une flotte française se présenta devant Gênes, en même temps que les frères Antoniotto et Jérôme Adorno, partisans déclarés des Français, s'approchoient de la ville avec quatre mille fantassins. Le doge, pour ne pas avoir à craindre à la fois des ennemis au dedans et au dehors, fit tuer au sortir du sénat Jérôme de Fieschi, qui, dans ses discours, venoit de manifester son attachement pour la France. Cet assassinat que le doge avoit regardé comme un coup d'état, le perdit; le sénat et le peuple le regardant désormais avec horreur, ne voulurent plus le défendre; ses soldats furent battus dans les montagnes par les Adorni. Son frère Zacharie tomba entre les mains des Fieschi, qui le massacrèrent pour venger leur parent: M. de Préjean qui commandoit la flotte française, ne trouva aucun obstacle pour entrer dans le port: Janus Frégoso se retira avec la flotte génoise à la Spézia, et Antoniotto Adorno, reconnu par Louis XII comme son lieutenant,

(1) *Uberti Folietæ Genuens. historia.* L. XII, p. 710. — *Petri Bizarri, Sen. Pop. que Genuens. histor.* Lib. XVIII, p. 433.

fut en même temps proclamé doge par le sénat et le peuple (1). CHAP. CXI. 1513.

Gênes s'étoit rendue aux Français; l'armée vénitienne de l'Alviano occupoit une moitié de l'état de Milan; l'armée française de La Trémouille et de Trivulzio occupoit l'autre; et dans tout le duché, les seules villes de Como et de Novarre étoient demeurées au pouvoir de Maximilien Sforza. Celui-ci avoit été joindre l'armée suisse dans la dernière de ces deux villes; mais il n'y avoit personne qui, en l'y voyant enfermé, ne songeât que le même La Trémouille, et le même Trivulzio, avoient assiégé dans cette même ville de Novarre le père de ce duc Sforza qui s'y défendoit aujourd'hui; qu'il y étoit de même entre les mains des Suisses qui l'avoient vendu aux Français, et que plusieurs des capitaines, plusieurs des soldats qui entouroient le fils, avoient contribué à trahir le père. Ce rapprochement glaçoit d'effroi Maximilien Sforza, tandis qu'il remplissoit La Trémouille de confiance; et celui-ci écrivit à Louis XII qu'il ne tarderoit pas à faire prisonnier le fils au même lieu où il avoit fait prisonnier le père (2).

Cette espérance avoit décidé La Trémouille

(1) *Uberti Folietæ.* L. XII, p. 712. — *Petri Bizarri.* L. XVIII, p. 435. — *Pauli Jovii Histor.* L. XI, p. 162.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 42. — *Jo. Marianæ histor. Hispan.* L. XXX, cap. XX, p. 331.

CHAP. CXI. 1513. à assiéger Novarre, plutôt que de suivre le conseil d'André Gritti, qui vouloit que les Vénitiens unis aux Français chassassent avant tout les Espagnols de Lombardie, et qui représentoit que les Suisses demeurés alors sans cavalerie, sans artillerie, et sans équipages de guerre, ne pourroient pas long-temps tenir la campagne (1).

Le siége de Novarre fut commencé, et M. de La Fayette, grand-maître de l'artillerie, établit en plein midi ses batteries contre les murs; en quatre heures de temps il ouvrit une brèche assez large pour que cinquante hommes y pussent entrer de front. Il est vrai que pour descendre de la brèche dans la ville, il y avoit encore quinze pieds de hauteur. Sur ces entrefaites, le général suisse fit dire aux Français qu'ils ne brûlassent point inutilement leur poudre, que s'ils vouloient donner l'assaut, ils attaquassent la porte, puisque son intention étoit de la laisser ouverte. Et en effet, les Suisses se contentèrent de faire tendre des draps de lit, en guise de rideaux, soit devant la porte, soit devant la brèche, pour que les ennemis ne vissent pas les évolutions de leurs soldats; malgré les instances de Sylvio Savelli, de Jean de Gonzague, d'Alexandre Bentivoglio, et de Camillo Montani, chefs principaux de l'armée de Sforza,

(1) *Paolo Paruta hist. Venez.* L. I, p. 35.

ils ne voulurent jamais consentir à ce qu'on creusât un fossé derrière la brèche, ou à ce qu'on soutînt le mur par des terre-plains (1). CHAP. XI. 1513.

Maximilien avoit avec lui dans Novarre, les Suisses d'Ury, Schwitz et Underwald, qui, sous les ordres de leurs landammans, avoient passé les premiers en Italie, sans recevoir ni solde, ni engagement. Un second corps s'approchoit, composé des milices de Glaritz, Zug, Lucerne et Shafflhouse; un troisième, fort de cinq mille hommes, ou se trouvoient les milices de Berne et de Zurich, sous les ordres du capitaine Alt-Sax, s'avançoit par les Grisons et Chiavenne (2).

Les Français, se préparant à donner l'assaut, avoient déjà fait coucher trois jours et trois nuits leurs landsknechts dans la tranchée, qui étoit enfin assez profonde pour les mettre à couvert de l'artillerie de la ville, lorsque leurs chevau-légers les avertirent que le second corps de l'armée suisse approchoit, et qu'il entreroit dans Novarre ce jour-là même. Robert de la Marck vouloit les aller attaquer en rase campagne, avant l'arrivée du troisième corps, qu'on savoit encore empêché au passage du Tésin; mais Trivulzio jugea plus sage d'opposer de la lenteur à l'impétuosité des Suisses. Il suffisoit,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 42. — *Paolo Giovio Hist.* L. XI, p. 165. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p 126.

(2) *Pauli Jovii Histor.* L. XI, p. 165.

CHAP. CXI. 1513. disoit-il, de couper leurs convois, de les inquiéter par de la cavalerie, de leur faire souffrir la faim, et de leur refuser le combat; et bientôt on les forceroit ainsi à capituler. Il persuada à La Trémouille de porter le camp français deux milles en arrière, à la Riotta, près de la rivière Mora, au milieu de ses propres possessions, et dans un pays qu'il connoissoit en détail (1).

Les Français s'éloignèrent de Novarre le 5 juin au matin, marchant vers le Pô, comme s'ils avoient voulu se rendre à Milan par la route d'Abbiate Grasso. Louis-le-Maure avoit dérivé de l'Agogna, un canal nommé la Mora, qui arrosoit cette plaine, dans laquelle étoient toutes les possessions de Trivulzio; un petit bois s'étendoit le long de ce canal, depuis Novarre jusqu'au voisinage de Trécase. Les généraux français se logèrent d'abord à la Riotta, autour d'une abbaye un peu élevée; mais les landsknechts se trouvèrent exposés sur cette petite hauteur à l'artillerie de la ville, et un boulet, entré par la fenêtre, traversa la chambre même où s'assembloit le conseil de guerre. Les généraux changèrent alors de logement, et s'établirent autour de Trécase. Trivulzio, pour ménager cette bourgade, qui lui appartenoit, avoit obtenu que la

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XI, p. 42. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. XI, p. 165.

troupe n'y entrât pas. Le sieur de Sedan avoit inventé une sorte de fortification portative; son fils l'appelle « un parc fait en façon d'échelles, » lequel étoit merveilleusement bon, et cinq » cents arquebuttes à crochet, dedans ledit » parc; et s'il eût pu être tendu, par adventure » que la chose ne fût point allée ainsi qu'elle » alla »; mais les Français, en pleine sécurité, ne songèrent point à se fortifier cette première nuit (1).

CHAP. CXI. 1513.

Cependant le second corps des Suisses, conduit par le capitaine Jacob Mottino d'Altorf, et par Graf, bourgmestre de Zurich, entra dans Novarre le 5 juin, sans rencontrer aucune opposition. Ces deux chefs, avertis de la retraite de La Trémouille, et sachant que dans le même temps M. d'Aubigny passoit les Alpes avec un nouveau corps de cavalerie, jugèrent qu'il ne falloit point donner aux Français le loisir de s'éloigner, ou de traîner la guerre en longueur.

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 119, 129, 130. — Memoires de messire Martin du Bellay, seigneur de Langey. T. XVII, L. I, p. 17, 18. — Mémoires de Louis de la Tremoille. L. XIV, ch. XIV, p. 183-190. Mais le dernier, qui est le général vaincu lui-même, en faisant son apologie, a souvent confondu à dessein les dates et les événemens. Les accusations des Français contre Trivulzio paroissent destituées de tout fondement. Le nouveau biographe de Trivulzio, Cav. Carlo Rosmini, dissimule ces accusations, au lieu de les réfuter, comme il semble qu'il auroit pu le faire. L. XI, p. 467.

CHAP. CXI. 1513. Ils représentèrent à leurs compagnons d'armes, que l'ennemi se reposoit dans une confiance téméraire, ne supposant point qu'ils voulussent l'attaquer avant l'arrivée du capitaine Alt-Sax, et du troisième corps; que toutefois leur gloire en seroit bien plus grande, s'ils remportoient la victoire avant d'être joints par leurs compatriotes. Tous les capitaines suisses s'étant rangés à l'avis des nouveaux-venus, ils ordonnèrent à leurs soldats de prendre de la nourriture, et quelques heures de repos; et le 6 juin 1513, avant le jour, ils sortirent de Novarre pour marcher sur Riotta et Trécase (1).

Les Suisses, en partie cachés par les ombres de la nuit, en partie couverts par le petit bois qui s'étendoit entre Novarre et le camp français, s'avançoient en trois colonnes, et en silence, contre leur usage; ils arrivèrent jusqu'en vue du camp, sans avoir été découverts : ils marchèrent droit à l'artillerie, sans se laisser ébranler par une charge vigoureuse que fit sur eux Robert de la Marck, à la tête de trois cents gendarmes, ou sans être découragés de ce que l'artillerie avoit abattu plusieurs de leurs chefs, et emportoit des files entières de soldats. Ils avançoient toujours sous un feu épouvantable; bien-

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, L. XI, p. 42. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* L. XI, p. 167. — *Paolo Paruta historia Venetiana.* L. I, p. 37.

tôt ils se rendirent maîtres des batteries, et ils les tournèrent contre leurs adversaires, qu'ils avoient mis en fuite. L'infanterie allemande, commandée par Fleuranges et Jametz, fils de Robert de la Marck, étoit l'objet particulier de la haine et de la jalousie des Suisses, qu'elle avoit remplacés dans les armées françaises; ce fut elle qui fut attaquée avec le plus d'acharnement, et qui se défendit avec le plus de courage; elle causa une grande perte aux Suisses. Mais aussi plus de la moitié des landsknechts furent tués sur la place. La gendarmerie française, arrêtée par des fossés, ou s'enfonçant dans des lieux marécageux, ne fit presque aucune impression sur les Suisses; l'artillerie française étoit conquise, et déjà tournée contre les landsknechts; ceux qui survivoient se rendirent enfin en levant leurs lances; car déjà la fuite leur étoit devenue impossible. Fleuranges et Jametz, grièvement blessés dès le commencement du combat, étoient tombés tous deux entre les mains des ennemis. Leur père entr'ouvrit, par une charge impétueuse de sa gendarmerie, le bataillon qui les fouloit aux pieds, fit relever ses fils, dont l'aîné n'avoit pas moins de quarante six blessures, et les fit emporter sur le col des chevaux de ses soldats (1).

CHAP. CXI. 1513.

(1) Mémoires de Fleuranges. Lib. XVI, p. 131-136. — *Fr.*

CHAP. CXI. 1513. La gendarmerie française, qui jusque alors avoit été considérée comme la plus vaillante de l'Europe, n'avoit jamais éprouvé un échec plus honteux qu'à la journée de Novarre. La surprise, la perte de l'artillerie, la nouvelle répandue dans les rangs que l'une des trois colonnes suisses avoit pénétré par derrière dans le camp, et pilloit déjà les bagages, frappèrent d'une terreur panique ces chevaliers jusque alors si braves; on les vit jeter leurs armes à l'envi pour s'enfuir plus rapidement, et l'on assure qu'il n'y en avoit pas un qui eut conservé sa lance, après le passage de la Sésia. Si Maximilien Sforza avoit eu seulement deux cents gendarmes pour les poursuivre, il auroit détruit l'armée française. Quant aux Suisses, avec leur infanterie seule, ils ne pouvoient pas même le tenter. D'ailleurs l'on assure qu'en entrant sous les drapeaux, ils prêtoient serment de ne point faire grâce à celui qu'ils trouvoient armé sur le champ de bataille, de ne point poursuivre celui qui s'en retiroit. L'action n'avoit duré qu'une heure et demie; et les Suisses, après avoir passé quelques heures, rangés en bon ordre, comme pour s'assurer la possession du champ de bataille, ramenèrent en triomphe à Novarre vingt-deux pièces d'artillerie, avec tous leurs chevaux de

Guicciardini. T. II, L. XI, p. 44. — *Pauli Jovii.* L. XI, p. 169. — *P. Paruta.* L. I, p. 39.

train et tous les bagages. La perte des Français fut d'environ dix mille hommes, dont la moitié seulement fut tuée dans le combat, et ce furent tous les landsknechts; l'autre moitié fut massacrée par les paysans, et ce furent les fantassins gascons, qui, dans leur fuite, harassés de fatigue, mourans de faim, désarmés, s'arrêtoient dans les champs ou au pied des haies, et y étoient accablés sans combat (1).

CHAP. CXI. 1513.

Les Français n'osèrent point s'arrêter en Piémont, et ils repassèrent immédiatement les montagnes, malgré les supplications d'André Gritti, qui leur représentoit que cet acte de lâcheté, bien plus funeste que leur défaite, causeroit la ruine de tous leurs amis en Italie. En effet, toutes les villes qui avoient arboré leurs drapeaux se hâtèrent d'envoyer leur soumission à Maximilien Sforza, et rachetèrent par des sommes d'argent, qui furent distribuées aux Suisses, la faute qu'elles avoient commise. Don Raymond de Cardone, qui n'avoit voulu prendre aucune part aux dangers de la guerre, s'empressa de recueillir les fruits de la victoire. Il détacha trois mille fantassins espagnols, sous

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 45. — *Pauli Jovii Histor.* T. XI, p. 171. — *Epistola Leonis X ad Max. Sfortiam; apud Raynald.* 1513, §. 29, p. 138. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* Lib. III, p. 163. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 413. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. I, p. 41.

CHAP. CXI. 1513. les ordres du marquis de Pescaire, pour aller de concert avec Octavien Frégose chasser les Français et les Adorni de Gênes. Mais déjà la flotte française, sous les ordres de Préjean, avoit abandonné Gênes; la flotte génoise, qui, peu de semaines auparavant, s'étoit retirée dans le golfe de la Spézia, se présenta de nouveau devant la ville. Les Adorni ne voulurent pas attirer sur leur patrie les calamités d'un siége; ils renoncèrent volontairement à leur autorité, ils abandonnèrent la ville, emportant les remercîmens du sénat, et les vœux du peuple, tandis qu'Octavien Frégose, qui étoit bien plus estimé de ses compatriotes que Janus Frégose qu'il remplaçoit à la tête du même parti, fut élu doge le 17 juin, et fit payer par les Génois quatre-vingt mille florins au marquis de Pescaire, pour les frais de son expédition (1).

Sacramoro Visconti, qui avoit pris possession de Milan pour le roi de France, étoit sorti de cette ville avec sept cents hommes d'armes pour rejoindre le camp français, et il étoit arrivé jusqu'au bord du Tésin, lorsqu'il entendit le canon de la bataille de Novarre. Bientôt il apprit la déroute des Français : s'éloignant alors

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 45. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XI, p. 173. — *Ejusdem vita Fernandi Davali Piscarii.* Lib. I, p. 285. — *Uberti Folietæ Genuens. hist.* L. XII, p. 713. — *Petri Bizarri.* Lib. XVIII, p. 436.

avec rapidité, il vint joindre à Crémone Barthélemi d'Alviano, et l'armée vénitienne. Celui-ci à son tour, qui se trouvoit opposé aux Espagnols, apprenant que le vice-roi avoit passé le Pô le 13 juin, ne voulut point attendre que les deux armées se fussent réunies contre lui; il fit immédiatement sa retraite sur Vérone avec la rapidité qu'il apportoit dans toutes ses opérations; au passage il tenta de s'emparer de cette ville, et dans un même jour il planta ses batteries, il ouvrit une brèche, il donna un assaut, et n'ayant pas réussi, il retira ses canons et continua sa retraite. Il établit ensuite son camp à la Tomba, dans l'état de Vicence (1). CHAP. CXI. 1513.

Cardone s'avançoit cependant sans trouver de résistance, dans les provinces que l'Alviano avoit abandonnées, et il les traitoit avec la férocité et l'avarice espagnoles, pillant Crémone, levant des contributions énormes sur Brescia, Bergame et les autres villes, et dévastant les villages et les hameaux. L'Alviano, qui sentoit l'impossibilité de tenir la campagne contre tant d'ennemis à la fois, s'enferma dans Padoue; en même temps Jean-Paul Baglioni s'enferma dans Trévise, et Renzo de Céri dans Crème; à la réserve de ces trois villes, tout le reste de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 46. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. XI, p. 172. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. I, p. 44.

CHAP. CXI. la terre-ferme vénitienne fut abandonné aux
1513. déprédations des ennemis (1).

Les Suisses, qui n'avoient aucun motif d'inimitié contre les Vénitiens, ne songeoient point à les attaquer : ils se contentoient de s'établir dans le duché de Milan, et d'y lever des contributions, tandis que les généraux espagnols, en faisant la guerre, ne se proposoient presque d'autre but que de nourrir leurs soldats par le pillage. Il n'y avoit entre Ferdinand et les Vénitiens ni motifs d'inimitié, ni déclaration de guerre; au contraire, le roi espagnol avoit tout dernièrement encore offert ses bons offices, pour réconcilier la république avec l'empereur. Léon X avoit, de son côté, offert sa médiation, en l'accompagnant des expressions les plus affectueuses : ni l'un ni l'autre n'avoient réussi, parce que Maximilien n'avoit rien voulu rabattre de ses prétentions, et que le sénat de Venise, avec la plus héroïque constance, refusoit de traiter, si l'empereur ne lui restituoit pas Vérone et Vicence. Mais du moins ces offres amicales ne devoient pas faire présumer de prochaines hostilités; aussi, lorsque Raymond de Cardone fit avancer son armée pour la joindre à celle de l'empereur, et faire

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XI, p. 47. — *Pauli Jovii histor.* Lib. XI, p. 173. — *Paolo Paruta histor. Venez.* L. I, p. 45 et 52.

la guerre en son nom, on ne put méconnoître dans cette conduite la barbare indifférence d'un condottière, qui ne songe qu'à enrichir ses soldats, sans se soucier de voir si c'est aux dépens de ses amis ou de ses ennemis. Les Vénitiens ressentirent avec plus d'amertume encore la conduite de Léon X, qui choisit ce moment où la fortune les accabloit, pour envoyer sa gendarmerie à l'armée espagnole, sous les ordres de Troïlo Savelli, et de Muzio Colonna; lui qui, dans tout le cours des malheurs qu'il avoit éprouvés, n'avoit cessé de recevoir des bienfaits de la république, et d'en exprimer hautement sa reconnoissance (1).

Raymond de Cardone vint se réunir à l'armée de l'empereur, à San-Martino, près de Vérone; et comme il ne pouvoit attaquer les Vénitiens qu'en se disant auxiliaire de Maximilien, il se soumit dès lors en grande partie à l'autorité du cardinal de Gurck, qui résidoit à Vérone, et qui étoit l'unique lieutenant de l'empereur en Italie. Celui-ci annonçoit toujours de vastes projets, pour lesquels il demandoit des subsides à ses alliés; et dissipant son argent plus rapidement qu'il ne l'avoit obtenu, il étoit toujours incapable d'exécuter ce qu'il méditoit. Ses

(1) *Paolo Paruta hist. Venez.* L. I, p. 49. — *Fr. Guicciardini.* — Lib. XI, p. 49. — *Pauli Jovii de vita Ferdinandi Davali Piscarii.* L. I, p. 286.

CHAP. CXI. 1513. troupes n'étoient jamais payées; celles de Ferdinand ne l'étoient pas davantage, et les deux armées devoient vivre aux dépens des malheureuses provinces vénitiennes, où elles avoient transporté la guerre. Le marquis de Pescaire commandoit l'infanterie espagnole, forte de quatre mille cinq cents hommes; Jacob Landau, George de Frundsberg, et George de Lichtenstein, l'allemande, qui en comptoit trois mille cinq cents; la cavalerie, sous les ordres de don Pédro de Castro, ne passoit pas neuf cents chevaux, pour la plupart de troupes légères. L'artillerie consistoit en douze fauconneaux de bronze. Mais cette armée étoit bien plus redoutable par la valeur des vétérans dont elle étoit composée, et par l'habileté de ses chefs, que par le nombre de ses soldats (1).

Le cardinal de Gurck exigea que Cardone attaquât Padoue. Cette ville, que les Vénitiens regardoient comme leur dernier boulevard, étoit d'autre part la conquête que Maximilien désiroit le plus; mais il l'avoit vainement tentée à la tête d'une puissante armée, et l'entreprise dont il n'avoit pu venir à bout avec près de

(1) *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XII, p. 193. — *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 51. — *Paolo Paruta stor. Venez.* L. I, p. 55. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIV, p. 417. — *Herren Georgens von Frundsberg. Kriegsthathen, Buch.* I, f. 17, editio folio, Francfort, 1568.

cent mille hommes, ne devoit pas réussir mieux à ses lieutenans avec huit ou neuf mille. Le siége commença le 28 juillet. L'Alviano, pour défendre Padoue, avoit sous ses ordres une armée nombreuse; un fils du doge et plusieurs gentilshommes vénitiens étoient venus s'y enfermer avec lui; la ville étoit une des plus fortes de l'Italie. Cardone, exposé de toutes parts au feu de ses batteries, ne pouvoit rassembler assez de pionniers pour creuser ses tranchées et se mettre à couvert. Les maladies, conséquences d'un sol humide et marécageux, commençoient à devenir fréquentes dans son armée. Il fut donc obligé, le 16 août, de lever le siége, et de se retirer à Vicence. Mais cet échec redoublant la cruauté de ses soldats, ils se répandirent dans ces campagnes autrefois si riches, s'acharnant à détruire tout ce qui y subsistoit encore de leur antique opulence (1).

CHAP. CXI. 1513.

Après avoir continué quelque temps ces déprédations, le vice-roi voulut pouvoir se vanter d'avoir dirigé son artillerie contre les palais mêmes de Venise. Il conduisit son armée jusqu'au bord de la Lagune; il y brûla Mestre, Marghèra et Fusine, et il établit sur le rivage dix pièces de canon, dont les boulets vinrent frapper contre les murs du couvent de San-

(1) *Paulo Paruta histor. Ven.* Lib. I, p. 57.

CHAP. CXI. 1513. Secondo. Cette bravade du général espagnol fut ressentie avec une profonde douleur par les Vénitiens. Ils voyoient pendant le jour la fumée, pendant la nuit les flammes de leurs palais et de leurs villages, que les Espagnols, les Allemands, et même les soldats du pape, brûloient avec une rage barbare. Ils demandoient vengeance à l'impétueux Barthélemi d'Alviano, qui n'avoit consenti qu'à regret à s'enfermer dans les murs d'une ville, et qui voyant ses soldats animés comme lui, par la colère, le sentiment de leur force, et la confiance en leurs chefs, se crut assuré d'obtenir cette vengeance (1).

Les Espagnols s'étoient trop avancés ; ils avoient laissé derrière eux la Brenta et le Bacchiglione avec leurs nombreux canaux, et deux villes dont chacune contenoit une armée. Les paysans, chassés de leurs maisons, ruinés dans leurs propriétés, souvent maltraités dans leurs personnes, se montroient prêts à sacrifier leurs vies pour servir la république de Venise contre d'aussi féroces ennemis. L'Alviano les appela à lui; il leur fit occuper les rives des fleuves, les défilés des montagnes, mettre partout leurs vivres en sûreté, et fortifier par leurs travaux les retranchemens divers qu'il faisoit occuper

(1) *Pauli Jovii Histor.* Lib. XII, p. 195. — *Paolo Paruta.* Lib. I, p. 60. — *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 53.

à son armée. Cardone, pour se tirer de la situation difficile où il s'étoit engagé, avoit pris sa route entre Padoue et Trévise. Il étoit arrivé à Cittadella, à peu de distance de la Brenta; il avoit attaqué ce château, et il avoit été repoussé. Il le fut encore lorsqu'il voulut passer la Brenta, un peu au-dessous (1). CHAP. CXI. 1513.

Enfin, sa cavalerie légère, en faisant de nouvelles attaques dans le même lieu, tandis que Pescaire passoit la rivière trois milles plus haut, réussit à tromper la vigilance de l'Alviano. Les Espagnols étoient parvenus de l'autre côté de la Brenta, mais ils n'étoient pas hors de danger. L'Alviano se retrouva bientôt sur leur chemin pour les empêcher d'arriver à Vicence. Il fit occuper Montecchio, sur la route d'Allemagne, par Jean-Paul Baglioni, qui étoit arrivé de Trévise. Il plaça de l'artillerie sur tous les points avantageux; et avec le reste de son armée, il vint occuper à l'Olmo une petite esplanade que la nature sembloit avoir fortifiée, à deux milles de Vicence, sur la route de Vérone, que cette position fermoit (2).

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XII, p. 196. — *Ejusdem vita Ferdinandi Davali Piscarii.* L. I, p. 288. — *Paolo Paruta.* Lib. I, p. 64. — *Fr. Guicciardini.* L. XI, p. 54.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 55. — *Paolo Paruta.* L. I, p. 68. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XII, p. 197. — *Ejusd. vita Ferd. Davali Piscarii.* L. I, p. 289.

CHAP. CXI. 1513. Les Espagnols étoient entourés de toutes parts; ils passèrent la nuit à demi mille des Vénitiens, à la portée de leur artillerie, et ils furent obligés d'éteindre tous leurs feux, pour ne pas servir de point de mire aux ennemis. Attaquer la position de l'Alviano, à l'Olmo, étoit une entreprise désespérée; ils y renoncèrent après en avoir reconnu les dangers, et le 7 octobre au matin, ils tournèrent le dos aux ennemis, pour prendre par les montagnes la route de Bassano et de Trente. Déjà ils avoient brûlé une partie de leurs bagages, ils s'attendoient à perdre le reste aussi-bien que leurs chevaux, et ils s'estimoient heureux s'ils pouvoient arriver en Allemagne avec leurs armes. Comme ils étoient partis en imposant silence aux tambours et aux trompettes, et qu'un brouillard épais les environnoit, l'Alviano ne s'aperçut pas immédiatement de leur marche; dès qu'il en fut instruit il les fit suivre par Bernard Antiniola, fils de sa sœur, avec de la cavalerie légère et deux petits canons. Celui-ci renversa les Allemands, les mit en fuite, et ne fut arrêté que par l'infanterie espagnole avec laquelle Pescaire se présenta à lui. Les Stradiotes répandus sur les flancs de l'armée la harceloient dans sa marche; les paysans, rassemblés par milliers, descendoient des montagnes, et sans s'exposer eux-mêmes, atteignoient les soldats de leurs arque-

buses : les chars de bagage commençoient à se croiser et à jeter le désordre dans l'infanterie : les chemins étoient étroits, garnis de fossés des deux parts, et la troupe en retraite ayant à peine fait deux milles au pas accéléré, quoiqu'en bon ordre, voyoit le danger de sa position s'accroître à chaque instant (1). CHAP. CXI. 1513.

L'Alviano avoit compté ne point livrer de bataille, et augmenter seulement la confusion de cette armée en la harcelant, la pousser au milieu des montagnes, dans des lieux arides, où les vivres lui manqueroient absolument, et la contraindre enfin à capituler. Mais André Lorédano, provéditeur vénitien qui l'accompagnoit, s'écria que le moment étoit enfin venu de tirer vengeance de toutes les atrocités commises par les Espagnols dans le Padouan, qu'une charge vigoureuse pouvoit anéantir l'armée ennemie, tandis que la frontière allemande n'étoit pas si éloignée, qu'avec la patience et la sobriété espagnoles, cette même armée ne pût y arriver sans vivres. L'impétueux Alviano se laissoit aisément persuader de combattre. Il distribua ses troupes avec habileté, et les mena à l'ennemi; mais ni les talens et le courage du

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 55. — *Paolo Paruta storia Venez.* Lib. I, p. 75. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XII, p. 198. — *Ejusdem vita Ferdinandi Davali Piscarii.* Lib. I, p. 290.

CHAP. CXI. 1513. général, ni la faveur des circonstances ne peuvent suffire, lorsque les soldats ne veulent affronter aucun danger. Les fantassins romagnols commandés par Naldo de Brisighella, devoient commencer l'attaque; ils furent reçus par les Espagnols avec la vigueur accoutumée de cette brave infanterie, et presque aussitôt ils jetèrent leurs piques et commencèrent à fuir. Tout le reste de l'armée suivit ce honteux exemple; l'Alviano lui-même fut entraîné par les fuyards, et il alla s'enfermer dans Padoue: le plus grand nombre avoit compté trouver un refuge dans Vicence; cette ville leur ferma ses portes, en sorte qu'ils furent massacrés au pied de ses murs, ou aux bords du Bacchiglione, dans lequel plusieurs se noyèrent en voulant le franchir. Tous les bagages de l'armée vénitienne tombèrent aux mains des Espagnols, aussi-bien qu'un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels on remarquoit Jean-Paul Baglioni, Jules, fils de Jean-Paul Manfroni, et Malatesta de Sogliano. Parmi les morts on distingua Alfonse Muto de Pise, Antonio de Pii, et son fils Costanzo, Charles de Montone, Méléagro de Forli, Francesco Sassatello, Sagramoro Visconti et Hermès Bentivoglio. Le provéditeur Lorédano déjà fait prisonnier, fut tué par ceux qui se disputoient sa capture. La perte totale des Vénitiens fut estimée à quatre cents

hommes d'armes, et quatre mille fantassins (1). CHAP. CXI.

Cette déroute n'eut pas pour les Vénitiens 1513.
des suites aussi désastreuses qu'ils pouvoient d'abord le craindre; soit que les Espagnols fatigués de la campagne précédente ne voulussent pas s'engager de nouveau en pays ennemi, soit que la saison des pluies qui approchoit, rendît en effet dangereux de continuer la guerre dans ces terres basses. Cardone et Pescaire mirent leurs troupes en quartier d'hiver à Este, et Montagnana, dans les riantes collines Euganéennes, qu'ils achevèrent de dévaster : Prosper Colonna, qui, sans avoir le premier rang dans leur armée, les avoit tirés de plus d'un danger par son expérience, les quitta pour passer à l'armée de Maximilien Sforza, dont il accepta le commandement; et le sénat de Venise, avec une constance inébranlable, écrivit à l'Alviano de ne point désespérer de la république; en même temps il lui fit passer des fonds pour rassembler une nouvelle armée (2).

D'ailleurs, depuis que les plus puissans, entre

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 56. — *Paolo Paruta.* L. I, p. 77. — *Pauli Jovii Hist.* L. XII, p. 199. — *Ejusd. Ferdin. Davali Vita.* L. I, p. 291. — *Vita di Leon X.* L. III, p. 171. — *Jo. Marianæ histor. Hisp.* Lib. XXX, cap. XXI, p. 334. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIV, p. 419. — *Georgens von Frundsberg Kriegsthaten.* B. I, f. 18.

(2) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. I, p. 292. — *Paolo Paruta.* L. I, p. 80.

CHAP. CXI. 1513. les souverains qui se disputoient la possession de l'Italie, n'étoient plus Italiens, les actions principales de la guerre n'étoient plus limitées au sol de l'Italie. Le pays étoit tellement dévasté, qu'on pouvoit avec peine y trouver des vivres pour les armées, et il étoit plus difficile encore de forcer les villes à payer de grosses contributions. Le peuple étoit si foulé, il avoit été traité avec tant de barbarie, qu'il étoit à toute heure prêt à se révolter; chaque armée savoit bien que si elle étoit battue, tous ses fuyards seroient massacrés par les paysans. Au lieu donc d'envoyer de bien loin des soldats en Italie, et avec eux des munitions, des armes, de l'argent et des vivres, les puissances rivales, qui voyoient que la guerre ne nourrissoit plus la guerre, commençoient à trouver plus commode de se battre plus près de chez elles (1).

Pendant cette même année, les ennemis de la France l'avoient attaquée dans ses propres frontières. Henri VIII d'Angleterre, en exécution du traité de Malines, conclu le 5 avril avec le pape, l'empereur et le roi d'Aragon, avoit fait passer dès le mois de mai son armée à Calais, et le 17 juin il avoit entrepris le siége de Térouane (2). Ce siége fut signalé par un nou-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XIII, p. 220.

(2) *Rymer Acta publica.* T. XIII, p. 358. — Rapin Thoyras

veau désastre de la France. Le duc de Longueville, qui commandoit l'armée de Louis XII, voulut introduire du secours dans Térouane; il envoya le 16 août un parti d'Albanois jeter dans les fossés de la ville quelques munitions dont ils s'étoient chargés sur le col de leurs chevaux, en même temps qu'il fit avancer d'un autre côté sa gendarmerie, avec ordre de se retirer au galop, dès qu'elle apercevroit les Anglois, pour les éloigner de Térouane. Mais ces gendarmes, qui rencontrèrent les Anglois plus tôt qu'ils ne s'y étoient attendus, exécutèrent avec tant d'empressement l'ordre qu'ils avoient reçu de s'éloigner au galop, que chacun imprimant la terreur, et la recevant à son tour, l'armée entière fut mise en déroute. Le duc de Longueville, Bayard, La Fayette et Bussy d'Amboise furent faits prisonniers, quoiqu'ils fussent à peine chassés par quatre ou cinq cents chevaux. Cette défaite, sans combat, a conservé le nom de *journée des éperons*; elle fut suivie le 22 août de la prise de Térouane, et le 24 septembre de celle de Tournai (1).

CHAP. CXI. 1513.

Histoire d'Angleterre. T. XV, p. 63. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIV, p. 421. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XI, p. 175.

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 145. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 21. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. LVII, p. 339 - 354. — Rapin de Thoyras, Hist. d'Angleterre. L. XV, p. 72. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 62. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* T. XI, p. 176.

CHAP. CXI. 1513.

La république de Venise ne ressentoit pas seulement les malheurs de la France; les contre-coups du désastre du roi d'Écosse, allié de Louis XII, s'étendoient jusqu'à elle. Ce roi, nommé Jacques IV, animé par un sentiment chevaleresque, avoit voulu faire une diversion en faveur du roi de France, qu'il voyoit opprimé par presque toute l'Europe; mais dans la fatale bataille de Flowden, il fut tué le 9 septembre, avec douze comtes écossois, treize lords, un nombre infini de barons, et huit ou dix mille soldats (1).

Dans le même temps, quinze mille Suisses étoient entrés en Bourgogne, accompagnés par Ulrich, duc de Wirtemberg, avec un corps de cavalerie allemande et de noblesse franc-comtoise. Ils avoient assiégé Dijon, où La Trémouille s'étoit vaillamment défendu pendant six semaines. Mais lorsque ce général vit qu'il ne pouvoit pas se maintenir plus long-temps, et que la prise de Dijon ouvriroit aux Suisses toutes les provinces de l'intérieur, il prit sur lui de traiter avec eux, au mois de septembre, sans y être autorisé par le roi. Il leur promit que Louis leur payeroit quatre cent mille écus d'or,

(1) *Buchanani rerum Scoticarum historia.* L. XIII, p. 429, editio Trajecti ad Rhenum, 1697. — *Robertson's History of Scotland.* B. I, p. 38. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* L. XI, p. 178-186. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 64. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 425.

qu'il évacueroit toutes les forteresses qu'il possédoit encore en Italie, et qu'il renonceroit à tous ses droits sur le duché de Milan. Pour l'accomplissement de ces promesses, qu'il ne s'attendoit guère à voir ratifier par le roi, La Trémouille donna pour ôtages son propre neveu le seigneur de Mézières, le fils du chancelier de France, et quatre bourgeois de Dijon (1). CHAP. CXI. 1513.

A tant de désastres se joignit encore la tempête qui, le 15 octobre, battit la flotte française entre Calais et Honfleur, et fit périr beaucoup de vaisseaux (2); et l'incendie de Venise, allumé accidentellement le 13 janvier, dans les boutiques du pont du Rialto, et qui, poussé par un vent violent, s'étendit sur la partie la plus peuplée et la plus mercantile de la ville. Deux mille maisons ou magasins furent consumés, avec toutes les richesses qu'ils contenoient; et la république, déjà épuisée par cinq années d'une guerre désastreuse, perdit autant en une seule nuit, qu'elle auroit dépensé en toute une campagne (3).

(1) Mémoires de Louis de la Trémoille. Ch. XV, p. 191-199. — Mémoires de Fleuranges, p. 139. — Mém. du chev. Bayard. Ch. LVII, p. 356. — Mém. de Martin du Bellay. T. XVII, Liv. I, p. 24. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XI, p. 187. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 63.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XI, p. 190.

(3) *Idem*, Lib. XII, p. 203. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 69. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. II, p. 168.

CHAP. CXI. 1513. Mais ceux mêmes qui jusque alors avoient travaillé avec tant d'acharnement à la ruine de la France, commençoient à ressentir de l'inquiétude des succès trop prolongés de ses ennemis. Le pape savoit que Louis avoit proposé, à plusieurs reprises, à Maximilien, de faire épouser sa fille Renée à l'un des petits-fils de celui-ci, et de leur céder pour dot le Milanez. Le moment approchoit déjà où Charles, l'aîné de ces petits-fils, réuniroit les deux immenses héritages des maisons d'Autriche et d'Espagne. La réunion de tant d'états, qui devoit détruire toute indépendance pour le saint-siége et pour l'Italie, fixoit, il est vrai, beaucoup moins l'attention des hommes qu'on n'auroit dû s'y attendre; tellement il est difficile de se transporter par la pensée à des temps absolument différens de ceux qu'on a toujours eus sous les yeux. Mais sans arrêter leurs regards sur un événement si près d'eux, et qui leur paroissoit encore si loin, les politiques de l'Italie sentoient que l'abaissement absolu de la France les laissoit en proie à la rapacité des Espagnols, à la brutalité des Allemands, à l'insolence et aux extorsions des Suisses, qui, plus redoutables que tous les autres, s'étoient déjà fait un vassal du duc de Milan, et qui ne tarderoient pas, en vendant leur protection aux autres petits états de l'Italie, de les réduire tous au même degré de

sujétion (1). D'autre part, les révolutions survenues vers le même temps dans l'empire ottoman inspiroient une grande terreur à l'Europe; Sélim avoit détrôné son père, Bajazet II, le 11 avril 1512, et il avoit fait ensuite périr ses frères et tous leurs enfans. On savoit que le nouveau sultan n'étoit pas moins habile que cruel, qu'il étoit cher aux soldats, qu'il désiroit la guerre, et qu'il tournoit ses regards vers la conquête de l'Italie, où les chrétiens, par leurs inimitiés, s'étoient mis hors d'état de lui opposer de résistance. Et, en effet, si les provocations d'Ismaël Sophi n'avoient pas détourné sur la Perse l'orage qui menaçoit l'Europe, il est probable qu'à cette époque même l'Italie seroit tombée entre les mains des Turcs (2).

Léon X s'occupa enfin sérieusement de mettre l'Italie à couvert de tant de dangers. La guerre de Maximilien avec la république de Venise, étoit le seul prétexte de la continuation des hostilités; Léon, ayant vainement essayé de récon-

(1) Dans les lettres entre Macchiavelli et Fr. Vettori, où toutes les combinaisons des événemens qu'ils prévoyoient sont discutées, la succession de Charles-Quint n'est pas une seule fois mentionnée comme sujet de crainte, tandis que l'ambition et la toute-puissance des Suisses occupent sans cesse les deux hommes d'état. *Macchiavelli Lettere familiari*, n° 16-39, p. 41-142.

(2) *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 13 et 42. — *Paolo Paruta stor. Ven.* Lib. II, p. 85. — *Macchiavelli Lettere familiari passim.* — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XIV, p. 256.

CHAP. CXI. 1513. cilier les deux puissances, et ne pouvant amener l'empereur à consentir à aucune condition équitable, obtint du moins que les parties le choisissent pour arbitre de leurs différends. Les Vénitiens consentirent même à renoncer à recouvrer Vérone, pourvu que les châteaux de Gange et de Valeggio leur fussent laissés, afin de conserver une communication avec les provinces situées au-delà du Mincio. De son côté, Maximilien promit que les hostilités seroient suspendues pendant les négociations; mais ses officiers allemands, tout comme les généraux espagnols, loin d'observer la trève, en profitèrent pour abuser de la sécurité qu'elle inspiroit aux paysans, et recommencer leurs ravages : le cardinal de Gurck prit à tâche d'entraver la négociation, et il la fit enfin échouer (1).

Léon X, en même temps, se montra disposé à réconcilier la France au saint-siége, pourvu que Louis XII renonçât au schisme, et à la protection du concile de Pise. Celui-ci étoit déjà tellement déconsidéré, qu'il n'y avoit plus d'avantage politique à le soutenir, tandis qu'Anne de Bretagne, femme de Louis XII, ne doutoit point que les excommunications du saint-siége ne dussent entraîner sa damnation éternelle, et celle de son mari. Deux des cardinaux qui

(1) *Paolo Paruta storia Veneziana.* L. I, p. 159. — *Franc. Guicciardini.* L. XII, p. 70.

l'avoient convoqué, Bernardin Carjaval, et Frédéric de San-Sévérino, avoient été faits prisonniers en Toscane, comme ils se rendoient au conclave où Léon X fut créé. Ils s'étoient humiliés devant lui, ils avoient abjuré le schisme, et ils avoient été rétablis dans leur dignité (1). Un très-petit nombre de prélats demeuroit assemblé à Lyon, pour servir la politique du roi; mais la grande masse des Français les regardoit comme schismatiques, et eux-mêmes probablement se croyoient coupables. Louis XII consentit enfin à les abandonner. Par un acte signé à Corbie le 26 octobre, et lu au concile de Latran, dans sa huitième session, le 17 décembre, Louis renonça au conciliabule de Pise, adhéra au concile de Latran, et promit que six prélats d'entre ceux qui avoient siégé parmi les schismatiques, viendroient faire à Rome la même abjuration, au nom de toute l'Église gallicane (2).

CHAP. CXI. 1513.

Aussitôt que la France eut renoncé au schisme, Léon X se crut autorisé à reprendre avec elle le caractère de père commun des chrétiens, 1514.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XI, p. 48. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XI, f. 190. — *Paris de Grassis.* T. IV, p. 47; *apud Raynald. Annal. eccles.* §. 44, T. XX, p. 142.

(2) Fleury, Histoire ecclésiastique. Liv. CXXIII, chap. 128. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1513, §. 61, p. 147; §. 85, p. 154. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XI, p. 191. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 65. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 416.

CHAP. CXI. et à ne fournir plus de secours à ses ennemis.
514. Il chercha même secrètement à lui rendre de plus grands services, et surtout à la réconcilier avec les Suisses : il représenta aux cantons tout le danger qu'ils couroient en réduisant Louis XII à faire avec Maximilien un traité séparé, dont le prix seroit l'abandon du duché de Milan à la maison d'Autriche ; combien la longue inimitié des Autrichiens rendroit dangereuse pour eux l'union de l'Italie à l'Allemagne sous la domination de cette maison ambitieuse. D'autre part, Léon X vouloit engager Louis XII à ratifier la convention de Dijon, et il lui représentoit que si jamais les circonstances devenoient plus favorables, il ne seroit pas embarrassé à faire revivre les droits sur le duché de Milan qu'on lui demandoit d'abandonner aujourd'hui (1).

Pendant ce temps, Ferdinand avoit renouvelé, pour une autre année, la trève d'Orthès entre la France et l'Espagne : il manquoit ainsi, d'une manière formelle, aux engagemens qu'il avoit pris avec son gendre Henri VIII ; il l'avoit flatté par la vaine espérance de conquêtes à faire en France, et il l'abandonnoit ensuite au moment de l'action. C'étoit la troisième fois, depuis le commencement de cette guerre, qu'il le trompoit et qu'il le sacrifioit à son ambition

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 66.

privée. Henri VIII, indigné d'être ainsi joué par son beau-père, se montra disposé à faire sa paix avec la France. Anne de Bretagne étoit morte le 9 janvier : Louis XII, demeuré veuf, fit demander en mariage Marie, sœur de Henri VIII, pour qu'elle servît de gage à une réconciliation complète entre la France et l'Angleterre. La négociation fut longue ; mais elle suspendit les hostilités, et elle se termina, le 7 août 1514, par deux traités signés à Londres, l'un pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, dans lequel la république de Venise fut nommée parmi les alliés de l'une et l'autre couronnes ; l'autre pour régler les conditions du mariage entre Louis XII et la princesse Marie (1).

CHAP. CXL. 1514.

Ainsi, la guerre étoit de tous côtés suspendue sur les frontières de France ; car les Suisses, quoiqu'ils cherchassent à offenser cette couronne par les procédés les plus outrageans, ne sortoient point de leurs montagnes. Louis XII, épuisé par les revers de l'année précédente,

(1) *Rymer, Acta publica.* Lib. XIII, p. 413. — Rapin de Thoyras, Histoire d'Angleterre. L. XV, p. 87 et suiv. — Mémoires de Bayard. Ch. LVIII, p. 358. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 154, 157. — Mémoires de du Bellay. L. I, p. 27. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 429. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 73. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XIV, p. 289. — *Paolo Paruta hist. Venez.* L. II, p. 146.

CHAP. CXI. 1514. avoit renoncé, pour cette campagne, à envoyer une armée en Italie, encore qu'il annonçât les préparatifs d'une expédition nouvelle, pour ne pas faire perdre entièrement courage à ses alliés. Les forteresses enfin, que les Français avoient conservées en Italie, après s'être défendues avec un courage héroïque, furent obligées de capituler; celles de Milan et de Crémone, au mois de juin 1514; et la Lanterne de Gênes, seulement le 26 août. Octavien Frégose, doge de Gênes, pour déterminer à se rendre la garnison de la Lanterne, qui avoit déjà épuisé ses vivres et ses munitions, lui paya vingt-deux mille écus pour ses soldes arriérées : il fit ensuite raser la forteresse, pour que ni un prince étranger, ni un nouveau doge, ni lui-même, ne pussent l'employer à tenir sa patrie dans l'esclavage (1).

La guerre ne se faisoit plus que sur le territoire de la république de Venise; et là même, l'épuisement de toutes les puissances l'avoit réduite à ne se soutenir que par des armées peu nombreuses, qui ne se distinguoient par aucune action d'éclat. Maximilien, toujours également inconséquent, toujours incapable de suivre ses projets avec assez de constance pour les faire

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XII, p. 201 et 217. — *Uberti Folietæ Genuens. hist.* L. XII, p. 715. — *Petri Bizarri.* Lib. XVIII, p. 437. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 76.

réussir, ou de les abandonner lorsqu'il voyoit l'impossibilité de les exécuter, s'obstinoit à ne point faire la paix avec les Vénitiens; et cependant il ne marchoit point contre eux en personne; il n'envoyoit, pour cette guerre, ni généraux, ni soldats, ni munitions, ni argent. Depuis la mort de sa femme, il avoit formé le projet de profiter de la première vacance du saint-siége pour se faire nommer pape. Il promettoit de renoncer alors à la couronne impériale en faveur de Charles, son petit-fils; et il engageoit Ferdinand-le-Catholique à seconder cette bizarre ambition (1). En même temps ses vassaux et ses paysans maintenoient la guerre sur les frontières de l'état de Venise. Quelques barons allemands, suivis de quelques milliers d'hommes levés dans les milices du voisinage, pénétroient tantôt dans le Friuli, tantôt dans la Marche-Trévisane; ils surprenoient les petites villes, ils brûloient les châteaux, ils ravageoient les campagnes, et ils s'en retournoient au bout de peu de semaines, après avoir augmenté la misère et le désespoir des malheureux paysans, sans avoir contribué en rien à amener la querelle de leur maître à une issue (2).

CHAP. CXI. 1514.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 65.

(2) *Idem*, p. 69. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XII, p. 207. — *Paolo Paruta hist. Venez.* L. II, p. 90 et seq.

CHAP. CXI. 1514. Parmi les plus actifs et les plus cruels entre les vassaux de Maximilien qui dirigeoient cette petite guerre, on distingua Christophe, fils de Bernardin Frangipane; un jour il s'empara d'une bourgade du territoire de Marano, dont les habitans s'étoient signalés par leur attachement à la république, il leur fit arracher à tous les deux yeux et couper l'index de la main droite (1). Aucun homme ne contribua plus à la désolation du Friuli, aucun n'y fit de plus fréquentes incursions, et ne les signala par plus de ravages et de cruautés. D'autre part il donna lieu à quelques capitaines vénitiens de se faire un nom en le combattant, entre autres à Jérôme Savorgnano, qui défendit contre lui Osofo, et à Giovanni Vettori, qui le fit enfin prisonnier (2).

Barthélemi d'Alviano, qui avoit rassemblé une nouvelle armée à Padoue et à Trévise, et qui, avec elle, tenoit tête à Raymond de Cardone et aux Espagnols, remportoit sur eux de petits avantages; et par sa décision, sa promptitude et la justesse de ses mesures, il accoutumoit de nouveau ses soldats à affronter le danger, et il leur inspiroit de la confiance. Il conduisit

(1) *Paolo Paruta*. L. II, p. 91. — *Pauli Jovii Hist.* L. XII, p. 209.

(2) *Paolo Paruta histor. Venez.* L. II, p. 102, 115. — *Fr. Guicciardini*. L. XII, p. 71. — *Pauli Jovii Histor.* Lib. XII, p. 208.

une partie de son armée dans le Friuli, il battit Frangipane, et lui fit lever le siége d'Osofo, puis il retourna à son poste à Padoue, avant que les Espagnols eussent pu tirer aucun avantage de son absence. Bien peu de jours après, il surprit les Espagnols à Este, dont il s'empara, et il y trouva leurs magasins; enfin, il les surprit encore à Rovigo, où il démonta presque toute leur cavalerie, et leur fit un grand nombre de prisonniers : quoiqu'il évitât toujours un engagement général, d'après l'ordre exprès du sénat, il réussit à faire fondre peu à peu devant lui cette armée qui avoit été si long-temps formidable (1).

CHAP. CXI. 1514.

Renzo de Céri se maintenoit toujours à Crême avec une garnison vénitienne; non-seulement il s'y défendoit contre toutes les attaques des ennemis, contre la famine et la peste, malgré des privations de tout genre, mais encore il en sortoit pour lever des contributions dans toutes les places voisines, pour surprendre les quartiers des troupes de Maximilien Sforza, pour s'emparer même de Bergame, qu'il fut obligé ensuite d'évacuer par capitulation; et dans ces provinces séparées de la capitale par des armées ennemies, il maintenoit l'honneur du nom vé-

(1) *Paolo Paruta stor. Ven.* Lib. II, p. 135. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 79. — *Pauli Jovii Hist.* L. XII, p. 214.

CHAP. CXI. 1514. nitien, et la confiance dans la fortune de la république (1).

Jusque alors on ne voyoit point quel effet avantageux avoient produit les négociations que Léon X continuoit toujours avec la république de Venise et Maximilien, avec le roi de France et avec les Suisses : aucune des pacifications qu'il avoit entreprises ne s'étoit accomplie, et l'on commençoit à se défier de sa bonne foi. En effet, dans ses lettres confidentielles, il pressoit d'autant plus Louis XII, d'entrer cette année même en Italie, qu'il l'y croyoit moins disposé (2); il l'assuroit de son attachement aux intérêts de la France, il faisoit épouser à son frère Julien, Philiberte de Savoie, propre sœur de la mère de François Ier ; il insistoit sur ce mariage conclu dès le 10 mai 1513, mais qui ne fut célébré à Turin qu'au mois de février 1515 (3), et en même temps il envoyoit Piétro Bembo en légation à Venise pour engager cette république à rompre avec la France, et pour la réconcilier à l'empereur et au roi d'Espagne (4).

(1) *Paolo Paruta hist. Ven.* L. II, p. 157. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 79. — *Pauli Jovii Hist.* L. XII, p. 203.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 75.

(3) Guichenon, Histoire généalogique de la Maison de Savoie. T. II, p. 179. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. III, p. 174. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 275.

(4) *Paolo Paruta stor. Ven.* L. II, p. 140. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 77.

Le nouveau pontife ne ressembloit pas à son prédécesseur; son caractère étoit loin d'être aussi sévère, aussi irascible, aussi implacable. Au contraire, ses manières avec ses familiers étoient pleines d'aménité et de grâce; la protection qu'il accordoit aux arts et aux lettres, les bienfaits dont il combloit les savans, les poètes, les artistes, étoient célébrés dans toute l'Europe par un concert de louanges. Mais d'autre part, il s'en falloit de beaucoup qu'il eût autant de franchise et d'élévation dans le caractère que Jules II. Toutes ses négociations étoient entachées par la fausseté et la perfidie. En parlant de paix, il souffloit partout le feu de la guerre; aucune pitié pour les peuples d'Italie, accablés par tant d'armées barbares, n'influoit sur sa conduite. Son ambition n'étoit pas moindre que celle de Jules II, et il ne pouvoit la couvrir à ses propres yeux par des motifs aussi respectables. Ce n'étoit ni l'indépendance de l'Italie, ni la puissance de l'Église qu'il avoit en vue, mais seulement l'agrandissement de sa propre famille. CHAP. CXI. 1514.

Léon X avoit promis à son frère Julien de le pourvoir d'une manière brillante, et il l'avoit engagé à cette condition à renoncer, en faveur de Laurent, fils de Pierre de Médicis, à la direction de la république florentine. Il avoit intention de former pour Julien une souveraineté nouvelle des états de Parme et de Plaisance;

CHAP. CXI. 1514. auxquels il vouloit joindre Modène et Reggio; dont il comptoit dépouiller la maison d'Este; car, quoiqu'il eût d'abord prodigué au duc Alfonse de Ferrare les plus consolantes promesses, quoiqu'il lui eût fait tenir le gonfalon de l'Église à son couronnement, il n'avoit point encore révoqué les sentences prononcées contre lui par son prédécesseur. Il lui avoit promis de lui rendre Reggio à un terme fixé; deux fois ce terme étoit arrivé, et deux fois il avoit faussé sa promesse. Enfin, il avoit fomenté une conjuration des Rangoni, gentilshommes de Modène, qui, au mois de septembre 1514, avoient arrêté Vitus Fürst, gouverneur impérial de leur ville; et moyennant un payement de quarante mille florins, il s'étoit fait céder cette ville par l'empereur (1).

C'étoit en s'attachant aux maisons d'Autriche et d'Aragon que Léon X comptoit obtenir leur assentiment pour former en faveur de son frère une souveraineté cispadane, détachée en partie du duché de Milan, et en partie de celui de Ferrare; mais les Vénitiens lui faisoient espérer l'aide de la France pour un projet de bien plus grande importance, celui de placer ce même frère sur le trône de Naples, en en chassant

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 315. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso dà Este*, p. 96. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 77.

le roi d'Aragon. Le désir universel des Italiens de s'affranchir du joug des barbares pouvoit en effet leur faire applaudir à cette tentative, et la jalousie mutuelle des puissances étrangères, qui ne vouloient point laisser jouir leurs rivales de ce qu'elles étoient obligées d'abandonner, pouvoit la seconder. Les Médicis alloient jusqu'à espérer le royaume de Naples pour Julien, le duché de Milan pour Laurent, et ils appuyoient leurs calculs politiques sur les prophéties d'un moine, dont ils montroient une lettre qu'il avoit, disoient-ils, écrite après sa mort (1).

CHAP. CXL. 1514.

Cependant Léon X couroit risque de se trouver enlacé dans ses négociations astucieuses. Louis XII le pressoit de se déclarer, et de le seconder dans l'expédition qu'il méditoit pour l'ouverture de la campagne de 1515. Il lui montroit les Vénitiens se relevant de tous leurs échecs par leur constance; Barthélemi d'Alviano, leur général, recouvrant par une suite de petits succès la réputation que deux grandes défaites lui avoient fait perdre. Il lui rappeloit l'alliance qu'il venoit de conclure avec Henri VIII d'Angleterre, et qui lui assuroit pour sa pro-

(1) Cette lettre, signée *frate Angelo morto*, fut communiquée aux amis de Julien à Rome, peu de mois après l'élection de son frère. *Jacopo Nardi*. L. VI, p. 276. — Sur la proposition des Vénitiens, voyez *Paolo Paruta stor. Venez.* L. II, p. 121.

CHAP. CXI. chaine expédition les secours de la puissance
1514. même qui avoit fait échouer la précédente. Il faisoit considérer au pontife combien il seroit imprudent de compter sur les promesses de Ferdinand et de Maximilien, dont la pauvreté n'étoit pas moins connue que la mauvaise foi. Il le mettoit en garde contre l'ambition de ces deux princes, qui prétendoient à la domination de toute l'Italie; tandis qu'au temps où il en possédoit lui-même les deux plus puissans états, il avoit respecté l'indépendance de tous les autres. En même temps, Louis XII n'avoit point tenu secrètes les invitations de passer en Italie que lui avoit adressées Léon X, et il avoit ainsi rendu le pontife suspect à ses autres alliés. Le moment sembloit venu où celui-ci seroit obligé de se déclarer ouvertement, et de laisser connoître lesquels il avoit voulu tromper, ou du roi de France, ou des Suisses, ou de Maximilien et de Ferdinand, ou des Vénitiens (1).

1515. Mais la mort inattendue de Louis XII, le 1er janvier 1515, retarda pour quelque temps encore une décision qui paroissoit imminente. Le mariage disproportionné de ce monarque, âgé de cinquante-quatre ans, avec une princesse âgée de dix-huit ans, et d'une rare beauté, fut regardé comme ayant causé sa mort. La

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XII, p. 80.

Digitized by Google

courte maladie, qui le mettoit au tombeau, portoit tous les caractères de l'épuisement. Pendant les fêtes mêmes du mariage, célébré à Abbeville le 9 octobre, et suivi à Paris, pendant six semaines, de joûtes et de tournois, le roi étoit si foible, qu'il fut constamment couché sur un lit de repos. « A cause de sa femme », dit le loyal serviteur de Bayard, « le bon roi avoit changé » toute sa manière de vivre, car où il soûloit » disner à huit heures, convenoit qu'il disnât » à midi; où il se soûloit coucher à six heures » du soir, souvent se couchoit à minuit, dont » il tomba malade à la fin du mois de décembre; » de laquelle maladie tout remède humain ne » le peut garantir qu'il ne rendît son âme à » Dieu, le premier janvier ensuivant, après la » minuit » (1). CHAP. CXI. 1515.

Louis XII, qui pendant quelques mois au moins fut reconnu comme roi de Naples, et qui pendant plus de dix ans régna sur le duché de Milan, doit être considéré comme un des souverains de l'Italie; et son caractère n'eut que trop d'influence sur le sort de cette contrée. Il fut généralement accusé d'avarice; en effet il aliéna

(1) Mémoires du chev. Bayard. Chap. LVIII, p. 361. — Mémoires de messire Martin du Bellay. Liv. I, p. 37, 39. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 163. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 82. — *Fr. Belcarii.* L. XIV, p. 433. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XIV, p. 289.

CHAP. CXI. 1515. les Suisses, et il fit échouer souvent le succès de ses armées, par une épargne mal entendue et hors de saison. Cependant cette économie, toute excessive qu'elle étoit, fut presque la seule vertu par laquelle il mérita le titre de *Père du peuple* dont on l'honora; car il épargna les impôts à ses sujets, plus encore que ses propres trésors. D'ailleurs on ne trouvoit en lui aucune des qualités, ou des grands hommes, ou des grands rois. Sans force dans le caractère, et sans décision dans l'esprit, il étoit habituellement conduit, et il avoit besoin de l'être; mais il ne savoit point prendre pour guides des hommes qui lui fussent supérieurs. Ses favoris étoient presque aussi foibles que lui, leur politique fut presque toujours mal entendue, elle fut aussi presque toujours sans foi. Non moins ambitieux que si la nature lui avoit donné les talens d'un conquérant, il ne cessa de combattre pour la possession du royaume de Naples et du duché de Milan, et il perdit l'un et l'autre par sa faute, après avoir attiré sur la France les plus sanglans revers (1). Non moins perfide que s'il avoit vieilli

(1) Noi abbiamo un papa savio, e questo grave e rispettato (la lettre devoit être lue par lui) un imperatore instabile e vario; un re di Francia sdegnoso e pauroso; un re di Spagna taccagno e avaro; un re d' Inghilterra ricco feroce e cupido di gloria; gli Suizzeri bestiali, vittoriosi e insolenti, noi altri d'Italia poveri ambiziosi e vili: per gli altri re io non li conosco. *Macchiavelli a Fr. Vettori*, 26 août 1513. T. VIII, p. 88.

dans l'étude de la politique macchiavélique, il fut infidèle à tous ses traités, et il trahit indignement l'amitié et la confiance de ses alliés, les Florentins, les Vénitiens, le roi de Navarre, le duc de Ferrare, les Bentivoglio, les petits princes de Romagne, et le prince de Piombino. Il fut l'auteur principal de la ligue de Cambrai contre les Vénitiens, ses alliés; et cette perfidie égaloit celle à laquelle il s'étoit associé contre Frédéric, roi de Naples. Néanmoins ce n'étoit point à la raison d'état qu'il sacrifioit ainsi sa parole et son honneur; car chacune de ces violations des traités étoit aussi imprudente et malhabile, que contraire à la bonne foi.

CHAP. CXI. 1515.

Lorsque Louis XII se trouva lui-même aux armées, et particulièrement dans sa première campagne contre les Vénitiens, il donna plusieurs preuves de cruauté. Mais au milieu des combats, la souffrance et le danger personnel émoussent tous les sentimens plus délicats; et les atrocités commises contre le gouverneur de Peschiéra et son fils, sont une moindre preuve de dureté de cœur, que le traitement infligé par le même Louis à son rival Louis Sforza. Il le retint dix ans dans un cachot ou une cage de fer; il lui refusa la consolation vainement demandée, d'avoir des livres, ou les moyens d'écrire dans sa solitude, et il le laissa mourir

CHAP. CXI. 1515. désespéré, sans aucune distraction, ou aucun soulagement d'esprit (1).

Louis XII éleva un schisme dans l'Église. Il vécut long-temps excommunié, et tint son royaume sous l'interdit : néanmoins il étoit lui-même superstitieux, et après avoir long-temps sacrifié la religion à la politique, il sacrifia l'une et l'autre à la bigotterie. La douceur privée de son caractère ne mérite pas plus d'éloges que sa conduite publique. Son divorce avec sa première femme fut un exemple éclatant d'ingratitude, de fausseté et de mépris pour toute décence. Il eut pour motif l'amour qu'il avoit conçu pour la seconde, alors femme de son beau-frère ; et lorsque, dans un âge avancé, il perdit celle-ci, il consacra à peine quelques semaines à la pleurer, et il sollicita aussitôt la main d'une troisième épouse à la fleur de l'âge, dont l'amour lui coûta la vie. Celle-ci, de son côté, par une sorte de représailles, ne lui apportoit qu'un cœur déjà engagé à Charles Bran-

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XIV, p. 289. — Louis XII racontant à Macchiavel, alors en légation auprès de lui, la prise de Mousélice, et le massacre de sa garnison, qui fut signalé par d'horribles cruautés, lui dit en riant : « Io fui tenuto, anno, un » mal uomo, quando nella giornata dove io era si ammazzo » tanti uomini ; adesso monsignore di Ciamonte sara tenuto quel » medesimo ». *Macchiavelli Legazioni.* Lettre de Blois, 29 juill. 1510. T. VII, p. 543.

don, duc de Suffolck, et elle épousa secrètement ce favori, deux mois après la mort de Louis XII (1). CHAP. CXI. 1515.

(1) Rapin Thoyras, Histoire d'Angleterre L. XV, p. 98. — Mémoires de Fleuranges, p. 169.

CHAPITRE CXII.

François Ier prend le titre de duc de Milan; il passe les Alpes, il bat les Suisses à Marignan, et conquiert le Milanez; invasion de Maximilien en Lombardie, et sa retraite; traités divers qui terminent les guerres occasionnées par la ligue de Cambray.

1515 — 1517.

CHAP. CXII. 1515. Au moment de la mort de Louis XII, son gendre, le duc d'Angoulême, premier prince du sang, succéda au trône de France sous le nom de François Ier : il étoit né le 12 septembre 1494, et arrière-petit-fils du même Louis, duc d'Orléans, fils de Charles V, dont Louis XII étoit petit-fils. Il prit en même temps le titre de duc de Milan, comme héritier de Valentine Visconti, sa bisaïeule, et comme compris nominalement dans les investitures accordées par Maximilien, en conséquence du traité de Cambrai (1). L'Italie fut ainsi avertie en quelque sorte, que le nouveau monarque prétendoit

(1) *Fr. Guicciardini.* T. II, Lib. XII, p. 82. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 290.

recouvrer par la force des armes la souveraineté qui avoit été enlevée à son prédécesseur. CHAP. CXII. 1515.

La France avoit eu le bonheur de voir se succéder deux monarques nés dans une condition privée, et qui apportoient sur le trône des vertus ou des talens que l'éducation royale n'est pas faite pour développer. Louis XII, qui, comme prince du sang, s'étoit montré en homme foible ou médiocre, resta ce qu'il avoit toujours été; toutefois il dut à sa fortune étroite et souvent contraire les habitudes de régularité, d'économie, de respect pour la justice, et de compassion pour les misères du peuple, qui lui valurent l'amour de ses sujets. François Ier avoit été beaucoup plus richement doué par la nature; sa figure étoit fort belle, sa force et sa dextérité le faisoient briller dans tous les exercices militaires; son affabilité, l'agrément de ses manières et sa générosité, lui gagnoient les cœurs de tous ceux qui l'approchoient. Enfin il étoit le premier des rois de France qui eût reçu une éducation libérale; il aimoit les lettres, les arts, la poésie, et il les cultivoit lui-même avec succès. Quoique Louis XII, n'espérant plus avoir de fils, et le regardant déjà comme héritier présomptif de la couronne, l'eût choisi pour gendre, et lui eût promis Claude de France, sa fille aînée, la reine Anne de Bretagne,

CHAP. CXII. 1515. tant qu'elle avoit vécu, n'avoit point permis que ce mariage s'effectuât. La haine qu'elle portoit à Louise de Savoie, mère de François Ier, s'étendoit aussi sur son fils; le mariage ne s'accomplit qu'au mois de mai 1514 (1); et jusqu'à cette époque, François éprouva le poids de la défaveur aussi-bien que la nécessité d'obéir.

Les qualités brillantes de François Ier excitoient l'attente de l'Italie, qui se sentoit menacée par ses premières armes, et qui se souvenoit que Gaston de Foix, arrivé au même âge avec des qualités semblables, mais bien moins de pouvoir pour en tirer parti, s'étoit déjà illustré par tant de victoires. Cependant les ennemis de la France, qui avoient été alarmés par les préparatifs de Louis XII, crurent avoir gagné un répit par sa mort : il leur paroissoit tout-à-fait invraisemblable que le nouveau roi voulût s'engager dans une guerre étrangère dès les premiers mois de son règne, et qu'il s'éloignât de son royaume avant de s'être donné le temps d'y affermir son autorité. François Ier s'étudia à confirmer cette opinion; et encore qu'il portât à quatre mille lances le nombre de ses compagnies d'ordonnance, il n'annonça cet arme-

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. LVIII, p. 360. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 154, 157. — Mémoires de du Bellay. L. I, p. 28.

ment nouveau que comme une mesure défensive (1). CHAP. CXII. 1515.

Avant d'entrer en campagne, en effet, François Ier vouloit s'assurer de la disposition de ses voisins. Il trouva Henri VIII d'Angleterre non moins empressé que lui à renouveler le traité d'alliance qu'il avoit conclu avec son prédécesseur; ce renouvellement fut signé à Londres, le 5 avril (2). L'archiduc Charles, souverain des Pays-Bas, se montra de même disposé à signer à Paris, le 24 mars, un traité d'alliance d'après lequel il promettoit d'épouser Rénée de France, fille de Louis XII et belle-sœur de François Ier, dès qu'elle seroit nubile (3).

Mais d'autre part, Ferdinand-le-Catholique ne voulut point renouveler la trève d'Orthès, à moins que le Milanez n'y fût compris, ce à quoi François ne voulut pas consentir. Maximilien ne voulut pas même entrer en négociation; les Suisses refusèrent d'admettre les ambassadeurs français, à moins qu'ils n'apportassent la ratification de la convention de Dijon; le pape promit de demeurer neutre, mais en

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 83. — *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p 294.

(2) *Rymer Acta publica.* T. XIII, p. 473, 475, 476.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 83. — Traité dans Dumont. T. IV. — Mémoires de Bayard. Ch. LIX, p. 364. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 43. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 436.

CHAP. CXII. 1513. même temps il négocioit secrètement avec Maximilien, Ferdinand et les Suisses, et il signa avec eux, au mois de juillet, un traité de garantie pour le duché de Milan (1). Quant aux Vénitiens, ils mettoient toute leur espérance dans les secours de la France; ils pressoient le roi de ne pas tarder à entrer en Italie, pendant que leur assistance pouvoit encore être efficace; et ils renouvelèrent avec lui, le 27 juin, l'alliance qu'ils avoient conclue avec son prédécesseur (2).

Le doge de Gênes, Octavien Frégose avoit été ramené dans sa patrie par les armes des Espagnols et du pape, en sorte que la ligue opposée à la France croyoit pouvoir compter sur lui; cependant elle ne le ménageoit pas plus qu'elle n'avoit fait le duc de Milan lui-même, et tandis qu'elle écrasoit celui-ci de contributions, et qu'elle traitoit sans cesse de céder ses états à un autre, elle lui offroit aussi de lui abandonner la seigneurie de Gênes sous des conditions pécuniaires; en sorte que Frégose savoit fort bien que sous la protection du pape et du roi d'Espagne, sa patrie étoit en quelque sorte exposée en vente au plus offrant. Il accueillit donc avec

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 85. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 457. — *Paolo Paruta stor. Venez.* L. III, p. 161.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 84. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 42. — Le Traité dans Léonard, T. IV. — *Paolo Paruta stor. Venez.* L. III, p. 150.

joie les propositions secrètes de François Ier, qui demandoit son alliance. Il conclut avec le connétable de Bourbon un traité qui ne devoit être publié qu'après que les armées françaises seroient entrées en Italie; alors Frégose devoit leur ouvrir les passages de la Ligurie, les seconder avec un certain nombre de fantassins, et déposer le titre de doge, pour prendre celui de gouverneur perpétuel de Gênes, au nom du roi de France (1).

Il restoit enfin à François Ier un dernier allié au-delà des monts, mais le plus foible de tous, c'étoit le marquis de Saluces qui, dépouillé de tous ses états à cause de son affection pour la France, ne conservoit plus que la seule ville de Rével; sa situation, il est vrai, au débouché des monts pouvoit lui donner de l'importance (2).

Mais François Ier comptoit moins sur ses alliés que sur les forces propres de la France, et sur l'enthousiasme avec lequel elle se disposoit à seconder son jeune roi dans sa première expédition. François Ier voulant effacer la honte des défaites de Novarre et de Guinegattes, rassem-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 292 et 303. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 87. — *Petri Bizarri hist. Genuens.* L. XIX, p. 445. — *Uberti Folietæ.* Lib. XII, p. 717. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 439.

(2) Mémoires du chev. Bayard. Ch. LIX, p. 365.

CHAP. CXII. bloit la plus forte armée qu'un roi de France
1515. eût encore conduite en campagne. Il réunit en Dauphiné deux mille cinq cents lances françaises, la fleur de toute sa noblesse ; et comme la jalousie de cette noblesse tenoit en France le tiers-état désarmé, et éloigné de toute habitude militaire ; que d'autre part, les dernières guerres avoient fait sentir l'importance décisive de l'infanterie, lorsqu'elle présentoit ou la masse inébranlable et hérissée de piques des Suisses, ou l'agilité et la constance en même temps des Espagnols ; François Ier engagea vingt-deux mille landsknechts pour tenir tête aux Suisses, et dix mille Basques pour tenir tête aux Espagnols. A la tête des premiers se trouvoit le duc de Gueldre, le capitaine Tavannes, dont la troupe forte de six mille hommes se nommoit la Bande Noire ; le duc de Suffolck, le comte Wolff-Brandeck, et Michel de Openberg (1). L'avarice de Ferdinand qui n'avoit jamais voulu payer la rançon de son illustre capitaine Piétro Navarro, fait prisonnier à la bataille de Ravenne, fournit à François un excellent chef pour former l'infanterie basque ; Navarro, impatient d'une si longue captivité, rendit à Ferdinand tous les fiefs qu'il tenoit de lui, s'en-

(1) Mémoires de Fleuranges. L. XVI, p. 177. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 88. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XV, p. 295. — *Fr. Belcarii Comment.* L. XV, p. 438.

gagea au service de France, et leva partie en Béarn, partie en Dauphiné, les dix mille hommes auxquels ils donna l'organisation, les armes et la discipline, par lesquels son infanterie espagnole s'étoit long-temps distinguée (1). CHAP. CXII. 1515.

Raymond de Cardone, après avoir menacé le Vicentin, et fait reculer Barthélemi d'Alviano, qui avoit reçu du sénat l'ordre exprès de ne s'exposer à aucun combat, avoit ramené l'armée espagnole à Vérone. Julien de Médicis, que son père Léon X avoit nommé gonfalonier de l'Église, rassembloit, entre Plaisance et Reggio, une armée composée de troupes du pape et de celles de la république florentine. Les Suisses, enfin, se pressoient seuls d'aller au-devant des Français pour occuper les passages des Alpes. Ils avoient établi leur quartier-général à Suze; l'armée qu'ils y avoient rassemblée étoit déjà forte de plus de vingt mille hommes, et elle gardoit les débouchés des deux vallées d'Exiles et de la Novalèse, avec tous les défilés du mont Cénis et du mont Genièvre (2).

L'armée de François Ier occupoit, d'autre part, le revers de ces mêmes Alpes, en Dauphiné,

(1) Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 47. — *Anonimo Padovano presso Muratori Annali ad ann.* 1515.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 88. — *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p. 294. — *Paolo Paruta.* L. III, p. 158. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 440.

CHAP. CXII. entre Grenoble et Briançon. Le passage du mont
1515. Genièvre, par lequel les Français avoient conduit leurs précédentes expéditions, leur étoit fermé. Le roi jugeoit impossible de forcer les Suisses dans des défilés où sa cavalerie ne pouvoit manœuvrer, et où le moindre retard exposeroit son armée à périr de faim. Le maréchal Trivulzio entreprit donc de parcourir les montagnes pour prendre de tous les bergers des informations sur les sentiers par lesquels il pourroit tourner l'armée suisse. Il s'arrêta enfin à celui qui des bords de la Durance conduit, par Guillestre et l'Argentière, aux sources de la Stura et aux plaines du marquisat de Saluces (1).

On étoit parvenu au dix août, et il ne restoit plus de neiges dans les gorges des montagnes que devoit traverser l'artillerie : mais jamais armée ne s'étoit engagée dans ces vallées sauvages ; les voyageurs du commerce ne les connoissoient pas davantage, et elles n'étoient pratiquées que par quelques chasseurs de chamois. L'entreprise d'y conduire un train d'artillerie, toute la gendarmerie française, et trente mille hommes de pied, étoit donc faite pour étonner l'imagination. L'armée s'étoit rendue de Grenoble à Embrun, par Vizille et la Mure : là, ayant fait

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 89. — *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p. 298.

ses provisions de vivres pour cinq jours, elle prit son chemin dans les montagnes, par les villages de Saint-Clément et de Crispino. Elle avoit laissé sur sa gauche le mont Genièvre, passé la Durance à gué, et trouvé sa première étape à Gilestre. De là il fut nécessaire de se frayer avec le fer un chemin au travers du rocher de Saint-Paul, qui barroit le passage : on l'exécuta le second jour, et l'armée vint passer la nuit à Barcelonnette. Le troisième jour, il falloit franchir la chaîne centrale des Alpes, celle qui, entre Barcelonnette et l'Argentière, sépare les eaux qui coulent vers le Rhône de celles que reçoit le Pô. Tour à tour il falloit faire sauter les rochers pour s'ouvrir un passage, ou jeter des ponts sur l'abîme, ou élever, le long des précipices, des galeries en bois. Soixante et douze grosses pièces d'artillerie devoient passer par ce chemin, avec la colonne centrale de l'armée, la cavalerie pesante et les bagages ; deux mille cinq cents pionniers et sapeurs, enrégimentés et payés comme l'infanterie, les accompagnoient pour ouvrir les chemins : mais le zèle des simples soldats étoit plus efficace encore; ils s'atteloient à l'artillerie au lieu de chevaux, et ils déployoient autant d'intelligence et d'adresse que de courage pour surmonter les difficultés inouies que leur opposoit la nature. La troisième étape de l'armée fut dans les villages de

CHAP. CXII. 1515.

CHAP. CXII. 1515. Larchia et d'Éhergia. Déjà elle étoit arrivée dans la vallée de la Stura; cependant la montagne de Pié di Porco lui barroit encore le chemin : elle la franchit le quatrième jour, et le cinquième elle se trouva en Lombardie, dans les plaines du marquisat de Saluces (1).

Pendant que la colonne du centre suivoit cette route, luttant avec des dangers et des difficultés qu'aucun général n'avoit encore tenté de surmonter, d'autres divisions de l'armée parcouroient les passages de Dragonièra, de Rocca-Pérotta et de Cunéo, sans rencontrer nulle part, au milieu des montagnes, les Suisses, qui auroient pu en défendre les défilés avec tant d'avantage.

Avec une de ces divisions, La Palisse avoit été chargé de marcher de Briançon à Villefranche et aux sources du Pô, par Sestrières. Il formoit ainsi la gauche de toute l'armée française; et comme plus rapproché des Suisses, c'étoit aussi lui qui couvroit plus particulièrement l'artillerie. Bayard marchoit avec cette division, aussi-bien qu'Humbercourt et d'Aubigny. Il fut averti que Prosper Colonna, capitaine général du duc de Milan, avoit son quartier à Carma-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 298. — Mémoires de Fleuranges, p. 178. — Mémoires de Louis de la Tremoille. Ch. XVI, p. 200. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 90. — *Fr. Belcarii. Comm.* L. XV, p. 441.

gnole, au pied de ces mêmes montagnes, et que le chemin de Rocca-Sparvièra, où l'on n'avoit jamais vu passer de chevaux, étoit cependant praticable. Bayard et La Palisse résolurent de surprendre le général ennemi. Le caractère circonspect de Prosper Colonna le desservoit dans cette occasion, parce qu'il ne pouvoit croire possible ce qu'il auroit été si éloigné de tenter lui même. Il n'avoit en effet aucun soupçon de la marche des Français : toutefois il étoit parti de Carmagnole pour Pignerol, le matin même du 15 août, jour où, par leur diligence, La Palisse et Bayard avoient compté le surprendre dans la première de ces deux villes. Avertis de son départ, ils le suivirent au galop. Colonna, qui avoit avec lui trois cents hommes d'armes, quelques chevau-légers, et un grand nombre de chevaux de remonte, s'étoit arrêté à Villefranche pour dîner. Il ne voulut pas croire ses espions, qui vinrent lui annoncer l'arrivée des Français. Le corps-de-garde établi à l'entrée de Villefranche, en les voyant venir, voulut fermer les portes ; mais deux gendarmes français, qui avoient devancé leur compagnie, se précipitèrent en avant avec tant d'impétuosité, que l'un d'eux réussit à engager sa lance entre les deux battans de la porte, et à l'y maintenir jusqu'à l'arrivée de ses camarades. Prosper Colonna, surpris, ne put faire aucune résistance :

CHAP. XVII. 1515.

CHAP. CXII. 1515. il fut fait prisonnier, avec la plupart de ses gend'armes et plus de sept cents chevaux (1).

L'Italie apprit en même temps le passage d'une armée aussi formidable, et la captivité du général qu'elle estimoit le plus. Ces deux échecs ébranlèrent le courage des alliés, redoublèrent leur défiance les uns des autres, et tournèrent toutes leurs pensées vers les moyens par lesquels ils pourroient se mettre, chacun à part, à l'abri du danger. Julien de Médicis, atteint d'une fièvre dangereuse, avoit quitté son armée pour se rendre à Florence, tandis que son neveu Laurent en avoit pris le commandement. Léon X se hâta de faire dire au dernier de ne point s'avancer contre les Français, de ne point manquer à la neutralité, et de saisir le prétexte de la révolte de Guido Rangoni, pour s'arrêter dans le Modénois, au siége de Rubbiéra. En même temps, il dépêcha son confident Cinthio de Tivoli à François Ier, pour excuser ses premières démarches, et entamer quelques négociations; mais cet émissaire fut arrêté par les Espagnols, et ses papiers remis à Raymond de Cardone lui firent voir combien il devoit peu compter sur le pape (2).

(1) Mémoires de Martin du Bellay. Liv. I, p. 50. — Mém. de Fleuranges, p. 183. — Mém. du chev. Bayard. Ch. LIX, p. 368-374. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XV, p. 299. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 91.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 92. — *Jo. Marianæ de rebus*

Cardone avoit concentré à Vérone les forces espagnoles; il y attendoit des renforts d'Allemagne, que Maximilien promettoit toujours, et qu'il n'envoyoit jamais. D'ailleurs il avoit jusque alors fait vivre sa troupe sans argent aux dépens des pays qu'il ravageoit plutôt qu'il n'y faisoit la guerre. Ferdinand ne lui envoyoit aucun subside; toutefois au moment où il auroit fallu se mettre en marche, le général ne pouvoit se dispenser de payer à ses soldats au moins une partie des soldes arriérées. Barthélemi d'Alviano s'étoit rapproché de lui, son armée occupoit le Polésine de Rovigo; et sans vouloir engager de combat, elle retenoit les Espagnols, et les empêchoit d'aller se réunir aux Suisses (1). CHAP. CXII. 1515.

Les Suisses eux-mêmes, à la nouvelle du passage de François Ier, avoient ressenti de l'inquiétude : ils avoient d'abord marché sur Pignerol, avec l'intention de délivrer Prosper Colonna, et ils avoient forcé La Palisse à se replier sur Fossano; mais lorsqu'ils apprirent que toute l'armée, et le roi lui-même à sa tête, avoient passé les monts, ils demandèrent une suspension d'armes pour se retirer à Verceil; et François Ier, qui désiroit ardemment se réconcilier avec eux, la leur accorda. Dans leur retraite,

Hispan. L. XXX, cap. XXVI, p. 343. — *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p. 300.

(1) *Paolo Paruta Hist. Venez.* L. III, p. 167.

CHAP. CXII. 1515. ils pillèrent Chivas et Verceil, et s'arrêtèrent enfin à Novarre (1).

Depuis le commencement de cette guerre, les Suisses étoient divisés en deux factions : les uns, entraînés par le cardinal de Sion, ennemi implacable de la France, ne vouloient entendre à aucun accord avec elle; les autres, dont les principaux chefs étoient Albert de la Pierre, et Jean de Diesbach, capitaines des Bernois, et George de Super-Sax Valaisan, désiroient une réconciliation avec une monarchie qu'ils regardoient comme l'amie naturelle de leur nation; ils se plaignoient de ce qu'on leur faisoit verser leur plus pur sang pour une querelle qui leur étoit étrangère. L'ambition de ceux qui vouloient dominer l'Italie et accabler la France, étoit tout-à-fait disproportionnée avec leur force, et la Suisse leur paroissoit devoir être également perdue, si la France cessoit d'exister, ou si la France victorieuse vouloit se venger de ses plus proches voisins. La crainte qu'inspiroit l'armée de François Ier engageoit les Suisses à prêter l'oreille aux conseils de Diesbach et de la Pierre, et à accepter la médiation que leur offroit le duc de Savoie, et le bâtard, son frère (2).

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XV, p. 301. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 93. — Mémoires de Fleuranges, p. 187. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 53.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 189.

Mais les Suisses, qui, le jour d'une bataille, se soumettoient à une rigoureuse discipline, conservoient dans leurs armées, toutes les fois qu'ils n'étoient pas en présence de l'ennemi, toutes les habitudes de la plus fougueuse démocratie. Les discours de leurs chefs les entraînoient alternativement dans des partis extrêmes. Les uns, déjà chargés de butin, étoient impatiens de le remporter dans leurs montagnes; d'autres demandoient la guerre, parce qu'ils n'avoient rien gagné encore; tous se plaignoient de ce que les quarante mille ducats que le pape et le vice-roi leur avoient promis chaque mois, n'arrivoient point : dans un moment d'humeur, ils pillèrent la caisse du commissaire pontifical, et ils se mettoient déjà en route pour retourner en Suisse, lorsque l'argent arriva; ils se calmèrent alors, et s'établirent à Galérate, où ils attendirent vingt mille de leurs compatriotes qui passoient les Alpes pour venir les joindre (1). CHAP. CXII. 1515.

Cependant le bâtard de Savoie et M. de Lautrec avoient suivi les Suisses à Galérate pour continuer leurs négociations; et comme ils promettoient de l'argent comptant, tandis que les alliés avoient déjà fait connoître leur pauvreté, le plus grand nombre des vingt commissaires suisses, nommés pour traiter avec eux, étoient

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XV, p. 320.

CHAP. CXII. 1515. disposés à un arrangement. Enfin un traité fut conclu en effet, et signé d'une et d'autre part. Les Suisses consentirent à ce que le duché de Milan retournât à la France, même y compris les petits districts qu'ils en avoient détachés, au pied des Alpes, sous condition que Maximilien Sforza épouseroit une princesse du sang royal de France, et recevroit en apanage le duché de Nemours, avec une pension de douze mille francs. Le roi, de son côté, promit de payer à certains termes six cent mille écus pour la capitulation de Dijon, et trois cent mille pour les bailliages conquis, que les Suisses restituoient. Il rendit aux cantons leurs anciennes pensions, et l'alliance renouvelée entre eux devoit durer pendant tout son règne, et dix ans après sa mort (1).

François Ier, empressé de faire un premier paiement aux Suisses, et de sceller ainsi la paix, demanda à tous ses princes et tous ses gentilshommes, de lui prêter ce qu'ils avoient d'argent comptant et de vaisselle. Chacun ne se réserva que ce qu'il lui falloit pour sa dépense pendant huit jours : l'argent fut envoyé à Buffaloro, où M. de Lautrec devoit le consigner aux députés

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 94. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 304. — Mémoires de Fleuranges, p. 189. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 53. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 443.

des ligues. La paix paroissoit tellement assurée, que le duc de Gueldre, capitaine de tous les landsknechts, repartit en poste pour repousser une invasion des Brabançons dans ses états; et lorsqu'il reçut à Lyon la nouvelle de la bataille de Marignan, il en tomba dangereusement malade de chagrin (1). CHAP. CXII. 1515.

Cependant Rosten (2), bourgmestre de Zurich, qu'en raison de son âge et de son expérience militaire, les cantons avoient nommé général de toutes leurs troupes en Italie, arriva de Bellinzona au camp qu'on avoit transporté à Monza, avec une nouvelle division de près de vingt mille hommes. Les Suisses, qui auparavant se sentoient les plus foibles, crurent ainsi avoir recouvré la supériorité. Les nouveaux venus ne pouvoient se résoudre à s'en retourner sans combat; ils portoient envie aux richesses dont leurs compagnons étoient chargés; ils déclaroient que jamais les cantons ne consentiroient à la restitution des bailliages italiens, stipulée par le traité. En vain les partisans de la France représentoient combien il seroit honteux de violer une convention si solennellement conclue; de beaucoup le plus grand nombre de-

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay. L. I, p. 54. — Il partit le 10 septembre. *Mém. de Fleuranges*, p. 195.

(2) Le biographe de Frundsberg le nomme Rösch, et doit être suivi de préférence pour les noms allemands. *II Buch*. f. 23.

CHAP. CXII. 1515. mandoit la bataille; ils proposoient par deux attaques subites d'enlever l'argent qu'on avoit apporté pour eux à Buffaloro, et de surprendre le roi, qui, avec son armée, s'étoit approché à peu de milles de Milan. Albert de la Pierre et Jean de Diesbach, ne voulant pas participer à cet acte de mauvaise foi, quittèrent le camp, pour retourner dans leur patrie, et six ou sept mille de leurs compatriotes les suivirent. M. de Lautrec, averti à temps, par quelques espions, du projet des Suisses, partit précipitamment de Buffaloro, et mit à couvert l'argent dont il étoit chargé (1).

Pendant ce temps l'armée française avoit occupé la plus grande partie de la Lombardie. Aymar de Prie avec quatre cents lances et cinq mille fantassins, s'étoit approché de Gênes pour décider Octavien Frégose à se déclarer pour la France; celui-ci avoit aussitôt arboré les étendards français, et renforcé de quatre mille fantassins l'armée d'Aymar de Prie, qui occupoit tout le pays au midi du Pô (2). Au nord de ce fleuve, le roi s'étoit avancé de Verceil par Novarre, qui n'avoit fait que peu de résistance :

(1) Mémoires de Martin du Bellay. Liv. I, p. 54. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XV, p. 304. — Mémoires de Fleuranges, p. 191.

(2) *Petri Bizarri.* Lib. XIX, p. 445. — *Uberti Folietæ.* L. XII, p. 717.

passant ensuite le Tésin, il séjourna à Buffaloro et à Biagrasso, tandis que Pavie lui ouvroit ses portes, et que J. J. Trivulzio s'avançoit jusqu'à celles de Milan; ce dernier y étoit reçu par une députation du peuple de cette ville; elle le supplioit de ne pas compromettre avant la bataille, la capitale de la Lombardie qui se trouvoit entre les deux armées, et de s'abstenir d'y entrer par humanité, comme par reconnoissance pour l'attachement des Milanois à la couronne de France (1). CHAP. CXII. 1515.

Le cardinal de Sion étoit auprès de Raymond de Cardone, qui avoit établi son camp au confluent de l'Adda et du Pô. Lorsqu'il apprit que ses compatriotes étoient résolus à continuer la guerre, il pressa Cardone de réunir son armée à la leur, et ne pouvant l'obtenir, il alla joindre les Suisses à Monza, avec Muzio Colonna, Louis de Pitigliano, quatre cents chevau-légers, et quelques gendarmes. Les Suisses n'avoient point d'autre cavalerie dans leur armée (2).

Cardone, après avoir laissé des garnisons à Vérone et à Brescia, vint joindre Laurent de Médicis à Plaisance, avec sept cents hommes d'armes, six cents chevau-légers, et six mille fantassins. Médicis, de son côté, avoit sous ses

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 94.

(2) *Pauli Jovii histor. sui temp.* L. XV, p. 305. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 95.

CHAP. CXII. 1515. ordres sept cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers et quatre mille fantassins. Les deux armées réunies derrière les Français, étoient assez fortes pour leur donner de l'inquiétude; mais l'Alviano de son côté avoit passé l'Adige; il étoit remonté le long de la rive gauche du Pô, jusqu'à Crémone, et il étoit venu se placer en face du vice-roi, qui avoit déjà préparé son pont de bateaux sous Plaisance. L'armée vénitienne sous les ordres de l'Alviano, comptoit neuf cents hommes d'armes, quatorze cents chevau-légers, et neuf mille fantassins, elle tenoit en échec toutes les forces de l'Espagne, du pape et des Florentins, et par cette habile manœuvre, elle donnoit aux Français le moyen de disputer avec les Suisses seuls, du sort de la guerre (1).

François Ier pour assurer sa communication avec l'Alviano et pour couper absolument celle du camp espagnol avec les Suisses, étoit venu s'établir à Marignano, sur la route de Plaisance à Milan, à trente milles de la première de ces deux villes, à dix de la seconde : l'Alviano occupoit Lodi, à dix milles en arrière de Marignan; Cardone, après avoir fait passer le Pô à une partie de ses troupes, reconnoissant l'impossibilité d'avancer, avoit repassé le fleuve.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 95. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* L. XV, p. 305. — Mémoires de messire Martin du Bellay. L. I, p. 55. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 444.

Les avant-postes français s'étendoient jusqu'à trois milles de Milan, à San Donato et Sainte-Brigitte; les Suisses, après l'arrivée du cardinal de Sion dans leur camp à Monza, étoient rentrés à Milan au nombre de trente-quatre mille hommes environ (1). CHAP. CXII. 1515.

Le 13 septembre, le cardinal de Sion fit sonner le tambourin, pour assembler tous les Suisses sur la place du château à Milan. Il s'y étoit fait dresser une chaire d'où il les harangua, les excitant à combattre pour la sainte église; il falloit, disoit-il, surprendre le roi, se venger en une fois de toutes les offenses qu'ils avoient reçues, et ajouter de nouveaux lauriers à ceux qu'ils avoient cueillis à Novarre. En même temps il fit donner une fausse alarme par Muzio Colonna, qui rentra précipitamment dans la ville, et demanda le secours de toute l'armée, comme s'il étoit pressé par les Français. Ceux mêmes alors qui jusqu'à ce jour avoient toujours parlé en faveur de la paix, saisirent leurs armes avec la même impétuosité que les autres, pour ne pas abandonner leurs compatriotes au moment du danger (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 97. — *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p. 306. — Mémoires de Louis de la Trémoille. Ch. XVI, p. 201. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. LX, p. 376.

(2) *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p. 308. — Mémoires de Fleuranges, p. 190. — *Paolo Paruta istor. Venez.* L. III, p. 174.

CHAP. CXII. 1515.

Malgré la détermination nouvelle que les Suisses avoient prise, leurs négociateurs et ceux des Français étoient encore assemblés à Galérate, et le roi croyoit toujours à la paix; lorsque le 13 septembre, trois heures après midi, le maréchal de Fleuranges qui avoit été envoyé vers Milan pour reconnoître l'ennemi, et qui avoit probablement causé l'alarme dont le cardinal de Sion tira parti, vit sortir de la ville l'armée entière des Suisses, au son des redoutables cornets d'Ury et d'Underwald, qu'on réservoit pour les jours de bataille. Il accourut vers le roi pour le sommer de s'armer, et faire sonner l'alarme au camp français. Barthélemi d'Alviano étoit alors en conférence dans la tente du roi, qui le prit par la main et lui dit : « Seigneur » Barthélemi, je vous prie d'aller en diligence » faire marcher votre armée, et venez le plus » tôt que vous pourrez, soit jour ou nuit, où » je serai, car vous voyez quelle affaire j'en » ai (1) ».

Le roi, qui ne s'attendoit pas à la bataille, n'avoit pas pris à Sainte-Brigitte une bonne position : le chemin de Milan, par lequel le maréchal de Fleuranges repartit avec deux cents hommes d'armes, pour faire une charge sur les Suisses, suivoit une ligne droite, et étoit bordé de fossés

(1) Mémoires de Fleuranges, p. 193.

des deux parts, en sorte que la cavalerie ne pouvoit point prendre les ennemis en flanc, ni caracoller autour d'eux. Quelques corps de Landsknechts étoient disposés au-delà du fossé, mais ils ne pouvoient y faire que peu de service ; et d'ailleurs les longues négociations qu'ils avoient observées entre le roi et les Suisses, leur donnoient de la défiance : ils ne savoient point si le roi n'étoit pas convenu de les abandonner à la vengeance de ces redoutables ennemis (1).

CHAP. CXII. 1515.

Les Suisses atteignirent les avant-postes français lorsqu'il ne restoit plus que deux heures de jour. Ils avançoient sur le front de l'armée, la pique basse, ne recourant à aucune manœuvre, n'employant d'autre art militaire que la force de leur corps et leur intrépidité. Ils marchoient sur l'artillerie sans se laisser ébranler par les décharges des batteries qui portoient à plein sur leurs bataillons; après la chute de leurs camarades, ils serroient les rangs, et avançoient toujours. La gendarmerie vint heurter contre eux, et le roi la conduisoit à la tête des gentilshommes de sa garde. Il écrivoit lui-même à sa mère que « par cinq cents et par cinq cents, » il y fut fait une trentaine de belles charges, et

(1) Mémoires de Louis de la Trémoille. Ch. XVI, p. 202. — Mémoires de messire Martin du Bellay. L. I, p. 57. — Mémoires de Fleuranges, p. 196. — *Paolo Parata istor. Venez.* Lib. III, p. 178.

CHAP. CXII. 1515.

» ne dira-l-on plus que les gendarmes sont liè-
» vres armés; car sans point de faute, ce sont
» eux qui ont fait l'exécution (1) ». Cependant cette gendarmerie, qui ne pouvoit suivre que la ligne droite du grand chemin, et attaquer les Suisses que de front, étoit arrêtée par la forêt de piques contre laquelle elle venoit donner. A mesure que les escadrons plioient, les Suisses, qui ne s'étoient jamais laissés entamer, s'avançoient en bon ordre à leur poursuite. Quelques milliers de Landsknechts essayèrent de passer le fossé, pour prendre les Suisses en flanc, mais ils y périrent presque tous (2).

La première batterie qu'attaquèrent les Suisses n'étoit composée que de sept pièces de canon; Piétro Navarro la commandoit; elle étoit couverte par un large fossé, que défendoit un corps d'infanterie basque et gasconne. Elle fut attaquée par le bataillon suisse des enfans perdus; c'étoit un corps de jeunes gens choisis entre tous les cantons, distingués par les plumes blanches qui flottoient sur leurs têtes, et payés d'une double solde. Ils perdirent infiniment de monde

(1) Lettre de François Ier à sa mère, du camp de Sainte-Brigitté, le vendredi 14 septembre, à la suite de Martin du Bellay. T. XVII, p. 442-451.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 197. — Mémoires de Bayard. Chap. LX, p. 377.

dans l'attaque, mais enfin ils se rendirent maîtres de cette batterie (1). CHAP. CXII. 1515.

La lumière du jour avoit manqué depuis long-temps aux combattans, mais une lune brillante leur avoit suffi pour continuer. Toutefois il étoit devenu impossible aux chefs de juger l'ensemble de la bataille, et de diriger les opérations commencées; chacun ne combattoit plus qu'avec ceux dont il se trouvoit accidentellement rapproché. Les corps français étoient déjà séparés par les Suisses; mais ils se battoient pour conserver encore la place qu'ils occupoient. Après quatre heures de combat nocturne, la lassitude et l'ignorance sur la situation des ennemis firent poser les armes à tous les combattans. Chacun demeura sur place, et chercha à réparer ses forces par un peu de sommeil (2).

« La nuit vint, dit Fleuranges, et les Suisses » commencèrent à chasser les gendarmes d'un » côté et d'autre; car ils ne savoient où ils » alloient, et on les tuoit partout où on les » trouvoit. Aussi étoient les Lansquenets et les » gens de pié français, tous écartés comme les » autres. Et demeura le roi auprès de l'artillerie,

(1) *Pauli Jovii histor. sui temp.* Lib. XV, p. 310.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 100. — *Pauli Jovii Hist.* L. XV, p. 311. — *Paolo Paruta hist. Venez.* L. III, p. 180. — Mémoires du chev. Bayard. Ch. LX, p. 378.

CHAP. CXII. 1515.

» qui n'avoit point un homme de pié auprès de » lui; et fit une charge avec environ vingt-cinq » hommes d'armes, qui le servirent merveilleu- » sement, et y cuida le roi être affolé; et vous » jure ma foi que fut un des plus gentils capi- » taines de son armée, et ne voulut jamais » abandonner son artillerie, et faisoit rallier le » plus de gens qu'il pouvoit autour de lui. Et » feurent les Suisses bien près de l'artillerie, » mais ils ne la voyoient point. Et fit éteindre » ledit roi un feu qui étoit auprès de ladite » artillerie, pour ce que les Suisses étoient si » près d'eux, et afin qu'ils ne la vissent point » si mal accompagnée. Et demanda ledit sei- » gneur à boire, car il étoit fort altéré; et y eut » un piéton qui lui alla quérir de l'eau qui étoit » toute pleine de sang, qui fit tant de mal au- » dit seigneur avec le grand chaud, qu'il ne lui » demeura rien dans le corps. Et se mit sur une » charrette d'artillerie pour soi un peu reposer, » et pour soulager son cheval, qui étoit fort » blessé. Et avoit avec lui un trompette italien » nommé Christophe, qui le servit merveil- » leusement bien; car il demeura toujours au- » près du roi, et entendoit-on ladite trompette » par-dessus toutes celles du camp; et pour » cela, on savoit où étoit le roi, et se retiroit-on » vers lui (1) ».

(1) Mémoires de Fleuranges, p. 198.

Ce fut de cette manière que, pendant la nuit, on rallia bien vingt mille Landsknechts, et toute la gendarmerie, au lieu où étoit le roi, auprès de l'artillerie. Les capitaines français, mettant à profit ce court intervalle entre les combats, retiroient les batteries qu'ils jugeoient trop avancées, les plaçoient avec avantage, rétablissoient leur ligne rompue en plusieurs points, et combinoient les attaques que la gendarmerie devoit tenter sur les flancs ou sur les derrières, pour diviser la phalange des Suisses (1). CHAP. CXII. 1515.

Ceux-ci de leur côté s'étoient ralliés au son des deux cornets d'Ury et d'Underwald, qu'on entendit sonner pendant toute la nuit. Le cardinal de Sion leur avoit fait apporter des vivres de Milan, et les bivouacs entremêlés s'entendoient encore sans se voir. Ce prélat avoit dépêché des courriers dans différens sens, pour annoncer, d'après le succès de la première attaque, que les Suisses étoient victorieux, et que l'armée française étoit en déroute (2).

« Le jour venu qu'on se recogneust (le vendredi 14 septembre), chacun se retira sous » son enseigne, dit Martin du Bellay, et com- » mença le combat plus furieux que le soir, de » sorte que je vis un des principaux bataillons

(1) Mémoires de Fleuranges, p. 200. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 106. — *Pauli Jovii Hist.* L. XV, p. 312.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 100.

CHAP. CXII. 1515. » de nos lansquenets être reculé de plus de cent » pas; et un Suisse, passant toutes les batailles, » vint toucher de la main sur l'artillerie du roi, » où il fut tué : et sans la gendarmerie qui sou- » tint le faix, on étoit en hazard » (1). Mais malgré l'intrépidité des Suisses, et leur belle ordonnance, on pouvoit déjà prévoir que l'issue de la bataille leur seroit défavorable. L'artillerie française faisoit dans leurs bataillons de larges trouées, et tous leurs efforts pour s'en rendre maîtres demeuroient infructueux. Les charges répétées de la gendarmerie sur leurs flancs, les inquiétoient, leur tuoient beaucoup de monde, et suspendoient leur marche, sans pouvoir les rompre. « Et commençoient, dit Fleuranges, » à aller autour du camp, de côté et d'autre, » pour voir s'ils pouvoient assaillir; mais ils ne » venoient pas au point; fors une bande qui » vinrent ruer sur ces lansquenets; mais quand » ce vint baisser des piques, ils glissèrent outre, » sans les oser enfoncer » (2).

Comme les Suisses hésitoient déjà, Barthélemi d'Alviano, qui avoit été à Lodi mettre sa troupe en mouvement, et qui avoit marché toute la nuit, arriva sur le champ de bataille avec cinquante-six maîtres seulement, devançant son armée qu'il avoit disposée en échelons

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay. L. I, p. 58.
(2) Mémoires de Fleuranges, p. 291.

pour le suivre. Mais le cri de guerre des Vénitiens, *marco! marco!* leurs drapeaux, et la haute opinion qu'on avoit de la rapidité de l'Alviano, persuadèrent aux deux camps que toute sa troupe arrivoit avec lui. Les Suisses ne jugèrent pas convenable de l'attendre; ils serrèrent de nouveau leurs rangs, et se replièrent vers Milan dans la même ordonnance, avec une contenance si fière, qu'aucun corps de l'armée française, ou d'infanterie ou de cavalerie, n'eut l'audace de les suivre. Seulement deux de leurs compagnies, qui s'étoient reposées dans les granges d'une maison de campagne, y périrent dans les flammes qu'y avoient allumées les chevau-légers des Vénitiens (1).

CHAP. CXII. 1515.

Le maréchal Trivulzio, qui avoit été présent à dix-huit batailles rangées, ne les regardoit que comme des jeux d'enfans, à côté de cette terrible bataille de Santa-Brigitta ou de Marignan, qu'il appeloit un combat de géans. On a lieu de croire qu'entre les deux armées, il resta de dix-huit à vingt mille hommes sur le carreau, dont les deux tiers étoient Suisses. Mais les historiens, de part et d'autre, pour flatter la vanité nationale, donnent sur le résultat de la ba-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 101. — *Paolo Paruta histor. Ven.* L. III, p. 182. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 315. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 446. — Mémoires de Bayard. Ch. LX, p. 381.

CHAP. CXII. 1515. taille un calcul différent. Dans l'armée suisse, peu de noms étoient illustres; dans celle des Français, les premières familles de la noblesse furent mises en deuil. François, frère du duc de Bourbon, Imbercourt, le comte de Sancerre, le seigneur de Bussy, neveu du cardinal d'Amboise, Jean de Muy, seigneur de la Meilleraye, le prince Charles de Talmont, fils unique de Louis de La Trémouille, M. de Roye, frère du maréchal de Fleuranges, et le jeune comte de Pitigliano, arrivé avec l'Alviano de l'armée vénitienne, demeurèrent parmi les morts (1).

« Le soir du vendredi, auquel finit la bataille » à l'honneur du roi de France, fut joye démenée parmy le camp, et en parla l'on en plusieurs manières. Et s'en trouva de mieux faisans les uns que les autres; mais sur tous feut » trouvé que le bon chevalier (Bayard), par » toutes les deux journées, s'estoit monstré tel » qu'il avoit accoutumé ès autres lieux, où il » avoit été en pareil cas. Le roy le voulut grandement honnorer, car il preint l'ordre de chevalerie de sa main. Il avoit bien raison, car

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 101. — *Pauli Jovii histor. sui temp.* L. XV, p. 316. — *Paolo Paruta ist. Venez.* L. III, p. 183. — Mémoires de Louis de la Tremoille. Ch. XVI, p. 205. — Mémoires de Fleuranges, p. 195-203. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. I, p. 59. — Mémoires de Bayard. Chap. LX, p. 381.

» de meilleur ne l'eût sceu prendre » (1). A son tour, le roi accorda le même ordre à d'autres, parmi les gentilshommes qui s'étoient le plus distingués. « *Je sens bien*, dit-il au maréchal » de Fleuranges, *que en quelque bataille que* » *vous ayez esté, ne voullustes estre chevalier :* » *je l'ai aujourd'hui esté; je vous prie que le* » *veuillez estre de ma main.* » Laquelle chose » l'adventureux (Fleuranges) lui accorda de » bon cœur, et le remercia de l'honneur qu'il » lui faisoit » (2).

CHAP. CXII. 1515.

Bayard, qui avoit reçu du roi un honneur si signalé, avoit couru dans la nuit un danger extrême. Son cheval, enferré de piques et débridé, « quand il se sentit sans frein, se meit à la » course, et en despit de tous les Suisses, ni de » leur ordre, passa tout oultre, et emportoit » le bon chevalier droict en une autre troupe » de Suisses, n'eust esté qu'il rencontra en un » champ des ceps de vigne, qui tiennent d'arbre » en arbre, où il, par force, s'arrêta. Le bon » chevalier feut bien effrayé, et non sans cause; » car il estoit mort sans nul remède, s'il feust » tombé entre les mains des ennemis. Il ne » perdit toutesfois point le sens; mais tout doul- » cement se descendit, et jecta son armet et ses

(1) Mémoires du chev. Bayard. Chap. LX, p. 382. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XV, p. 317. — Mém. de Fleuranges, p. 194.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 203.

CHAP. CXII. 1515. » cuissots, et puis le long des fossez, à quatre » beaulx pieds, se retira à son opinion vers le » camp des Français, et où il oyoit crier *France!* » Dieu lui feit la grace qu'il y parveint sans » danger. Et encores, qui mieux feut pour lui, » c'est que le premier homme qu'il trouva feut » le gentil duc de Lorraine, l'un de ses maistres, » qui feut esbahy de le veoir ainsi à pied. Si lui » feit ledict duc incontinent bailler un gaillard » cheval » (1).

Les Suisses, rentrés à Milan, cherchoient un prétexte pour se retirer d'une guerre où ils n'avoient plus rien à espérer. Ils demandèrent à Maximilien Sforza les trois mois de solde que ce duc leur avoit promis, mais qu'il ne pouvoit évidemment plus leur payer, après avoir perdu tous ses états. Sur son refus, malgré les instances du cardinal de Sion, auquel ils ne prêtoient plus la même foi, depuis la perte de la bataille, ils se mirent en marche dès le lendemain, pour se retirer par Como dans leur pays. Maximilien Sforza s'enferma dans le château de Milan avec Girolamo Morone, son principal ministre, Jean de Gonzague, quelques gentilshommes milanois, quinze cents Suisses, et cinq cents Italiens. Son frère François Sforza, duc de Bari, passa en Allemagne avec le cardinal de Sion, pour

(1) Mémoires du chev. Bayard. Ch. LX, p. 378.

solliciter les secours de Maximilien. Les Suisses, de leur côté, avoient promis en partant qu'ils ne tarderoient pas à revenir en plus grand nombre, pour se venger de leur défaite, et délivrer leurs compatriotes (1). CHAP. CXII. 1515.

Cependant la bataille de Marignan et la retraite des Suisses avoient décidé du sort du duché de Milan. Toutes les villes s'empressèrent de faire leur soumission à François Ier, et de témoigner leur joie de ce qu'elles n'étoient plus exposées à l'insolence et à la rapacité de la soldatesque suisse. Les châteaux seuls de Milan et de Crémone demeurèrent au pouvoir de Maximilien Sforza, et Piétro Navarro prit l'engagement de se rendre maître du premier en moins d'un mois (2).

Ce château étoit abondamment pourvu de vivres et de munitions de guerre; sa garnison étoit fort supérieure au nombre qu'auroit exigé l'étendue de son enceinte; et ses murailles, qu'on avoit vu précédemment soutenir de longs siéges, étoient jugées presque inexpugnables. Mais Piétro Navarro, qui le premier avoit apporté en Italie l'art des mines chargées, et qui l'avoit perfectionné; qui par leur moyen avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 102. — *Pauli Jovii Histor.* L. XV, p. 316. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 183.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 102. — Mémoires de Fleuranges, p. 206.

CHAP. CXII. 1515. pris plusieurs années auparavant les trois châteaux de Naples, et qui prétendoit qu'aucune forteresse ne pouvoit lui résister, inspiroit la plus vive terreur à ceux qui étoient enfermés dans le château de Milan. Le duc surtout, et ses officiers civils craignoient à toute heure de périr par une explosion épouvantable. Ils pouvoient aisément demeurer éloignés des combats, et ne point partager les dangers de la brèche. Mais une mine dans son explosion ne distinguoit point le souverain d'avec le plébéien; elle pouvoit atteindre le duc dans ses plus secrets appartemens, et à toute heure du jour ou de la nuit il pouvoit être enveloppé dans cet effroyable désastre. Maximilien Sforza, qui n'avoit ni courage, ni force de caractère, étoit empressé de se dérober à tout prix à un tel danger. Il n'avoit pas joui un moment de l'indépendance ou de la richesse attachées au pouvoir souverain. Chacun de ses alliés avoit à son tour proposé de l'abandonner, et de garantir ses états, ou à l'empereur, ou au roi de France. Les Suisses maintenoient son pouvoir, mais c'étoit pour l'asservir lui-même à leur volonté, et le rendre ministre d'exactions intolérables, par lesquelles il étoit déjà devenu odieux à ses sujets. Dès le 4 octobre, vingt jours après la bataille, il signa une capitulation, par laquelle il remit au roi, non-seulement les châteaux de

Milan et de Crémone, mais tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur le Milanez, s'engageant à passer le reste de ses jours en France; tandis que le roi de son côté lui promit de s'intéresser pour lui faire obtenir un chapeau de cardinal, et de lui assurer trente mille écus de rentes en biens-fonds (1). En signant, Sforza s'écria qu'il échappoit ainsi à l'esclavage des Suisses, aux extorsions de l'empereur, et aux tromperies des Espagnols. CHAP. CXII. 1515.

Ce ne fut qu'après la capitulation du château, que François Ier voulut faire son entrée à Milan. Il croyoit au-dessous de la dignité d'un roi de France d'entrer dans une ville qui ne lui étoit pas en entier soumise. Ces notions bizarres sur ce qu'il appeloit l'honneur de sa couronne, lui firent plus tard commettre de grandes fautes, et eurent une influence fatale sur toute sa destinée. Dans cette occurrence, le retard de son entrée à Milan étoit de peu d'importance; il ne l'empêchoit point de profiter en même temps, par les armes et par les négociations, de l'avantage qu'il avoit obtenu.

Ces négociations étoient fort actives : les al-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 104. — Mémoires de Fleuranges, p. 208. — Mém. de du Bellay. L. I, p. 63. — Observations sur ces Mémoires, p. 451. — *Petri Bizarri hist. Genuens.* L. XIX, p. 444. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 450. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 321, 322.

CHAP. CXII. 1515.

liés, ennemis du roi, s'exhortoient réciproquement à la constance; mais chacun s'efforçoit de se retirer du combat, en y laissant engagés ses seuls associés. Le pape étoit, plus que tous les autres, effrayé des succès des Français : il ne pouvoit pas seulement être atteint dans les états de l'Église; il avoit bien plus à redouter encore une révolution à Florence. Les Médicis avoient été ramenés dans cette république par Cardone, au nom de l'empereur et du roi d'Espagne. Le parti patriote, en revanche, avoit professé pour la France le plus constant attachement. C'étoit par dévouement pour elle qu'il avoit admis le concile de Pise sur son territoire, qu'il avoit provoqué le ressentiment de Jules II et de Ferdinand, et qu'enfin il s'étoit perdu. La politique, d'accord avec la reconnoissance, suggéroit au monarque françois l'obligation de rétablir sa fidèle alliée la république florentine, pour servir d'avant-poste au duché de Milan : une prudence vulgaire lui enseignoit à se fier plutôt à des amis éprouvés, qu'à des ennemis que la peur forçoit à chercher une réconciliation.

L'aversion des rois pour les républiques, et le regret qu'éprouvoit François Ier de faire la guerre à l'Église, lui firent embrasser la décision contraire. L'évêque de Tricarico et le duc de Savoie traitoient avec lui au nom de Léon X,

et ils l'amenèrent à signer des préliminaires par lesquels le roi garantissoit le pouvoir des Médicis sur la république florentine. Ce fut le pape qui, revenu de sa terreur dès qu'il apprit les scrupules du roi, fit le premier des difficultés pour les ratifier. Dans le même temps, il essayoit ce qu'il pourroit obtenir de Maximilien ou des Suisses pour la continuation de la guerre, et s'il ne pourroit point détacher les Vénitiens de la France. N'ayant pu y réussir, il fit enfin signer à Viterbe, le 13 octobre, son traité d'alliance avec la France. Il évacuoit Parme et Plaisance, qui devoient être réunies de nouveau au duché de Milan, tandis que le roi promettoit à Julien et Laurent de Médicis, outre le maintien de leur autorité à Florence, des honneurs, des pensions et des commandemens de troupes, et qu'il s'engageoit à ce que tout le duché de Milan se fournît de sel aux salines de Cervia, au préjudice de celles de Venise (1).

CHAP. CXII. 1515.

Les Suisses avoient assemblé une diète à Zurich : elle retentissoit de déclamations contre la France, elle débattoit les moyens d'envoyer des secours au château de Milan. Cependant leurs soldats avoient abandonné les bailliages italiens,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 103. — *Raynaldi Annal. eccles.* An 1515, §. 23, p. 193. — Léonard, Corps diplomatique, T. II. — *Pauli Jovii Hist.* L. XV, p. 518. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 448.

CH. CXII. et ne conservoient plus, au-delà des monts, que
1515. les deux citadelles de Bellinzone et de Locarno. Raymond de Cardone, qui se trouvoit, avec l'armée espagnole, le premier exposé aux attaques des Français, et qui savoit quelle impatience ressentoit l'Alviano de se venger de lui, quelle haine ses soldats avoient excitée dans tous les habitans de la Lombardie, étoit empressé de ramener son armée dans le royaume de Naples : il demanda et il obtint d'être compris dans le traité négocié par le pape. François Ier consentit à ce qu'il se retirât au travers de l'état de l'Église, sans être molesté (1).

Quatre ambassadeurs, les plus distingués par leurs dignités et leurs emplois dans la république de Venise, avoient été envoyés à Milan à François Ier, pour le féliciter sur sa victoire, et lui rappeler en même temps sa promesse de faire recouvrer aux Vénitiens tout ce que l'empereur leur avoit enlevé. La conquête du duché de Milan ne pouvoit point être considérée comme achevée, si les Français ne le garantissoient pas d'invasions nouvelles du côté de l'Allemagne, en rendant aux Vénitiens la garde de Vérone et de Brescia, tout comme du côté de l'Italie espagnole, en chassant les Médicis de Florence, et forçant le pape à la paix. Si François Ier avoit

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XII, p. 103. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XV, p. 317. — *Paolo Paruta hist. Venez.* L. III, p. 184.

su profiter de sa victoire, il auroit pu, par le seul effroi qu'elle avoit inspiré, obtenir l'un et l'autre avantages sans nouveaux combats : mais sa politique étoit trop personnelle pour qu'il pût comprendre combien il est souvent utile de servir vivement ses alliés. Quoiqu'il fît aux ambassadeurs vénitiens l'accueil le plus amical, et qu'il les assurât de son zèle pour les intérêts de leur patrie, il apporta de longs délais avant de leur envoyer des troupes, et celles qu'il leur fit passer ensuite semblèrent avoir perdu tout souvenir de la bravoure et de l'impétuosité françaises (1).

CHAP. CXII. 1515.

Les Vénitiens, laissés à leurs propres forces, voulurent cependant tenter de recouvrer les villes qu'ils avoient perdues. L'Espagnol Hijar commandoit à Brescia, Marc-Antonio Colonna à Vérone. La seconde de ces deux villes contenoit une nombreuse garnison, la première avoit fort peu de troupes ; ce fut d'elle que l'Alviano eut ordre de s'approcher : mais Hijar, prévoyant l'attaque dont il étoit menacé, demanda en hâte les renforts qu'il jugeoit nécessaires, et mille fantassins partis de Vérone, et faisant par les montagnes le tour du lac de Garda, entrèrent à Brescia avant l'arrivée du camp vénitien sous ses murs. (2).

(1) *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 185.

(2) *Idem*, p. 194. — *Pauli Jovii Hist.* L. XV, p. 318.

CHAP. CXII. 1515. Barthélemi d'Alviano, qui, pour la première fois de sa vie, se laissoit devancer par la célérité d'un autre, devoit cet échec à l'état de sa santé : les efforts disproportionnés à son âge et à la foiblesse de sa constitution, qu'il avoit faits à la bataille de Marignan, lui avoient causé une hernie : il se fit transporter à Ghédo, à peu de distance de Brescia, et il y mourut le 7 octobre, après de cruelles douleurs. Cet homme, qui s'étoit élevé du rang de simple soldat, par tous les degrés de la milice, au commandement des armées, ne sembloit point doué par la nature des facultés que requiert une vie aussi active. Il étoit très-petit, très-courbé, et d'une laideur presque difforme. Son impétuosité, souvent imprudente, sembloit la qualité d'un soldat plutôt que d'un général : mais quoiqu'elle l'eût exposé à de sanglantes défaites, il rachetoit ses défauts par sa promptitude et son intrépidité, et par l'art avec lequel il captivoit l'affection et la confiance du soldat, tout en le soumettant à la plus sévère discipline. Aucun homme ne sembloit plus fait que lui pour relever le courage de l'infanterie italienne, et lui faire regagner l'estime des Allemands, des Suisses ou des Espagnols, auxquels elle ne rougissoit point de se reconnoître inférieure. Il étoit, à sa mort, âgé de soixante ans. Ses soldats, qui le pleurèrent amèrement, ne voulurent point se séparer de son

corps, qu'ils conservèrent vingt-cinq jours à la tête de leur armée, lui faisant rendre, dans sa tente, les mêmes honneurs que s'il étoit toujours leur général. Ils ne consentirent jamais à demander un sauf-conduit à Marc-Antonio Colonna, commandant de Vérone, pour le faire passer à Venise; ils voulurent l'y accompagner à main armée, au travers du territoire ennemi. Le sénat le fit ensevelir dans l'église de Saint-Étienne, et assura des pensions à sa veuve et à ses enfans, qu'il laissoit sans aucune fortune (1).

CHAP. CXII. 1515.

Après la mort de l'Alviano, l'armée vénitienne parut n'avoir plus le courage de se mesurer avec aucun ennemi: les renforts mêmes que lui faisoit passer le roi de France sembloient, en arrivant au camp vénitien, prendre le même esprit de timidité et d'indiscipline. Jean-Jacques Trivulzio, qui lui avoit conduit sept cents lances françaises et sept mille fantassins allemands, et qui à leur tête entreprit le siége de Brescia, se laissa arrêter par des difficultés dont il n'auroit tenu aucun compte s'il avoit été au service du roi. Les Allemands se mutinèrent, déclarant ne pas vouloir servir contre

(1) *Pauli Jovii hist.* L. XV, p. 518. — *Paolo Parata.* L. III, p. 192. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 105. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 66. — *Fr. Belcarii Comm.* L. XV, p. 460.

CHAP. CXII. 1515. les drapeaux impériaux, qu'ils voyoient arborés à Vérone et à Brescia. Il fallut les changer contre cinq mille Biscayens que conduisit Piétro Navarro. Une sortie de quinze cents soldats allemands ou espagnols, de la garnison de Brescia, mit en fuite plus de six mille hommes de l'armée vénitienne, et leur prit dix pièces d'artillerie. Les mines par lesquelles Navarro avoit compté pénétrer sous les fortifications furent éventées par les assiégés, les mineurs tués et leurs galeries détruites. Enfin Trivulzio, ayant changé son siége en blocus, avoit réduit par la famine la garnison de Brescia à promettre que, si elle n'étoit pas secourue avant vingt jours, elle évacueroit la ville; mais avant que ce terme fût expiré, le baron de Rockandolf (1) rassembla huit mille Tyroliens des milices des frontières, et s'avançant par le comté de Lodrone et Rocca d'Anfò, qui se rendit lâchement à lui, il ravitailla Brescia, dont l'armée vénitienne s'étoit éloignée à son approche. Le seul avantage que les Vénitiens retirèrent cette année des victoires de leurs alliés, fut de recouvrer les châteaux de Peschiéra, Asola et Lonado, que le marquis de Mantoue avoit évacués (2).

(1) Le biographe de Frundsberg le nomme George de Lichtenstein : le nom de Rockandolf, que lui donnent tous les Italiens, étoit apparemment celui de sa baronnie. *Buch. II*, f. 28.

(2) *Fr. Guicciardini*. L. XII, p. 106. — *Pauli Jovii Histor.*

Léon X cependant avoit demandé une conférence à François Ier, et celui-ci la désiroit aussi pour affermir l'alliance conclue entre eux. Les deux souverains s'étoient donné rendez-vous à Bologne, où le pape arriva le 8, et le roi le 10 décembre. Léon X avoit eu raison de compter sur l'ascendant que l'adresse de son esprit et de ses manières lui feroient obtenir sur le jeune monarque. François Ier, en traitant à Viterbe, avoit exigé, en faveur de son fidèle allié le duc de Ferrare, la restitution de Modène et de Reggio, en rendant les quarante mille ducats pour lesquels la première de ces villes avoit été engagée. C'étoit la souveraineté que Léon X avoit destinée à son neveu. Il se voyoit forcé à dépouiller sa famille de ces états conquis pour elle sur la rive droite du Pô. En y renonçant, il voulut placer ailleurs Laurent de Médicis; il lui destina le duché d'Urbin, qu'il n'avoit d'autre motif pour confisquer sur son propriétaire actuel, que l'attachement de celui-ci à la France. Léon demanda que le duc d'Urbin fût sacrifié à sa rancune et à son ambition; et François eut la foiblesse d'y consentir. Léon demanda encore que la pragmatique sanction, qui servoit de garantie aux libertés

CHAP. CXII. 1515.

sui temp. L. XV, p. 319; L. XVI, p. 324. — *Paolo Paruta histor. Venez.* L. III, p. 205. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 451. — Mémoires de messire Martin du Bellay. L. I, p. 69.

CHAP. CXII. de l'Église gallicane, fût abolie, et François
1515. consentit à poser avec lui les bases du concordat qui la remplaça en effet au mois d'août suivant. En retour de ces concessions aussi humiliantes que contraires à la politique, François obtint le chapeau de cardinal pour Adrien de Boisy, frère du grand-maître de France, la promesse d'un secours de cinq cents hommes d'armes, et la solde de trois mille Suisses pour défendre le duché de Milan toutes les fois qu'il seroit attaqué (1).

Avant même de se rendre à Bologne, François Ier avoit conclu avec les Suisses, par l'entremise du duc de Savoie, un traité plus important pour la sûreté du duché de Milan. Il s'étoit engagé à leur payer les six cent mille ducats stipulés par le traité de Dijon; les trois cent mille promis à Galérate pour la valeur des bailliages italiens, et à augmenter leurs pensions annuelles; ceux-ci, de leur côté, avoient promis de rendre au duché de Milan les bailliages italiens, et de servir la maison de France, envers et contre tous, le pape et l'empereur seuls exceptés, avec le nombre de troupes que le roi

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 108. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* L. XVI, p. 325. — *Paolo Paruta.* L. III, p. 202. — *Raynaldi Annal. eccles.* §. 28 et seq. p. 194 et seq. — Mémoires de Fleuranges, p. 214. — Mémoires de du Bellay. L. I, p. 66. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 452.

voudroit solder. Ainsi malgré la sanglante victoire de Marignan, le roi accordoit aux Suisses à peu près les mêmes conditions qu'ils avoient demandées à Galérate avant leur défaite, tant il sentoit l'importance de leur alliance, pour fournir à ses armées l'infanterie que sa politique ne lui permettoit pas de former parmi ses sujets. Mais le traité signé à Genève le 7 novembre, ne fut ratifié que par huit cantons. Les cinq autres qui tenoient davantage à la possession des bailliages italiens, refusèrent leur ratification. François sans l'attendre, fit passer l'argent qu'il avoit promis à tous les cantons qui avoient ratifié le traité, et il les attacha ainsi plus fermement à son parti (1).

CHAP. CXII. 1515.

François Ier avoit formé de plus vastes projets sur l'Italie; il songeoit à renouveler ses prétentions sur le royaume de Naples, et il en avoit traité avec le pape, dans sa conférence de Bologne. Mais Léon X lui avoit représenté que Henri VIII d'Angleterre, gendre de Ferdinand-le-Catholique, manifestoit déjà la jalousie que lui causeroient les victoires de la France; que la cupidité, ou les animosités personnelles de son favori le cardinal Wolsey, pouvoient l'engager à renouveler la guerre, qu'il venoit de se lier le 9 octobre par une alliance plus intime

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 109.

CHAP. CXII. avec son beau-père le roi d'Aragon (1), et qu'il
1515. mettroit dans ce moment un obstacle efficace à la conquête du royaume de Naples, s'il attaquoit les côtes de France; mais qu'on avoit appris que Ferdinand, déjà arrivé à un âge avancé, étoit tombé malade, qu'il étoit probable qu'il ne vivroit pas long-temps; qu'à sa mort, Charles son successeur ne pourroit plus compter sur l'alliance de l'Angleterre, et que dans les difficultés d'une succession contestée, il céderoit peut-être à la France le royaume de Naples sans combat. Le vrai et l'unique motif de Léon X en donnant ce conseil, étoit de gagner du temps; il persuada François Ier, et celui-ci repartant pour la France, congédia la plus grande partie de son armée, pour se soulager d'une dépense excessive; il ne réserva pour la défense du Milanez, que sept cents lances, six mille fantassins allemands, et quatre mille Basques ou aventuriers français (2).

1516. Les pronostics sur la mort de Ferdinand-le-Catholique ne tardèrent pas à se vérifier. Ce monarque expira à Madrigaleggio, le 15 jan-

(1) *Acta publica*, *Rymer*. T. XIII, p. 520. — Rapin Thoyras, Histoire d'Angleterre. L. XV, p. 107. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* L. XVI, p. 334.

(2) *Fr. Guicciardini*. L. XII, p. 109. — Mémoires de Fleuranges, p. 220 — Mémoires de du Bellay. L. I, p. 67. — *Paolo Paruta*. L. III, p. 207.

vier 1516, un mois après, le grand capitaine Gonzalve de Cordoue, qui avoit illustré son règne, et que depuis dix ans il laissoit languir dans l'exil. La fourberie de Ferdinand, son hypocrisie, et sa constante prospérité, avoient fait illusion au vulgaire. Il étoit réputé le plus habile politique de son temps, le monarque qui savoit le mieux calculer toutes les chances des événemens, et les amener à ses fins (1). Les prêtres et les moines qu'il avoit si constamment favorisés portèrent plus loin leurs éloges; le jésuite Mariana, qui termine avec ce règne son histoire d'Espagne, l'appelle « un prince qui » surpasse en excellence tous ceux qui jamais » vécurent en Espagne, par le culte de la justice, » par la prudence et par la grandeur d'âme. » Partout on doit trouver des vices, telle est » la condition humaine; d'ailleurs l'envie et la » malice sont toujours prêtes à attribuer aux » grands hommes des fautes dont ils ne sont » point coupables. Mais ce fut par la modestie » dans le commandement, par l'amour de la » religion, par le zèle pour les études, par » toutes les prérogatives d'un roi juste, doux, » bienfaisant, et vraiment chrétien, que Fer- » dinand devint le miroir dans lequel tous les » princes doivent se contempler, le fondateur

CHAP. CXII. 1516.

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XVI, p. 335. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 453. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 110.

CHAP. CXII. 1516. » de la paix de l'Espagne, de sa sécurité, de » son élégance et de sa grandeur (1) ».

Mais cet homme si fourbe, si injuste, si cruel, qui causa le malheur de tant de peuples, et qui se montra toujours si inaccessible à toute pitié, ne fit pas plus d'illusion à Macchiavel par sa prospérité que par son hypocrisie. Le secrétaire florentin qui a rassemblé en corps de doctrine la pratique des princes de son temps, et qui s'est montré souvent indulgent pour les crimes, lorsqu'il les croyoit propres à fonder ou à affermir la puissance, ne voyoit dans Ferdinand qu'un homme rusé et fortuné, et non pas sage ou prudent; son ami François Vettori, développant cette opinion même qu'il tenoit de Macchiavel, a relevé dans toutes ses actions dès 1494 une imprudence égale à sa fourberie. Presque toujours lorsqu'il trompoit son parent Frédéric, ses alliés, ses généraux, ses peuples, il provoquoit des dangers inutiles, et tout au plus il arrivoit lentement par un chemin détourné, au but qu'il auroit pu atteindre plus honorablement en suivant la ligne droite (2).

(1) *Jo. Marianæ histor. Hispan.* Lib. XXX, cap. XXVII, p. 345.

(2) Dans les Lettres familières de Macchiavel, on trouve des observations très-curieuses sur le caractère et les intérêts des princes de son temps. Dans une lettre du mois d'avril 1513, à Francesco Vettori, T. VIII, p. 46, il fait un portrait très-sévère

Très-peu de temps avant de mourir, Ferdinand avoit fait passer cent vingt mille florins à Maximilien, pour le mettre en état de troubler les Français en Italie; et Henri VIII, sollicité par François Sforza, qui prétendoit à l'héritage du duché de Milan, depuis que son frère le dernier duc avoit renoncé à ses droits, fit aussi passer un subside considérable à l'empereur. L'Europe, dans ce moment, n'étoit occupée que de la succession de l'archiduc Charles, petit-fils de celui-ci, aux couronnes d'Espagne, et de l'opposition qu'il pourroit trouver parmi ses nouveaux sujets; Charles négocioit déjà avec François Ier, et vouloit s'assurer de son amitié, avant de passer en Castille, lorsque son grand-père entra tout à coup en Italie. Ce dernier, qui n'avoit jamais su se mettre en mesure d'agir lorsque ses alliés l'attendoient, rassembla sans peine une grande armée au moment où tous les autres potentats licencioient les leurs. Il n'avoit point encore eu le temps de dissiper les subsides qu'il avoit reçus en même temps d'Angleterre et d'Espagne; il les employa à réunir sous ses drapeaux cinq mille chevaux, quinze mille Suisses levés dans les cinq cantons qui n'avoient pas voulu s'allier

CHAP. XXVI. 1516.

de Ferdinand; et François Vettori, à son tour, lui écrivant le 16 mai 1514 (p 116), développe les mêmes idées, et passe en revue toutes les fautes du roi catholique.

CHAP. CXII. 1516. à la France, et dix mille fantassins espagnols ou italiens (1).

François Ier en quittant l'Italie, avoit laissé le gouvernement du Milanez au connétable de Bourbon; il avoit aussi rappelé à Milan le maréchal Jean-Jacques Trivulzio, tandis que Théodore, neveu du dernier, avoit pris le commandement de l'armée vénitienne, et qu'Odet de Foix, seigneur de Lautrec, avoit été joindre cette armée, avec presque toutes les troupes françaises qui étoient demeurées en Lombardie. Théodore Trivulzio et Lautrec avoient recommencé le siége de Brescia. Rockandolf étoit retourné en Allemagne, avec la plupart des soldats qu'il avoit armés l'automne précédente : les vivres manquoient dans Brescia, les soldats étoient depuis long-temps sans paye, encore que les bourgeois eussent été écrasés par d'intolérables contributions de guerre, pour subvenir aux besoins de la garnison. Une sédition de celle-ci avoit exposé Hijar, le commandant, aux plus intolérables outrages; et la ville paroissoit sur le point de capituler, lorsque Maximilien entra au commencement de mars, par Trente en

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 112. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* Lib. XVI, p. 336. — Mémoires de messire Martin du Bellay. Liv. I, p. 70. — *Fr. Belcarii Comment.* Lib. XV, p. 454.

Italie, avec l'armée formidable qu'il avoit rassemblée (1). CHAP. CXII. 1516.

Théodore Trivulzio, général des Vénitiens, avoit sous ses ordres devant Brescia deux mille cinq cents chevaux et sept mille fantassins; Lautrec avoit amené au même siége quatre mille Gascons et cinq cents lances françaises; le connétable de Bourbon avoit gardé à Milan ou dans le reste du duché sept cents lances et quatre mille fantassins gascons ou italiens. Au moment où il avoit appris l'armement de Maximilien, il avoit envoyé aux huit cantons qui avoient accepté l'alliance française, pour solder chez eux seize mille Suisses. Mais avant leur arrivée, les généraux français et vénitiens ne se crurent point en état de tenir tête à l'empereur; ils levèrent le siége de Brescia, et vinrent prendre position sur les bords du Mincio pour lui en interdire le passage (2).

Les Vénitiens désiroient que leur armée ne s'éloignât pas davantage de leur capitale. Néanmoins les Français, se défiant plus de leurs forces à mesure qu'ils voyoient approcher le danger, renoncèrent à défendre le Mincio, passèrent l'Oglio, et se retirèrent dans le Crémonois, où

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XVI, p. 330. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 212.

(2) *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 216. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 112.

CHAP. CXII. 1516. le connétable de Bourbon vint les joindre avec ce qui lui restoit de troupes. Le cardinal de Sion, qui, par son inimitié ardente contre les Français, avoit eu la plus grande part au rassemblement des Suisses que commandoit Maximilien, vouloit persuader à celui-ci de marcher immédiatement sur Milan, et de profiter de l'effroi qu'avoit causé son apparition subite, pour terminer la guerre dans la capitale. Mais le château d'Asola, situé sur les bords de la rivière Chiésa, près de son embouchure dans l'Oglio, avoit fermé ses portes à l'empereur : Maximilien crut son honneur intéressé à le soumettre; il perdit plusieurs jours à en faire le siége, vaillamment soutenu par le provéditeur vénitien François Contarini; et après avoir été rebuté devant les murs de ce petit château, il se remit en marche pour s'approcher de Milan (1).

Les Français avoient abandonné les rives de l'Oglio et ensuite celles de l'Adda, comme auparavant celles du Mincio, sans tenter de les défendre. Ils s'étoient enfermés dans Milan, et ils avoient brûlé les faubourgs de cette ville, pour que l'empereur n'y prît pas ses logemens. Maximilien, arrivé à six milles de distance, avoit sommé les Milanois de chasser les Français, et

(1) *Paolo Paruta hist. Venez.* Lib. III, p. 218. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XVI, p. 357. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 113.

de lui ouvrir leurs portes sous trois jours, s'ils ne vouloient pas être traités plus sévèrement que leurs ancêtres n'avoient été traités par Frédéric-Barberousse. La terreur étoit extrême dans la ville; les moyens de défense paroissoient presque nuls. On savoit, il est vrai, que les Suisses du parti français s'étoient mis en route; mais on savoit aussi que la diète, honteuse de ce que ses concitoyens alloient se battre les uns contre les autres pour des causes étrangères, avoit envoyé, dans les deux armées, l'ordre à ses sujets de rentrer immédiatement dans leur patrie; et l'on craignoit que ceux qui servoient la France n'obéissent avec beaucoup plus d'empressement à cet ordre, que ceux que la fougueuse éloquence du cardinal de Sion, et leur propre animosité, avoient décidés à prendre les armes contre elle. Cette inquiétude fut en partie calmée par l'arrivée, à Milan, du capitaine bernois Albert de La Pierre, avec dix mille de ses compatriotes, qui promirent de défendre la ville (1).

CHAP. CXII. 1516.

Trente mille Suisses se trouvoient rassemblés dans le Milanez, entre les deux armées; et quoique les uns fussent conduits par le cardinal de Sion, et les autres par ses ennemis les plus ardens, Albert de la Pierre, et François, fils

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XVI, p. 340. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 114. — Mémoires de Fleuranges, p. 222. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 455.

CHAP. CXII. 1516. de George de Supersax, tous déclaroient également qu'ils ne combattroient point contre leurs compatriotes. On les voyoit tenir entre eux des conférences, correspondre, se concerter, et secouer absolument l'autorité des deux souverains qu'ils servoient. En se réunissant, ils pouvoient donner la loi aux uns et aux autres. Ces conférences excitoient des craintes très-vives dans les deux armées. Les Français n'avoient point oublié que la moitié de ces mêmes hommes avoient combattu contre eux l'année précédente dans la terrible bataille de Marignan; que la nation entière avoit paru animée d'une haine extrême contre la France, et que dans les dernières années, elle avoit donné plus d'un motif de l'accuser de manque de foi. Cependant le maréchal Trivulzio trouva moyen d'exciter des soupçons plus violens encore dans l'esprit de Maximilien, en faisant tomber entre ses mains des lettres qu'il adressoit à Stapffer et Goldhill, capitaines suisses de l'empereur, dans lesquelles il les pressoit d'éxécuter sans délai ce qu'ils lui avoient promis. Maximilien n'osoit point faire arrêter au milieu de leurs soldats ces officiers qu'on lui avoit rendus suspects; il n'osoit confier à personne ses craintes; lorsque Jacques Stapffer, capitaine général de ses Suisses, lui demanda la solde arriérée qui étoit due à sa troupe. Maximilien étoit sans argent, selon sa

coutume; mais de peur d'être gardé en ôtage, ou livré aux ennemis, s'il l'avouoit, il répondit qu'il alloit hâter l'arrivée des sommes qu'il attendoit; et prenant deux cents chevaux avec lui, il partit à l'instant même par la route de Trente, sans pourvoir au commandement de son armée, et sans annoncer ses projets à personne; il s'étoit déjà éloigné de plus de vingt milles, lorsque son camp eut connoissance de sa fuite (1).

CHAP. CXII. 1516.

Maximilien, sans suspendre sa course, se fit donner seize mille ducats par les Bergamasques; et bientôt après, il en reçut trente mille de la part de Henri VIII, qu'il envoya immédiatement à son armée. Celle-ci livra au pillage Lodi, et ensuite Sant-Angelo, pour se récupérer des arrérages qui lui étoient dus. Sur ces entrefaites, les Suisses du camp français et ceux du camp impérial obéirent en même temps aux sommations de la diète, et reprirent le chemin de leur pays. Trois mille fantassins allemands ou espagnols quittèrent les drapeaux de l'empereur pour passer sous ceux des Français, et le reste de cette armée, qui avoit causé à l'Italie une terreur si vive, se dissipa en rougissant de la

(1) *Georgens von Frundsberg Kriegsthaten.* B. II, f. 24. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XVI, p. 341. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 115. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 456. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 221. — Mém. de Bayard. Ch. LXI, p. 384. — Mém. de Fleuranges, p. 224.

CHAP. CXII. 1516.

honteuse issue de son expédition, et de l'inconséquence de son chef (1).

Après le départ de l'empereur, le duc de Bourbon, rappelé par François Ier, retourna en France, et laissa le commandement de l'armée et du pays à M. de Lautrec, nommé lieutenant-général en Italie (2). Celui-ci vint bientôt rejoindre devant Brescia l'armée vénitienne, qui avoit recommencé le siége de cette ville. Sept mille hommes de milices allemandes, qui s'avançoient pour lui porter du secours, furent arrêtés à la Rocca-d'Anfo par les Vénitiens. Il ne restoit plus dans Brescia que six cents fantassins et quatre cents chevaux; la résistance devenoit impossible; et le 24 mai 1516, la ville de Brescia ouvrit ses portes aux Vénitiens (3).

Le sénat avoit le désir de faire passer la même armée devant Vérone, et il pressoit Lautrec d'entreprendre le siége de cette ville, qui, rentrée sous sa puissance, auroit fermé l'Italie aux

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XVI, p. 342. — *Paolo Paruta.* L. III, p. 222.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 224. — Mémoires de messire Martin du Bellay. Liv. I, p. 72. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 116.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 116. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XVIII, p. 393. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. III, p. 227. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 72.

troupes allemandes; mais Lautrec prétendit avoir de l'inquiétude pour Parme et Plaisance, où il avoit découvert que le pape avoit noué des intrigues par le ministère de Prosper Colonna. Probablement aussi il voulut attendre l'issue des négociations qu'il savoit entamées à Noyon, entre le nouveau roi catholique et François Ier, et il se retira à Peschiéra, d'où ses troupes étendirent leurs dévastations dans les districts de Vérone et de Mantoue; tandis que Marc-Antoine Colonna, qui commandoit toujours la garnison allemande de Vérone, surprit Vicence sur les Vénitiens, le 28 juillet, et livra cette ville au pillage (1).

CHAP. CXII. 1516.

A cette époque, le petit-fils de Maximilien et de Ferdinand, Charles, depuis si célèbre sous le nom de Charles-Quint, désiroit se réconcilier avec tous ses voisins, pour recueillir sans obstacle la succession du second de ses aïeux. Antoine de Croy, seigneur de Chièvres, qui l'avoit élevé, et qui gouvernoit encore sa jeunesse, avoit ouvert à Noyon des conférences avec Arthur de Gouffier, seigneur de Boisy, grand-maître de France, qui de son côté avoit élevé François Ier. Ces deux plénipotentiaires, revêtus de l'entière confiance de maîtres qui avoient été leurs élèves, signèrent, le 13 août

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 120. — *Pauli Jovii Hist.* L. XVIII, p. 396. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 459.

CHAP. CXII. 1516. 1516, un traité qui servit de base à la pacification de l'Europe. Deux objets seulement étoient demeurés en discussion entre le dernier roi catholique et le roi de France; d'une part les réclamations du roi de Navarre, dépouillé de son royaume à cause de son dévouement aux Français; de l'autre les droits de la France sur le royaume de Naples, qui, aux termes du traité de Blois en 1505, devoient retourner à la France, puisque Germaine de Foix n'avoit point eu d'enfans de Ferdinand. Le traité de Noyon ne régla point le différend de la Navarre. Charles s'engagea seulement à satisfaire avant l'expiration de huit mois la reine Catherine, demeurée veuve, au mois de juin de cette année, du roi de Navarre; et François Ier se réserva le droit de la secourir de troupes et d'argent, aussi-bien que ses fils, sans manquer à la paix, si elle n'étoit pas contente au bout de ce terme des offres que lui feroit le roi d'Espagne. Les droits des deux couronnes sur le royaume de Naples furent confondus par un mariage arrêté d'avance entre Charles et la fille aînée de François Ier, qui n'étoit alors qu'un enfant d'un an (1).

Le traité de Noyon rétablissoit la paix entre

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 121. — *Pauli Jovii Histor.* L. XVIII, p. 405. — *Fr. Belcarii.* Lib. XV, p. 458. — Mém. de mess. Martin du Bellay. L. I, p. 75. — Histoire de la Diplomatie française. T. I, L. III, p. 319.

la France et l'Espagne seulement, et il laissoit François Ier en liberté de continuer à donner des secours aux Vénitiens contre Maximilien. Mais si celui-ci vouloit y être compris, les parties contractantes avoient stipulé pour lui qu'il restitueroit Vérone aux Vénitiens, qu'il recevroit d'eux en retour deux cent mille ducats, et qu'il conserveroit Riva di Trento, Rovérédo, et tout ce qu'il avoit conquis en Friuli. Pour ne point préjuger sur les droits ou les prétentions de l'Empire, on n'attachoit à ces conditions qu'une trève de dix-huit mois (1).

CHAP. CXII. 1516.

Deux mois avoient été accordés à Maximilien pour accepter le traité de Noyon; et comme François Ier prévoyoit sa répugnance à renoncer à aucune de ses prétentions, il donna ordre à M. de Lautrec de se joindre à l'armée vénitienne, et de commencer le siége de Vérone. Les deux armées se présentèrent en effet devant les murs de cette ville, le 20 août, l'une sur la rive droite, l'autre sur la gauche de l'Adige; et malgré la valeureuse résistance de Marc-Antonio Colonna, qui avoit encore sous ses ordres huit cents chevaux, cinq mille fantassins allemands, et quinze cents Espagnols, de larges brèches furent faites aux murailles avant le milieu d'octobre. Mais Lautrec vouloit éviter toute effusion

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 121. — *Paolo Paruta.* L. III, p. 242. — *Pauli Jovii Hist.* L. XVIII, p. 405.

CHAP. CXII. 1516. de sang, dans une guerre qu'il étoit sûr qu'un traité ne tarderoit pas à terminer. Malgré les instances du sénat de Venise, il se refusa à donner un assaut; il ne voulut pas davantage livrer bataille à Rockandolf qui s'approchoit avec une petite armée allemande, et il se résigna plutôt à lever le siége, non sans exciter les plaintes et les soupçons des Vénitiens. Ceux-ci, il est vrai, ne tardèrent pas à apprendre que cette modération avoit sauvé Vérone pour leur avantage; que cette ville leur seroit rendue intacte; tandis que s'ils l'avoient prise d'assaut, ils n'auroient gagné que des ruines (1).

En effet, toutes les guerres, toutes les inimitiés qui avoient été excitées par la ligue de Cambrai, sembloient tendre vers une fin commune, et l'année 1516 fut l'époque des plus importantes pacifications. Les cinq cantons suisses, qui n'avoient point voulu accéder l'année précédente au traité de Genève, conclurent à Fribourg avec la France, de concert avec leurs co-états, le 29 novembre 1516, un nouveau traité auquel on donna le nom de *paix perpétuelle;* traité qui a duré en effet aussi long-temps que la monarchie française. Il régloit les pen-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 122. — *Pauli Jovii.* L. XVIII, p. 402. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 237. — Mémoires de Fleuranges, p. 293. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 73.

sions que la France payeroit à l'avenir aux treize cantons et à leurs alliés, il assuroit la remise à un arbitrage de tous les différends qui pourroient naître, et il accordoit au roi la faculté de faire chez les Suisses les levées d'infanterie dont il auroit besoin (1). CHAP. CXII. 1516.

Ce fut la même année que François Ier conclut avec la cour de Rome le traité qui porte le nom de concordat; il fut signé le 18 août 1516, et approuvé par le concile de Latran le 19 décembre. Ce traité, qui abolissoit la pragmatique-sanction, et les plus précieuses libertés de l'Église gallicane, avoit été conclu par deux souverains qui s'abandonnoient réciproquement ce qui ne leur appartenoit point. Le pape cédoit au roi la collation des bénéfices du royaume, qui appartenoit aux chapitres et aux communautés : le roi cédoit au pape les annates, ou le revenu d'une année du bénéfice qu'il conféroit, et qui appartenoit aux fondations pieuses (2).

Le traité du concordat causa un profond chagrin à l'Église française, et fut un objet de

(1) *Fr. Guiceiardini.* L. XII, p. 123. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 460. — Histoire de la Diplomatie française. T. I, L. III, p. 312.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1516, §. 12, p. 205 et seq. — *Labbe Concilia generalia.* T. XIV, p. 358-389. — Histoire de la Diplomatie française. Liv. III, p. 316. — Fleury, Histoire ecclésiastique. L. CXXIV, ch. 121. et suiv. — *Spondanus continuatio Annal. Baronii.* T. II, p. 592 ad ann. §. 13 et seq.

CHAP. CXII. 1516.

triomphe pour la cour de Rome. Il étoit la conséquence de la politique de François Ier, qui vouloit à tout prix gagner la faveur du pape. Cependant le roi avoit pu éprouver tout récemment encore combien la haine de Léon X contre lui étoit implacable, et combien il devoit peu compter sur ses traités et ses promesses. Pendant l'expédition de Maximilien, qui avoit menacé le duché de Milan, Léon X, loin de faire marcher au secours des Français les cinq cents hommes d'armes, et les trois mille Suisses qu'il avoit promis, avoit au contraire envoyé le cardinal de Bibbiéna à l'empereur, pour le complimenter, et resserrer l'alliance entre lui et le saint-siége. Léon X n'avoit cessé d'exhorter les Vénitiens à se détacher de la France, pour entrer dans la ligue de ses ennemis, de réveiller le ressentiment des Suisses, de traverser les Français dans toutes leurs négociations; et le jour même où il signoit le concordat, le 18 août 1516, il complétoit la ruine d'un des plus fidèles alliés de la France, du duc d'Urbin, en investissant de son duché le propre neveu de Léon, Laurent de Médicis.

Léon X n'avoit plus besoin de songer à fonder la grandeur de deux princes de sa maison : son frère Julien de Médicis, qui avoit épousé Philiberte de Savoie, sœur cadette de beaucoup de la mère de François Ier, et qui, en raison de

cette alliance, avoit reçu de celui-ci le titre de duc de Nemours, étoit mort le 17 mars 1516. Julien, qui pendant son exil de Florence avoit trouvé un asile à la cour du duc d'Urbin, avoit par reconnoissance défendu celui-ci, aussi longtemps qu'il avoit vécu, contre l'ambition de son frère (1). Dès que Julien fut mort, Léon X fulmina un monitoire contre François Marie de la Rovère, duc d'Urbin; il l'accusoit du meurtre du cardinal de Pavie, pour lequel le duc avoit été pardonné; il l'accusoit encore d'avoir négocié avec Louis XII, du vivant de Jules II; d'avoir attaqué les fugitifs de l'armée espagnole et pontificale, battue à Ravenne; d'avoir enfin refusé de se joindre à l'armée de Laurent de Médicis contre François Ier. Pour toutes ces causes, il privoit François Marie de la Rovère de tous ses états, et il chargeoit Laurent de Médicis, et sous ses ordres Renzo de Céri, de mettre cette sentence à exécution (2).

CHAP. CXII. 1516.

Le duché d'Urbin, joint au comté de Montefeltro et aux seigneuries de Pésaro et de Sinigallia, ne donnoit pas à son souverain un revenu de plus de vingt-cinq mille ducats. Avec d'aussi foibles ressources, le duc, abandonné

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 92. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 520. — *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 117.

(2) *Paris. de Grassis Diarium Curiæ Rom.; apud Raynald. Anal.* 1516, §. 83; T. XX, p. 219.

CHAP. CXII. 1516. par tous ses alliés, par celui surtout pour lequel il s'étoit compromis, en bravant la colère de son suzerain, ne pouvoit songer à résister à toutes les forces de l'Église. Dès qu'il apprit que Laurent de Médicis étoit arrivé sur la frontière de ses états avec une armée composée de troupes pontificales et florentines, il s'enfuit à Pésaro, d'où il passa à Mantoue. Il avoit eu soin d'envoyer précédemment dans cette dernière ville sa femme et son fils. Le 30 mai Laurent de Médicis entra dans Urbin; en quatre jours les autres villes, et tous les châteaux de ce petit état se rendirent à lui; les forteresses de Sinigallia, de Pésaro, de Maiuolo et de San-Leo ne firent elles-mêmes que peu de résistance; la dernière, qu'on jugeoit inexpugnable, fut prise par escalade au bout de trois mois (1).

Léon X, constamment occupé de l'agrandissement de sa maison, brisoit pour elle les liens de la reconnoissance qui devoit l'unir à François Marie de la Rovère, protecteur de sa famille pendant son long exil. Il vouloit assurer une souveraineté à son neveu Laurent, fils de Pierre, son frère aîné, et de l'orgueilleuse Alfonsina

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XII, p. 117. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 457. — *Comment. di Filippo de' Nerli.* Lib. VI, p. 130. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. VI, p. 278. — *Istor. di Giov. Cambi*, p. 99. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. III, f. 77, edizione di Venezia, 1557, in-12.

Orsini; et les instances de celle-ci, à ce qu'on assure, hâtèrent sa décision. Il s'empressa donc de conférer le duché d'Urbin et la seigneurie de Pésaro à Laurent de Médicis, le jour même où la signature du concordat lui paroissoit garantir à sa famille la protection de la France. Il obtint que son décret d'investiture fût confirmé en plein consistoire par la signature de tous les cardinaux, à la réserve du seul Grimani, évêque d'Urbin; et en punition de la résistance de celui-ci, il le força à quitter Rome (1).

CHAP. CXII. 1516.

La pacification entre Charles et François Ier, celle entre les Suisses et la France, celle entre le pape et la même puissance, avoient enfin fait quelque impression sur l'esprit obstiné de Maximilien. Il avoit senti qu'il pourroit difficilement continuer seul la guerre, lorsque aucune puissance ne lui payeroit des subsides; et le 4 décembre il avoit donné son accession au traité de Noyon. Pour mettre toutefois son amour-propre à couvert, et ne point paroître céder à ses ennemis, il consentit seulement à remettre la ville de Vérone à son petit-fils le roi catholique, pour que celui-ci la consignât aux Français, qui à leur tour devoient la livrer aux Vé-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 118. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 101. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* L. VI, p. 278. — *Parisii de Grassis Diar.* T. IV, p. 167; *apud Rayn. Annal. eccles.* 1516, §. 83, p. 219.

CHAP. CXII. 1517. nitiens. L'évêque de Trente, chargé d'exécuter cette commission, ouvrit les portes de Vérone à M. de Lautrec le 23 janvier 1517, et reçut de lui en retour, à compte des deux cent mille écus que devoient payer les Vénitiens, l'argent nécessaire pour acquitter les soldes arriérées de la garnison. Lautrec consigna à l'instant même les clefs de la ville à André Gritti et à Jean Paul Gradenigo, provéditeurs vénitiens. Quatre cents hommes d'armes, l'élite de l'armée, et deux mille fantassins, prirent possession de la ville, tandis que les généraux et les provéditeurs vénitiens se rendirent à la cathédrale, au milieu d'un peuple ivre de joie, pour remercier le ciel de la fin de cette horrible guerre, et du rétablissement dans toute la Vénétie de l'autorité bienfaisante du sénat de Venise (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XII, p. 124. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XVIII, p. 405. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. III, p. 248. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 460. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 521. — *H. Georgens von Frundsberg, Ritters Kriegsthaten.* B. II, f. 28.

CHAPITRE CXIII.

Révolte et guerre d'Urbin : conspiration des cardinaux contre le pape : ambition de Léon X. Il s'allie à Charles-Quint contre François Ier. Conquête du Milanez par leurs armées réunies ; mort de Léon X.

1517 — 1521.

Au moment où la république de Venise recouvra, contre son espérance, la possession de cet état presque entier de terre ferme, qu'une seule bataille lui avoit fait perdre, et pour lequel ensuite elle avoit combattu huit ans contre les premiers potentats de l'Europe, le sénat choisit deux de ses membres les plus illustres, André Gritti et George Cornaro, pour visiter toutes les villes et les provinces de la république, connoître leurs besoins, consoler leurs misères, raffermir leur fidélité, et leur promettre des temps plus heureux. Les deux députés parcoururent toute la terre ferme vénitienne ; ils examinèrent les fortifications de Salò, de Peschiéra, de Bergame, Brescia, Crême, Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, Rovigo, Udine, et de toutes

CHAP. CXIII. 1517.

CHAP. CXIII. les places du Friuli (1), tandis qu'à leur tour
1517. toutes ces villes envoyèrent des députés au sénat pour renouveler leur vœu de fidélité, et lui offrir leurs félicitations. La république qui avoit résisté à la ligue la plus redoutable qu'on eût jamais vu se former en Europe, depuis la chute de l'empire romain, qui avoit éprouvé tous les désastres à la fois dans l'intérieur de ses cités, dans ses armées et dans ses flottes, et qui n'avoit perdu à l'issue de cette longue guerre, que quelques villes peu importantes de Romagne, et quelques ports qu'elle tenoit en gage dans le royaume de Naples, pouvoit se croire assurée de son immortalité. Elle avoit déployé des ressources, une constance, une énergie qu'on n'auroit trouvées peut-être dans aucun autre état de la chrétienté, et le sénat sembloit fondé à exhorter ses sujets à prendre confiance dans la fortune de Saint-Marc.

Cependant la guerre de la ligue de Cambrai avoit atteint plusieurs des parties vitales de la république, et dès cet époque on ne la vit plus recouvrer la vigueur qu'elle possédoit auparavant. Elle avoit fait face aux dépenses effroyables qui pendant huit ans avoient pesé sur elle, non-seulement par des emprunts qui engageoient pour long-temps tous les revenus publics, mais

(1) *Petri Justiniani hist. Ven.* Lib. XI, *apud Raynald. Ann. eccles.* 1517, §. 80, p. 238.

encore en mettant à l'enchère presque toutes les dignités de l'état. Les conseils, au rétablissement de la paix, mirent un terme à cette manière honteuse de distribuer les emplois de la république; mais il ne pouvoient empêcher que les corps regardés jusque alors comme l'élite de la nation n'eussent été recrutés à prix d'argent, et qu'une foule d'emplois ne fussent occupés par des gens que leur richesse seule en avoit rendus dignes (1). CHAP. CXIII. 1517.

Le commerce avoit fondé la puissance des Vénitiens, mais ce commerce étoit ébranlé dans toutes ses parties. Presque tous les ateliers de manufactures établis sur leur territoire, avoient été détruits par la guerre : Jules II avoit forcé les marchands vénitiens à partager avec les directeurs des salines qu'il avoit établies à Cervia, le monopole des sels qu'ils avoient long-temps exercé dans toute l'Italie. Sélim, empereur des Turcs, avoit conquis le Caire et Alexandrie, et détruit l'empire des Mamelucks (2). L'Égypte, qu'il avoit soumise, étoit un des pays où les Vénitiens exerçoient le commerce le plus profitable, et la domination des Turcs, plus oppressive que celle du soudan, fit bientôt languir ce commerce, et en tarit tous les profits;

(1) *Paolo Paruta hist. Venez.* L. IV, p. 252.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XVII et XVIII. — *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 152.

CHAP. CXIII. encore que le sénat se hâtât d'envoyer à Sélim
1517. une ambassade, pour le féliciter de ses conquêtes, renouveler avec lui ses traités de commerce, et lui payer le tribut du royaume de Chypre, ancien feudataire des soudans (1).

Dans le même temps, la navigation des Portugais autour du cap de Bonne-Espérance, donnoit une direction nouvelle au commerce des Indes; au lieu de se faire uniquement par la mer Rouge et Alexandrie, pays où l'influence des Vénitiens leur avoit fait obtenir une sorte de monopole, il avoit passé aux marchands de Lisbonne, qui alloient chercher eux-mêmes jusqu'aux Molucques les épiceries dont ils approvisionnoient l'Europe. Enfin, le commerce des Vénitiens avec l'Afrique et l'Espagne venoit de recevoir un échec funeste par l'imprudente avidité des ministres du nouveau roi catholique. Une flotte vénitienne faisoit régulièrement chaque année le tour de la Méditerranée, pour faire tous les échanges entre ses différens ports. Les galères dont elle étoit composée, et qu'on nommoit *galères du trafic*, partoient de Venise pour Syracuse et la Sicile : elles touchoient ensuite à Tripoli, à l'île de Gerbi près des Syrthes, à Tunis, à Trémizène, à Oran, et à quelques autres ports des royaumes de Fez et de Maroc.

(1) *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. IV, p. 254. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. I, f. 45 et seq.

Elles arrivoient dans chacun de ces lieux à l'époque d'une foire annuelle, à laquelle les Maures apportoient leur poudre d'or, pour acheter les métaux travaillés et les étoffes d'Europe. Cette même poudre d'or étoit ensuite portée par les *galères du trafic* dans les ports espagnols d'Alméria, Malaga et Valenza, où elle servoit à acheter des soies, des laines, et des blés. Ces marchandises, au temps de Ferdinand, avoient été soumises à un droit de sortie de dix pour cent de leur valeur, qui n'avoit affecté que l'intérêt des producteurs, sans faire tomber le commerce. Les ministres de son successeur doublèrent ce droit, et en mirent un semblable sur l'entrée des marchandises apportées par les Vénitiens ; ils croyoient ainsi quadrupler leurs revenus, ils détruisirent au contraire le commerce et l'agriculture de l'Espagne, mais en même temps ils anéantirent l'un des plus riches commerces des Vénitiens (1).

CHAP. XXIII. 1517.

Au milieu de ces difficultés, le sénat s'occupa sans relâche des moyens de rétablir la prospérité passée du territoire de la république ; de rappeler aux champs leurs agriculteurs, aux ateliers leurs artisans dispersés ; de relever les digues abattues, de rétablir les canaux d'arrosement et de navigation, d'augmenter surtout

(1) *Paolo Paruta histor. Ven.* Lib. IV, p. 257.

CHAP. CXIII. 1517. les fortifications qui couvroient le pays, et celles en particulier de Vérone et de Padoue, dont il vouloit faire les boulevards de l'état. Enfin, il rouvrit l'université de Padoue, qui avoit été fermée pendant huit ans; il y appela des professeurs distingués, et ceux-ci y attirèrent de nouveau la foule des écoliers (1).

Les armées nombreuses que l'empereur, le roi de France et la république licencioient en même temps, pouvoient menacer, au moment de la paix, les provinces de l'Italie d'un nouveau fléau, par les brigandages des gens de guerre débandés. Il paroissoit difficile de soumettre tout à coup à l'autorité des lois, des hommes qui les avoient bravées si long-temps, qu'on laissoit sans ressources, et qui savoient qu'ils avoient la force en main. Aussi ne doit-on point s'étonner de ce que le sénat et le lieutenant du roi en Lombardie encouragèrent une tentative du duc d'Urbin, qui les débarrassoit des restes redoutables de ces armées, et qui détournoit le fléau qui les avoit menacés, sur les états d'un souverain dont ils avoient long-temps éprouvé l'inimitié et la mauvaise foi.

François Marie de la Rovère s'étoit laissé dépouiller sans résistance du duché d'Urbin; il ne doutoit point que, pendant une guerre

(1) *Paolo Paruta hist. Ven.* L. IV, p. 252.

générale, les puissances qui recherchoient l'al- CHAP. CXIII.
liance du pape, ne le sacrifiassent à son ambi- 1517.
tion. Au moment de la paix, leur jalousie de la cour de Rome, long-temps supprimée, pouvoit renaître; tout au moins n'étoit-il pas probable qu'elles voulussent recommencer les hostilités à cause de lui; et tout ce qu'il demandoit au reste de l'Europe, c'étoit de le laisser lutter avec ses seules forces contre les seules forces de l'Église. Au moment du licenciement des armées rassemblées devant Vérone, il se présenta à elles, et leur proposa de le suivre dans une expédition assez semblable à celles des anciennes compagnies d'aventure. Frédéric de Bozzolo, cadet de la maison de Gonzague, qui s'étoit déjà distingué au service de France, et qui étoit animé par une inimitié personnelle contre Laurent de Médicis, offrit de se mettre à la tête de l'armée. Cinq mille fantassins espagnols, sous les ordres du capitaine Maldonato, et huit cents chevau-légers, en partie albanois, s'engagèrent avec lui. André Bua, Constantin Boccali, le Brabançon Zucker, et plusieurs autres officiers qui s'étoient illustrés dans la précédente guerre, s'attachèrent à l'armée du duc d'Urbin. Le talent des capitaines et la valeur éprouvée des soldats faisoient toute sa force; car il n'avoit ni argent, ni artillerie, ni munitions, ni équipages de guerre. Il partit cependant avec sa

CHAP. CXIII. petite armée des environs de Mantoue, le 23 janvier 1517, jour même où Vérone avoit été consignée aux Français (1).

1517.

Léon X, en apprenant l'attaque dirigée contre son neveu, n'hésita pas à y reconnoître la main de François Ier. Il savoit par combien de menées secrètes, par combien de petites perfidies il avoit provoqué son ressentiment : il crut néanmoins devoir lui demander des secours à lui-même, et il n'accusa que Lautrec, son lieutenant, de lui avoir suscité ce nouvel ennemi au milieu de la paix. Mais lorsqu'il s'adressa en même temps au roi d'Espagne et à l'empereur pour obtenir leur assistance, il leur représenta l'attaque dont il étoit menacé comme l'ouvrage de François lui-même (2). En même temps il chargea son neveu Laurent de rassembler en Romagne toutes les troupes de la république florentine, et toutes celles de l'Église, pour fermer le chemin aux ennemis.

Laurent de Médicis n'avoit lui-même aucune connoissance de l'art militaire ; mais le pape lui

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 126. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. III, f. 81. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 107. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 322. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 460.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 127, 130. — Lettre de Léon X, du 12 des kal. d'avril, à l'évêque de Tortose. *Apud Raynald. Ann. eccles.* Ann. 1517, §. 82, 83, p. 239.

avoit donné pour conseillers Renzo Orsini de Céri, Giulio Vitelli de Città di Castello, et Guido Rangoni de Modène, tous trois officiers distingués. D'ailleurs, il lui avoit recommandé, sur toute chose, de ne point s'exposer aux chances d'une bataille, assuré qu'en traînant la guerre en longueur, le plus riche des deux combattans ne pouvoit manquer d'avoir l'avantage. Laurent de Médicis se fit prêter, par les citoyens florentins, cinquante mille florins d'or : il fit marcher, en Romagne, dix mille hommes de la milice des campagnes ; il mit des garnisons dans les villes, et il laissa le passage libre au duc d'Urbin, qui arriva, le 5 février, devant sa capitale. Ce duc battit, le même jour, Francesco del Monte, qui vouloit lui en disputer les approches ; et le lendemain, il fut reçu avec des transports de joie par les habitans. Ceux-ci professoient toujours pour lui le même attachement qu'ils avoient déjà montré au temps du duc de Valentinois, et ils ne pouvoient se réconcilier à la hauteur et à la dureté de Laurent de Médicis (1).

CHAP. CXIII. 1517.

Tout le duché d'Urbin avoit relevé les drapeaux de son ancien maître; mais au milieu de

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, *Delizie degli eruditi*, p. 108. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 127. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. III, p. 81. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 322. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 461.

CHAP. CXIII. l'insurrection, Laurent de Médicis avoit pris
1517. position sur deux montagnes au-dessus de Pésaro et vis-à-vis d'Urbin, et il y recevoit les renforts des puissances dont Léon X avoit imploré les secours. Le comte de Potenza lui avoit amené quatre cents lances du royaume de Naples, de la part du roi Charles. François Ier faisoit marcher, de son côté, trois cents lances françaises; et en donnant cette assistance au pape, il lui demandoit, en retour, la restitution, si souvent promise, de Modène et Reggio au duc de Ferrare (1). Sans compter cette gendarmerie françoise que le pape ne voulut pas faire arriver jusque sur le théâtre de la guerre, Laurent avoit déjà réuni mille hommes d'armes, mille chevau-légers et quinze mille fantassins. Mais les soldats, en entrant au service du pape, sembloient renoncer à leur ancien point d'honneur et à leur bravoure : les capitaines, assurés que leur souverain ni leur général ne pouvoient point juger de leurs fautes, prenoient à tâche de ménager leur adversaire et de prolonger la guerre, pour prolonger aussi leurs profits. L'armée pontificale laissa échapper toutes les occasions de remporter un avantage sur le duc d'Urbin, jusqu'au 4 avril, que Laurent de Médicis fut blessé,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 131. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX, p. 322. — *Fr. Belcarii.* Lib. XV, p. 462.

au siége du château de Mondolfo, d'un coup d'arquebuse à la tête (1). CHAP. CXIII. 1517.

Laurent II de Médicis, qui avoit hérité tout l'orgueil de sa mère Alfonsina Orsini, qui avoit passé sa jeunesse dans l'exil, occupé à susciter des ennemis aux Florentins, et à chercher par ses intrigues les moyens de recouvrer une autorité à laquelle il croyoit avoir des droits héréditaires, avoit offensé ses compatriotes de mille manières, et étoit détesté d'eux, comme il les détestoit lui-même en secret. Au moment de sa blessure, ses médecins lui ordonnant le silence et le repos, personne ne fut admis à le voir, à Ancône, où il s'étoit fait porter, et les Florentins se persuadèrent bientôt qu'il étoit mort. Ils assuroient que Laurent avoit expiré dans la nuit du vendredi au samedi saint, que son cercueil étoit déjà déposé à Notre-Dame de Laurette, et qu'un possédé, dont on préféroit le témoignage à ceux des témoins oculaires, en avoit donné la nouvelle (2). Les conseils, avec une secrète joie, nommèrent trois commissaires de la république, pour diriger l'armée pendant

(1) *Istorie di Giov. Cambi*, p. 111. — *Scipione Ammirato*. L. XXIX, p. 327. — *Paolo Giovio Vita di Leone X*. Lib. III, f. 81. — *Fr. Guicciardini*. L. XIII, p. 137. — *Jacopo Nardi*. L. VI, p. 279.

(2) *Istorie di Giov. Cambi*. T. XXII, p. 114. — *Jacopo Nardi histor. Fior*. L. VI, p. 279.

CHAP. CXIII. 1517.

l'absence de son chef : mais Léon X, qui entrevit dans cette nomination, conforme aux anciens usages, le projet de recouvrer une autorité qu'il s'arrogeoit toute entière, défendit aux commissaires de se rendre au quartier général (1).

Ce fut seulement au bout de quarante jours que Laurent de Médicis, guéri de sa blessure, vint se montrer à Florence, afin de détromper ceux qui le croyoient mort, et de calmer une fermentation qui pouvoit devenir dangereuse. Il rentra brusquement dans sa patrie, le dimanche 24 mai, et le lendemain il se promena dans les rues, afin que chacun pût l'y voir ; cependant le bruit de sa mort s'étoit tellement accrédité, que plusieurs citoyens affirmèrent encore que le prince qui se montroit à eux n'étoit qu'un corps sans vie, animé par un esprit malin (2).

Au lieu des commissaires de la république, Léon X envoya le cardinal de Bibbiéna prendre le commandement de l'armée que son neveu avoit dû abandonner. Ce favori du pape, auquel on doit le renouvellement de la comédie, et qui jouissoit, parmi les littérateurs et les courtisans, d'une haute réputation de goût, de

(1) *Istor. di Giov. Cambi*, p. 111. — *Scipione Ammirato*. L. XXIX, p. 327.

(2) *Istor. di Giov. Cambi*. T. XXII, p. 114.

gaîté et de connoissances, n'étoit pas à beaucoup près aussi considéré des soldats. Sa campagne fut plus malheureuse encore que celle de son prédécesseur. Une querelle entre les Espagnols et les Allemands réunis sous ses drapeaux, après lui avoir coûté plus de cent de ses soldats, le força à les séparer en deux camps. François Marie de la Rovère en profita; quoique depuis trois mois il n'eût pu payer ses propres soldats, il engagea les Basques et les Allemands qui servoient le pape, et qui rougissoient d'être soumis aux ordres des prêtres, à se joindre à lui; une partie des Espagnols en avoient fait autant; et l'on vit avec étonnement une armée presque entière abandonner le souverain qui la payoit richement et régulièrement, pour suivre celui qui n'avoit à lui offrir que les hasards de la guerre. Le cardinal de Bibbiéna, surpris dans ses quartiers, au monte Impériale, après avoir perdu assez de monde, se retira à Pésaro (1).

CHAP. CXIII. 1517.

Cependant le duc d'Urbin, ayant doublé son armée, sans augmenter ses ressources, sentoit la nécessité de la mener vivre en pays ennemi. Il la conduisit en Toscane pour enlever le butin que le peuple sans inquiétude avoit laissé épars dans la campagne; il força Jean-Paul Baglioni

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 139. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, p. 86. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 327.

CHAP. CXIII. à racheter Pérouse d'une attaque, par une con-
1517. tribution de dix mille ducats; il menaça Città di Castello et Sienne, et après avoir enrichi ses soldats par le pillage, il ramena rapidement son armée dans le duché d'Urbin, pour en chasser le cardinal de Bibbiéna, qui y avoit pénétré pendant son absence. Léon X écrivit le 16 et le 17 de mai, à Baglioni et à la république de Sienne, pour les remercier de la bonne contenance qu'ils avoient faite, et les exhorter à la fermeté (1). Vers le même temps, les gens d'église, trouvant plus facile de conspirer contre le duc d'Urbin que de le vaincre, avoient gagné des traîtres dans son camp. Maldonato, Soarès, et deux autres capitaines espagnols, promirent de livrer François Marie au cardinal de Bibbiéna, ou de l'assassiner. Le duc découvrit leurs complots; il les dénonça à leurs compatriotes assemblés, et leur abandonna le jugement de cette perfidie; les Espagnols, indignés, condamnèrent à mort, et exécutèrent eux-mêmes les quatre capitaines qui avoient voulu trahir le prince qu'ils servoient (2).

Après avoir repoussé le cardinal de Bibbiéna,

(1) Lettre aux Siennois, du 15 des kal. de juin; et à J. P. Baglioni, du 16. *Apud Raynald. Annal.* §. 84, 85, p. 240.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 141. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 328. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. III, f. 82. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 464.

le duc d'Urbin le poursuivit dans la marche d'Ancône; mais comme il n'avoit que très-peu d'artillerie, et presque point de munitions de guerre, il ne pût s'y rendre maître d'aucune des villes qu'il attaqua. Repassant l'Apennin, il étendit ses ravages dans l'état florentin, entre Borgo-San-Sépolcro et Anghiari; son armée, qu'il ne payoit point, s'étoit rendue également redoutable à ses amis et à ses ennemis : sa situation devenoit chaque jour plus difficile; aucun allié n'avoit voulu prendre sa protection, tandis que toutes les grandes puissances envoyoient des secours au pape, et que François Ier lui-même paroissoit empressé de terminer cette guerre (1). François Marie perdit enfin l'espérance de se défendre plus long-temps, il accepta la médiation que lui offroit M. de Lescuns, frère de Lautrec, que le roi de France avoit envoyé au pape. Un traité fut signé au mois d'août ou de septembre 1517, par lequel Léon X s'engageoit à payer à l'armée du duc d'Urbin toutes ses soldes arriérées, qui montoient à plus de cent mille ducats; il le relevoit de toutes les censures ecclésiastiques, il accordoit une amnistie complète, qu'ensuite il n'observa pas, à ceux qui avoient embrassé son parti, et il per-

CHAP. CXIII. 1517.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 147. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 87. — *Scip. Ammirato.* L. XXIX, p. 330. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 466.

CHAP. CXIII. 1517. mettoit à François Marie de faire transporter à Mantoue, où il se retira, son artillerie, et la belle bibliothéque rassemblée à Urbin par son aïeul Frédéric de Montefeltro (1).

La guerre d'Urbin n'étoit point encore terminée, lorsque la cour de Rome fut alarmée par la découverte d'une conspiration contre le pape, et peu après par le supplice d'un des premiers dignitaires de l'Église. Le chef de cette conspiration étoit ce même cardinal, Alfonse Pétrucci, qui avoit travaillé avec zèle à la nomination de Léon X, et qui l'avoit ensuite annoncée au peuple avec un transport de joie, en s'écriant : *vivent les jeunes gens!* Pandolfe Pétrucci, son père, avoit gouverné la république de Sienne avec une adresse cauteleuse, et des ménagemens pour les habitudes des citoyens dont il avoit aboli les lois, qui lui avoient valu la réputation d'un des premiers politiques de son siècle; il étoit mort le 21 mai 1512, dans sa soixante-troisième année (2). Il avoit laissé trois fils, dont l'aîné, Borghèse, n'étoit âgé que de vingt ans; le second, Alfonse, avoit été fait cardinal en 1509, lorsqu'il n'en avoit pas seize; le troi-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 150. — *P. Giovio Vita di Leone X.* Lib. IV, f. 87. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX, p. 332. — *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 467.

(2) *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. III, L. VII, f. 117. — *Paolo Giovio Elogi e Vite d' Uomini illustri.* L. V, p. 303.

Digitized by Google

sième, Fabio, n'étoit pas encore entré dans l'adolescence. Aucun n'avoit hérité des talens ou de la force de caractère de leur père; bien que l'aîné eût succédé à son autorité dans la république de Sienne, et eût été reconnu comme chef de la Balie, et commandant de la garde (1). CHAP. CXIII. 1517.

Dans cette même famille des seigneurs de Sienne, Léon X avoit un favori; c'étoit Raphaël Pétrucci, évêque de Grosséto, homme dévoué et fidèle, mais dépourvu de toute instruction, et dont les mœurs étoient scandaleuses. Le pape l'avoit déjà fait châtelain du château Saint-Ange; il résolut ensuite de le mettre à la tête du gouvernement de Sienne, pour que cette république, enclavée entre l'état de l'Église et celui des Florentins, dépendît aussi complétement de lui que les états qui l'entouroient. Vitello Vitelli conduisit l'évêque de Grosséto à Sienne, avec deux cents chevaux et deux mille fantassins, et l'installa, le 10 mars 1515, dans la seigneurie, tandis que Borghèse Pétrucci sortit de la ville, sans avoir le courage de faire un effort pour y maintenir son pouvoir. Le nouveau seigneur rappela quelques émigrés, et il exila en revanche tous ceux qui avoient eu le plus de part au dernier gouvernement. Bientôt il

(1) *Orlando Malavolti.* P. III, L. VII, f. 118.

CHAP. CXIII. rendit sa tyrannie odieuse à tous les Sien-
1517. nois (1).

Le cardinal Alfonse Pétrucci ne pouvoit pardonner à Léon X l'ingratitude dont il étoit victime. Son père Pandolfe avoit été le constant allié des Médicis ; il s'étoit engagé, pour les servir, dans les guerres les plus dangereuses ; il leur avoit souvent donné asile dans cette patrie même d'où les Médicis chassoient ses enfans, et où ils confisquoient leurs biens. Dans son impatience de jeune homme, Alfonse protesta quelquefois qu'il étoit tenté de se jeter, en plein consistoire, sur Léon X, un poignard à la main, et de se défaire de lui, au milieu du sacré collége. Il songea aussi à engager le chirurgien Baptiste de Vercelli à empoisonner un ulcère pour lequel Léon X étoit obligé de se faire panser tous les jours. Ce chirurgien, cependant, loin d'être engagé au service du pape, n'étoit pas même à Rome ; il exerçoit son art à Florence ; et toutes les démarches de Pétrucci pour exécuter ce projet, si réellement il y avoit fait entrer Vercelli, se réduisirent aux recommandations qu'il avoit données sans succès à ce chirurgien pour le mettre au service du pape (2).

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. III, Lib. VII, f. 119.

(2) *Raynaldi Annal. eccles.* 1517, §. 89, p. 241.

Mais le séjour de Rome étoit devenu désagréable à Pétrucci, et il s'y rendoit suspect par la violence de ses propos. Il s'en éloigna, et y fut rappelé. Dans le temps de la guerre d'Urbin, il se prononça vivement en faveur de François-Marie de la Rovère, et il s'éloigna de nouveau. Ses lettres à son secrétaire Antonio Nino furent interceptées : elles exprimoient ou les mêmes sentimens, ou les mêmes projets de vengeance, et Léon X les jugea suffisantes pour lui intenter un procès criminel. Il falloit, par une tromperie, s'assurer de lui avant de le mettre en jugement, et le pape lui écrivit une lettre affectueuse pour le rappeler, en lui envoyant un sauf-conduit. En même temps, il donna de sa propre bouche sa parole à l'ambassadeur d'Espagne, que Pétrucci, s'il revenoit, ne courroit aucun danger. Alfonse revint en effet à Rome, et il se présenta au palais du pontife avec son ami le cardinal Bandinello Sauli, de Gênes, qui avoit aussi beaucoup contribué à l'élection de Léon X. Tous deux, au lieu d'être introduits à son audience, furent arrêtés, et conduits immédiatement au château Saint-Ange. L'ambassadeur d'Espagne se plaignit de ce que le pape violoit le sauf-conduit et la foi qu'il lui avoit donnée; mais Léon lui répondit que toutes ces sûretés étoient anéanties par une accusation de lèse-majesté et d'empoisonnement. Cette ré-

CHAP. CXIII. 1517.

CHAP. CXIII. 1517. ponse étoit en quelque sorte un engagement de trouver les accusés coupables (1).

Avec la procédure usitée dans ce siècle, aucun homme ne pouvoit se flatter de faire éclater son innocence, si ses juges étoient déterminés à le trouver criminel, puisque toute l'information étoit entourée d'un mystère profond. Les deux cardinaux furent soumis à une rigoureuse torture. Poco-in-testa de Bagna-Cavallo, qui avoit été, sous les Pétrucci, commandant de la garde de Sienne; et Baptiste de Vercelli, qui avoit été arrêté à Florence, furent aussi mis à la torture, et on leur arracha la confession d'un projet d'empoisonnement. D'autres cardinaux furent arrêtés comme coupables d'avoir entendu les propos violens et les menaces de Pétrucci, et de ne les avoir pas révélés : savoir, Raphaël Riario, doyen du sacré collége, cardinal depuis quarante ans, le plus prudent, le plus précautionneux entre les chefs de l'Église, qu'il surpassoit tous en dignités, en luxe et en richesses; Adrien, cardinal de Cornéto, et François Sodérini, cardinal de Volterra, qui tous deux étoient aussi parmi les plus riches prélats (2).

(1) *Parisii de Grassis msstus. archivii Vaticani.* T. IV, p. 200; *apud Rayn. Ann.* 1517, §. 91, 92, p. 242. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 83. — *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 144. — *Petri Bizarri S. P. que Genuens. histor.* L. XIX, p. 448.

(2) *Giov. Cambi istor. Fior.* T. XXII, p. 118. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1517, §. 94, p. 242.

Après que l'information fut achevée par le procureur fiscal, et lue dans le sacré collége, Pétrucci et Sauli furent dégradés, et livrés au bras séculier. Le premier fut étranglé en prison, le 21 juin, lendemain de son jugement. Bandinello Sauli fut condamné au même supplice, que Léon X commua en une prison perpétuelle; mais comme le prisonnier fit offrir une grosse somme d'argent pour racheter sa liberté, Léon X lui envoya son maître des cérémonies, Paris de Grassis, pour accepter cette offre, et conduire le cardinal pénitent au consistoire, sous condition qu'il ne se justifieroit point, et qu'il avoueroit au contraire tout ce dont il étoit accusé (1). Sauli s'y soumit; il fut remis en liberté, et mourut très-peu de temps après. Le bruit courut qu'avant de le relâcher le pape lui avoit fait administrer un poison lent, pour se défaire de lui. Le cardinal Riario, après avoir été dégradé, fut rétabli dans sa dignité, moyennant le paiement d'une immense somme d'argent. Les cardinaux de Cornéto et de Volterra avoient avoué à genoux, en plein consistoire, qu'ils avoient entendu les propos menaçans d'Alfonse Pétrucci, et que, les attribuant à son inconséquence, ils ne les avoient point dénoncés. Léon X les fit remettre en liberté, moyen-

CHAP. CXIII. 1517.

(1) *Parisii de Grassis Diarium*, *apud Raynald. Annal. eccles.* 1517, §. 98, p. 243.

CHAP. CXIII. 1517. nant l'obligation de payer vingt-cinq mille ducats. Cette somme devoit être fournie entre eux ; mais les dépenses de la guerre d'Urbin ayant dérangé les finances du pape, il prétendit avoir entendu que chacun paieroit la somme entière. Les deux cardinaux s'enfuirent alors : Adrien de Cornéto ne reparut jamais, et fut sans doute assassiné ; Sodérini se mit, à Fondi, sous la protection de Prosper Colonna, où il demeura jusqu'à la mort du pape. Vercelli, Nino, et Poco-in-testa, périrent dans d'affreux supplices (1).

Le sacré collége étoit glacé d'effroi ; de longtemps ses membres n'avoient été traités avec tant de rigueur. Les condamnés, et même Pétrucci, n'étoient jugés coupables que de propos imprudens ; et lorsque Léon X ne faisoit aucune grâce à ses anciens amis, et à ceux qui avoient favorisé son élection, les autres ne pouvoient s'attendre à être plus ménagés : déjà ils se sentoient coupables à ses yeux ; car leur intercession en faveur des prévenus avoit été regardée comme une offense. Le cinquième concile de Latran, qui étoit assemblé à l'époque de l'assomption de Léon X au pontificat, ne

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 146. — *Paris. de Grassis Diarium, apud Raynaldum Ann. ecclès.* 1517, §. 95, p. 242. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. IV, f. 85. — *Panvino delle Vite de' Pontifici, in Leone X,* p. 262 v. — *Fr. Belcarii,* Lib. XV, p. 465.

pouvoit plus mettre de bornes à son despotisme; il avoit été terminé par lui le 16 mars 1517, après avoir duré cinq ans. Dans ce long espace de temps, il n'avoit tenu que douze séances, et n'avoit paru occupé que de vaines formalités et de discours d'apparat. Jamais il n'avoit réuni plus de seize cardinaux et de quatre-vingt-dix ou cent évêques et abbés mitrés, et l'on ne devoit en effet pas s'attendre à en voir davantage dans une assemblée que le pape avoit soin de dépouiller de toute autorité réelle (1).

CHAP. CXIII. 1517.

Depuis la conjuration de Pétrucci, il ne restoit plus que douze cardinaux dans le sacré collége, et Léon X profita de leur terreur pour faire en une seule fois une promotion de trente-un cardinaux, qui mettoit leur consistoire dans une absolue dépendance de lui. Une nomination si nombreuse, et si disproportionnée avec le corps qu'elle recrutoit, étoit sans exemple. Les cardinaux, effrayés par le supplice récent de leur collègue, encore qu'ils se vissent ainsi rejetés dans une minorité impuissante, n'osèrent faire aucune objection. La liste fut arrêtée le 26 juin, et publiée le 1er juillet (2). Léon X plaça à cette

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1517, §. 1-17, p. 226 et seq. — Fleury, Histoire ecclésiastique. L. CXXV, chap. 1-4. — *Spondanus continuatio Raynaldi Ann.* 1517, §. 1, 2, T. II, p. 593.

(2) *Paris. de Grassis*, *apud Rayn.* 1517, §. 101, p. 244.

CHAP. CXLII. occasion dans le sénat de l'Église deux fils de ses
1517. sœurs, et plusieurs autres de ses créatures, qui n'avoient d'autre titre à tant d'élévation que sa faveur; mais en même temps il décora du chapeau plusieurs gentilshommes romains, que la politique de ses prédécesseurs avoit tenus soigneusement écartés du sacré collége; il éleva encore à la même dignité plusieurs hommes de lettres célèbres, qui ont illustré le nom de leur patron, par reconnoissance pour la protection qu'il leur avoit accordée; enfin il vendit cette décoration à prix d'argent à tous les autres : il la fit même payer à ceux à qui il étoit le plus décidé de faire une grâce; mais le prix qu'il exigeoit étoit d'autant plus élevé que le candidat avoit moins de mérite par lui-même (1).

Les dernières séances du concile n'avoient retenti que de projets de ligue contre les Turcs. L'Europe paroissoit se préparer pour une nouvelle croisade, et en effet la guerre sacrée que prêchoit le pape, sembloit une mesure nécessaire pour défendre et sauver la chrétienté. Sélim, par la conquête de l'Égypte, et par ses victoires sur le sophi de Perse, avoit presque doublé l'étendue de son empire, et ses moyens d'at-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 146. — *Pauli Jovii Histor. sui temp. Epitome.* L. XIX, T. II, p. 3. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* Lib. IV, f. 86. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 279. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 124.

taque. On connoissoit sa haine contre les chré- CHAP. CXIII.
tiens, sa passion pour les entreprises nouvelles, 1517.
sa dissimulation et sa cruauté. Les côtes mêmes de l'Italie commençoient à être exposées aux descentes des Turcs. Léon écrivoit à Maximilien qu'ils étoient venus coup sur coup piller Récanati, puis Ostie (1). François, Charles et Maximilien signèrent à Cambrai, le 11 mars 1517, un traité d'alliance contre l'empire ottoman ; le nombre des troupes à fournir, la manière dont chaque monarque dirigeroit son attaque, l'assistance qu'on demanderoit aux autres potentats, tout paroissoit convenu d'avance, et les princes chrétiens sembloient enchérir l'un sur l'autre par les promesses les plus splendides pour la défense de la patrie de la civilisation. Mais le plus léger avantage prochain suffisoit pour distraire d'un danger qu'on croyoit éloigné encore; et Léon X, qui paroissoit si zélé pour la ligue chrétienne, fut peut-être celui qui contribua le plus à l'empêcher de se former (2).

Tandis que François Ier renouveloit le 8 octobre son alliance avec la république de Venise, Léon X avoit aussi cherché à s'unir plus intimement avec ce monarque; Charles avoit passé des

(1) *Epistola Leonis, apud Raynald.* 1518, §. 71, p. 260.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 152. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. IV, p. 259. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1517, §. 18 et seq. p. 230. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* T. IV, f. 88.

CHAP. CXIII. Pays-Bas en Espagne, et il paroissoit devoir y
1517. trouver assez d'occupation à ramener les peuples à l'obéissance. Maximilien, déjà vieux, n'avoit jamais été un allié dans lequel on pût placer aucune confiance, et Léon X, toujours occupé de la grandeur de sa maison, jugea qu'il ne pouvoit mieux l'assurer que par une alliance avec la
1518. France. Il obtint au mois de janvier 1518, pour son neveu Laurent, duc d'Urbin, la main de Madeleine, fille de Jean de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, et d'une sœur de François de Bourbon, comte de Vendôme. Ce mariage unissoit Laurent à la maison de France; et pour l'honorer davantage encore, François le choisit pour parrain d'un fils qui lui étoit né au mois de février. Après le baptême, célébré le 25 avril avec beaucoup de pompe, François rendit à Laurent l'engagement signé par Léon X, de restituer au duc de Ferrare les villes de Modène et de Reggio. Le pape en retour ne fut pas moins généreux du bien d'autrui envers le roi. Il lui accorda la libre disposition des décimes qu'il avoit levées sur le clergé français pour faire la guerre aux Turcs, donnant ainsi le premier l'exemple d'abandonner ce projet de croisade sur lequel il avoit tant insisté (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 155. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 131. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX,

Léon X a eu le bonheur de lier son nom à l'époque de la plus grande splendeur de la littérature et des arts en Italie : parvenu au trône au moment où toutes les carrières étoient parcourues en même temps par des hommes de génie, formés avant lui, il distribua entre eux, avec la même prodigalité qu'il apportoit à toute chose, les trésors de l'Église, les riches bénéfices dont il avoit la collation dans toute la chrétienté, et les sommes prodigieuses que lui rapportoit le commerce des indulgences. Ces poètes, ces historiens, ces artistes qu'il avoit enrichis de ses bienfaits, ont célébré son nom avec reconnoissance, et lui ont attribué tout le mérite des travaux qu'il leur avoit donné le loisir de faire. Mais comme pontife ou comme souverain, Léon X étoit loin de se montrer digne de tant de louanges. Dans l'année qui venoit de se terminer, Martin Luther avoit commencé en Allemagne à s'élever contre le scandaleux trafic des indulgences, et il avoit été ainsi amené, en examinant sa propre foi, à poser les fondemens de cette réforme qu'il accomplit ensuite avec tant de gloire. Il étoit alors loin de prévoir lui-même les conséquences auxquelles le conduiroit l'examen de la doctrine de l'Église. La réformation

CHAP. CXIII. 1518.

p. 333. — Mémoires de Bayard. Ch. LXI; p. 387. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. I, p. 77.

CHAP. CXIII. ne pouvoit être qu'un ouvrage progressif, et ce
1518. n'étoit que successivement qu'un esprit religieux pouvoit porter le flambeau de l'examen sur toutes les croyances long-temps reçues comme fondamentales. Il ne faut pas s'étonner si Léon mourut sans avoir soupçonné la révolution, qui pendant son règne s'étoit opérée en Allemagne dans les esprits, si, durant le temps qu'embrasse cette histoire, et long-temps encore après, elle ne fut point comprise en Italie, et si l'acte énergique, par lequel la raison brisa le joug qu'elle avoit porté, fut confondu par la cour de Rome avec les obscures hérésies qu'elle avoit vues tant de fois naître, et mourir dans les couvens. Mais Léon X manqua de prudence, de justesse d'esprit et de philosophie, en n'appréciant pas mieux son siècle, en laissant croître témérairement dans un âge de lumière tous les abus qui n'avoient pu être tolérés que dans ceux de la plus barbare ignorance, en encourageant enfin par une cupidité imprévoyante le scandaleux trafic des choses sacrées, pour que son produit même payât des récompenses aux littérateurs et aux philosophes qui briseroient les chaînes de la superstition.

En effet, Léon X, parvenu à la plus haute des dignités humaines, regarda dès lors sa vie comme un carnaval continuel, dans lequel il ne devoit songer qu'à jouir. Il partageoit son temps

entre les festins et la chasse; il s'entouroit de bouffons, qu'il prenoit plaisir à tourmenter et à rendre ridicules; il exaltoit la vanité de ceux qu'il connoissoit déjà pour les plus vaniteux; et sous prétexte de leur accorder des distinctions nouvelles, il les exposoit à la moquerie universelle. Il ne craignit point de pousser jusqu'à la folie, par ce cruel persifflage, des hommes de mérite ou des vieillards dignes de respect. La réputation de continence, qu'il avoit obtenue comme cardinal, n'avoit point soutenu un examen plus sévère, et sa familiarité avec ses pages donnoit lieu aux soupçons les plus honteux. Sa libéralité, qui s'étendoit sur tous ceux qui l'approchoient, et qui se proportionnoit à sa bonne humeur ou au succès de ses chasses, beaucoup plus qu'au mérite de ceux qu'il combloit de biens, n'étoit elle-même qu'une disposition toute égoïste : il vouloit être entouré de visages rians, il vouloit recueillir les bénédictions de ceux qui l'approchoient, et il ne se soucioit point du prix auquel il amassoit, par des exactions sur les peuples, ou par la vénalité de tout ce que l'Église réputoit plus sacré, les trésors qu'il dissipoit ensuite d'une main si prodigue (1).

CHAP. CXIII. 1518.

La trève que les Vénitiens avoient conclue avec Maximilien, et qui expiroit au bout de

(1) *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 91-96.

CHAP. CXIII. dix-huit mois, fut prolongée au mois d'août 1518
1518. pour cinq ans, aux mêmes conditions, par l'entremise de la France. L'empereur auroit même consenti volontiers à la changer en une paix perpétuelle; mais François Ier y mit obstacle, de peur que les Vénitiens, en perdant toute inquiétude, ne relâchassent les liens par lesquels la France les tenoit dans sa clientelle (1). La cour de France regardoit avec jalousie tout pouvoir qui sembloit en Italie s'élever à l'indépendance : en conservant l'alliance des Vénitiens, elle empêchoit soigneusement qu'ils n'augmentassent le nombre de leurs créatures en Lombardie. Le maréchal Trivulzio, qui lui avoit rendu de si grands services, lui étoit devenu suspect par son attachement aux Vénitiens. Il étoit le chef du parti guelfe; et Lautrec, pour le mortifier, combloit d'honneurs Galéazzo Visconti, chef du parti gibelin. Trivulzio, pour ne pas demeurer à la merci de tous les événemens, demanda et obtint la bourgeoisie des cantons suisses; mais il ne fit par là que fournir de nouvelles armes à ses ennemis. Accusé à la cour, il se détermina, malgré son grand âge, à passer les monts, et à se présenter à François Ier pour se justifier. Le roi le reçut avec dureté, lui reprocha de jouir d'une réputation qu'il n'avoit

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 155. — *Paolo Paruta hist. Venez.* L. IV, p. 258.

point méritée, et le força à renvoyer aux Suisses ses lettres de bourgeoisie. Peu de temps après Trivulzio tomba malade à Chartres, et il y mourut, éprouvant jusqu'à la fin de sa longue vie cette inconstance de la fortune, à laquelle faisoit allusion l'épitaphe qu'il choisit lui-même : « Ici repose Jean-Jacques Trivulzio, qui jamais » ne se reposa » (1).

CHAP. CXII. 1518.

Des négociations, qui devoient décider du sort, non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe, occupoient alors tous les esprits. Maximilien ressentoit enfin l'influence de la vieillesse ; il auroit voulu assurer à son petit-fils la dignité impériale, mais il ne pouvoit, d'après les constitutions de l'Empire, le faire élire roi des Romains, jusqu'à ce qu'il eut lui-même reçu la couronne d'or des mains du pape : il songeoit ou à aller la chercher à Rome, ou à obtenir de Léon X qu'il la lui envoyât en Allemagne par un légat, et pendant ce temps il s'occupoit de gagner les suffrages des électeurs. Malgré les inquiétudes des princes de l'Empire, la jalousie de la France, et les artifices de la cour de Rome,

(1) L'épitaphe fut inscrite sur son tombeau, dans l'église de Saint-Nazare à Milan : *Joannes-Jacobus Trivultius Antonii filius, qui nunquam quievit, quiescit. Tace.* — Carlo Rosmini *Hist. del Trivulzio.* L. XII, p. 539. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 157. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 109. — Idem, *Vite d' Uomini illustri.* L. IV, p. 259.

CHAP. CXIII. il n'auroit pas tardé à réussir. Mais la mort vint
1519. rompre ces négociations d'une manière inattendue; elle surprit Maximilien à Lintz, le 19 janvier 1519, comme il se livroit avec ardeur à la chasse, et qu'il cherchoit à se débarrasser d'une petite fièvre, par des remèdes hors de saison (1).

La mort de Maximilien, avant qu'un roi des Romains fût élu, ouvroit la porte à tous les candidats qui pouvoient prétendre à cette première dignité du monde chrétien. Deux seuls monarques cependant, les plus puissans de l'Europe, le roi d'Espagne et le roi de France, se mirent sur les rangs. Le premier, comme archiduc d'Autriche, et comme souverain des Pays-Bas, étoit déjà membre de l'Empire; le second lui étoit absolument étranger; mais s'il avoit obtenu la couronne, il est probable qu'il auroit compromis cette suzeraineté de la monarchie française, à laquelle les Français attachoient tant de prix à si juste titre, et que pour la mieux unir à l'Empire, il l'en auroit rendue dépendante. Les ministres des deux princes représentoient qu'un monarque puissant étoit dans ce

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 169. — *Parisii de Grassis, apud Raynald. Annal. eccles.* 1519, §. 1, 2, p. 277. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 472. — *P. Bizarri.* L. XIX, p. 449. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 88. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. IV, p. 261.

moment nécessaire à la chrétienté, pour arrêter les conquêtes des Turcs, qui accabloient la Hongrie, et menaçoient l'Allemagne. Cependant tous les princes et tous les états indépendans de l'Allemagne et de l'Italie avoient un sentiment tout contraire; ils voyoient avec inquiétude la couronne impériale confirmée dans la maison d'Autriche dès l'année 1438, par l'élection successive d'Albert II, de Frédéric IV et de Maximilien, et par la longueur du règne des deux derniers. Ils craignoient la subversion absolue de leurs libertés, lorsque l'héritier de ces monarques, qui les avoient déjà trop peu respectées, seroit encore souverain de toutes les Espagnes, des Indes, des Pays-Bas et des Deux-Siciles. L'élection de François Ier, et les habitudes d'une monarchie absolue, qu'il apporteroit dans une monarchie élective et limitée, ne paroissoient pas moins dangereuses pour l'indépendance de tous les petits états; aussi, tandis que les deux monarques faisoient promener de cour en cour, en Allemagne, des ambassades splendides, accompagnées de troupes de gendarmes, et de convois d'argent, pour gagner ouvertement les suffrages, tous les amis de leur pays, tous ceux de la liberté européenne faisoient des vœux pour que ces deux rois fussent également écartés. Plusieurs, il est vrai, et Léon X à leur tête, feignoient de s'attacher à Fran-

CHAP. CXIII. 1519.

CHAP. CXIII. çois Ier, pour employer son argent et son crédit
1519. à combattre son compétiteur; ils se reposoient sur l'orgueil national des Allemands, qui empêcheroit toujours un roi de France de monter sur le premier trône de l'Allemagne (1).

Tandis que Léon X essayoit de tenir la balance égale entre deux princes si puissans, le dernier héritier légitime de sa propre famille mouroit à Florence. Laurent de Médicis, duc d'Urbin, y avoit amené sa femme, Madeleine de Latour-d'Auvergne; mais il lui avoit communiqué la maladie honteuse dont il étoit lui-même atteint. Madeleine mourut le 23 avril, en mettant au jour la trop fameuse Catherine de Médicis; et cinq jours après, le 28 avril, Laurent succomba au mal qui le minoit depuis long-temps (2). Il ne restoit d'autre descendant de Cosme de Médicis, père de la patrie, que le pape Léon X, Catherine, sa petite-nièce, des femmes mariées dans diverses maisons florentines, et trois bâtards; Jules, déjà cardinal, Hippolyte et Alexandre, encore enfans. Les descendans de Laurent de Médicis, frère de

(1) *Raynaldi Annal. eccles.* 1518, §. 156 et seq. p. 273; 1519, §. 8 et seq. p. 278. — *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 159. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 89. — *Jac. Nardi.* L. V, p. 283. — *Paolo Parula hist. Ven.* L. IV, p. 261.

(2) *Giov. Cambi*, p. 144, 149. — *Fil. Nerli.* L. VI, p. 132. — *Fr. Belcarii.* Lib. XV, p. 468; L. XVI, p. 470.

Cosme, qui, vingt-cinq ans auparavant, avoient renoncé à leur nom pour prendre celui de *Popolani*, et qui, dans les révolutions de Florence s'étoient montrés partisans du peuple et de la liberté, étoient alors partagés en deux branches, et dans la cadette, Giovanni de Médicis, fils de Catherine Sforza, commençoit à s'illustrer dans les armes. Cette année même il lui naissoit un fils, le 11 juin 1519, destiné à asservir un jour sa patrie, et à porter le premier, avec le nom de Cosme, le titre de grand duc de Toscane (1).

CHAP. CXIII. 1519.

Les vues ambitieuses de Léon X pour sa famille, auxquelles il avoit sacrifié la gloire et l'indépendance de sa patrie, ne pouvoient plus avoir d'exécution; aussi quelques citoyens prirent-ils courage pour le supplier de rendre à Florence une liberté qui ne pouvoit plus porter de préjudice à sa grandeur ou à celle de sa maison; le sort du cardinal Jules, lui disoient-ils, étoit fixé dans l'Église, tandis que les deux enfans, Alexandre et Hippolyte, à peine reconnus par Léon X, ne paroissoient lui inspirer aucun intérêt (2). Mais Léon, dans son long exil, avoit contracté la haine de la liberté; il supposa qu'il conserveroit la Toscane dans une plus grande dépendance de ses volontés, en remplaçant

(1) *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 535.
(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 162.

CHAP. CXIII. 1519. Laurent par son cousin le cardinal Jules, et il fit partir celui-ci pour Florence, lorsqu'il fut instruit de la maladie du premier. Jules, qui étoit brouillé avec Laurent, n'entra point au palais des Médicis, jusqu'après la mort de son cousin. Il annonça alors aux magistrats que son intention n'étoit pas de marcher sur les traces de son prédécesseur, qu'il ne s'arrogeroit point comme lui la nomination de tous les offices lucratifs, et qu'il prendroit au contraire à tâche de respecter la liberté publique. En effet, les Florentins, soulagés du joug qu'ils avoient porté, crurent retrouver sous le cardinal Jules une image de leur république : ils s'attachèrent à ce prélat qui demeura au milieu d'eux jusqu'au mois d'octobre, et qui, lorsqu'il repartit pour Rome, laissa dans le palais des Médicis, Goro Ghéri de Pistoia, évêque de Fano, et le cardinal de Cortone, pour gouverner à sa place (1).

Le duché d'Urbin faisoit échute au saint-siége par l'extinction de la maison de Médicis. Léon X ne voulut point le rendre à son ancien souverain, malgré le désir qu'en manifestoient ses habitans; au contraire, pour les contenir dans la soumission, il fit démanteler leurs villes. Mais tandis qu'il incorpora le duché d'Urbin

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 152. — *Filippo de' Nerli Commentari de' fatti civili di Firenze.* L. VII, p. 133.

au domaine immédiat de l'Église, il céda la forteresse de San-Léo, et le comté de Montefeltro, qui se compose d'une soixantaine de châteaux ou de villages fortifiés, à la république florentine, en payement de cent cinquante mille florins qu'il lui restoit devoir sur les sommes qu'il avoit empruntées d'elle à l'occasion de la guerre d'Urbin (1). CHAP. CXIII. 1519.

Cependant la rivalité entre les deux prétendans à l'Empire s'étoit continuée avec une apparence de galanterie et d'égards mutuels. François Ier avoit dit aux ambassadeurs d'Espagne que leur maître et lui devoient se considérer comme deux amans faisant la cour à une même maîtresse, non comme deux ennemis (2). Il avoit cru gagner les suffrages des électeurs, en répandant l'argent à pleines mains. Ses trois ambassadeurs, l'amiral Bonnivet, d'Orval et Fleuranges, « avoient toujours, dit le dernier, » quatre cent mille écus avec eux, que archers » portoient en brigandines et en bougettes; et » avoient lesdits ambassadeurs avec eux quatre » cents chevaux allemands aux gages du roi, » qui les conduisoient; et l'adventureux (Fleu-

(1) *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 166. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX, p. 336. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 163. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 89. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 279.

(2) *Fr. Belcarii.* L. XV, p. 472.

CHAP. CXIII. » ranges) avoit avec lui quarante chevaux, la
1519. » plupart aussi allemands, tous habillés de vert,
» à une manche de ses couleurs; et firent ces
» gens là beaucoup de service (1).

Toutefois l'argent de Charles lui fit plus de service encore; il l'employa à rassembler une armée qui s'approcha tout à coup de Francfort, sous prétexte de protéger la liberté des électeurs. Les quatre voix de Mayence, de Cologne, de Saxe, et du comte palatin, lui furent données, après que l'électeur de Saxe eut refusé la couronne qui lui étoit offerte à lui-même; celle de Bohême vint ensuite; enfin, les électeurs de Brandebourg et de Trèves furent les derniers à abandonner les intérêts du roi de France; et Charles, qui étoit alors en Espagne, et qui dès lors prit le nom de Charles-Quint, fut proclamé empereur-élu, le 28 juin 1519 (2).

Pendant ce même temps, l'histoire de l'Italie ne présentoit que peu d'événemens. Les provinces dévastées durant la guerre cherchoient par

(1) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 248.

(2) Lettre du cardinal Caietan à Léon X, de Francfort, 29 juin, 1519; *in Lettere de' Principi, editio Veneta*, 1581, T. I, f. 68. — *Paris. de Grassis, apud Raynald.* 1519, §. 24, p. 282. — *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 264. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. II, f. 63. — Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 263. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 475. — Schmidt, Histoire des Allemands. L. VIII, ch. I et II, T. VI, p. 163.

le repos et l'économie à se relever de leurs désastres. Le marquis de Mantoue, François de Gonzague, qui, dans les guerres de la fin du siècle précédent, s'étoit acquis une assez brillante réputation, mourut le 20 février. De ses trois fils, Frédéric II lui succéda; Hercule fut ensuite cardinal; et don Fernand, depuis duc de Molfetta et de Guastalla, fut un des capitaines les plus illustres du siècle (1).

Le duc de Ferrare, don Alfonse d'Este, fut la même année assailli, au mois de novembre, par une maladie dangereuse, qui fit pendant quelque temps désespérer de sa vie. Son frère, le cardinal Hippolyte, à qui le séjour de la cour de Rome avoit été rendu désagréable, vivoit en Hongrie, dans son archevêché de Strigonie. Alfonse avoit payé les dettes énormes qu'il avoit contractées pendant ses longues guerres; il avoit même amassé un trésor considérable, mais il n'avoit pu y réussir qu'en accablant ses sujets par des impôts intolérables. Il ne se départoit d'une économie sordide sur tous les autres points, que lorsqu'il s'agissoit d'augmenter les fortifications de Ferrare, de fondre de nouvelle artillerie, ou de se pourvoir de nouvelles munitions de guerre. Il avoit fait de sa capitale une ville presque imprenable; mais il avoit chèrement acheté

(1) *Muratori Annali d'Italia*, *ad. ann.* 1519, p. 160.

CHAP. CXIII. 1519. cet avantage, au prix de l'affection de ses peuples, que ses impôts multipliés et ses monopoles lui avoient fait perdre. Après la paix, il avoit licencié ses troupes, et il croyoit n'avoir plus rien à craindre, lorsqu'à l'époque même où il tomba malade, une inondation renversa les murailles de Ferrare, sur une étendue de quatre-vingts pieds, et l'exposa ainsi à de nouveaux dangers (1).

Léon X n'avoit point rendu à Alfonse d'Este les deux villes de Modène et de Reggio, qu'il lui détenoit injustement, même après que la mort de son neveu avoit mis un terme à tous les projets qu'il avoit précédemment formés pour l'agrandissement de sa famille. Loin d'être ramené par cet événement à des sentimens plus modérés, lorsqu'il apprit la maladie d'Alfonse, et la chute des murs de sa capitale, il résolut d'en profiter pour lui enlever son dernier asile. Il prêta dans ce but dix mille ducats à Alexandre Frégose, évêque de Vintimille, fils de ce cardinal, Paul Frégose, dont le caractère belliqueux avoit causé tant de révolutions dans le siècle précédent. Frégose, que son cousin Octavien avoit exilé de Gênes, et qui vivoit alors à Bologne, solda avec cet argent deux mille fantassins dans les terres de l'Église et la Luni-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 165. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 478.

giane (1). Il avoit compté, comme il arriva en effet, que tout le monde croiroit ces troupes destinées à tenter une révolution à Gênes. Lorsqu'il apprit que son cousin Octavien s'étoit mis sur ses gardes dans cette dernière ville, il feignit d'en être fort dérangé, et il offrit à Frédéric de Bozzolo de le seconder avec ces troupes, qui étoient déjà payées pour un mois, dans un démêlé qu'avoit celui-ci avec Jean-François Pic de La Mirandole, sur la possession de Concordia. Sous ce prétexte, il s'approcha du Pô, espérant le passer sans obstacle, et marcher à l'improviste sur Ferrare. Un agent du pape lui avoit préparé des barques à l'embouchure de la Secchia dans le Pô; mais à l'approche de cette petite armée, le marquis de Mantoue fit enlever toutes ces barques; il pénétra les vrais desseins de l'évêque de Vintimille, et en donna avis au duc de Ferrare, qui se hâta de se mettre sur ses gardes. Alexandre Frégose n'espérant plus le surprendre, licencia ses troupes. Le duc porta plainte contre lui auprès du pape, pour avoir voulu l'attaquer au milieu de la paix, et Léon n'hésita point à désavouer son agent (2).

CHAP. CXIII. 1519.

Mais la dignité dont les papes sont revêtus ne les laisse presque jamais exposés à souffrir

(1) *Petri Bizarri Genuens. hist.* Lib. XIX, p. 449.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIII, p. 166. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 478.

CHAP. CXIII. de leurs fautes : leurs provocations ne sont suivies d'aucunes représailles ; s'ils se rendent coupables d'une perfidie, on redoute de l'articuler, et on n'ose point attaquer leur réputation. Cette espèce d'impunité ne peut manquer de les corrompre. Dès qu'un pape s'est livré à l'ambition d'agrandir ses états, une tentative manquée ne le décourage point, et un échec n'est pour lui qu'un motif de renouveler ses efforts. Alexandre VI avoit commencé la guerre contre les feudataires de l'Église, et il avoit dépouillé tous ceux de la Romagne, pour agrandir son fils à leurs dépens. Jules II, avec une ambition plus généreuse, s'étoit attaqué à des princes plus puissans : il avoit expulsé les Bentivoglio de Bologne, chassé les Vénitiens de Romagne, et commencé la guerre contre le duc de Ferrare; mais il avoit conservé leur pouvoir à ceux qui, se soumettant sans réserve à l'Église, n'étoient réellement que ses vicaires, comme ils en portoient le titre, et qui ne commandoient qu'en son nom.

1519.

Jean-Paul Baglioni, seigneur de Pérouse, étoit le plus illustre parmi ces derniers. Après avoir fait sa paix avec Jules II, il l'avoit servi dans toutes ses guerres, et il s'étoit toujours montré sujet fidèle des pontifes. Il avoit été appelé par les Vénitiens à commander leurs armées, pendant la guerre de la ligue de Cambrai, et il y

avoit fait briller sa prudence, sa connoissance des lieux, des hommes, et de l'art de la guerre; en sorte que, malgré plusieurs revers, les Vénitiens ne lui avoient point retiré leur confiance. Après la paix, il étoit revenu à Pérouse. Le pape avoit d'abord applaudi à sa contenance, lorsque le duc d'Urbin s'étoit approché de Pérouse avec son armée : néanmoins il lui reprocha plus tard une secrète intelligence avec le duc, persuadé que Baglioni ne pouvoit voir sans chagrin la ruine de ce dernier des feudataires de l'Église, son voisin et son ami. CHAP. CXIII. 1519.

Baglioni avoit, dans Pérouse, un rival de la même famille que lui, nommé Gentile : il l'en chassa en 1520, et fit périr quelques-uns de ses partisans, accusés d'un complot contre lui. Le pape prit la défense de Gentile, et cita Jean-Paul à comparoître à Rome en personne. Jean-Paul, malade, ou feignant de l'être, envoya Malatesta, son fils, à sa place, pour se justifier. Léon X l'accueillit avec une extrême prévenance; mais, en même temps, il lui déclara qu'il vouloit que le seigneur de Pérouse comparût lui-même pour plaider sa cause. Afin qu'il n'eût cependant aucune inquiétude pour sa sûreté, il lui envoya un sauf-conduit de sa main; il donna en même temps sa parole à Camillo Orsini, gendre de Baglioni, et à d'autres amis puissans du seigneur de Pérouse, que celui-ci ne couroit aucun dan- 1520.

CHAP. CXIII. ger. Orsini, après avoir obtenu ces assurances,
1520. se fit un devoir de presser son beau-père d'obéir. Baglioni le crut; et le lendemain matin de son arrivée à Rome, il se rendit au château Saint-Ange, où le pape avoit été loger : mais, au lieu d'être admis à son audience, il fut arrêté par le châtelain, et livré à la torture par les bourreaux. Ce n'étoit point sur un crime en particulier qu'on l'interrogeoit; on lui demandoit une confession générale de tout ce qu'il avoit commis de répréhensible pendant la durée de sa vie. Il s'en falloit de beaucoup que cette vie fût sans reproches. Baglioni confessa plusieurs actes de cruauté, commis pour conserver la tyrannie; plusieurs débauches scandaleuses, et entre autres, un inceste avec sa sœur, qu'il avoit pris peu de peine à dissimuler. Sur ces aveux, après avoir passé deux mois en prison, il fut décapité par l'ordre de Léon X. Sa femme et ses enfans se réfugièrent à Padoue, sous la protection des Vénitiens, et Pérouse fut entièrement soumise à l'autorité du saint-siége (1).

La même année, Léon X, qui avoit engagé à son service Jean de Médicis, fils de la fameuse

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIII, p. 170. — *Anonimo Padovano, presso Muratori Annali d'Italia, ad ann.* p. 162. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 90. — *Onofrio Panvino vite de' Pontifici, in Leone X*, p. 262 v. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 480. — *Sansovino Famiglie illustri d'Italia*, f. 21.

Catherine Sforza de Forli et de son second mari, chargea ce jeune homme, en qui se développoient déjà l'ardeur militaire et l'impétuosité qui firent plus tard sa réputation, de chasser de Fermo Louis Fréducci, qui commandoit dans cette ville. Fréducci passoit pour un bon capitaine; mais il n'avoit sous ses ordres que deux cents hommes d'armes, avec lesquels il ne pouvoit espérer de résister à mille chevaux et quatre mille fantassins que commandoit Jean de Médicis. Il essaya de s'échapper de Fermo avec ses deux compagnies de gendarmerie : Médicis l'atteignit, entoura sa troupe, et ne consentit à accorder de quartier au reste de ses soldats qu'après que Fréducci eut péri dans le combat avec plus de cent des siens. La mort de Fréducci glaça de terreur tous les petits seigneurs ou tyrans des Marches : les uns s'enfuirent, sans essayer une vaine résistance; d'autres accoururent à Rome pour implorer la clémence du pontife. Léon X les fit aussitôt jeter en prison, puis appliquer à la torture, pour obtenir d'eux une confession générale. Il n'y en avoit aucun qui, dans le cours de sa vie, n'eût quelque crime à se reprocher : sa confession étoit aussitôt suivie de son supplice. Ainsi, Amadei, tyran de Récanati; Zibicchio, chef de parti à Fabbriano; Hector Sévériani, chef de parti à Bénévent, furent pendus, après avoir été exposés à la torture,

CHAP. CXIII. 1520.

CHAP. CXIII. 1520. quoiqu'ils fussent venus se livrer eux-mêmes au souverain pontife, et qu'aucune accusation ne pesât auparavant sur eux (1).

Mais la souveraineté qui tentoit le plus l'ambition de Léon X étoit celle de Ferrare; il avoit essayé l'année précédente de s'en emparer par surprise; il fit cette année une nouvelle tentative dont le caractère étoit plus odieux. Uberto Gambara, protonotaire apostolique, qui arriva ensuite à la dignité de cardinal, fut chargé de séduire Rodolphe Hello, Allemand, capitaine de la garde du duc. Il lui donna deux mille ducats, et lui en promit beaucoup davantage, tandis que Hello s'engagea en retour à assassiner Alphonse, et à livrer la porte de Castel Téaldo, citadelle de Ferrare, aux troupes de l'Église, qui arriveroient de Modène et de Bologne. Le jour étoit fixé pour l'exécution, et l'ordre étoit donné à Guicciardini l'historien qui commandoit à Modène, et à Guido Rangone qui commandoit à Bologne pour le pape, de faire avancer les troupes pontificales devant les portes de Ferrare. Mais Rodolphe Hello avoit révélé dès le commencement au duc de Ferrare, les propositions qu'on lui avoit faites, et c'étoit par ses ordres qu'il avoit paru ensuite entrer dans le complot. Lorsque toutes les lettres de Gambara

(1) *Pauli Jovii Vita Leonis X.* Lib. IV, p. 83. — *Anonimo Padovano, presso Muratori Annali* 1520, p. 165.

furent entre les mains du duc, et que tous les desseins de Léon X lui furent complétement connus, il en fit faire un procès authentique avec les interrogatoires de plusieurs complices, et il le déposa, ainsi que les lettres originales de Gambara, dans les archives de la maison d'Este, où Muratori en a pris connoissance ; puis il étouffa cette affaire, pour éviter, s'il étoit possible encore, de se brouiller irrémissiblement avec Léon X (1). CHAP. CXIII. 1520.

Ce pontife livré à la mollesse et à tous les plaisirs, passant sa vie dans les festins, occupé de musique, de comédie, des pompes ridicules de ses bouffons, enivré des éloges des poètes et des orateurs qu'il combloit de présens, et ne donnant presque aucune attention à l'orage que Luther excitoit alors même contre lui en Allemagne, ne paroissoit pas devoir désirer une guerre nouvelle. Sa prodigalité avoit dissipé en peu de temps, au sein de la paix, les immenses trésors que Jules II avoit su amasser pendant des guerres continuelles; aussi pour satisfaire aux besoins de son luxe inconsidéré, il étoit

(1) *Muratori Annali d' Italia*, *ad ann.* 1520. T. XIV, p. 164. — *Fr. Guicciardini*, Lib. XIII, p. 171, qui supprime du complot le projet d'assassinat, auquel il est possible qu'il n'eût pas participé. Giraldi et Paul Jove se taisent sur cet événement odieux, et M. Roscoe se fonde sur leur silence pour le révoquer en doute. *Vie de Léon X.* Ch. XXIII, T. III, p. 524, trad.

CHAP. CXIII. 1520. obligé d'augmenter sans cesse le scandaleux trafic des indulgences, et de rendre plus frappans ces désordres mêmes, contre lesquels les premiers réformateurs osoient enfin élever la voix (1).

Mais une vague inquiétude d'esprit lui faisoit désirer des scènes nouvelles, et de nouveaux sujets de flatterie à fournir à ses courtisans; comme il n'avoit plus de famille à qui il pût transmettre la grandeur qu'il vouloit acquérir, il portoit envie à la gloire de Jules II, qui avoit marqué son pontificat par les conquêtes du saint-siége; il s'attachoit aussi à la chimère de ce même Jules, *de chasser les barbares d'Italie*, en armant l'un contre l'autre les deux princes rivaux, et il ne songeoit pas que celui qu'il auroit aidé à vaincre, seroit bien plus fortifié par sa victoire, qu'affoibli par les efforts qu'elle lui auroit coûtés.

Le traité de Noyon avoit laissé beaucoup de germes de dissensions nouvelles entre Charles-Quint et François Ier. Le dernier n'avoit point obtenu de satisfaction pour son allié le roi de Navarre. Il renouveloit ses prétentions sur le

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 173. — *Raynaldi Annal. eccles. ad ann.* 1517, §. 56 et seq. ann. 1518, 1519, 1520. — Fleury, Histoire ecclésiastique. Liv. CXXV, ch. 29 et suiv. — *Spondanus continuatio Annal. Baronii.* 1517, §. 12, T. II, p. 596 et seq.

royaume de Naples, prenant occasion de l'ancienne constitution des papes qui, dès le temps où ils avoient enlevé ce royaume à Manfred, pour en gratifier la maison d'Anjou, avoient exigé qu'il ne put jamais être possédé par le chef de l'empire. Charles-Quint avoit lui-même prêté serment de ne point réunir les deux couronnes, et puisqu'il devoit abdiquer celle de Naples, François se croyoit fondé à la redemander. De son côté, Charles vouloit faire revivre ses prétentions sur le duché de Milan et sur celui de Bourgogne. Tous deux opposant les droits imprescriptibles de la légitimité, aux conventions et aux traités, se fondoient sur une doctrine qui, si elle étoit admise, exileroit pour jamais la paix et la bonne foi de parmi les hommes. La jalousie naturelle entre deux souverains jeunes, ambitieux, puissans et rivaux de gloire, aiguisoit leurs ressentimens, et les rendoit plus obstinés à maintenir leurs prétentions mutuelles. Cependant des insurrections en Espagne, des guerres en Allemagne entre la ligue de Souabe et le duc de Wirtemberg, avoient jusque alors donné trop d'occupation à Charles V, pour qu'il pût se hasarder encore à commencer les hostilités contre la France.

CHAP. CXIII. 1520.

François s'étoit réservé la faculté de fournir des secours au roi de Navarre, pour recouvrer ses états, sans rompre pour cela la paix générale

CHAP. CXIII. conclue entre les deux couronnes. Ces secours
1521. furent envoyés par la France au commencement de l'année 1521 (1). En même temps, une autre petite guerre avoit été allumée dans les Ardennes et le duché de Luxembourg, entre Robert de la Marck, seigneur de Sedan, secondé par son fils le maréchal de Fleuranges, et madame de Savoie, gouvernante des Pays-Bas pour Charles-Quint (2). Rien n'annonçoit encore, il est vrai, une guerre directe entre les deux monarques, et surtout elle ne pouvoit s'étendre à l'Italie, pourvu que le pape demeurât neutre. Ses états et ceux de Florence couvroient le royaume de Naples contre les attaques des Français; ceux-ci, d'autre part, n'avoient rien à craindre pour le Milanez, dont les frontières du côté de l'Allemagne étoient couvertes par leur alliance avec la république de Venise, et par celle qu'ils avoient conclue à Lucerne avec les Suisses, le 5 mai 1521 (3).

Mais la paix avoit cessé de plaire à Léon X, et ses négociateurs, tant auprès de Charles-Quint qu'auprès de François Ier, n'étoient occupés qu'à les armer l'un contre l'autre. Le pape n'avoit

(1) Mémoires de Martin du Bellay. Liv. I, p. 89.

(2) Mémoires de Fleuranges, p. 285. — Mém. de du Bellay. L. I, p. 92-99.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 176. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 284.

pas encore déterminé auquel des deux il vou- CHAP. CXIII.
loit s'unir. En faisant la guerre aux Français, il 1521.
pouvoit leur enlever Parme et Plaisance, qu'il se reprochoit d'avoir perdues, après que son prédécesseur en avoit fait la conquête; en attaquant l'empereur, il pouvoit lui enlever quelques provinces du royaume de Naples, qui n'étoient pas moins à sa convenance. Il faisoit tour à tour des propositions à l'un et à l'autre, tandis qu'Antonio Pucci, évêque de Pistoia, avoit été lever pour lui six mille Suisses, auxquels Lautrec accorda sans difficulté la permission de traverser au mois de mars la Lombardie, parce qu'il les crut destinés contre le royaume de Naples. Léon X, qui n'avoit pas encore arrêté ses décisions, les cantonna dans la Marche d'Ancône; et les Suisses, ennuyés de leur oisiveté, désertèrent presque tous (1).

Enfin les négociateurs de Léon X convinrent avec ceux de François Ier d'un traité d'alliance, en vertu duquel le pape et le roi s'engageoient à attaquer en commun le royaume de Naples. Après sa conquête, tout le pays situé entre Rome et le Garigliano devoit être réuni à l'Église : le reste devoit former un royaume pour le second fils de François Ier. Mais comme ce

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 175. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 481. — *Raynald. Annal. eccles.* 1521, §. 76, p. 335 et seq. — *Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 146 ad annum.

CHAP. CXIII. 1521. second fils étoit alors en bas âge, jusqu'à sa majorité, tout le royaume devoit être gouverné par un légat pontifical. François Ier s'engageoit de plus à retirer sa protection au duc de Ferrare, comme à tout autre feudataire de l'Église; en sorte que la conquête de ce duché étoit aussi au nombre des avantages que le pape devoit retirer de cette alliance (1).

Ces préliminaires avoient été signés avant que les hostilités eussent commencé en Navarre. Sur ces entrefaites, Asparoth, frère de Lautrec, acheva en peu de temps la conquête de ce royaume. Le soulèvement des Espagnols contre les conseillers flamands de Charles-Quint, et la violence des guerres civiles, entre les partisans du despotisme et ceux de la liberté, dans les deux royaumes de Castille et d'Aragon, paroissoient offrir aux Français une occasion favorable pour pousser beaucoup plus loin ces premiers succès. Dans ce moment, le traité conclu avec Léon X fut soumis à la ratification du conseil du roi. Il y fut examiné avec beaucoup de défiance : le pape avoit donné tant de preuves de son inimitié, qu'on étoit peu disposé à croire qu'il voulût établir les Français à Naples, tandis qu'il paroissoit les souffrir avec peine dans le Milanez. On craignoit plutôt qu'après avoir at-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 176. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 102. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. IV, p. 277.

tiré leur armée dans la Campanie, il ne se joignît à l'empereur pour la détruire, et attaquer ensuite le duché de Milan, demeuré sans défense. François Ier, dans cette incertitude, n'envoyoit point sa ratification. Léon X en fut piqué; d'ailleurs Lautrec, et l'évêque de Tarbes, ambassadeur à Rome, l'avoient offensé en rejetant l'autorité de la cour de Rome dans toutes les affaires bénéficiaires du duché de Milan; il revint aussitôt à l'empereur, avec lequel il n'avoit pas cessé de négocier, et il signa avec lui, le 8 mai 1521, un traité par lequel les confédérés s'obligeoient à établir dans le duché de Milan François Sforza, second fils de Louis-le-Maure; après avoir détaché de ce duché Parme et Plaisance, qui, aussi-bien que le duché de Ferrare, seroient réunis aux états du saint-siége. Le pape releva Charles V de l'empêchement de posséder en même temps le royaume de Naples et l'Empire, et il demanda en retour un fief dans le royaume de Naples pour Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin (1).

CHAP. CXIII. 1521.

(1) La bulle du pape, qui délie Charles V du serment prêté comme roi de Naples, est du 3 juin 1521. *Raynaldi Ann. eccles.* §. 81-86, p. 336 et seq. — *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 181. — *Paolo Giovio Vita di Leon X.* L. IV, p. 97. — *Galeatius Capella de bello Mediolan.* L. I, p. 4. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 483. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 286. — *Paolo Paruta.* L. IV, p. 279. — Mémoires de Martin du Bellay. L. I, p. 157. — *Ubertus Folieta Genuens. histor.* L. XII, p. 721.

CHAP. CXIII. 1521. François Sforza, que les confédérés vouloient placer sur le trône de Milan, étoit alors à Trente : il y avoit été joint par Jérôme Morone, qui avoit été confident et principal ministre de son frère ; et qui, après l'avoir engagé à rendre par capitulation le château de Milan, s'apercevoit qu'il étoit suspect aux Français, et qu'il ne seroit pas long-temps en sûreté sous leur domination. Morone, le plus intrigant des Italiens, le plus adroit, le plus rusé et le plus souple, avoit formé des intelligences avec tous les mécontens de Lombardie, que les manières dures et hautaines de M. de Lautrec avoient singulièrement multipliés. Il avoit promis au pape qu'une insurrection simultanée surprendroit les Français dans toutes les villes à la fois, avant qu'ils eussent le temps de lever de l'infanterie, ou d'en faire venir de par-delà les monts ; et les mille gendarmes, qu'ils tenoient en cantonnement en Lombardie, n'étoient pas jugés suffisans pour défendre cette province, même pendant peu de jours, contre les attaques du peuple, celles du pape et celles de l'empereur. La coopération si active de ce chef de parti fut probablement le motif principal qui décida Léon X à demander le rétablissement de Sforza sur le trône de Milan (1).

(1) *Galeatius Capella de rebus gestis pro restitutione Francisci II Mediolan. ducis.* L. I, f. 4. — *Editio Princeps.* 1533,

La ligue étoit enveloppée de tout le secret d'une conspiration; et en effet c'étoit comme une conspiration qu'elle devoit éclater dans les provinces, où l'insurrection étoit organisée partout à la fois, depuis les montagnes de Como jusqu'à Parme. Les alliés estimoient plus important encore d'opérer une révolution à Gênes, pour ouvrir au roi d'Espagne toutes les communications par mer avec la Lombardie. Jérôme Adorno devoit entrer dans le port de cette ville avec neuf galères, tandis que son frère Antoniotto arriveroit par les montagnes jusqu'au pied des murs. Pour que leur attaque fût plus complètement inattendue, ils firent en sorte d'intercepter pendant vingt jours tous les courriers qui se rendoient à Gênes; mais cet excès de précaution tourna contre eux. Octavien Frégose, qui gouvernoit la Ligurie pour le roi, alarmé de ce silence universel, se tint sur ses gardes, avec plus de vigilance que jamais; Jérôme Adorno ne put entrer dans le port; il débarqua ses troupes à Chiavari et à Recco, pour joindre celles de son frère, qui s'avançoit par Piétra-Santa. En vain ils tentèrent d'exciter un soulèvement parmi leurs partisans, aucun Génois ne prit les armes pour eux, aucune place forte ne leur ouvrit ses portes, et ils furent

CHAP. CXIII. 1521.

in-8°. Galeazzo Capella étoit lui-même secrétaire de Jérôme Morone.

CHAP. CXIII. obligés de passer en Lombardie avec environ
1521. trois mille fantassins espagnols, après avoir renvoyé leur flotte à Naples (1).

M. de Lautrec étoit à cette époque à la cour de France, et il avoit laissé à sa place, pour gouverner la Lombardie, son frère, M. de Lescuns, qui, nous dit Fleuranges, « avoit laissé le bonnet rond, et étoit évêque de Tarbes au commencement; mais il se sentit trop gentil compaignon pour se mettre d'Église; aussi je vous assure qu'il étoit tel » (2). Lescuns fut averti que Morone étoit parti subitement de Trente, pour se rendre par des routes détournées à Reggio, où commandoit alors François Guicciardini l'historien. Il sut qu'un grand nombre d'émigrés milanois s'étoient rassemblés dans la même ville, et, supposant qu'ils avoient intention de surprendre Parme, il s'y rendit lui-même en diligence, pour faire expliquer le gouverneur sur les intentions du pape, et exiger de lui de disperser les émigrés auxquels il avoit donné asile, contre la teneur des traités et les règles du bon voisinage. Cependant, pour appuyer ses instances par un peu de crainte; et

(1) *Uberti Folietæ Genuens. hist.* Lib. XII, p. 722. — *Petri Bizarri, Sen. Pop.que Genuens. histor.* Lib. XIX, p. 450. — *Galeatius Capella.* L. I, p. 8. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 183.

(2) Mémoires de Fleuranges. T. XVI, p. 316.

peut-être, si l'occasion s'en présentoit, pour surprendre la ville, il prit avec lui quatre cents lances, et il donna ordre à Frédéric de Bozzolo de le suivre de près avec mille fantassins (1). CHAP. CXIII. 1521.

Guicciardini étoit sur ses gardes, et Reggio n'avoit rien à craindre de la visite de M. de Lescuns. Celui-ci demanda une conférence au gouverneur; elle eut lieu le 24 juin dans le ravelin de la porte qui mène à Parme. Pendant qu'ils discouroient, les émigrés milanois, qui étoient accourus sur les murs, croyant ou feignant de croire que quelques soldats français avoient voulu entrer de force, firent feu sur la suite de M. de Lescuns, et tuèrent Alexandre Trivulzio, un des chefs de la faction qui leur étoit contraire. Il y eut alors une mêlée, dans laquelle Lescuns lui-même auroit été tué, si Guicciardini ne l'avoit pris sous sa protection, et ne l'avoit fait entrer à Reggio. Les gendarmes français le crurent prisonnier, et se débandèrent; cependant comme personne ne les poursuivoit, et qu'ils rencontrèrent dans leur fuite Frédéric de Bozzolo qui venoit à leur aide, ils se remirent bientôt de leur terreur, et Guicciardini permit le lendemain à M. de Lescuns d'aller les joindre (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 184. — *Galeatius Capella de bello Mediolan.* L. I, f. 5.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 185. — *Galeatius Ca-*

CHAP. CXIII. 1521. Les projets que Morone avoit formés sur Parme, et que les émigrés rassemblés à Reggio devoient exécuter, étoient éventés; ceux de Manfred Palavicini sur Como eurent une issue plus funeste encore. Ce gentilhomme, auparavant partisan des Français, mais que Lautrec avoit aliéné, s'étoit associé à un chef de brigands fameux dans ces montagnes; Jean, surnommé le fou de Brinzi, qui s'étoit engagé à conduire à Como quatre cents soldats allemands, et autant d'Italiens, tandis que leurs amis dans la ville devoient abattre un pan de mur pour les faire entrer. Mais Gratien des Guerres, qui commandoit à Como, quoiqu'il n'eût que deux cents hommes sous ses ordres, suppléa par son courage, sa vigilance et son activité, à ce qui lui manquoit de forces. Il surprit la troupe qui venoit pour le surprendre, et la dissipa; il fit prisonnier Manfred Palavicini et le fou de Brinzi qu'il envoya à Milan. Le gouvernement, voulant frapper ses ennemis de terreur, les fit écarteler, et il condamna au même affreux supplice plusieurs gentilshommes milanois qui avoient eu connoissance de leurs projets (1).

pella. L. I, f. 5. — Memoires de Martin du Bellay. L. I, p. 161. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 491. — *Pauli Jovii Hist. epitome.* Lib. XX, T. II, p. 6.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 186. — *Galeatii Capellæ.* L. I, p. 7. — Mémoires de du Bellay. L. I, p. 165. — *Paolo*

Léon X n'avoit point encore avoué son alliance avec l'empereur ou ses projets belliqueux; mais il feignit un grand ressentiment, lorsqu'il apprit la violation à main armée du territoire de Reggio par M. de Lescuns. Il annonça au consistoire que les Français ne respectoient plus les possessions de l'Église; et que pour réprimer leur audace, il se voyoit obligé de s'allier à l'empereur, et de travailler à les chasser d'Italie. Il donna le commandement de ses troupes à Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, qui, en l'acceptant, renvoya au roi de France le collier de l'ordre de Saint-Michel, dont il étoit décoré. François Guicciardini devoit lui servir de conseil, avec le titre de commissaire général. Le marquis de Pescaire commandoit l'infanterie espagnole. Prosper Colonna fut mis à la tête de l'armée combinée du pape et de l'empereur. Elle étoit composée de six cents hommes d'armes de l'Église ou des Florentins, autant de l'empereur, quatre mille fantassins espagnols, six mille Italiens, et six ou huit mille Allemands, Grisons et Suisses. Au commencement du mois d'août, elle vint prendre position sur la Lenza, à cinq milles de Parme (1).

CHAP. CXLII. 1521.

Giovio Vita di Leon X. L. IV, f. 99. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 287.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 187. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 7. — *Pauli Jovii vita Alfonsi Piscarii.* L. II, p. 300. —

CHAP. CXIII. 1521. Lorsque Lautrec qui étoit à Paris fut averti de la publication de la ligue du pape et de l'empereur, il n'hésita point à annoncer au roi que le Milanez étoit perdu si l'on ne se hâtoit d'y faire passer quatre cent mille écus, pour lever une infanterie suisse qui suffît à sa défense. Tandis que Louis XII avoit ménagé le Milanez, comme un ancien héritage auquel il étoit affectionné, François Ier n'y avoit vu qu'une riche province qui pouvoit plus payer que toutes les autres. Les habitans étoient foulés en même temps par des contributions ruineuses, par des logemens continuels de gens de guerre, par l'insolence et les caprices des commandans, par la cruauté des tribunaux qui punissoient de supplices atroces, les mécontens et les hommes suspects. « On estimoit, dit messire Martin » du Bellay, le nombre de ceux que le sieur » de Lautrec avoit bannis de l'état de Milan, » aussi grand que celui qui étoit demeuré ; et, » disoit-on, que la plus grande part avoient été » bannis pour bien peu d'occasion, ou pour » avoir leurs biens ; qui estoit cause de nous » donner beaucoup d'ennemis, qui depuis ont » été moyen de nous chasser de l'état de Milan, » afin de rentrer en leurs biens. Auparavant

Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II, p. 172. — *Paolo Paruta histor. Ven.* L. IV, p. 281. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 287. — *Fr. Belcarii Comment. rer. Gallic.* L. XVI, p. 492.

» que le dit maréchal de Foix fut venu lieute- CHAP. CXIII.
» nant du roi au duché de Milan, estant comme 1521.
» dit est le seigneur de Lautrec venu en France,
» le seigneur de Téligny, sénéchal de Rouergue,
» demeura en son lieu au dit duché, lieutenant
» du roi, lequel avoit par sa sagesse et gracieu-
» seté gaigné les cœurs des Milanois, si que le
» pays estoit en grande patience; mais le sei-
» gneur de Lescuns arrivé, et le sénéchal de
» retour, les choses changèrent, aussi firent les
» hommes d'opinion (1) ».

François Ier parut sentir l'étendue du danger que lui représentoit Lautrec, dans un pays attaqué par une puissante armée, entouré de toutes parts d'ennemis, et qui soupiroit après une révolution. Les dissipations de sa cour, et le goût effréné du monarque pour les plaisirs, avoient déjà jeté les finances dans un désordre extrême; en sorte que malgré des promesses vagues, un général pouvoit craindre de ne point recevoir à temps les subsides qui lui étoient promis; mais le sieur de Semblancey, sur-intendant des finances, s'engagea sur l'ordre exprès du roi, à faire trouver à Lautrec quatre cent mille écus à Milan, le jour même où il arriveroit. Lautrec partit, et à son arrivée à Milan, il n'y trouva point d'argent; aussi pour faire un premier

(1) Mémoire de messire Martin du Bellay. L. II, p. 159.

CHAP. CXIII. 1521. payement aux Suisses qui commençoient à venir se ranger sous ses drapeaux, il força tous les riches particuliers de Lombardie, par des menaces et des rigueurs intolérables, à lui remettre tout l'argent qu'il leur étoit possible de se procurer sur leur crédit (1).

L'expérience de Prosper Colonna étoit fort grande dans l'art de la guerre, mais sa tactique étoit lente et timide, et l'âge avoit encore ajouté à sa défiance et à sa lenteur. Avant d'entrer en pays ennemi, il voulut attendre six mille fantassins allemands que Ferdinand, frère de l'empereur, avoit rassemblés pour lui en Carinthie, et trois mille Suisses que le pape avoit soldés. Les Vénitiens ne purent fermer le passage à ces troupes, et Colonna après les avoir reçues dans son camp, et avoir perdu treize jours sur les bords de la Lenza, vint enfin ouvrir ses batteries contre Parme, du côté du faubourg de Codiponte, sur la gauche de la rivière (2).

Lautrec avoit chargé son frère, M. de Lescuns, de la défense de Parme : il lui avoit promis

(1) *Galeatius Capella.* L. I, f. 7. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 288. — *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 188. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 496.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 189. — *Paolo Paruta.* L. IV, p. 282. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 8. — Mém. de du Bellay. L. II, p. 175. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 493. — *Pauli Jovii Vita Piscarii.* L. II, p. 300.

qu'il ne tarderoit pas à venir à son secours ; il avoit de même annoncé aux Vénitiens que de puissans renforts passoient les montagnes pour venir le joindre ; cependant ses troupes ne se rassembloient que lentement, et l'argent qui lui avoit été si solennellement promis, n'arrivoit point. Il avoit avec lui cinq cents lances, sept mille Suisses, et quatre mille fantassins français, conduits par M. de Saint-Valier. L'armée vénitienne, sous les ordres de Théodore Trivulzio, et du provéditeur André Gritti, étoit, à sa demande, venue se réunir à lui dans le Crémonois ; elle étoit forte de quatre cents lances et quatre mille fantassins, mais jusqu'à ce qu'il eût été joint par six mille Suisses qu'il attendoit encore, il ne vouloit point se mettre en un lieu où il pût être forcé au combat (1).

CHAP. CXIII. 1521.

La ville de Parme est divisée par la rivière de même nom, qui laisse à sa gauche, et du côté de Plaisance, un quartier nommé Codiponte, de moitié moins considérable que celui qui est sur la droite. L'un et l'autre quartier étoit fortifié du côté du lit de la rivière, qui, réduite souvent à un filet d'eau, au milieu d'une large plaine couverte de graviers, auroit ouvert sans

(1) *Franc. Guicciardini.* L. XIV, p. 192. — *Galeatius Capella de bello Mediolan.* L. I, p. 9. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. IV, p. 283. — *Pauli Jovii Vita Alfonsi Piscarii.* L. II, p. 301. — *Ejusdem Vita di Leone X.* L. IV, f. 97.

CHAP. CXIII. cela une entrée aux ennemis, jusqu'au centre
1521. de la ville. Prosper Colonna avoit attaqué le 29 août seulement, le quartier ou faubourg de Codiponte; et en deux jours ses batteries firent aux murailles une brèche assez large, pour que M. de Lescuns jugeât impossible de les défendre davantage. Dans la nuit du 1er au 2 de septembre, il retira toutes ses troupes sur la rive droite. Les habitans du faubourg abandonné se hâtèrent d'ouvrir leurs portes à l'armée de Prosper Colonna, en exprimant leur joie de pouvoir retourner sous l'autorité pontificale : mais cette joie fut de courte durée; les soldats sans tenir aucun compte de leurs bonnes dispositions, les pillèrent avec la plus extrême cruauté (1).

La nuit même qui suivit ce premier succès, Prosper Colonna fut averti que le duc de Ferrare, pour se montrer fidèle à l'alliance de la France, venoit d'attaquer Finale et San Félice, avec cent hommes d'armes, deux cents chevau-légers, et deux mille fantassins, et que Lautrec s'étoit avancé jusque sur le Taro. Il jugea dangereux de poursuivre le siége de Parme avec deux armées ennemies dans son voisinage; et quoique le marquis de Mantoue, pour ne pas signaler

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 194. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 9. — *Pauli Jovii vita Alfonsi Davali Piscarii.* L. II, p. 301. — *Paolo Paruta.* L. IV, p. 284. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 177.

ses premières armes par un acte de foiblesse, représentât combien Lautrec ou le duc de Ferrare étoient peu en mesure de les attaquer, combien il étoit honteux d'abandonner devant eux une ville plus qu'à moitié prise; quoique Guicciardini et François Moroni l'exhortassent de même à achever ce qu'il avoit si bien commencé, Prosper Colonna fut inflexible; le marquis de Pescaire se rangea à son avis, déclarant qu'il vouloit réserver ses soldats pour une victoire assurée, et l'armée se retira sur la rivière Lenza, pour y attendre de nouveaux ordres de Rome, et de nouveaux renforts (1). CHAP. CXIII. 1521.

Cet échec pouvoit avoir les conséquences les plus funestes pour la ligue. Les généraux du pape étoient disposés à croire que ceux de l'empereur n'avoient abandonné une conquête presque achevée, à l'approche de forces inférieures aux leurs, que parce qu'ils envioient au pontife la conquête de Parme : de son côté, Colonna soupçonnoit Léon X de vouloir se retirer de la guerre, et cesser de contribuer au maintien de l'armée, dès qu'il auroit recouvré Parme et

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 197. — *Pauli Jovii Vita Alfonsi Piscarii.* Lib. II, p. 302. — *Vita di Leon X.* L. IV, f. 98. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 9. — Mémoires de M. du Bellay. L. II, p. 178. — *Anonimo Padovano, presso Muratori Annali.* T. X, p. 148. — Mémoires de Fleuranges. Chap. dernier, p. 316-319. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 288. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 338.

CHAP. CXIII. Plaisance qui lui avoient été assignées en partage. L'armée de la ligue demeura un mois stationnaire, et divisée par une secrète défiance. Mais Léon X s'attachant plus que jamais à l'espoir de faire des conquêtes, avoit chargé le cardinal de Sion, de faire pour lui en Suisse de nouvelles levées; elles arrivèrent successivement dans le Modénois; et Prosper Colonna, encouragé à reprendre ses opérations avec une nouvelle activité, passa le Pô le 1er octobre, pour porter la guerre dans le Crémonois. Lautrec, qui de son côté avoit reçu des renforts considérables, laissa échapper une belle occasion de le battre au passage de la rivière (1).

1521.

L'armée de Lautrec, grossie par près de vingt mille Suisses, étoit supérieure en force à celle qui venoit l'attaquer; et quoique sa cour le laissât toujours sans argent, s'il avoit amené promptement la guerre à une décision, comme tous ses capitaines le lui conseilloient, il auroit tiré bon service de ses Suisses dans une bataille; mais il attachoit malheureusement sa vanité à ne jamais prendre l'avis qui lui étoit suggéré. Pour paroître en savoir plus que tous les autres, il croyoit nécessaire de s'écarter toujours de l'opinion commune. Cette obstination lui fit manquer une occasion unique de détruire l'ar-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 201. — *Georg. von Frundsberg.* B. II, f. 32.

mée de Prosper Colonna, qui avoit imprudem- CHAP. CXIII.
ment pris son quartier à Rébecco, sur les bords 1521.
de l'Oglio et sous le canon de la forteresse vénitienne de Pontévico, placée de l'autre côté. Pescaire, reconnoissant le danger de sa situation, et profitant de la lenteur du général français, retira pendant la nuit ses troupes de Rébecco, sans leur laisser deviner le péril où elles s'étoient trouvées. Lautrec avoit voulu différer jusqu'au lendemain l'attaque que le duc d'Urbin et André Gritti lui avoient suggérée; mais le lendemain son ennemi s'étoit mis en lieu de sûreté (1).

Lautrec avoit dans son armée près de vingt mille Suisses, et le cardinal de Sion en avoit amené presque autant à l'armée du pape. La diète helvétique voyoit avec effroi ses concitoyens sur le point de verser le sang les uns des autres pour une querelle étrangère : elle leur envoyoit l'ordre de rentrer dans leurs foyers; surtout elle menaçoit de châtimens ceux qui, au mépris des alliances récemment conclues avec la France, s'étoient engagés à servir contre elle; mais l'autorité des magistrats avoit beaucoup moins d'influence sur eux que les intri-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 202. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 10. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. II, p. 303. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 179. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 289.

CHAP. CXIII. 1521. gues de Matthias Schiner, cardinal de Sion, et l'adresse du cardinal Jules de Médicis, que Léon X avoit envoyé à l'armée comme légat. D'ailleurs l'animosité nationale, si vivement excitée pendant les guerres de Louis XII, n'avoit point été complétement éteinte par la dernière paix. Les Suisses de l'armée française, au contraire, étoient blessés de la hauteur et de la défiance de Lautrec; ils étoient refroidis par sa lenteur, ils ne prenoient aucune confiance dans ses talens, et ils se plaignoient surtout de ne point recevoir leur solde, malgré des promesses qu'on n'exécutoit jamais. Les quatre cent mille écus, si solennellement annoncés au général pour la défense du Milanez, n'avoient point été envoyés de France, et une souveraineté étoit sacrifiée à une intrigue de cour par la mère même du roi, qui avoit détourné cet argent (1).

Bientôt la désertion diminua rapidement le nombre des Suisses qui formoient tout le nerf de l'armée de Lautrec. Ne se sentant plus en mesure de tenir la campagne entre l'Oglio et le Pô, il se retira sur l'Adda, avec l'intention d'en défendre le passage, et de couvrir ainsi Milan. Il garnit de redoutes tous les bords de

(1) *Galeatius Capella de bello Mediolan.* L. I, f. 11. — *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 205. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. I, p. 181.

la rivière, et s'établit lui-même à Cassano, pour surveiller toute sa ligne. Prosper Colonna, arrivé vis-à-vis de lui à Rivolta, parut vouloir jeter dans ce lieu même un pont sur l'Adda, et fixa ainsi son attention. Lautrec avoit fait enlever ou détruire tous les bateaux de la rivière; mais Francesco Moroni, un des émigrés milanois, en découvrit trois dans le Brembo qui se jette dans l'Adda : il les y fit amener, et il commença à faire passer le fleuve par quelques compagnies italiennes, à Vavrio, sept milles au-dessus du quartier-général de Lautrec. Ce passage ne pouvoit s'effectuer qu'avec une lenteur extrême au moyen de trois petits bateaux; et les fantassins italiens, bientôt soutenus par les Espagnols de Pescaire, avoient peine à maintenir le poste où ils avoient débarqué sur la droite de l'Adda, d'abord contre Ugo de Pépoli, ensuite contre Lescuns, que son frère Lautrec chargea de les repousser dans la rivière. Il s'écoula quatorze heures avant qu'il leur fût arrivé assez de monde pour qu'ils n'eussent plus rien à craindre. Lautrec laissa une troisième fois échapper, par sa lenteur, le succès qui lui étoit offert, et il se retira à Milan avec son armée découragée (1).

CHAP. CXIII. 1521.

(1) *Pauli Jovii vita Ferdinandi Davali Piscarii.* Lib. II, p. 306. — *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 207. — *Galeatius Capella.* Lib. I, f. 11. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II,

CHAP. CXIII. 1521. Les intrigues des cardinaux de Sion et de Médicis avoient si bien réussi auprès des Suisses de l'armée de Lautrec, qu'il ne lui en restoit pas plus de quatre mille. Cependant il résolut encore de défendre l'enceinte des faubourgs de Milan, tandis que Prosper Colonna, au lieu de marcher directement sur cette ville, s'arrêta à Marignan, indécis s'il n'iroit point prendre ses quartiers d'hiver à Pavie. Des pluies continuelles avoient abîmé tous les chemins, et retardoient l'artillerie; enfin, trois jours après le passage de l'Adda, le 19 novembre, comme la nuit approchoit déjà, l'avant-garde de l'armée de la ligue se présenta devant les murs du faubourg de Milan, entre la porte Romaine et la porte Ticinèse; les Vénitiens chargés de les garder les abandonnèrent lâchement, sans essayer de défendre leur poste. Le marquis de Pescaire franchit le premier, avec quatre-vingts fusiliers espagnols seulement, le rempart de terre qu'on avoit tout récemment élevé; bientôt il fut suivi par toute son infanterie, et poursuivant l'avantage qu'il venoit d'obtenir, il entra dans la ville, dont la porte lui fut livrée par la faction gibeline, avec autant de facilité qu'il étoit entré dans le faubourg (1).

p. 182. — *Scipione Ammirato*. L. XXIX, p. 340. — *Georgens von Frundsberg, Kriegsthaten*. Buch II, f. 32.

(1) *Fr. Guicciardini*. Lib. XIV, p. 209. — *Pauli Jovii vita*

Lautrec ne savoit point que l'armée de la ligue eût quitté Marignan ; il croyoit que les pluies, qui n'avoient cessé de tomber, rendoient impossible de faire approcher l'artillerie, et il se promenoit désarmé dans la ville, avec une pleine sécurité, au moment même où elle étoit prise ; tandis que son frère Lescuns dormoit encore, accablé des fatigues de la veille. Leur négligence les perdit ; ils crurent sans remède un événement auquel ils ne s'étoient point préparés : au lieu de disputer le terrain, comme ils pouvoient encore le faire, contre une armée étonnée de sa victoire, partagée entre la ville, les faubourgs et la campagne ; harassée d'avoir été tout le jour exposée à une pluie froide, et inquiète de devoir faire son logement dans des rues qu'elle ne connoissoit point, au milieu d'ennemis, et dans une obscurité profonde ; il se retira cette nuit même à Como, d'où il passa ensuite à Lonato, dans l'état de Brescia, prenant pour l'hiver ses quartiers dans le territoire vénitien, où il se croyoit à l'abri d'une nouvelle attaque (1).

CHAP. CXIII. 1521.

Ferdinandi Davali. L. II, p. 308. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 184. — *Galeatius Capella.* Lib. I, f. 12. — *Georgens von Frundsberg.* B. II, f. 32.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 210. — *Pauli Jovii vita Ferd. Piscarii.* Lib. II, p. 309. — *Galeatius Capella.* Lib. I, f. 13. — Martin du Bellay. L. II, p. 185. — *Paolo Paruta hist.*

CHAP. CXIII. 1521. Le sort du duché de Milan paroissoit de nouveau décidé par une révolution plutôt que par une conquête. Lodi et Pavie, et bientôt après Plaisance et Crémone, ouvrirent avec empressement leurs portes aux vainqueurs. Crémone fut, à la vérité, reprise par Lautrec; mais en même temps les Français avoient évacué Parme par ses ordres, et Alexandre Vitelli, l'un des capitaines du pape, y étoit entré. Le marquis de Pescaire avoit pris Como par capitulation; il s'étoit engagé, envers le sieur de Vandenesse, qui y commandoit, à faire respecter les propriétés des soldats et celles des habitans; mais son infanterie espagnole força la garde qu'il avoit mise sur la brèche, et pilla la ville avec cette férocité qui étoit devenue son caractère national; arrachant par d'affreux tourmens, aux riches citoyens, la révélation de leurs richesses, et en laissant périr un grand nombre à la torture. Pescaire, qui vouloit à tout prix gagner l'affection des Espagnols, ferma les yeux sur cette atrocité, et éluda le cartel de M. de Vandenesse, qui le défioit pour avoir faussé sa foi (1).

Ven. L. IV, p. 286. — *Fr. Belcarii.* L. XVI, p. 498. — *Paolo Giovio Vita di Leone X.* L. IV, f. 100. — *Jac. Nardi.* L. VI, p. 289. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 287.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 211. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali Piscarii.* L. II, p. 313. — Martin du Bellay. L. II, p. 187.

Mais, au milieu de ces combats, un événement inattendu rendit douteuse l'issue d'une guerre commencée avec de si brillans succès. Le 24 novembre, Léon X, qui étoit alors à son jardin de Maliana, reçut la nouvelle de la prise de Milan. Le canon de fête qu'on tiroit pour cette victoire, au château Saint-Ange, retentit pendant toute la journée. Léon paroissoit au comble de la joie : il se proposoit d'assembler un consistoire, pour communiquer aux cardinaux cette bonne nouvelle, et ordonner des actions de grâces dans tous les temples : mais, entré dans sa chambre, il commença, quelques heures après, à se sentir incommodé (1). Il se fit transporter à Rome, sans croire cependant courir aucun danger ; sa maladie ne s'annonçoit que comme une fièvre catarrhale : tout à coup elle redoubla de violence, et il en mourut, contre l'attente universelle, le 1er décembre, après avoir régné huit ans huit mois et dix-neuf jours, et être parvenu à sa quarante-septième année. Son trésor étoit épuisé, et il auroit eu bientôt à lutter avec les plus grandes difficultés pour continuer la guerre; mais il ne connut que le succès de ses armes, et non l'embarras qui devoit les suivre. Pendant sa maladie, il reçut la nouvelle de la prise de Plaisance, et le jour

CHAP. CXIII. 1521.

(1) *Paris. de Grassis Diar. curiæ Rom.* T. IV, p. 384; *apud Rayn. Annal. eccles.* 1521, §. 109, p. 342.

CHAP. CXIII. même où il mourut, celle de la prise de Parme
1521. lui parvint encore. C'étoit l'événement qu'il avoit le plus ardemment désiré ; et il avoit affirmé, au cardinal de Médicis, qu'il l'achèteroit volontiers au prix de sa vie même (1).

Cette mort si inattendue d'un pape qui avoit tant d'ennemis, ne fut pas exempte du soupçon de poison. Son échanson Bernardo Malaspina lui avoit offert, à souper, le jour qui précéda sa maladie, une coupe de vin, et le pape, après l'avoir bu, s'étoit retourné d'un air irrité, et lui avoit demandé où il avoit donc pris un vin si mauvais et si amer. Le pape étant mort dans la nuit du 1er décembre, le même échanson voulut, le lendemain, sortir de Rome au point du jour, avec des chiens, comme s'il alloit à la chasse : les gardes de la porte de Saint-Pierre, étonnés qu'un domestique du pape voulût aller à la recherche de plaisirs, le matin même de la mort de son maître, l'arrêtèrent sur ce seul indice : mais, nous disent Giovio, Nardi et Paris de Grassis, le cardinal Jules de Médicis, à son retour à Rome, le fit relâcher, et ne voulut

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 212. — *Paolo Giovio vita di Leone X.* L. IV, f. 100. — *Jacopo Nardi.* L. VI, p. 290. — *Onofrio Panvino vite de' Pontifici, in Leone X*, f. 262. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 341. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVI, p. 499. — Martin du Bellay. L. II, p. 192. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 189. — *Petri Bizarri.* L. XIX, p. 451. — *Paolo Paruta.* L. IV, p. 289. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 14.

permettre aucune recherche sur une accusation d'empoisonnement, « de peur que le nom de » quelque grand prince ne s'y trouvât mêlé, et » qu'on ne le rendît ainsi l'ennemi implacable » de sa famille » (1).

(1) *Paolo Giovio vita di Leone X.* L. IV, f. 101. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VI, p. 291. — *Paris de Grassis, apud Rayn. Annal. eccles.* 1521, §. 110, p. 343. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 212. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 14.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

212

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME QUATORZIÈME.

CHAPITRE CVI. *Les Vénitiens reprennent et défendent Padoue; leur guerre dans le Ferrarois, et leur déroute à la Polisella. Jules II les relève de la sentence d'excommunication. Campagne du prince d'Anhalt dans l'état de Venise, et ses cruautés.* 1509, 1510.. *p.* 1

An

1509. Le sénat de Venise délie tous ses sujets de leur serment de fidélité..... 1

— Cette résolution attribuée par les uns à la peur, par les autres à la politique..... 2

— Motifs d'extrême découragement dans les circonstances..... 3

— Les sujets apprirent par l'expérience que l'ennemi est toujours ennemi..... 4

— N'ayant point de rébellion à se reprocher, ils furent plus empressés de retourner sous l'autorité de la république..... 5

— Les alliés commencèrent plus tôt à se désunir pour le partage des dépouilles des Vénitiens..... 6

— Point de vue opposé sous lequel les alliés considéroient la guerre..... 7

— Offres de service de Bajazeth II..... 8

— Orgueil extrême, et prétentions insultantes de Jules II..... *ib.*

— Activité sans résultat de Maximilien, qui n'avoit point rassemblé d'armée..... 9

An
1509. Les nobles de Padoue s'étoient tous déclarés pour l'Autriche, mais tout le peuple étoit pour la république..... *p.* 9
— 17 juillet. André Gritti surprend Padoue, et y relève l'étendard de Saint-Marc..... 10
— Il sauve cette ville du pillage..... 11
— Juillet. Soulèvement en faveur de la république dans tout le Padouan..... 13
— 9 août. Le marquis de Mantoue est fait prisonnier à l'île de la Scala..... *ib.*
— Louis XII voit sans regrets les échecs reçus par Maximilien..... 14
— Il laisse La Palisse sur les confins du Véronois pour le secourir..... 15
— Il conclut à Biagrasso un nouveau traité avec le pape..... 16
— Arrivée du prince d'Anhalt en Friuli, et férocité des Allemands..... 17
— Les Vénitiens font entrer toute leur armée à Padoue..... 18
— Tous les habitans des campagnes s'y réfugient avec leurs moissons et leurs troupeaux..... 19
— De nouvelles fortifications sont ajoutées à l'enceinte de Padoue..... 20
— Les fils du doge avec 176 gentilshommes s'enferment dans Padoue..... *ib.*
— Maximilien s'empare des châteaux de l'état de Padoue..... 21
— 15 septembre. Il vient mettre le siége devant Padoue..... 22
— Armée prodigieuse de Maximilien; la plus forte, qui, depuis des siècles, eût servi dans les

An
guerres d'Italie..... p. 23
1509. Par l'activité de Maximilien, les batteries sont en cinq jours ouvertes sur toute la ligne..... 24
— Premier assaut, donné au bastion de Codalunga, et repoussé..... 25
— Le bastion est pris à un second assaut, mais les Vénitiens le font sauter avec les assaillans.... ib.
— Les assiégeans sont tourmentés par les stradiotes. 26
— La gendarmerie française refuse de monter à l'assaut, mêlée avec les landsknechts..... ib.
— 3 octobre. Levée du siége de Padoue..... 27
— Maximilien sollicite vainement Chaumont de faire une attaque sur Légnago..... 28
— Jules II s'éloigne des Français, et se rapproche des Vénitiens..... 29
— Maximilien accorde aux Florentins l'investiture de tous leurs fiefs impériaux, pour quarante mille florins..... ib.
— 16 novembre. Vicence se soulève, et ouvre ses portes aux Vénitiens..... 30
— L'évêque de Trente ne contient Vérone, qu'en y appelant les Français..... 31
— Ressentiment des Vénitiens contre Alfonse, duc de Ferrare..... ib.
— La flotte d'Ange Trévisani dévaste le Ferrarois.. 32
— Trévisani se fortifie avec sa flotte à Polisella.... 33
— 22 décembre. La flotte de Trévisani brûlée ou prise par le cardinal Hippolyte d'Este..... 34
— Les alliés ne tirent point parti de la déroute de Polisella..... 35
— Suspension d'hostilités entre Venise et Ferrare.. 36
1510. Fin de fév. Mort de Nicolas, comte de Pitigliano. 37

An
1510. 24 février. Le pape accorde l'absolution aux Vénitiens ..... p. 37
— Jules II méprise Maximilien, et déteste Louis XII. 38
— 23 mars. Intrigues de Jules avec Henri VIII, qui signe un nouveau traité avec la France..... 39
— Brouillerie des Français avec les Suisses, fomentée par Jules II..... 40
— Commencement de la brouillerie entre Jules II et le duc de Ferrare..... 41
— Louis XII protége le duc de Ferrare..... 42
— Il charge Chaumont de rentrer sur le territoire de Venise..... 43
— Les Vénitiens offrent au marquis de Gonzague le commandement de leur armée..... 44
— Sa femme ne veut pas consentir à donner leur fils en ôtage..... ib.
— Les Vénitiens nomment J.-P. Baglioni, gouverneur-général de leur armée..... 45
— Baglioni se retire aux Brentelles, où il se fortifie. ib.
— Les Vicentins demandent grâce au prince d'Anhalt, qui la leur refuse..... 46
— Ils évacuent absolument leur ville, et s'enfuient à Padone..... ib.
— Grotte de Masano qui sert de refuge aux campagnards..... 47
— Les aventuriers français étouffent tous ceux qu'elle contient..... 48
— Voleries et cruautés des soldats allemands à Vérone..... 49
— Chaumont s'empare de Légnago et de son port.. 50
— 25 mai. Il y reçoit la nouvelle de la mort de son oncle, le cardinal d'Amboise..... 51

An
1510. Richesse scandaleuse acquise par le cardinal dans les finances..... *p.* 52
— Nouvelles conquêtes de Chaumont dans le Vicentin..... 53
— Maximilien obtient des secours de Ferdinand-le-Catholique..... 54
— Haine des habitans pour l'empereur, et leur attachement à la république..... 55
— Les Allemands attaquent et prennent Monsélice. 56
— Maximilien veut engager Chaumont à attaquer Trévise..... 57
— Celui-ci se retire dans le Milanez..... 58

CHAPITRE CVII. *Jules II fait attaquer les Français à Gênes, à Ferrare, et dans le Milanez. Il dirige le siége de la Mirandole, et entre dans cette place par la brèche; il est forcé de s'enfuir de Bologne, et son armée est dissipée à Casalecchio.* 1510, 1511.. *p.* 59

An
1510. L'âge, le ministère et l'éducation des papes devroient les tenir en garde contre l'emportement..... 59
— L'inflexibilité de caractère, souvent remarquée en eux, ne naît-elle point de leur confiance dans leur infaillibilité?..... 60
— Jules II, plus qu'un autre, se crut l'organe de Dieu, et s'irrita de toute résistance à des volontés qui lui paroissoient divines..... 61
— Ses sentimens et ses projets étoient presque toujours généreux à leur naissance..... *ibid.*
— Haine de Jules II pour Louis XII, et crainte qu'il ressentoit de lui..... 62

An
1510. 9 août. Jules II excommunie Alfonse, duc de Ferrare..... p. 64
— 7 juillet. Investiture de Naples accordée à Ferdinand-le-Catholique, en resserrant son alliance avec le saint-siége..... 65
— Jules II fait arrêter deux cardinaux français... 66
— Jules II envoie une flotte contre Gênes, pour soulever cette ville, et donner la couronne ducale à Octavien Frégose..... 67
— Les Génois défendent le gouvernement français, et la flotte pontificale se retire sans aucun succès..... 68
— Attaque du duc d'Urbin sur la Romagne ferraroise..... 69
— Août. Modène livrée au cardinal de Pavie, qui en prend possession pour le pape..... 70
— Négociations de Jules II avec les Suisses, pour leur faire attaquer la Lombardie..... ibid.
— Septembre. Les Suisses entrent par Bellinzona en Lombardie..... 71
— Après une courte apparition, ils retournent dans leurs montagnes..... 73
— Soupçons élevés à cette occasion contre les Suisses et contre Chaumont..... ibid.
— Les diverses attaques contre les Français échouèrent, pour n'avoir pas été faites en même temps..... 74
— Lucio Malvezzi, avec l'armée vénitienne, rentre à Vicence, et s'approche de Vérone..... 75
— Une vigoureuse sortie des Allemands le force à se retirer..... ibid.
— Menace du roi de Hongrie à la république de

An
Venise..... p. 76
1510. Concile de Tours de l'Église gallicane, qui approuve la guerre de Louis XII contre le pape..... 77
— Jules II rejette toutes les ouvertures de négociation qui lui sont faites au nom de Louis XII. 78
— 22 sept. Jules vient s'établir à Bologne, tandis que son armée s'avance dans le Ferrarois.... 79
— Le marquis de Mantoue remis en liberté, à la sollicitation du pape et du sultan Bajazeth II. 80
— L'alliance du marquis de Mantoue, sollicitée en même temps par les Vénitiens et les Français. *ibid.*
— 12 octobre. Chaumont, avec une armée française, menace le pape à Bologne..... 82
— Terreur des courtisans romains, qui pressent le pape de négocier..... 83
— Jules, quoique malade, fait armer les milices de Bologne, et les excite à se défendre..... 84
— Propositions de Chaumont au pape pour un traité..... 85
— 13 oct. Les troupes vénitiennes entrent à Bologne, et le pape rompt avec hauteur les négociations..... 86
— Jules se plaint à tous les rois chrétiens de l'attaque du roi de France..... 87
— Jules fait attaquer par son armée Sassuolo, dont il s'empare..... 88
— Il veut dépouiller Françoise de la Mirandole de ses fiefs..... *ibid.*
— Mi-décembre. L'armée pontificale prend Concordia..... 89
1511. 2 janvier. Le pape vient en personne au siége de

An
la Mirandole.....*p.* 90
1511. Embuscade dressée au pape par le chevalier Bayard..... 91
— Chaumont, par jalousie de Trivulzio, ne veut pas délivrer la Mirandole..... 93
— 20 janvier. La Mirandole se rend au pape par capitulation..... *ibid.*
— Jules II entre dans la Mirandole par la brèche.. 94
— Déclin de la réputation de Chaumont..... 95
— Chaumont se décide, contre l'avis de Trivulzio, à aller attaquer l'armée vénitienne au Bondéno..... *ibid.*
— Il est obligé de renoncer à ce projet au moment de l'exécution..... 97
— Il ne peut engager le marquis de Mantoue à renoncer à la neutralité..... 98
— Il veut surprendre Modène; mais Jules II remet cette ville à un député de l'empereur..... *ibid.*
— 11 février. Chaumont meurt abattu par le chagrin, et tourmenté de remords d'avoir fait la guerre au pape..... 99
— Le duc de Ferrare soupçonné d'avoir voulu faire empoisonner le pape..... 100
— Maximilien écoute les propositions de paix que lui fait Ferdinand..... 102
— Mars. Ouverture d'un congrès à Mantoue pour traiter de la paix..... *ibid.*
— 26 mars. Matthieu Lang, évêque de Gurck, se rend auprès de Jules II pour traiter au nom de l'empereur..... 103
— Arrogance de ce secrétaire intime de Maximilien. 104
— 16 avril. Le pape excommunie les adhérens du

An
roi de France..... *p.* 106
1511. Demandes exorbitantes de l'évêque de Gurck aux Vénitiens..... *ibid.*
— 25 avril. Les conférences rompues par l'impétuosité de Jules II..... 107
— Commencement de mai. Le maréchal Trivulzio reprend Concordia, et fait prisonnier J.-Paul Manfrone..... 108
— Trivulzio et le duc d'Urbin en présence, au pont de Casalecchio, sur le Réno..... 109
— Une terreur sans motif succède à la témérité de Jules II..... 111
— Il exhorte les quarante sénateurs de Bologne à se défendre..... 112
— Il laisse le gouvernement de Bologne au cardinal de Pavie..... 113
— Les capitaines de milice, choisis par ce cardinal, sont partisans secrets des Bentivoglio..... *ibid.*
— 20 mai. Le légat, effrayé de la désobéissance des milices, s'enfuit de Bologne..... 114
— 21 mai. Les Bentivoglio rentrent en possession de Bologne..... 115
— Déroute de l'armée du duc d'Urbin à Casalecchio. *Journée des deniers*..... 116
— Les Bolonois renversent la statue du pape..... 117
— Le château de Bologne est pris et rasé par le peuple..... 118
— Le cardinal de Pavie et le duc d'Urbin s'accusent mutuellement de ces désastres..... 119
— Le duc d'Urbin poignarde le cardinal au milieu de ses gardes..... 120
— Retraite du pape à Rome, et son ressentiment.. *ibid.*

CHAPITRE CVIII. *Administration du gonfalonier Sodérini à Florence; Concile de Pise; Ferdinand-le-Catholique s'allie à Jules II et aux Vénitiens; leur armée combinée s'avance sur Bologne; Gaston de Foix la fait reculer, et reprend Brescia qui s'étoit révoltée.* 1511, 1512..... *p.* 122

An

1511. Nullité des petits états de l'Italie..... 122
1493—1518. Règne de Guillaume IX, marquis de Montferrat..... 123
1504—1553. Règne de Charles III, duc de Savoie.. 124
— Le marquis de Mantoue, le duc de Ferrare et le duc d'Urbin..... 125
— Les trois républiques de Toscane..... 126
1510. 22 décembre. Compte rendu par Sodérini de son administration..... *ibid.*
— Ressentiment de Jules II contre Sodérini..... 127
— Conjuration de Prinzivalle della Stufa contre Sodérini, fomentée par Jules II..... 128
— 29 déc. Sodérini rend compte au grand-conseil du complot tramé contre lui..... 129
1511. 20 janvier. Loi qui transfère dans tous les cas, du parlement au grand-conseil, le droit de réorganiser la république..... 131
— Expiration de la trève entre Florence et Sienne. 132
— Jules II accorde sa protection à Pandolfe Pétrucci et aux Siennois..... *ibid.*
— 3 septembre. Traité de paix et d'alliance entre Sienne et Florence, et restitution de Montepulciano aux Florentins..... 133
— Désir de Louis XII de se réconcilier avec le pape, auquel il fait de nouvelles avances..... 134

An
1511. Prétentions exorbitantes du pape avant de consentir à la paix. . . . . p. 135
— Maximilien et Louis XII demandent à Jules II d'assembler un concile. 137
— 16 mai. Ils s'adressent aux cardinaux réfugiés à Milan, pour demander la convocation du concile à Pise. 138
— 18 juillet. Jules II convoque lui même un concile à Saint-Jean de Latran pour l'année suivante. 139
— 20 août. Léthargie du pape dont on annonce partout la mort. . . . . ibid.
— Jules II en se guérissant reprend le projet de chasser les barbares d'Italie. 140
— Guerre de Maximilien sur les frontières du Friuli. 141
— Son irrésolution, et ses négociations avec Ferdinand et le pape. 142
— Négociations de Jules II avec Ferdinand-le-Catholique. . . . . ibid.
— Henri VIII d'Angleterre embrasse aussi la protection de Jules II. 143
— Les Suisses se brouillent avec Louis XII, et s'attachent au pape. 144
— Louis XII refuse aux ambassadeurs d'Angleterre et d'Aragon, d'abandonner Bologne aux vengeances du pape. 145
— 5 octobre. Confédération entre le pape, le roi catholique et le sénat de Venise, contre la France, nommée la sainte ligue. . . . . ibid.
— 24 oct. Le pape dégrade les cardinaux qui avoient convoqué le concile à Pise. 147
— 1er septembre. Foibles commencemens du concile à Pise. . . . . ibid.

An
1511. Inquiétude des Florentins, lorsqu'ils voient le concile commencer avec si peu de réputation. *p.* 148
— 10 sept. Les Florentins envoient Machiavel à Louis XII pour demander qu'il transfère ailleurs le concile de Pise..... 149
— 1er novembre. Arrivée des cardinaux à Pise, et première session du concile..... *ibid.*
— Mauvais accueil que fait le peuple aux pères du concile..... 150
— 13 nov. Ils quittent Pise en désordre, à l'occasion d'une querelle pour des filles publiques..... *ibid.*
— Sodérini avoit perdu de sa popularité, et les Médicis en avoient gagné..... 152
— Sodérini demande une subvention aux prêtres de l'état florentin..... 153
— La campagne s'étoit achevée sans grandes actions militaires..... *ibid.*
— Souffrances et désolation des provinces vénitiennes..... 154
— Louis XII ordonne à La Palisse d'attaquer la Romagne..... 155
— Novembre. Entrée des Suisses en Lombardie par Varèse..... 156
— Les Suisses arrivent jusqu'à deux milles de Milan..... 157
— Ils se retirent dans leurs montagnes sans motif apparent..... 158
— Inquiétude de Louis XII sur son armée, et secours qu'il demande aux Florentins..... 159
— Les ennemis de Sodérini s'opposent à ce que la république donne de puissans secours à la France..... 160

An
1511. Arrivée de l'armée espagnole et pontificale en Romagne..... *p.* 161
— 31 décembre. Prise de la bastie de Fossa Géniolo. *ibid.*
1512. Force de l'armée rassemblée à Imola sous Raymond de Cardone..... 162
— 26 janvier. Cette armée entreprend le siége de Bologne..... 163
— Difficultés dans l'attaque de Bologne, sous les yeux de Gaston de Foix, arrivé à Finale avec l'armée française..... 165
— Les murailles de Bologne battues en brèche... 166
— Miracle prétendu de la chapelle du Barracane, qu'une mine fait sauter, et qui retombe à sa place..... 167
— 5 février. Gaston de Foix, duc de Nemours, entre à Bologne avec son armée, sans être aperçu par les assiégeans..... *ibid.*
— 7 fév. Raymond de Cardone lève le siége, et se retire à Imola..... 168
— Inquiétudes du duc de Nemours sur Brescia... 169
— Le comte Louis Avogaro veut livrer Brescia aux Vénitiens..... 170
— 3 fév. Il entre dans Brescia avec les montagnards des bords du lac de Garda, et les troupes d'André Gritti..... 171
— Soulèvement de Bergame, des Orci, de Pontevico, et de tous les châteaux..... *ibid.*
— Diligence de Gaston de Foix pour secourir le château de Brescia..... 172
— Il rencontre en route, et bat Jean-Paul Baglioni. 173
— 19 fév. Gaston de Foix attaque Brescia par le château..... *ibid.*

An
1511. Bayard blessé dangereusement au passage du rempart..... *p.* 174
— Prise de Brescia, massacre de la garnison et des habitans..... 176
— Pillage de Brescia, et ses funestes conséquences. 177

CHAPITRE CIX. *Bataille de Ravenne; mort de Gaston de Foix, et affoiblissement de l'armée française; Jules II persiste à refuser la paix; dissimulation de Maximilien, irritation des Suisses; ils se réunissent aux Vénitiens, et chassent les Français d'Italie.* 1512..... *p.* 179

An
1512. La violence de l'esprit de parti fausse le jugement moral des peuples..... 179
— Influence de l'opinion publique sur les jugemens que porte la conscience..... 180
— Chaque parti croit entendre une opinion publique qui dirige sa conscience..... *ibid.*
— Le comte Louis Avogaro fut regardé par les siens comme martyr du patriotisme..... 181
— Les Français le regardèrent, et l'ont signalé comme un traître..... 182
— Férocité militaire apparente dans le caractère de Gaston de Foix..... 183
— Elle doit être attribuée aux applaudissemens insensés accordés aux succès des guerriers.... 184
— Rares talens de Gaston de Foix pour la guerre.. 185
1511. 17 nov. Alliance de Ferdinand avec Henri VIII, pour attaquer la Guienne et la Navarre.... 186
1512. 4 février. Henri VIII publie son projet d'atta-

An
quer la France pour défendre le pape.... p. 187
1512. Inquiétude que la conduite de Maximilien cause à Louis XII..... 188
— Foiblesse des alliés de Louis XII en Italie..... ibid.
— Gaston de Foix rassemble son armée au Finale de Modène..... 189
— 26 mars. Il se met en marche pour entrer en Romagne..... 190
— Raymond de Cardone occupe de fortes positions, et évite la bataille..... ibid.
— 4 avril. L'ambassadeur de Maximilien signe un armistice de dix mois avec les Vénitiens, et veut faire retirer les Allemands du camp français..... 192
— Gaston tourne sur Ravenne pour y attirer Raymond de Cardone..... 193
— 9 avril. Gaston donne un assaut aux murs de Ravenne..... 194
— Raymond de Cardone quitte Faenza pour s'approcher de Ravenne..... 196
— 10 avril. Il paroît sur l'autre bord du Ronco, en face des Français..... ibid.
— 11 avril. Nemours fait passer le Ronco à son armée pour livrer bataille..... 197
— Disposition de l'armée de Nemours, et son exhortation à sa troupe..... 198
— Disposition de l'armée espagnole dans ses retranchemens..... 200
— Canonnade de deux heures entre les deux armées..... 201
— Le duc de Ferrare ouvre une nouvelle batterie qui enfile toute la ligne espagnole..... 202

An
1512. Les gendarmes de Colonna, maltraités par le feu, sortent pour attaquer les Français..... *p.* 204
— La gendarmerie espagnole est mise en déroute, et Colonna est fait prisonnier par le duc de Ferrare..... 205
— Engagement furieux entre les landsknechts et l'infanterie espagnole..... 206
— Les gendarmes français forcent l'infanterie espagnole à la retraite..... 207
— Gaston de Foix est tué dans une dernière charge sur l'infanterie espagnole..... 208
— Carnage effroyable à la bataille de Ravenne... *ibid.*
— Deuil des Français pour la mort de Nemours, et conséquences funestes de sa mort..... 210
— Les Espagnols, détroussés dans leur fuite par les paysans..... 211
— Ravenne, prise et pillée par les Français..... 212
— Les cardinaux pressent le pape de faire la paix. 213
— Les ambassadeurs d'Aragon et de Venise soutiennent sa constance..... *ibid.*
— Il écoute les propositions qui lui sont faites au nom du roi de France..... 214
— Empressement de Louis XII à traiter de paix avec le pape..... 215
— Le pape se rassure, et renonce à toute pensée de paix..... 216
— 3 mai. Le pape fait l'ouverture du concile de Latran, et se fait conseiller par ses cardinaux de poursuivre la guerre..... 217
— La diète de Zurich accorde au pape six mille hommes à lever dans les cantons..... 218
— Maximilien accorde aux Suisses le passage pour

An

se réunir aux Vénitiens avant d'entrer dans le Milanez..... *p.* 219

1512. Motifs de Maximilien pour entrer dans la ligue contre la France..... 220

— Les Suisses s'assemblent à Coire au nombre de vingt mille hommes..... 221

— Embarras de La Palisse pour tenir tête à tant d'ennemis, et indiscipline de son armée..... 222

— La Palisse rassemble à Pontoglio son armée, qui se trouve bien plus foible que celle des alliés. . 223

— Les Suisses, après s'être réunis dans le Véronois à J.-P. Baglioni, se déterminent à marcher sur Milan..... 224

— La Palisse distribue une moitié de son armée dans les places fortes de Lombardie..... 225

— Fin de mai. Tous les Allemands de l'armée de La Palisse, rappelés par un ordre de l'empereur..... 226

— 5 juin. Les Suisses prennent possession de Crémone au nom de Maximilien Sforza, duc de Milan..... *ibid.*

— Les Français évacuent Milan, et le cardinal de Médicis leur échappe..... 227

— La Palisse, forcé par les Suisses d'évacuer Pavie, se retire en Piémont..... 228

— Les Bentivoglio quittent Bologne, et cette ville est punie par le pape..... 229

— 29 juin. Janus Frégose, nommé doge de Gênes après la retraite du gouverneur français.... *ibid.*

— Les Suisses rançonnent le duché de Milan, sans égard pour leur allié Maximilien Sforza..... 230

— Jules II réunit Parme et Plaisance au saint-siége. 231

CHAPITRE CX. *Soumission du duc de Ferrare au pape, et sa fuite de Rome. Entrée des Espagnols en Toscane; sac de Prato; déposition de Sodérini; rappel des Médicis au gouvernement de Florence. Discorde entre les confédérés de la sainte ligue; nouvelles négociations; mort de Jules II.* 1512, 1513... *p.* 233

An
1512. Les vengeances populaires ne sont point la preuve d'une haine long-temps contenue. . . 233
— Mauvais penchant, naturel au peuple, d'attaquer celui qui est trop foible pour se défendre. 234
— Toutes les armées en retraite, également poursuivies par les paysans..... 235
— Caractère des soldats français dans les guerres d'Italie..... 236
— Caractère des Espagnols..... 237
— Caractère des Allemands et des Suisses..... 238
— Vengeances populaires exercées contre les Français à Ravenne..... 239
— Mêmes vengeances à Milan et dans toute la Lombardie..... 240
— 8 juin. Descente des Anglois dans le Guipuscoa, qui attire les armes de Louis XII vers la Guienne et la Navarre..... 241
— Dangers que court Alfonse d'Este, après la retraite des Français..... *ibid.*
— Fabrice Colonna lui procure un sauf-conduit pour venir à Rome..... 242
— 4 juillet. Alfonse d'Este arrive à Rome pour solliciter son absolution..... *ibid.*
— Discours d'Alfonse au pape, en obtenant l'absolution..... 243

An
1512. Alfonse ne pouvant obtenir permission de se retirer, les Colonna forcent les portes de Rome, pour le mettre en sûreté..... p. 244
— Discorde dans la sainte ligue pour le partage des conquêtes..... 245
— Prétentions du pape sur les états de Parme et de Plaisance..... ibid.
— Prétentions de Maximilien sur l'état vénitien et le duché de Milan..... 246
— Prétentions des Espagnols, des Suisses et des Vénitiens..... 247
— Tous les confédérés d'accord pour opprimer la république de Florence..... 248
— Juillet. Conditions auxquelles le pape offre sa protection aux Florentins..... 249
— Conditions qui leur sont offertes par l'empereur. 250
— Julien de Médicis demande à la diète des alliés, assemblée à Mantoue, de rétablir sa famille à Florence..... ibid.
— Les Florentins n'ayant pas voulu se racheter, la ligue les fait attaquer par l'armée espagnole.. 251
— Les Florentins avoient eu l'imprudence de demeurer désarmés..... ibid.
— 20 août. Raymond de Cardone traverse l'Apennin avec l'armée espagnole..... 252
— Le gonfalonier consulte le grand-conseil sur les demandes des ennemis..... 253
— Il oppose le caractère des Médicis avant leur exil, à celui qu'ils auroient à leur retour.... 254
— Les Florentins ne consentent au retour des Médicis qu'autant que rien ne seroit changé dans leur gouvernement..... 256

An
1512. Les Espagnols arrivent devant Prato. ..... *p.* 257
— Nouvelles négociations entre les Espagnols et le gonfalonier..... 258
— 30 août. Assaut et prise de Prato par les Espagnols..... 259
— Horribles cruautés exercées par les Espagnols dans Prato..... *ibid.*
— Effroi des Florentins à la nouvelle de la prise de Prato..... 260
— Barthélemi Valori et ses amis veulent changer le gouvernement..... 261
— 31 août. Ils arrêtent le gonfalonier au palais public..... 262
— Le gonfalonier déposé se retire à Raguse..... 263
— Contributions imposées par le vice-roi aux Florentins..... *ibid.*
— 2 septembre. Julien de Médicis rentre à Florence, et paroît consentir à la conservation de la liberté..... 264
— 7 sept. Loi nouvelle, qui modifie la constitution sans la détruire. Ridolfi élu gonfalonier..... *ibid.*
— Le cardinal Jean de Médicis et ses amis ne sont pas satisfaits de la nouvelle loi..... 265
— 14 sept. Le cardinal fait son entrée à Florence en appareil militaire..... *ibid.*
— 16 sept. Son cortége s'empare du palais public, et il demande l'assemblée du parlement..... 266
— Le parlement investit de la souveraineté une balie désignée par les Médicis..... 267
— Formation d'une étroite oligarchie pour gouverner sous les Médicis..... *ibid.*
— 18 sept. La balie licencie la milice et désarme le

An
peuple. . . . . p. 268
1512. 2 novembre. Philippe Buondelmonti, nommé gonfalonier. 270
— Énumération des membres de la maison de Médicis, qui rentrèrent à Florence en 1512. . . . ibid.
— Courtisans des Médicis qui se vantent d'avoir trahi leur patrie. 271
— 18 septembre. L'armée espagnole quitte Prato pour passer en Lombardie. 272
— 25 novembre. L'évêque de Gurck, secrétaire de Maximilien, est fêté à Rome, et nommé cardinal. . . . . ibid.
— Congrès de Rome, plaintes mutuelles des alliés. 273
— Prétentions de Maximilien contre les Vénitiens. 274
— 25 nov. Nouvelle alliance du pape avec l'empereur. 275
— 29 décembre. Le cardinal de Sion consigne les clefs des portes de Milan au nouveau duc Maximilien Sforza. 276
— L'allié de Louis XII, Jean d'Albret, dépouillé par Ferdinand, du royaume de Navarre. . . . 277
1513. Louis XII fait rebrousser son armée vers l'Italie, et y cherche de nouveaux alliés. 278
— Ferdinand-le-Catholique et Maximilien offrent leur alliance à Louis XII. . . . . ibid.
— Efforts de Louis XII pour se réconcilier avec les Suisses, et empêcher leur alliance avec le duc de Milan. 279
— Négociations de Louis XII avec les Vénitiens. . . 281
— Traité entre Louis XII et les Vénitiens. . . . . ibid.
— Négociations contradictoires de toutes les puissances. 282

1513. Activité de Jules II, ses négociations et ses projets pour chasser *tous les Barbares d'Italie. p.* 283
— Il tombe dangereusement malade..... 284
— 21 février. Mort de Jules II..... 285

CHAPITRE CXI. *Léon X succède à Jules II; expédition de La Trémouille en Lombardie; sa défaite à Novarre; déroute de Barthélemi d'Alviano à l'Olmo; la guerre se ralentit en Italie, négociations; mort de Louis XII.* 1513-1515..... *p.* 286

An
1513. Jules II s'étoit fait des devoirs conformes à ses passions..... 286
— Il avoit de l'amour pour la liberté, et il la respectoit à Gênes, à Venise, et dans les villes de l'état de l'Église..... 287
— Son estime pour la liberté belliqueuse des Suisses. 288
— Il accusoit les Médicis d'avoir ravi la liberté à leur patrie..... *ibid.*
— Fatigue qu'avoit causée l'impétuosité du caractère de Jules II..... 289
— Désir universel que son successeur ne lui ressemblât pas..... *ibid.*
— 4 mars. Vingt-cinq cardinaux s'enferment au conclave..... 290
— Le parti des jeunes gens porte au saint-siége le cardinal Jean de Médicis..... 291
— Réconciliation des Médicis avec les Sodérini... *ibid.*
— 11 mars. Jean de Médicis élu pape sous le nom de Léon X..... 292
— 11 avril. Couronnement solennel de Léon X à Saint-Jean de Latran..... 293

An
1513. Contraste entre l'épargne de Jules II, et la prodigalité de Léon X..... *p.* 293
— Léon X donne l'archevêché de Florence à son cousin Julien..... 294
— Réjouissances des Florentins pour l'élection de Léon X..... *ibid.*
— Prétendue conspiration à Florence, pour laquelle Macchiavelli est mis à la torture..... 295
— Léon X fait remettre en liberté les prévenus échappés au supplice..... 296
— 12 octobre. Il force les Lucquois à rendre Piétra-Santa et Mutrone aux Florentins..... 297
— Raymond de Cardone s'empare de Parme et Plaisance, et Léon redemande ces deux villes. *ibid.*
— 1er avril. Trève d'Orthés en Béarn, entre la France et l'Espagne..... 298
— 24 mars. Traité d'alliance de Blois, entre la France et Venise..... 299
— Armée du roi de France, sous les ordres de La Trémouille et Trivulzio..... 300
— Barthélemi d'Alviano s'avance avec l'armée vénitienne, et Raymond de Cardone se retire.. *ibid.*
— Les Suisses viennent défendre le duc de Milan, et se fortifient à Novarre..... 301
— Milan se soumet aux Français ; soulèvement de toute la Lombardie..... 302
— Tentatives des Français pour ravitailler la Lanterne de Gênes..... 303
— Mai. Antoniotto Adorno, avec l'aide des Français, chasse les Frégose de Gênes, et est reconnu doge..... 304
— Maximilien Sforza assiégé à Novarre par les

An

mêmes généraux qui y avoient fait prisonnier son père..... p. 305

1513. Hardiesse des Suisses qui laissent ouvertes les portes de Novarre..... 306

— 4 juin. Approche de nouveaux corps suisses... 307

— 5 juin. Les Français se retirent à la Riotta et à Trécase, et ils négligent de s'y fortifier..... 308

— 6 juin. Les Suisses, à peine entrés dans Novarre, vont attaquer les Français..... 309

— Ils se rendent maîtres de l'artillerie, qu'ils tournent contre les landsknechts..... 310

— Fuite honteuse de la gendarmerie française.... 311

— L'armée française n'ose point s'arrêter en Piémont, et repasse les montagnes..... 313

— 17 juin. Les Adorni se retirent de Gênes, et Octavien Frégose est élu doge..... 314

— 13 juin. Cardone, avec les Espagnols, passe le Pô, et Barthélemi d'Alviano se retire dans le Vicentin..... 315

— Il s'enferme dans Padoue, Baglione dans Trévise, et Renzo de Céri dans Crême, et les Vénitiens abandonnent le reste du pays..... *ibid.*

— Les Espagnols et Léon X attaquent les Vénitiens sans provocation..... 316

— Le cardinal de Gurck, lieutenant de l'empereur, prend la direction de la guerre..... 317

— 28 juillet. Cardone, d'après les instances du cardinal, entreprend le siége de Padoue..... 318

— 16 août. Il est forcé de le lever..... 319

— Il dirige ses canons contre les palais de Venise.. *ibid.*

— 6 octobre. L'Alviano sort de Padoue pour enfermer les Espagnols..... 320

An
1513. Il les attend à l'Olmo, à deux milles de Vicence. *p.* 321
— 7 oct. Les Espagnols tentent de se retirer sur Bassano et Trente..... 322
— Danger de leur armée, harcelée par les stradiotes et les paysans..... *ibid.*
— L'Alviano, pressé par le provéditeur Lorédano, se décide à les attaquer 323
— Il est battu par l'extrême lâcheté de son infanterie..... 324
— Les Espagnols prennent leurs quartiers d'hiver dans les monts Enganéens..... 325
— La guerre se transporte sur un autre théâtre que le sol de l'Italie..... 326
— 16 août. Journée des Éperons; fuite des Français près de Térouane..... 327
— 9 septembre. Bataille de Flowden, où Jacques IV d'Écosse, allié de la France, est défait et tué. 328
— Sept. Siége de Dijon par les Suisses; capitulation de La Trémouille..... *ibid.*
— 15 octobre. Destruction de la flotte française à Honfleur par la tempête..... 329
1514. 13 janvier. Incendie du plus riche quartier de Venise..... *ibid.*
— Les ennemis de la France commencent à craindre de l'avoir trop abaissée..... 330
— Terreur que cause à l'Italie le nouveau sultan Sélim..... 331
— Léon X cherche à négocier la paix entre l'empereur et les Vénitiens..... *ibid.*
— Il réconcilie la France au saint-siége..... 332
1513. 17 décembre. Louis XII abjure le schisme et le concile de Pise..... 333

An
1514. Léon X veut réconcilier la France avec les Suisses..... *p.* 334
— Ferdinand renouvelle la trêve avec la France, et offense ainsi le roi d'Angleterre..... *ibid.*
— 7 août. Paix entre la France et l'Angleterre, et troisième mariage de Louis XII..... 335
— 26 août. La Lanterne de Gênes se rend à Octavien Frégose, qui la fait raser..... 336
— Maximilien ne veut point faire la paix avec Venise..... *ibid.*
— Christophe Frangipani dévaste le Friuli..... 337
— Frangipani, battu par Jérôme Savorgnano, et l'Alviano..... 338
— Succès de l'Alviano à Este et à Rovigo contre les Espagnols..... 339
— Belle défense de Renzo de Céri, à Crême..... *ibid.*
— Fausseté de Léon X dans ses négociations..... 340
— La politique du nouveau pontife moins noble que celle de Jules II..... 341
— Septembre. Il s'empare de Modène, et veut former une souveraineté cispadane pour Julien de Médicis, son frère..... *ibid.*
— Il songe aussi à le placer sur le trône de Naples. 342
— Louis XII le presse de se déclarer..... 343
1515. 1er janvier. Mort de Louis XII; suite de son mariage..... 344
— Sa grande économie fut sa principale vertu... 345
— Sa foiblesse et sa mauvaise foi..... 346
— Sa cruauté à la guerre, et envers Louis Sforza. 347
— Sa conduite domestique avec ses trois femmes. 348

CHAPITRE CXII. *François Ier prend le titre de duc de Milan ; il passe les Alpes, il bat les Suisses à Marignan, et conquiert le Milanez ; invasion de Maximilien en Lombardie, et sa retraite ; traités divers qui terminent les guerres occasionnées par la ligue de Cambray.* 1515-1517.....*p.* 350

An
1515. 1er janv. Succession de François Ier au royaume de France, et au titre de duc de Milan..... 350
— Succession de deux monarques nés dans une condition privée..... 351
— Qualités brillantes, développées dans François Ier, par une éducation privée..... *ibid.*
— Les Italiens s'attendent à ce que François Ier diffère d'une année l'expédition annoncée contre l'Italie..... 352
— 24 mars, 5 avril. François renouvelle les traités d'alliance avec Charles d'Autriche et Henri VIII..... 353
— Ferdinand, Maximilien, les Suisses et le pape refusent de traiter de paix..... *ibid.*
— 27 juin. François Ier renouvelle l'alliance de la France avec la république de Venise..... 354
— Traité d'Octavien Frégose, doge de Gênes, avec la France..... *ibid.*
— François Ier rassemble son armée en Dauphiné.. 355
— Piétro Navarro passe à son service, et forme pour lui un corps d'infanterie basque..... 356
— Les Suisses s'avancent jusqu'à Suse pour fermer aux Français le passage des montagnes..... 357
— Le maréchal Trivulzio cherche un passage pour tourner l'armée suisse..... 358

An
1515. 10 août. L'armée française s'engage dans les défilés de l'Argentière..... *p.* 358
— 14 août. Elle parvient dans les plaines du marquisat de Saluces, sur les bords de la Stura. 359
— La Palisse et Bayard forment la droite de l'armée, et passent par Sestrières..... 360
— 15 août. Ils surprennent Prosper Colonna à Villefranche, et le font prisonnier..... 361
— Julien de Médicis cède le commandement de l'armée pontificale à son neveu Laurent..... 362
— Léon X fait dire à Laurent de ne point attaquer les Français..... *ibid.*
— Cardone, avec l'armée espagnole, est surveillé par Barthélemi d'Alviano et les Vénitiens... 363
— Les Suisses demandent et obtiennent une suspension d'armes, pour se retirer à Novarre.. *ibid.*
— Un parti français, parmi les Suisses, veut traiter avec François Ier..... 364
— Les Suisses, mécontens de ne pas recevoir les subsides promis, pillent la caisse du commissaire pontifical..... 365
— Négociations et traité conclu à Galérate, par le bâtard de Savoie et Lautrec..... *ibid.*
— François envoie son argent comptant à Buffaloro, pour faire aux Suisses un premier paiement..... 366
— Arrivée de vingt mille nouveaux Suisses à Monza, qui ne veulent pas accepter la paix..... 367
— Sept mille Suisses, ne voulant pas recommencer la guerre, retournent dans leur patrie..... 368
— L'armée française occupe toute la Lombardie, jusqu'aux portes de Milan..... *ibid.*

An
1515. Le cardinal de Sion ramène quatre cents chevaux à l'armée suisse..... *p.* 369
— Barthélemi d'Alviano s'établit à Lodi; et Cardone, avec Laurent de Médicis, à Plaisance. *ibid.*
— François Ier établit son armée en avant de Marignan, à San-Donato et Sainte-Brigitte..... 370
— 13 septembre. Le cardinal de Sion excite les Suisses au combat..... 371
— Ils sortent de Milan pour surprendre le roi, trois heures avant la nuit..... 372
— Le roi presse l'Alviano d'amener l'armée vénitienne à son secours..... *ibid.*
— Attaque redoutable des Suisses sur le camp français, dont la position étoit mauvaise..... 373
— Les Suisses s'emparent de la batterie de Piétro Navarro..... 374
— Le combat continue quatre heures, à la lumière de la lune..... 375
— Pendant la nuit, les Français se réunissent autour du roi, demeuré presque seul auprès de l'artillerie..... 376
— Ils rétablissent leurs batteries, et s'assurent d'une meilleure position..... 377
— 14 septembre. Le combat se renouvelle, et les Suisses éprouvent du désavantage..... ... *ibid.*
— Barthélemi d'Alviano arrive sur le champ de bataille, et les Suisses, le croyant suivi par toute son armée, se retirent..... 378
— Effroyable boucherie de la bataille de Marignan. 379
— Le roi se fait armer chevalier par Bayard..... 380
— Il arme lui-même Fleuranges et plusieurs autres. 381
— Danger qu'avoit couru Bayard pendant la nuit. *ibid.*

An
1515. 15 septembre. Les Suisses quittent Milan pour retourner dans leur pays..... *p.* 382
— Maximilien Sforza ne conserve que les châteaux de Milan et de Crémone..... *ibid.*
— Plétro Navarrò entreprend le siége du château de Milan avec des mines chargées..... 383
— 4 octobre. Le duc effrayé capitule, et consent à vivre en France, en renonçant à ses droits... 384
— François ne veut entrer à Milan qu'après la capitulation du château..... 385
— Il abandonne le parti patriote à Florence, pour traiter avec le pape..... 386
— 13 octobre. Convention de Viterbe entre François Ier et Léon X..... 387
— Les Suisses évacuent les bailliages italiens, et Cardone la Lombardie..... *ibid.*
— Des ambassadeurs vénitiens demandent à François Ier les secours qu'il leur avoit promis... 388
— Le commandant de Brescia reçoit des renforts, avant l'arrivée de l'armée vénitienne devant ses murs..... 389
— 7 octobre. Mort de Barthélemi d'Alviano à Ghédo. 390
— Jean-Jacques Trivulzio entreprend le siége de Brescia..... 391
— Rockandolf, avec huit mille Tyroliens, force les Français et les Vénitiens à lever le siége de Brescia..... 392
— 10-15 décembre. Conférence de François Ier et de Léon X à Bologne..... 393
— François sacrifie au pape le duc d'Urbin, et les libertés de l'Église gallicane..... *ibid.*
— 7 novembre. Traité de Genève entre la France

An

et huit des cantons suisses.....p. 394
1515. Francois suspend l'exécution de ses projets sur le royaume de Naples, jusqu'à la mort de Ferdinand-le-Catholique..... 395
1516. Janvier. François Ier licencie son armée, et repart pour la France..... 396
— 15 janv. Mort de Ferdinand-le-Catholique..... ibid.
— Portrait que fait de ce roi le jésuite Mariana... 397
— Jugement que portoient de lui Macchiavel et son ami Fr. Vettori..... 398
— Ferdinand, avant de mourir, et Henri VIII, avoient fait passer de l'argent à Maximilien.. 399
— Mars. Celui-ci rassemble une grande armée pour attaquer l'Italie..... ibid.
— Le connétable de Bourbon laissé pour gouverneur à Milan..... 400
— Trivulzio et Lautrec lèvent le siége de Brescia à l'approche de l'empereur 401
— Maximilien s'arrête au siége du château d'Asola, qu'il ne peut prendre..... 402
— Les Français s'enferment dans Milan, dont ils brûlent les faubourgs..... ibid.
— Les Français reçoivent un renfort de dix mille Suisses..... 403
— Conférences entre les Suisses des deux armées, et inquiétudes qu'elles donnent à leurs généraux..... ibid.
— Le maréchal Trivulzio augmente par son artifice la terreur de Maximilien, qui craint que les Suisses ne le livrent aux Français..... 404
— Maximilien quitte son camp à l'improviste, et retourne en Allemagne..... 405

An
1516. Lautrec succède au duc de Bourbon, dans le gouvernement du Milanez..... *p.* 406
— 24 mai. La ville de Brescia capitule, et retourne aux Vénitiens..... *ibid.*
— Lautrec refuse d'assiéger Vérone, et se cantonne près de Peschiéra..... 407
— 28 juillet. Vicence prise et saccagée par les Allemands..... *ibid.*
— 13 août. Traité de Noyon, entre Charles, roi d'Espagne, et François Ier..... *ibid.*
— Conditions auxquelles Maximilien pouvoit accéder au traité de Noyon..... 409
— 20 août. L'armée française et vénitienne entreprend le siége de Vérone, et le lève à l'approche de Rockandolf..... *ibid.*
— 29 novembre. Traité de paix perpétuelle entre les Suisses et la France..... 410
— 18 août. Traité du Concordat entre la France et la cour de Rome..... 411
— Imprudence des sacrifices par lesquels François cherchoit à se réconcilier avec Léon X, son ennemi implacable..... 412
— 17 mars. Mort de Julien de Médicis, qui met le pape en liberté de publier un monitoire contre le duc d'Urbin..... 413
— 30 mai. François de La Rovère dépouillé par le pape du duché d'Urbin..... 414
— 18 août. Laurent de Médicis investi par Léon X du duché d'Urbin..... 415
— 4 décembre. Maximilien accède au traité de Noyon..... *ibid.*
1517. 23 janvier. Vérone est rendue aux Vénitiens, et la paix rétablie en Italie..... 416

CHAPITRE CXIII. *Révolte et guerre d'Urbin; conspiration des cardinaux contre le pape; ambition de Léon X. Il s'allie à Charles-Quint contre François Ier. Conquête du Milanez par leurs armées réunies; mort de Léon X.* 1517-1521 ..... *p.* 417

An
1517. Les Vénitiens consolent et encouragent les sujets qui leur sont rendus 417
— La guerre de la ligue de Cambrai avoit attaqué les parties vitales de leur république. Vénalité. 418
— Ruine des manufactures, du monopole du sel, du commerce d'Égypte 419
— Concurrence des Portugais au commerce des Indes 420
— Ruine du commerce d'Afrique et d'Espagne, entretenu auparavant par les galères du trafic . 421
— Le sénat s'occupe du rétablissement de l'agriculture, du commerce, de l'université de Padoue ..... *ibid.*
— Il cherche à écarter les soldats licenciés qui se trouvoient en grand nombre sur ses frontières. 422
— Le duc d'Urbin s'offre à ces soldats, pour les conduire contre l'Église, et recouvrer ses états ..... *ibid.*
— 23 janvier. Il se met en marche avec une armée semblable aux compagnies d'aventure 423
— Léon X invoque les secours de la France, de l'Espagne et de l'Empire 424
— Il envoie Laurent de Médicis pour arrêter le duc en Romagne ..... *ibid.*
— 5 février. Le duc d'Urbin rentre dans sa capitale. 425

An
1517. Incapacité de Laurent de Médicis, et lâcheté de ses troupes..... *p.* 426
— 4 avril. Laurent est blessé à la tête, au siège de Mondolfo..... 427
— Joie des Florentins qui croient Laurent de Médicis mort..... *ibid.*
— 24 mai. Il rentre à Florence pour les détromper. 428
— Le cardinal de Bibbiéna, chargé en son absence de commander l'armée, est abandonné par ses soldats..... 429
— 10-15 mai. Le duc d'Urbin menace Sienne et Pérouse..... *ibid.*
— Il découvre une conspiration dans son camp, et fait punir les conspirateurs par leurs compagnons d'armes..... 430
— Nouvelles invasions du duc d'Urbin, dans la Marche d'Ancône, et en Toscane..... 431
— Août. Le duc d'Urbin traite avec le pape, et se retire à Mantoue..... *ibid.*
— Irritation du cardinal Alfonse Pétrucci contre Léon X..... 432
1515. 10 mars. Léon X avoit chassé les frères Pétrucci de Sienne..... 433
1517. Propos menaçans d'Alfonse Pétrucci, et son vague projet pour faire empoisonner Léon X. 434
— Il s'éloigne de Rome, et Léon X l'y rappelle en lui envoyant un sauf-conduit..... 435
— Il revient, est arrêté, et mis à la torture..... *ibid.*
— 21 juin. Il est étranglé en prison, et d'autres cardinaux sont condamnés à des peines diverses..... 436
— Juin. Effroi du sacré collége, d'après les rigueurs

An

exercées sur ses membres..... *p* 437
1517. 16 mars. Dernière session du cinquième concile de Latran..... 438
— 1er juillet. Promotion de trente-un cardinaux à la fois..... 439
— 11 mars. Alliance des grandes puissances de l'Europe contre les Turcs..... 440
— 8 octobre. Renouvellement de l'alliance entre la France et Venise..... 441
1518. Janvier. Mariage de Laurent de Médicis avec une parente du roi de France..... 442
— Réputation que les lettrés et les artistes ont faite à Léon X..... 443
— Il donne peu d'attention aux prédications de Luther, et continue le scandaleux trafic des indulgences..... *ibid.*
— Il ne s'occupe que de ses plaisirs, et sa libéralité même est toute égoïste..... 444
— Août. Les Vénitiens prolongent pour cinq ans leur trève avec Maximilien..... 445
— Disgrâce et mort du maréchal Jean-Jacques Trivulzio..... 446
1519. 19 janvier. Mort de Maximilien à Lintz..... 447
— Rivalité de François Ier et de Charles pour la couronne de l'Empire..... 448
— Désir du pape et des princes plus foibles, de les écarter tous deux..... 449
— 28 avril. Mort de Laurent de Médicis, dernier mâle légitime entre les descendans de Cosme l'Ancien..... 450
— Léon X destine le cardinal Jules de Médicis au gouvernement de Florence..... 451

An
1519. Il réunit le duché d'Urbin à l'Église, et cède le Montefeltro à la république florentine. . . . *p.* 452
— Efforts des ambassadeurs français pour corrompre à prix d'argent les électeurs d'Empire. 453
— 28 juin. Charles V élu empereur. 454
— 20 février. Mort de François de Gonzague; succession de Frédéric II au marquisat de Mantoue. 455
— Chute des murailles de Ferrare, pendant la maladie du duc Alfonse. 456
— Tentative de Léon X pour surprendre Ferrare, par le moyen de l'évêque de Vintimille. . . . . *ibid.*
— Léon X s'occupe de dépouiller d'autres feudataires de l'Église. 458
1520. Il cite Jean-Paul Baglioni à Rome, et lui envoie en même temps un sauf-conduit. . . . . *ibid.*
— Il fait périr Baglioni, et s'empare de Pérouse. . 459
— Il fait attaquer et tuer Louis Fréducci, seigneur de Fermo. 460
— Il fait périr d'autres seigneurs, qui étoient venus se mettre entre ses mains. 461
— Il tente de séduire le capitaine des gardes du duc de Ferrare, pour lui faire empoisonner son maître. 462
— Il cherche à rallumer la guerre, avec l'espoir de *chasser les Barbares d'Italie*. 464
— Germes de dissension entre Charles V et François Ier. . . . . *ibid.*
1521. Hostilités indirectes en Navarre et dans les Ardennes. 465
— 5 mai. Nouvelle alliance de la France avec les Suisses, à Lucerne. 466

An.
1521. Le pape prend des Suisses à sa solde avant d'avoir décidé auquel des monarques rivaux il s'allieroit..... *p.* 467
— Préliminaires d'alliance du pape avec François Ier..... *ibid.*
— Mécontentement du pape, parce que François hésite à les ratifier..... 468
— 8 mai. Le pape s'allie à l'empereur contre la France..... 469
— Les alliés promettent le duché de Milan à François II Sforza..... 470
— Ils préparent une conjuration contre les Français dans toute la Lombardie..... 471
— Ils font attaquer Gênes par les deux Adorni, qui sont repoussés..... *ibid.*
— M. de Lescuns, frère de Lautrec, gouvernoit Milan en son absence..... 472
— 24 juin. Il se présente devant Reggio à main armée, et y est arrêté par Guicciardini, puis remis en liberté..... 473
— Manfred Palavicini veut surprendre Como, et il y est fait prisonnier, puis envoyé au supplice..... 474
— 1er août. Léon X déclare la guerre à la France, et fait avancer son armée sur la Lenza..... 475
— Mécontentement des Milanois, causé par les vexations de Lautrec..... 476
— Lautrec revient à Milan, et n'y trouve pas l'argent que le roi lui avoit promis..... 477
— Lenteur de Prosper Colonna, général de la ligue, avant d'attaquer les Français..... 478
— 29 août. Il ouvre ses batteries contre Parme... *ibid.*

An
1521. 1er septembre. Il se rend maître du faubourg de Codiponte. . . . . *p.* 480
— 2 sept. Il se retire à l'approche de Lautrec et du duc de Ferrare. . . . . *ibid.*
— Défiance réciproque entre les capitaines du pape et de l'empereur. 481
— 1er octobre. Prosper Colonna passe le Pô, et porte la guerre dans le Crémonois. 482
— Lautrec laisse échapper l'occasion de battre Prosper à Rebecco. 483
— Mécontentement et désertion des Suisses de l'armée de Lautrec. 484
— 16 novembre. Prosper Colonna force le passage de l'Adda. 485
— 19 nov. Colonna et Pescaire entrent dans Milan. 486
— Lautrec se retire dans l'état de Brescia pour y passer l'hiver. 487
— Lodi, Pavie, Plaisance et Parme se donnent aux alliés. 488
— Pescaire laisse piller Como, au mépris d'une capitulation. . . . . *ibid.*
— 24 nov. Joie de Léon X, suivie immédiatement d'une maladie. 489
— 1er décembre. Léon X meurt d'une manière inopinée. . . . . *ibid.*
— Soupçons d'empoisonnement étouffés par son cousin le cardinal de Médicis. 490

FIN DE LA TABLE.

2.2.92

530

Z

2.2.97

531

Digitized by Google

Digitized by Google

MC

005648566